



ATL 108

Instructions nautiques du Canada

Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest)

2023/01



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Canada



Légende des pictogrammes



Mouillage



Courant



Point d'appel par radio



Quai



Avertissement



Station de sauvetage



Port de plaisance



Feu



Pilotage

Signaler les divergences entre les observations réelles et les descriptions dans la publication

Les utilisateurs de cette publication sont priés de transmettre toute information concernant des dangers nouvellement découverts, des changements dans les aides à la navigation, l'existence de nouveaux hauts-fonds ou chenaux, ou toute autre information qui pourrait être utile pour la correction des cartes et publications nautiques touchant les eaux canadiennes à : shcinfo@dfo-mpo.gc.ca.

AVIS IMPORTANT

Le Service hydrographique du Canada ne produit plus de copies papier de ses publications.

Les mises à jour sont publiées dans les Avis aux navigateurs à notmar.gc.ca
et sur le site Web du Service hydrographique du Canada à cartes.gc.ca.

REPRODUCTION À USAGE PERSONNEL

Cette publication numérique - telle que publiée dans cartes.gc.ca - peut être imprimée ou reproduite dans n'importe quel format, sans frais ni autorisations supplémentaires, à condition que ce soit à des fins non commerciales, c'est-à-dire pas à vendre ou à tirer un quelconque profit.

Pour être utilisée pour la navigation, la reproduction doit être une copie conforme et non modifiée de la publication trouvée dans cartes.gc.ca, et tenue à jour en tout temps.

REPRODUCTION À DES FINS COMMERCIALES

Cette publication ne doit pas être imprimée ni reproduite en tout ou en partie à des fins commerciales (c'est-à-dire dans le but de vendre ou de réaliser un profit quelconque, par opposition à un usage personnel), sans l'autorisation écrite préalable du Service hydrographique du Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Service hydrographique du Canada
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0E6
cartes.gc.ca
shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le
ministère du ministère des Pêches et des Océans, 2023
N° de catalogue Fs74-50F-PDF
ISSN 2816-4768
Ottawa

Registre des modifications

Au fur et à mesure que le Service hydrographique du Canada (SHC) obtient de nouveaux renseignements, des modifications nécessaires sont apportées aux volumes des instructions nautiques afin d'assurer la sécurité de la navigation. Il incombe aux navigateurs de tenir à jour leur fichier numérique des Instructions nautiques en s'assurant que la dernière version est toujours téléchargée. Veuillez consulter cartes.gc.ca pour télécharger la version la plus récente de ce volume, avec tous les nouveaux renseignements déjà incorporés.

Le tableau ci-dessous contient les modifications apportées à ce volume des Instructions nautiques. Ce registre des modifications sera conservé pour l'année civile en cours seulement.

| Date | Chapitre / Paragraphe | Description de la modification |
|---------|-----------------------|---|
| 05/2022 | C2/P36 | Suppression de l'aide à la navigation 1484. Ajout de l'aide à la navigation 1483.5. |
| 05/2022 | Tout le fascicule | Tout le contenu de ce fascicule ainsi que sa conception graphique ont été mis à jour. Les diagrammes ont été retirés du volume. Seul demeureront les cartes électroniques de ces diagrammes. |
| 05/2022 | Index | L'index de ce fascicule fait maintenant référence aux numéros de page plutôt qu'aux numéros de paragraphe. |
| 05/2022 | C4/P227 | Modification: « La partie Sud du quai qui appartient à <i>Transports Canada</i> est fermée définitivement à la navigation. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'y amarrer. » |
| 07/2022 | C1/P66 | Une référence à une bouée cardinale sud a été insérée. |
| 07/2022 | C1/P70 | Une référence à une bouée de mi-chenal a été insérée. |
| 07/2022 | C1/P128 | Ajouter une bouée. |
| 07/2022 | C1/P190 | Une bouée a été repositionnée. |
| 07/2022 | C1/P191 | La description du port de Tracadie (Î.-P.-É.) a été mise à jour. |
| 07/2022 | C1/P218 | Une bouée a été repositionnée. |
| 07/2022 | C3/P32 | Une bouée a été repositionnée. |
| 07/2022 | C3/P85 | Une profondeur a été modifiée. |
| 07/2022 | C3/P195 | Une bouée a été remplacée. |
| 07/2022 | C3/P225 | Des feux d'alignement ont été retirés. |
| 07/2022 | C3/P231 | Un feu a été retiré et remplacé par celui d'une structure abandonnée. |
| 07/2022 | C3/P233 | Une bouée a été remplacée. |
| 07/2022 | C4/P21 | Des feux d'alignement ont été retirés. |

IV Table des matières

| | |
|--|-----|
| Préface | V |
| Notes explicatives | V |
| Références aux autres publications | VI |
| Abréviations | VII |



Chapitre 1

Côte NW de l'île du Cap-Breton, St. Georges Bay et les côtes Nord et Est de l'Île-du-Prince-Édouard

| | |
|---|------|
| Île du Cap-Breton — Côte NW | 1-1 |
| St. Georges Bay — Canal de Canso | 1-8 |
| Côté Est de St. Georges Bay | 1-10 |
| Côté Sud de St. Georges Bay | 1-13 |
| Côté Ouest de St. Georges Bay | 1-16 |
| Île-du-Prince-Édouard — Côte Est | 1-18 |
| Georgetown Harbour | 1-24 |
| Île-du-Prince-Édouard — Côte Nord | 1-28 |
| Alberton Harbour | 1-34 |

Chapitre 2

Îles de la Madeleine

| | |
|---|------|
| Îles de la Madeleine | 2-1 |
| Îles de la Madeleine — Côte Est | 2-3 |
| Port de Cap-aux-Meules | 2-7 |
| Îles de la Madeleine — Côtes Sud et Ouest | 2-11 |
| Îles de la Madeleine — Côtes Nord-Ouest et Nord | 2-13 |

Chapitre 3

Détroit de Northumberland

| | |
|--|------|
| Pont de la Confédération | 3-1 |
| De Cape George à Pictou Harbour | 3-2 |
| De Pictou à Cape Tormentine | 3-9 |
| De Cape Bear à Charlottetown | 3-17 |
| De Charlottetown à Summerside | 3-22 |
| De Summerside à North Cape | 3-26 |
| De Cape Tormentine à Point Escuminac | 3-29 |

Chapitre 4

Rive Ouest du golfe du Saint-Laurent de Point Escuminac au cap Gaspé

| | |
|--|------|
| Miramichi Bay | 4-1 |
| Miramichi River | 4-4 |
| De Miramichi Bay à Miscou Island | 4-8 |
| Baie des Chaleurs | 4-11 |
| Baie des Chaleurs — Rive Sud | |
| De Miscou à Heron Island | 4-12 |
| Baie des Chaleurs — Rive Nord | |
| Du cap d'Espoir à Eel River | 4-22 |
| Rivière Ristigouche — | |
| De Miguasha Ouest à Campbellton | 4-33 |
| Du cap d'Espoir au cap Gaspé | 4-34 |
| Baie de Gaspé | 4-37 |
| Port de Gaspé | 4-38 |

Annexes

| | |
|------------------------------|-----|
| Plan de navigation | A-1 |
| Autres références | A-3 |
| Ports de plaisance | A-4 |

Index

| | |
|-----------------|-----|
| Index | I-1 |
|-----------------|-----|

Cette édition des Instructions nautiques *ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest)*, 2022, a été rédigée d'après les informations reçues du gouvernement canadien et d'autres sources. Le sens des termes hydrographiques employés dans ce fascicule correspond à celui que donne le Dictionnaire Hydrographique (Publication spéciale n° 32), publié par l'Organisation hydrographique internationale.

Les renseignements généraux de la région de la côte Atlantique sont regroupés à l'intérieur du fascicule Instructions nautiques *ATL 100 — Renseignements généraux — Côte atlantique*, 2007. Il contient des informations sur la navigation, une description sommaire des principales installations portuaires ainsi que des renseignements sur les caractéristiques géographiques, océanographiques et atmosphériques.

La description détaillée des secteurs géographiques se retrouve dans un ensemble de fascicules dont les limites figurent sur la couverture arrière. **Les fascicules descriptifs doivent être utilisés conjointement avec le fascicule *ATL 100 — Renseignements généraux*, qui en est leur complément.**

Les informations sur les marées, les niveaux d'eau et les courants ont été révisées par les Sections des marées, courants et niveaux d'eau du *Service hydrographique du Canada*.

L'ensemble des photographies proviennent de Pêches et Océans Canada. La photographie du port de Belledune est gracieusement fournie par l'*Administration portuaire de Belledune*.

N.B. La forme masculine désigne aussi bien le féminin que le masculin. Elle vise simplement à alléger le texte.

Notes explicatives

Les *Instructions nautiques* amplifient les détails portés sur les cartes et donnent d'importants renseignements pour la navigation qu'on ne retrouve pas nécessairement sur les cartes marines ou dans les autres publications nautiques. Il faut les lire conjointement avec les cartes auxquelles le texte se réfère.

Remarques

Les **bouées** ne sont généralement décrites en détail que lorsqu'elles ont une signification spéciale pour la navigation, ou lorsque l'échelle trop petite de la carte ne permet pas de montrer clairement tous les détails.

Les **références aux cartes marines**, en *italique* dans le texte, renvoient normalement aux cartes canadiennes à la plus grande échelle; on peut toutefois se référer à une carte à plus petite échelle lorsqu'on en juge l'usage plus approprié.

Les **informations sur les marées** relatives au mouvement vertical des eaux ne sont pas données; on se référera aux *Tables des marées et courants du Canada*. Par contre, on mentionnera les changements anormaux dans le niveau de l'eau.

Les **noms** de lieu proviennent de la *Commission de toponymie du Québec* et de la *Base de données toponymiques du Canada* qui est administrée par *Ressources naturelles Canada (RNCan)*. Lorsqu'un nom périmé apparaît encore sur la carte, ou qu'il est d'usage local, il figurera entre parenthèses dans le texte, après le nom officiel de l'entité en cause.

Les **renseignements sur les épaves** sont donnés lorsque des épaves découvrantes ou submergées sont des caractéristiques relativement permanentes ayant une importance pour la navigation ou le mouillage.

Terminologie et unités utilisées dans ce fascicule

Les **latitudes** et les **longitudes** figurant entre parenthèses ne sont qu'approximatives et données dans le but de faciliter la référence à la carte.

Les **relèvements** et les **directions**, lorsqu'on les exprime en degrés, sont comptés à partir du Nord vrai (géographique), et de 000° à 359° dans le sens des aiguilles d'une montre. Les relèvements d'amers, les alignements et les secteurs des feux sont donnés du large. Les **routes** sont toujours données sur le fond.

La **direction des courants** est celle vers laquelle se produit l'écoulement. Le courant de **jusant** est celui occasionné par la marée descendante tandis que le courant de **flot** est produit par la marée montante. La **direction des vents** est celle d'où ils soufflent.

Les **distances** sont, sauf avis contraire, exprimées en milles marins (nautiques). Du point de vue pratique, un mille marin équivaut à la longueur d'une minute d'arc mesurée sur le méridien, à la latitude de la position. Le mille marin international, adopté maintenant par la plupart des nations maritimes, correspond à 1852 m (6076 pi).

Les **vitesses** sont exprimées en nœuds, ce qui représente 1 mille nautique par heure.

Les **profondeurs** sont, sauf avis contraire, rapportées au zéro des cartes. Les profondeurs, en particulier celles des chenaux dragués ou celles du long des quais, sont sujettes à changer et il est fortement recommandé d'en demander confirmation à l'autorité locale compétente.

Les **altitudes** et les **hauteurs libres** sont rapportées au niveau de la pleine mer supérieure, grandes marées. Dans les eaux non soumises à la marée, elles sont rapportées au zéro des cartes.

Les **hauteurs** de structures, distinctes des altitudes, se rapportent aux hauteurs de structures au-dessus du sol.

Le **numéro** des aides à la navigation du *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume* apparaîtra **entre parenthèses** suite à la mention de l'aide (feu, alignement lumineux, bouée). Le terme « saisonnier » indique que l'aide décrite est en fonction durant une période déterminée; se référer au *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume* pour connaître la période de fonctionnement. Le terme « privé » signifie que l'aide est entretenue à titre privé; elle ne sera pas nécessairement inscrite dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume* et ses caractéristiques peuvent changer sans qu'un *Avertissement de navigation* ne soit émis.

L'**heure**, sauf indication contraire, est l'heure locale, normale ou avancée selon le cas. Pour l'heure locale se référer au fascicule des *Instructions nautiques ATL 100 — Renseignements généraux*.

Le **port en lourd** et les **masses** sont exprimés en tonnes métriques, ce qui correspond à 1000 kilogrammes (2204,6 livres). Les masses relativement petites sont exprimées en kilogrammes.

Un **quai public** est une installation portuaire appartenant à une autorité gouvernementale qui est régie par diverses lois et divers règlements. La fréquentation et l'usage peuvent entraîner le paiement de droits de port, d'amarrage et de quayage. On doit contacter le gardien de quai avant d'utiliser l'installation.

On regroupe sous le vocable « **remarquable** », tous les objets naturels ou artificiels qui ressortent clairement sur l'arrière-plan et qui, par visibilité normale, peuvent être facilement identifiés du large, à quelques milles de distance.

Le terme « **embarcation** » est employé pour désigner les embarcations de plaisance et de façon générale, les petits navires de faible tirant d'eau.

Les **diagrammes** sont des représentations cartographiques à grande échelle de mouillages, de quais ou de ports de plaisance. Le système de référence géodésique employé est le NAD 83. Les **profondeurs** sont en **mètres** et réduites au zéro des cartes à laquelle se rapporte le diagramme. Les **altitudes** sont en **mètres** au-dessus de la pleine mer supérieure, grandes marées.

Les **pictogrammes** sont des symboles apparaissant au début de certains paragraphes. Ils servent à repérer rapidement les informations désirées ou à souligner une particularité. Se référer à la légende des pictogrammes qui apparaît à l'endos de la couverture de ce fascicule.

Références aux autres publications

[Service hydrographique du Canada](#)

- [Catalogue des cartes marines et publications nautiques](#)
- [Tables des marées et courants du Canada](#)

[Garde côtière canadienne](#)

- [Livre des feux, des bouées et des signaux de brume](#)
- [Aides radio à la navigation maritime \(Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, lac Winnipeg, Arctique et Pacifique\)](#)
- [Édition annuelle des Avis aux navigateurs](#)

Abréviations

Unités

| | |
|-----|----------------|
| °C | degré Celsius |
| cm | centimètre |
| h | heure |
| ha | hectare |
| HP | cheval-vapeur |
| kHz | kilohertz |
| km | kilomètre |
| kn | nœud |
| kPa | kilopascal |
| m | mètre |
| M | million, méga |
| mb | millibar |
| MHz | mégahertz |
| min | minute |
| mm | millimètre |
| pi | pied |
| t | tonne métrique |
| ° | degré (d'arc) |
| ' | minute (d'arc) |

Directions

| | |
|-----|------------------|
| N | Nord |
| NNE | Nord-Nord-Est |
| NE | Nord-Est |
| ENE | Est-Nord-Est |
| E | Est |
| ESE | Est-Sud-Est |
| SE | Sud-Est |
| SSE | Sud-Sud-Est |
| S | Sud |
| SSW | Sud-Sud-Ouest |
| SW | Sud-Ouest |
| WSW | Ouest-Sud-Ouest |
| W | Ouest |
| WNW | Ouest-Nord-Ouest |
| NW | Nord-Ouest |
| NNW | Nord-Nord-Ouest |

Divers

| | |
|--------|---|
| APA | Administration de pilotage de l'Atlantique |
| BM | basse mer |
| É.-U. | États-Unis d'Amérique |
| GCC | Garde côtière canadienne |
| HF | haute fréquence |
| HPA | heure probable d'arrivée |
| HPD | heure probable de départ |
| MPO | Ministère des Pêches et des Océans (Canada) |
| NAD | Système de référence géodésique de l'Amérique du Nord |
| No, n° | numéro |
| PL | Port en lourd |
| PM | pleine mer |
| SAR | recherche et sauvetage |
| SCTM | Services de communications et de trafic maritimes |
| SHC | Service hydrographique du Canada |
| STM | Services du trafic maritime |
| VHF | très haute fréquence |

Chapitre 1

Côte NW du Cap-Breton, St. Georges Bay et les côtes Nord et Est de l'Île-du-Prince-Édouard



Île du Cap-Breton — Côte NW

Carte 4022

1 La côte comprise entre **Cape St. Lawrence** ($47^{\circ}03'N$, $60^{\circ}36'W$) et Black Point (au Nord de Port Hood), d'une longueur de 73 milles, est élevée et présente des étendues de falaises abruptes qui s'élèvent à courte distance de la rive pour former une crête dont le sommet a une altitude de 1500 pi (457 m). Les falaises sont régulièrement interrompues par des ravins et d'étroits couloirs, révélant quelques petites rivières et des cours d'eau qui vont se jeter dans la mer. La *Cabot Trail*, une route qui mène à travers les hautes terres du Cap-Breton, longe la côte sur une bonne partie de cette portion de la côte. Cette dernière est parsemée de petits villages de pêche, de hameaux et de quelques petits havres peu profonds, dont le plus important — Chéticamp Harbour — est situé au milieu de cette partie de la côte.

2 L'aspect accore des falaises se retrouve dans les eaux profondes du large, bien que des eaux peu profondes et des roches se retrouvent coincées à moins de 0,5 mille de la côte, sauf à proximité des quelques îles, embouchures de rivières et régions ayant subies une érosion par la mer et par le temps. Il n'y a que peu de possibilités d'atterrissage, d'autant plus que ce dernier n'est possible que par temps clément.

3 Il faut se maintenir à bonne distance de cette côte, particulièrement à l'automne et au début de l'hiver, lorsque les vents dominants du NW provoquent une forte mer et soulèvent une forte houle.

4 La plupart du temps, le courant porte vers cette côte. Les **courants de marée** sont inégaux et irréguliers tant au niveau de leur vitesse, que de leur direction; généralement, leur vitesse ne dépasse pas 1 nœud en été.


5 Les prévisions horaires des courants de surface émises pour le golfe du Saint-Laurent sont disponibles sur le site Web de l'*Observatoire global du Saint-Laurent* au www.ogsl.ca (sous le lien *Prévisions océaniques*). On peut y obtenir les détails d'heure en heure de la direction et de la vitesse des courants de surface prévus pour les 48 prochaines heures.


Carte 4363

6 **Bay St. Lawrence (St. Lawrence Bay)** est située à l'Est de Cape St. Lawrence et à l'Ouest du promontoire

BAY ST. LAWRENCE (2007)



abrupt et rocheux de **Cape North** ($47^{\circ}02'N$, $60^{\circ}25'W$). La baie s'ouvre au Nord et au fond de celle-ci se trouve l'entrée d'un petit havre.


 7 La **bouée** lumineuse à sifflet de mi-chenal (859), marquée *VV*, est mouillée à 0,8 mille au NNW de l'entrée du havre. Un chenal d'accès, étroit et d'une largeur de 20 m (65 pi), est protégé par deux **brise-lames** qui débordent le rivage : celui de l'Ouest, d'une longueur de 90 m (295 pi), et celui de l'Est, d'une longueur de 50 m (164 pi). Des **feux** (858, 858.3) sont placés sur l'extrémité de chaque brise-lames. Le chenal, offrant des profondeurs d'aussi peu que 1,3 m (4 pi), s'oriente au SSE sur une distance de 200 m (655 pi), puis aboutit dans les eaux abritées de **Deadmans Pond**. On a signalé que le meilleur chenal se trouve du côté Est du chenal, plus près de la face du quai, et une fois sorti du chenal et dans l'étang, mettre le cap sur le quai.

 8 Un **quai** public en T forme le prolongement d'un quai longitudinal qui est implanté dans la côte NE de Deadmans Pond. L'extrémité en T du quai public est d'une longueur de 160 m (525 pi) alors que l'enracinement est de 35 m (115 pi). La face externe offre une profondeur de 1,9 m (6 pi) à l'extrémité NW, alors qu'à l'extrémité SE, elle est de 2,1 m (7 pi). La face intérieure du quai offre des

profondeurs de quelque 1,9 m (6 pi) entre l'extrémité SE et l'enracinement. La face intérieure NW du quai offre des profondeurs variant entre 1,7 et 2,2 m (5 et 7 pi) entre l'extrémité NW et l'enracinement. Un ponton, d'une longueur de 60 m (197 pi), est mouillé à courte distance à l'Est du quai. Deux **rampes de mise à l'eau**, revêtues de béton, sont situées au SE du ponton. Le village de **Bay St. Lawrence** occupe les rives de Deadmans Pond, et des bateaux d'excursion pour l'observation des baleines appareillent depuis cet endroit. On peut se procurer des approvisionnements, en quantités limitées, à proximité.

Carte 4464

 9 **De Cape St. Lawrence à Chéticamp Harbour.** — **Pleasant Bay** ($46^{\circ}50'N$, $60^{\circ}48'W$) se situe à quelque 15 milles au SW de Cape St. Lawrence. Le passage qui mène au havre a une largeur de 40 m (131 pi) entre les deux **brise-lames** enrochés. L'extrémité de chacun des brise-lames porte un **feu** (860.6, 860.9), reposant sur un mât. La **bouée** lumineuse à cloche de mi-chenal (860.5), marquée *VC*, est mouillée à 0,6 mille au NW de l'entrée du havre. Un **alignement lumineux** (861, 861.1), orienté à $143\frac{1}{2}^{\circ}$ et reposant sur des tours à claire-voie portant des marques de jour blanches avec une bande verticale rouge, mène dans les approches du havre.

 10 On a signalé des profondeurs variant de 1,8 à 2,4 m (6 à 7 pi) à mi-chenal dans l'entrée. L'entrée est parfois infranchissable lors de forts vents du NW. Le havre

PLEASANT BAY (2013)


FEU DE CHÉTICAMP ISLAND (2005)



est souvent très achalandé durant la période de la pêche au crabe, qui se déroule généralement en juillet et en août.



11 Un **quai** public en L est implanté dans la côte Ouest de l'arrière-port et s'avance sur 41 m (135 pi) jusqu'à son extrémité, de 30 m (100 pi) de long. La face externe offre une profondeur minimale de 1,8 m (6 pi). Un quai longitudinal, d'une longueur de 60 m (200 pi) et offrant une profondeur minimale de 1,5 m (5 pi), longe le rivage en


direction Est. On peut se procurer de l'eau douce, alimentation par gravité, sur le côté Est de ce quai. Un autre quai, d'une longueur de 46 m (150 pi), s'avance vers l'Ouest. Ce dernier offre une profondeur minimale de 0,6 m (2 pi). Ces quais sont revêtus de béton. Des pontons, d'une longueur totale de 100 m (330 pi), sont attenants aux quais, dans la partie Sud du havre. Ces derniers offrent une profondeur minimale de 0,6 m (2 pi).

CHÉTICAMP — QUAI MUNICIPAL (2005)





CHÉTICAMP — LA DIGUE (2018)





 12 Un **quai** d'une longueur de 46 m (150 pi) est implanté dans la côte Est de l'arrière-port et offre une profondeur minimale de 0,6 m (2 pi). Un ponton s'allonge sur une distance de 25 m (82 pi) depuis le coin SW du quai. Des bateaux d'excursion appareillent depuis ce quai; une **rampe de mise à l'eau**, revêtue de béton, se trouve à courte distance au NE. Le village de **Pleasant Bay** compte quelque 300 habitants.



Carte 4449


 13 **Jerome Ledge**, recouvert de 0,6 m d'eau, et **Caveau Shoals**, recouvert d'au moins 3,4 m d'eau, gisent du côté NE de l'entrée de Chéticamp Harbour.


 14 Une plage étroite, de sable et de galets, située dans l'extrémité Sud, relie **Chéticamp Island** à la terre ferme. La mer érode en permanence la haute falaise qui forme le rivage de l'île. Le côté Est de l'île, le long de Chéticamp Harbour, est bas et herbeux. Un **feu** (867), d'une altitude de 22 m, repose sur une tour blanche à partie supérieure rouge, de 13,3 m de haut; le feu est situé sur la **pointe Enragée (Enragée Point)** (46°39'N, 61°02'W), qui forme la pointe NW de l'île.



  15 **Chéticamp Harbour**, situé entre Chéticamp Island et la terre ferme, convient au **mouillage** de petits navires. Les profondeurs peuvent être moindres que celles indiquées sur les cartes, car le havre est



sujet à l'**ensablement**. La profondeur utile du chenal est de 4,6 m. De façon générale, le havre est ouvert depuis la mi-avril jusqu'au début de janvier. La glace se forme habituellement vers la mi-janvier et restreint la navigation jusque vers la mi-mai. La région de Chéticamp compte quelque 5000 habitants.


  16 Un **alignement lumineux** (862, 863), orienté à 108°, mène dans les approches du havre au Nord de Chéticamp Island. Le feu antérieur repose sur une tour à claire-voie alors que le feu postérieur repose sur une tour; les deux tours, placées sur **Caveau Point**, portent chacune une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge. L'utilisation, en tant que balises ou alignement, des tours restantes d'un ancien ensemble de feux d'alignement, est à proscrire; les navigateurs doivent faire preuve d'une extrême **prudence**. Le chenal menant dans l'arrière-port est **balisé**.



 17 Un bassin nommé *La Digue*, géré par l'*Administration portuaire de Chéticamp*, se trouve du côté Est du chenal intérieur. Il y a un slip de carénage au fond du bassin intérieur. Un **quai** longitudinale, d'une longueur de 100 m et offrant des profondeurs variant entre 2,7 et 5,2 m, s'avance dans le bassin intérieur, vers l'Ouest, à partir de l'entrée du bassin intérieur. Un **quai** en forme de coude s'avance de 175 m depuis l'extrémité Ouest du quai mentionné ci-dessus, formant un bassin extérieur. Les navires de passage peuvent s'amarrer aux quais de *La Digue*; pour plus de détails, voir l'Annexe.


 18 Un **quai**, d'une longueur de 50 m, implanté dans le rivage au Sud du bassin, et un **quai brise-lames** enroché, d'une longueur de 55 m, est situé à courte distance au SW. Un quai d'une usine de transformation du poisson se trouve à courte distance au Sud. Sa face externe a une longueur de 50 m et offre une profondeur de 3,7 m. En 2013, le quai de l'usine était dans un état de délabrement.



  19 Le **port de plaisance Quai du phare Marina** se situe à 0,2 mille au SSW du bassin. Un **quai** en L, d'une longueur de 30 m, s'avance du rivage jusqu'à son extrémité, de 30 m. Les profondeurs minimales des faces externe et interne sont respectivement de 2,1 m et 2,4 m. On y trouve des toilettes publiques. Un phare désaffecté implanté dans le rivage est attenant au quai.

  20 Le **Quai Mathieu** est situé à 0,4 mille au SSW du bassin. La face du quai a une longueur de 21 m et offre des profondeurs variant entre 0,5 et 1,4 m. On y trouve un centre d'accueil pour visiteurs et des toilettes. Un caisson, utilisé autrefois pour le transbordement de pétrole, se trouve au large de la face de ce quai; le caisson est dans un état de délabrement. La **prudence** s'impose dans ce secteur.

 21 Un **quai** public en T (quai municipal), s'avance de quelque 85 m depuis le rivage Est, à quelque 0,15 mille au Nord de l'église qui constitue une entité **remarquable** et à 0,6 mille au SSW du bassin. La face externe, de 60 m sur 10 m, offre une profondeur minimale de 4,6 m. Le plan horizontal du quai en béton, a une hauteur de 1,8 m; le quai est éclairé et est géré par l'*Administration portuaire de Chéticamp*. Les navires de passage peuvent s'y amarrer; pour plus de détails, voir l'Annexe.

  22 Le **mouillage** le plus abrité se situe au large du quai public, par fond de 7,3 m, mais l'aire d'évitage est restreinte. Les embarcations peuvent mouiller n'importe où dans l'arrière-port, par fond de bonne tenue. Le mouillage n'est pas sécuritaire par forts vents du Nord ou du NE. Une **épave**, recouverte de 0,3 m d'eau, gît à courte distance au large du rivage Ouest, à la hauteur du quai public.



 23 **La Pointe** dénomme l'extrémité SSW de Chéticamp Island. Au NE de La Pointe, il y a un quai public en L qui forme un bassin abrité. Ce bassin a une largeur de 49 m et offre des profondeurs variant entre 1 et 2,3 m. Un petit brise-lames, situé au Sud du quai, offre une protection supplémentaire. Un **feu** (868), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai. Le quai est géré par l'*Administration portuaire de Chéticamp*. En 2013, le brise-lames et le quai étaient dans un état de délabrement, et en 2015 l'*Administration portuaire* annonce que le quai est fermé.


  24 Le **mouillage** dans la baie, à l'Est de La Pointe, est exposé tant au Sud qu'à l'Ouest et devient dangereux après le mois d'août. Le fond meuble est composé de sable et de gravier.



Carte 4463



25 Une **tour**, d'une altitude de 473 m (1553 pi) et portant des **feux** rouges, est située à 3,2 milles au SE de La Pointe.

Carte 4449

  26 **Grand Étang Harbour** (46°33'N, 61°03'W), abrité par deux **brise-lames** enrochés, situé à 3,1 milles au Sud de La Pointe, est un havre sécuritaire pour les embarcations. Les profondeurs du havre et de ses approches peuvent changer en raison d'un **ensablement** continu. Un **alignement lumineux** (869, 870), orienté à 130½°, mène dans les approches du havre. Le feu antérieur repose sur une tour à claire-voie alors que le feu postérieur repose sur une tour triangulaire à claire-voie; les tours, portant chacune une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge sont placées dans la partie NE du havre. Des **feux** (868.5, 868.6) sont placés sur l'extrémité de chacun des brise-lames situés à l'entrée du havre. Une éolienne **remarquable**, portant des **feux** fixes rouges, se dresse à 0,3 mille à l'Est de Grand Étang Harbour.

 27 La partie SW du havre comporte trois **quais** publics. Le quai Nord a une longueur de 55 m et offre des profondeurs variant entre 1,4 et 1,6 m. Le quai du milieu, en L, d'une longueur de 65 m, offre une profondeur de 1,3 m le long de la face externe qui mesure 15 m. Un troisième quai, d'une longueur de 55 m, offre une profondeur de 1 m le long de la face externe qui mesure 22 m. Un petit **quai** et une **rampe de mise à l'eau** sont situés dans la partie Nord du havre. Une **chaussée** surélevée et un **pont** traversent le fond du havre; le pont laisse une hauteur libre de 2 m. Le village de **Grand Étang** compte quelque 350 habitants.

  28 **Margaree Harbour** (46°27'N, 61°07'W) dénomme un bassin peu profond, formé par l'élargissement de l'embouchure de **Margaree River**, qui assèche partiellement. L'entrée du havre est protégée de chaque côté par deux **brise-lames**. Les profondeurs du havre et de ses approches peuvent changer en raison de l'**ensablement**; la navigation ne devrait pas se faire sans disposer des informations locales les plus récentes. Des **feux** (873.2, 873.21), reposant sur des mâts, sont placés sur l'extrémité de chaque brise-lames. Un **pont**, laissant une hauteur libre de 2,7 m, enjambe Margaree River à 0,5 mille en amont de l'entrée du havre.

  29 Un **alignement lumineux** (872, 873), orienté à 166½°, est placé sur le côté SW de

INVERNESS HARBOUR — ENTRÉE (2013)



l'embouchure de la rivière et permet de gagner le havre; les feux reposent sur des structures blanches avec une bande verticale rouge. Chaque structure comprend une portion supérieure et un toit de couleur rouge. En deçà de l'entrée,

un chenal peu profond et **balisé** conduit jusque dans un bassin situé dans la partie NE du havre et bordé d'un long épi rocheux. Le **quai** public, d'une longueur de 48 m, offre des profondeurs variant entre 1,2 et 2,4 m. Des **quais** sont

INVERNESS HARBOUR (2013)



implantés au NE et au SW du bassin. Un ponton, offrant des profondeurs variant entre 0,9 et 1,5 m le long de la face externe, prolonge le quai longitudinal NE. Le village de **Margaree Harbour** compte quelque 70 habitants.

Carte 4463

30 **Whale Cove** est une petite anse située à 1 mille au SSW de l'entrée de Margaree Harbour; elle offre un bon abri par temps modéré. Une plage de sable fin constitue le fond de l'anse.



31 **Margaree Island (Sea Wolf Island)**, située à 8 milles au SW de Margaree Harbour et d'une altitude moyenne de 50 m (164 pi), est abrupte et de formation gréseuse et stratifiée; quelques arbres rabougris parsèment l'île. Ses rives sont bordées de roches submergées. L'île est battue de tous les côtés par une forte houle et on y trouve aussi un fort **courant de marée** dans ses environs, ainsi qu'entre l'île et la terre ferme. Le mouillage n'est pas sécuritaire dans cette zone qui n'offre qu'un fond de mauvaise tenue. Entre l'île et la terre ferme, les profondeurs varient entre 9 et 22 m (5 et 12 brasses), alors que le fond rocheux est mêlé çà et là de sable et de gravier. Le **feu** de Margaree Island (Sea Wolf Island) (874), d'une altitude de 91 m (298 pi), repose sur une tour blanche d'une hauteur de 8,2 m (27 pi) qui domine l'île (46°21'N, 61°16'W).



32 Un **quai brise-lames**, d'une longueur de 131 m (430 pi) et offrant des profondeurs variant entre 0,6 et 1,5 m (2 et 5 pi) le long de sa face SE, se trouve à courte

distance au SE de **Marsh Point**, elle-même située à 3,4 milles au Sud du feu de Margaree Island. Ce quai et le quai de chargement forestier, situé à son enracinement, étaient en état de délabrement (2002); seuls les pêcheurs locaux l'utiliseraient durant la saison de la pêche au homard.



33 Le village de **Inverness**, qui comptait 1248 habitants en 2016, est situé à 7,5 milles au SSW de Margaree Island (Sea Wolf Island). Les deux dômes d'une église sont **remarquables**. **Inverness Harbour** dénomme un bassin pour embarcations qui accède à la mer par un chenal d'une largeur de 18,3 m (60 pi), entre deux **brise-lames**. Des **feux** (874.1, 874.12) sont placés sur l'extrémité de chaque brise-lames. Un **alignement lumineux** (874.2, 874.3), orienté à 124° et reposant sur des tours à claire-voie portant chacune une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge, permet de gagner le bassin. Il y a une profondeur minimale de 2,1 m (7 pi) sur l'axe de l'alignement menant dans le bassin.




34 Un **quai** public en T déborde le côté Nord de Inverness Harbour de 51 m (168 pi). La face externe, d'une longueur de 65 m (213 pi), offre une profondeur minimale de 1,8 m (6 pi). L'extrémité en forme de T a une hauteur de 1,8 m (6 pi). Attenant au rivage, il y a un **quai** longitudinal d'une longueur de 44 m (145 pi), offrant une profondeur minimale de 1 m (3 pi); ce quai est utilisé par les pêcheurs locaux pour s'y amarrer et pour faire le ravitaillement en combustible. Un ponton en L, d'une longueur de 50 m (164 pi), mène dans la partie Ouest du havre; l'extrémité en L mesure 20 m (66 pi) de long. Les faces du ponton offrent des profondeurs variant entre 0,9 et 1,8 m (3 et 6 pi).

FINLAY POINT — BASSIN POUR EMBARCATIONS (2013)








Carte 4462


35 **Cape Mabou (Mabou Highlands)** a une altitude de 1000 pi (304 m) et est situé au Sud de Inverness; il s'allonge jusqu'à Mabou River qui s'ouvre à **Green Point**. Des beines d'argile et de gypse peuvent être observées dans cette région, depuis le cap; le reste de la côte est escarpé.

 36 À **Finlay Point** ($46^{\circ}08'N$, $61^{\circ}28'W$), un chenal dragué peu profond, dont la largeur comprise entre deux **brise-lames** est de 70 pi (21 m), débouche dans un bassin pour petites embarcations. La profondeur à mi-chenal serait de 5 pi (1,5 m). La face Est du brise-lames Ouest comprend un **quai brise-lames** public asséchant et d'une longueur de 261 pi (80 m). Un deuxième **quai**, d'une longueur de 290 pi (88 m), déborde du fond du bassin, en direction Est; les profondeurs le long du quai varient entre 1 et 4 pi (0,3 et 1,2 m). Un ponton déborde le rivage Sud du bassin.

Carte 4448


   37 **Mabou Harbour** s'ouvre à l'embouchure de **Mabou River** et on y accède par un chenal offrant une profondeur de quelque 2 pi (0,6 m). La **bouée** lumineuse de mi-chenal (874.51), marquée *VJ*, est mouillée au large de l'entrée, à 0,4 mille au SW de Green Point. L'entrée est située entre deux pointes basses formées de sable et recouvertes d'herbe. Depuis son entrée jusqu'au pont routier qui le franchit à 3,5 milles en amont, le havre ressemble à un lac peu profond. Dans l'entrée, les **courants** sont perceptibles à mi-marée. Le **pont** laisse une hauteur libre de 7 pi (2,1 m). L'entière du havre offre un **mouillage** abrité aux embarcations. En raison de l'**ensablement** dans le havre, il est nécessaire de disposer des plus récentes informations concernant les profondeurs. La population globale des municipalités de **Mabou Harbour Mouth**, **Mabou Harbour** et **Mabou** est de quelque 460 habitants.

  38 Un **quai** public, situé du côté Nord et juste à l'intérieur de l'entrée, comprend un bassin abrité par deux quais. La face externe du quai a une longueur de 105 pi (32 m) et offre des profondeurs variant entre 4 et 10 pi (1,2 et 3 m). Les faces du bassin offrent une profondeur minimale de 4 pi (1,2 m). Un **feu** (876) privé, d'une altitude de 45 pi (14 m) et reposant sur une tour blanche, est situé à l'enracinement de ce quai. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve à courte distance à l'Est du bassin.

 39 Un **ponton** public, comprenant des sections attenantes, s'avance depuis le côté Nord du pont, parallèlement à Mabou River. La profondeur minimale le long du quai est de 6 pi (1,8 m).


St. Georges Bay — Canal de Canso

Cartes 4462, 4302

 40 **St. Georges Bay** s'ouvre entre **Black Point** ($46^{\circ}02'N$, $61^{\circ}33'W$), la pointe SW de l'île du Cap-Breton, et **Cape George**, à près de 18 milles au SW. Cape George dénomme un promontoire abrupt atteignant une altitude de 600 pi (183 m). Un **feu** (892), d'une altitude de 398 pi (121 m) et reposant sur une tour blanche de 45 pi (14 m) de haut, est placé sur Cape George. La **bouée** lumineuse à cloche de tribord (891.5), marquée *VU2*, est mouillée à courte distance au NE de Cape George.

41 Le chenal principal de navigation dans la baie mène dans le détroit **Strait of Canso**, situé à l'extrémité Sud de la baie. Le détroit est profond et dépourvu de dangers. Le **canal de Canso** permet la navigation entre le golfe du Saint-Laurent et la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse, via la **chaussée surélevée de Canso**.

42 Les navires en provenance ou à destination de St. Georges Bay sont tenus d'utiliser le **dispositif de séparation du trafic** qui est en vigueur.

 43 Le **pilotage** est obligatoire dans la région de Strait of Canso, entre une ligne reliant Cape Jack et

FEU DE CAPE GEORGE (2005)



CANAL DE CANSO — VUE DU NORD (2005)



Low Point, situés dans St. Georges Bay, et une autre ligne reliant Green Island et Fox Island dans **Chedabucto Bay** ($45^{\circ}25'N$, $61^{\circ}08'W$), au Sud de la chaussée surélevée.

44 Les capitaines de navires qui demandent les services d'un pilote doivent prendre des dispositions auprès de l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)* idéalement 12 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes qui se trouve par $45^{\circ}41'42''N$, $61^{\circ}28'18''W$, ou au plus tard 6 heures. Les dispositions relatives au pilotage peuvent normalement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'*APA*, par téléphone au 1 877 272-3477, ou par courriel à : dispatch@atlanticpilotage.com.

45 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans la zone obligatoire de pilotage doit aviser l'*APA* idéalement 12 heures avant l'heure prévue du départ ou au plus tard 4 heures avant cette heure.

Carte 4302


46 Des **câbles aériens** à haute tension, laissant une hauteur libre minimale de 41 m, enjambent le détroit à 0,9 mille au NW de la chaussée surélevée. Les tours situées sur chaque rive portent des **feux** à scintillements qui sont visibles sur plusieurs milles dans St. Georges Bay.


47 Un **câble sous-marin** traverse également le détroit à courte distance au Sud du câble aérien. Un deuxième **câble sous-marin** s'allonge sur une distance de 0,25 mille depuis le rivage de l'île du Cap-Breton, à courte distance au NW de l'entrée du canal.

48 Un troisième **câble sous-marin** traverse Strait of Canso à courte distance au Nord de la chaussée surélevée. Un quatrième **câble sous-marin**, situé immédiatement au Sud de la chaussée surélevée, relie le rivage de l'île du Cap-Breton et le feu antérieur de l'alignement de Cape Porcupine.

49 À partir de St. Georges Bay, deux **alignements lumineux** permettent de gagner le canal de Canso. Les **feux** de l'alignement extérieur (ou **alignement lumineux** de *Cape Porcupine*) (697, 698), orienté à 144° , reposant sur des tours portant chacune une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge, sont situés respectivement sur la chaussée surélevée et au SE de Cape Porcupine, au Sud de la chaussée.


50 Les **feux** de l'alignement intérieur (ou **alignement lumineux** de *Balache Point*) (701, 702), orienté à $131\frac{1}{2}^{\circ}$, reposant sur des tours portant chacune une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge, sont situés à l'extrémité Nord de l'écluse.

 51 **La chaussée surélevée et l'écluse de Canso.** — La chaussée surélevée, enrochée, porte une route et un chemin de fer; des **câbles aériens** à haute tension surplombent la chaussée. Les **câbles aériens** qui traversent l'écluse laissent une hauteur libre de 43 m.

 52 L'écluse de Canso, située à l'extrémité Est de la chaussée surélevée, éclairée, a une longueur de 250 m et une largeur de 24,4 m. Un **pont** tournant franchit les approches Sud de l'écluse. Un **feu** de circulation (700.5) placé sur le pont fonctionne comme suit : rouge à éclats, indique les préparatifs de l'ouverture du pont et que celui-ci est en mouvement; fixe rouge, indique que le pont est complètement fermé; fixe blanc indique que le pont est complètement ouvert. Un poste d'amarrage de 213 m de long prolonge le mur d'approche Nord, et un poste d'amarrage semblable, de 198 m de long, prolonge l'extrémité du mur d'approche Sud. Deux **feux** (700, 703), reposant sur des mâts, sont placés sur l'extrémité de chaque poste d'amarrage.

53 Les navires dont le tirant d'eau ne dépasse pas 8,5 m et dont la longueur n'excède pas 224 m peuvent, pendant la saison de navigation et conformément au *Règlement sur les canaux*, s'engager dans l'écluse sept jours sur sept et 24 heures sur 24. Les navires dont le tirant d'eau dépasse 8,5 m, mais qui est inférieur à 9,1 m, peuvent s'engager dans l'écluse lorsque, selon le surintendant du canal, les conditions de la marée sont favorables.

54 L'écluse de Canso est fermée à la navigation pendant les mois d'hiver, généralement de janvier au début d'avril. Les dates d'ouverture et de fermeture sont communiquées par l'entremise d'*Avis aux navigateurs* ou d'*Avertissements de navigation*.

 55 Les navires entreront dans l'écluse au feu vert ou sur les instructions du maître-éclusier et n'en sortiront que sur les instructions de celui-ci. On doit communiquer avec le maître-éclusier sur la voie VHF 11 (156,55 MHz) lorsqu'on se trouve à 0,5 mille de l'écluse. Les **feux** de circulation sont placés à chaque extrémité de l'écluse. *Le radiotéléphone VAZ3 du canal de Canso ne sera utilisé que lorsque les moyens normaux de signalisation ne fonctionnent pas ou sont inefficaces.*


56 Les navires de plus de 30,5 m de long doivent débarquer suffisamment de préposés aux amarres avant que le navire ne pénètre dans l'écluse, afin que celui-ci soit sous contrôle en entrant ou en manœuvrant dans l'écluse. Le passage d'un navire de plus de 153 m de long peut, à la discrétion du maître-éclusier, nécessiter trois préposés aux amarres.

57 Il n'y a pas de service de préposés aux amarres dans le canal; toutefois, si un navire est dans l'impossibilité de débarquer des préposés aux amarres à terre, il peut, en

AULDS COVE (2013)



faisant la demande au maître-éclusier avec un préavis d'au moins 6 heures avant son arrivée aux approches de l'écluse, obtenir du personnel expérimenté. Les frais de ce service seront assumés par le navire et payés en monnaie canadienne ou états-unienne avant que le navire ne quitte l'écluse. Ces préposés aux amarres ne sont pas des employés du canal, et la responsabilité pour leur sécurité et le service assuré relèvent entièrement du navire.

 58 **Aulds Cove** dénomme un bras de mer situé sur le côté Ouest de Strait of Canso, à 0,6 mille au NW de la chaussée surélevée. Un **quai** public déborde la rive de 30 m et il est pourvu d'une extrémité qui mesure 30 m. Les côtés Nord et Sud de la partie centrale offrent des profondeurs respectives variant entre 0,9 et 2,7 m, et 1,8 et 2,4 m. L'extrémité offre des profondeurs variant entre 2,1 et 2,7 m, et la face interne offre une profondeur de 1,8 m. Un ponton est rattaché au côté Sud de la partie centrale du quai; sa face Sud a une longueur de 25 m, offrant une profondeur minimale de 1,2 m. On a signalé que l'abri y est mauvais par mer et houle du Nord.

Côté Est de St. Georges Bay


Carte 4462




59 Entre **Heffernan Point** (45°42'N, 61°28'W) et **Long Point**, située à 6,5 milles au Nord, les petits fonds ne

HAVRE PRÈS DE KATIES POINT (2013)




débordent pas plus de 0,5 mille de la côte qui est d'ailleurs dépourvue de dangers isolés. Les terres sont hautes et, à 0,5 mille à l'intérieur, elles s'élèvent jusqu'à une crête d'une altitude de 850 pi (259 m) qui longe la côte parallèlement jusqu'à Long Point. La seule caractéristique remarquable de cette partie du littoral est le clocher de l'église de **Creignish**.



 60 De Long Point à **Big Rorays Point (Emersion Point)**, située à 7,5 milles au Nord, des petits fonds avec des roches et des gros galets isolés bordent la côte jusqu'à 2 milles au large. **Judique Shoals**, gisant au large de **Campbell Point** et recouverts d'au moins 6 pi (1,8 m) d'eau, font partie de cette zone de **fonds malsains**. **Judique Bank**, une zone rocheuse recouverte d'au moins 28 pi (8,5 m) d'eau, gît à 2,5 milles au NW de Judique Shoals.

   61 **Baxters Cove** abrite un bassin pour petites embarcations, à proximité du village de **Judique South**. Le bassin est protégé du large par un **brise-lames** enroché et, du côté Sud, par un **quai** public en L de 150 pi (46 m) de long. Le chenal menant au bassin n'est pas balisé, et la largeur et les profondeurs changent fréquemment; la **prudence** s'impose. Un **feu** (882), d'une altitude de 24 pi (7,3 m), reposant sur un mât et pourvu d'une marque de jour triangulaire rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du quai. Un **quai** à trois faces, de quelque 100 pi (30 m) chacune, forme le côté Est du bassin. Un quatrième **quai**, d'une longueur de 62 pi (19 m), est rattaché à la face Nord du quai précédent. À courte distance au Sud,

un ponton déborde le côté Est du bassin sur une distance de 98 pi (30 m). Les quais offrent des profondeurs variant entre 3 et 6 pi (0,9 et 1,8 m).

 62 Un havre public, abrité par deux **brise-lames**, est situé à courte distance au Sud de **Katies Point (Kate Point)**. On a signalé une profondeur de 5 pi (1,5 m) dans l'entrée. Dans la partie Nord du havre, il y a un **quai** d'une longueur de 200 pi (61 m), offrant des profondeurs variant entre 1 et 4 pi (0,3 et 1,2 m); le quai est revêtu de béton. Le quai est éclairé et pourvu de prises d'électricité. On peut se procurer du diesel. Un ponton, d'une longueur de 275 pi (84 m), est situé sur le côté Ouest du havre, en deçà du brise-lames enroché; le ponton offre une profondeur minimale de 6 pi (1,8 m). Le **quai** situé sur le côté Est a une longueur de 300 pi (91 m), offrant une profondeur minimale de 3 pi (0,9 m).


Carte 4448


  63 **Henry Island** (45°59'N, 61°36'W), située à 2,5 milles au large de la côte de l'île du Cap-Breton, présente des falaises érodées presque tout le long de son rivage. Ces falaises atteignent une altitude de 100 pi (30 m) du côté Ouest. La côte Est de l'île abrite quelques petites anses et des plages sablonneuses. Des petits fonds débordent sur une certaine distance de **Fishery Point**, qui forme l'extrémité SE de l'île; une **épave** gît à courte distance au Sud de la pointe. Un **feu** (881), d'une altitude de


FEU DE HENRY ISLAND (2005)



200 pi (61 m), reposant sur une tour à bandes verticales rouges et blanches d'une hauteur de 39 pi (12 m), domine l'île.



 64 Il y a des falaises tout autour de **Port Hood Island**, située à 0,9 mille au NE de Henry Island, sauf du côté Est où une plage sablonneuse se trouve au fond d'une baie. L'église située sur l'île est bien en vue. Des falaises de gypse et des formations rocheuses accidentées, remarquables, se détachent à l'extrémité NW de l'île. Des **hauts-fonds** gisent entre Henry Island et Port Hood Island; il existe un passage entre les deux îles, qui est jalonné par des **bouées**.


 65 **Port Hood** est le seul havre situé le long de cette partie de l'île du Cap-Breton à offrir un certain abri aux petits navires. Il est abrité de l'Ouest par Port Hood Island, Henry Island et les **récif**s qui gisent entre elles. Le **brise-lames** qui relie Port Hood Island et la terre ferme offre une certaine protection contre la houle du NW. Le brise-lames est partiellement submergé à pleine mer et des **bouées** d'avertissement, de couleur jaune, sont mouillées de chaque côté du brise-lames.



 66 **Parks Point (Spithead)**, situé sur le côté SE de Port Hood Island, et **Shipping Point (Dean Shoal)**, du côté Est du havre, rétrécissent l'entrée tout en offrant une certaine protection contre la houle du SW. Les coups de vent soutenus du Sud et du SW soulèvent une grosse houle dans le havre. Des **bouées** jalonnent le chenal qui mène dans le havre, au Sud et à l'Est de Parks Point (Spithead). Une **bouée** cardinale sud lumineuse *VM* (882.3) est amarrée à 0,8 mille



au nord-nord-est de Parks Point (Spithead). On peut **mouiller** dans le havre par 18 à 35 pi (5,5 à 10,7 m) d'eau, fond de sable et de vase, mais le plan d'eau est petit et l'aire d'évitage restreinte.

67 Le village de **Port Hood**, qui compte quelque 700 habitants, est situé du côté Est du havre. L'église rouge est **remarquable**. À 0,15 mille au Sud de cette dernière se trouve une autre église, plus petite, blanche et comporte une flèche. Le palais de justice en brique est **remarquable**.

  68 Un **quai** en T, partiellement en état de délabrement en 2013, d'une longueur de 590 pi (180 m), est implanté dans le rivage à Port Hood. La face externe, d'une longueur de 246 pi (75 m), n'offre aucun poste d'amarrage. La face interne est utilisée par les résidents de Port Hood Island. Un **feu** (878.1), reposant sur un mât, est placé sur le coin SW du quai.

 69 Sur Port Hood Island, un **brise-lames** prolonge **Smith Point** vers le Sud. Un bassin pour embarcations se trouve en deçà du brise-lames; il est entouré de trois faces d'amarrage d'une longueur totale de 492 pi (150 m), offrant des profondeurs variant entre 3 et 6 pi (0,9 et 1,8 m). Le quai situé à courte distance à l'Ouest du brise-lames est dans un état de délabrement. Un **feu** (877) privé, reposant sur un mât portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du brise-lames.

  70 À **Murphys Pond (Murphy Pond)**, situé au Nord du brise-lames de Port Hood, il y a un bassin pour les bateaux de pêche qui est protégé par deux **brise-lames**. Le bassin est bordé de **quais**. Des **feux** (876.8, 876.9) sont placés sur chacune des extrémités des brise-lames. Le **quai** implanté du côté Est a une longueur de 110 pi (34 m) et une **rampe de mise à l'eau**, d'une largeur de 40 pi (12 m), est située au Sud du quai. Le **quai** Nord a une longueur totale de 590 pi (180 m), incluant les deux côtés d'une **jetée** attenante. Sur le côté Ouest, le **quai** longitudinal a une longueur de 210 pi (64 m). Un ponton d'une longueur totale de 220 pi (67 m) est attaché au brise-lames Ouest. On a signalé une profondeur de 6 pi (1,8 m) dans tout le bassin. Le quai est équipé de prises d'eau et d'électricité. La **bouée** de mi-chenal lumineuse *VX* (876.5) est amarrée à 1 mille à l'ouest-nord-ouest de l'entrée du bassin; la **bouée** de bâbord lumineuse *VXI* (876.3) est amarrée à 0,1 mille au sud de l'entrée.

  71 **Little Judique Harbour** s'ouvre au Nord de **Domhnall Ruadhs Head (Cape Susan)**, lui-même situé au SE de Henry Island. On accède à ce havre abrité pour embarcations en passant entre deux **brise-lames**. Le chenal a une largeur de 36 pi (11 m) et la profondeur n'est que de 3 pi (0,9 m) dans les approches. Un **feu** (881.1), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du brise-lames Nord. Un **quai** public, d'une longueur de 910 pi (274 m) et


PORT HOOD — MURPHYS POND (2013)



offrant des profondeurs variant entre 2 et 6 pi (0,6 et 1,8 m), borde le côté Sud jusqu'à un **pont** routier. Un ponton, situé sur le côté Nord et d'une longueur de 110 pi (34 m), offre des profondeurs variant entre 1 et 6 pi (0,9 et 1,8 m). Attenant au quai, se trouvent une **rampe de mise à l'eau**, une cale de halage et une aire de remisage pour embarcations. Un **feu à secteurs** (881.3), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche, est placé à l'enracinement du brise-lames Sud. Le secteur blanc indique le meilleur passage.

Côté Sud de St. Georges Bay

Carte 4302

 72 Le **havre Boucher** ($45^{\circ}41'15''N$, $61^{\circ}31'30''W$), situé à quelque 1,5 mille à l'Ouest de l'entrée de Strait of Canso, est un petit havre peu profond pouvant accueillir des petits navires. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (883.4), marquée *VQ*, est mouillée à 0,8 mille au NNE de l'entrée du havre. L'accès au havre est aisé et on y trouve un bon abri. L'entrée est étroite, mais la profondeur est d'au moins 1,8 m le long de l'axe d'alignement. Un **alignement lumineux** (884, 885), orienté à $194\frac{1}{2}^{\circ}$, mène dans le chenal d'accès, également jalonné par des **bouées**. Les feux de l'alignement reposent sur des tours blanches avec des bandes verticales rouges,

érigées sur le rivage SW du havre. L'extrémité Ouest de l'entrée est constituée d'un rivage peu élevé composé de pierres et de petites roches.



73 La profondeur maximale du **mouillage** est de 3,7 m et le fond est d'assez bonne tenue. Le **quai** public a une longueur de 38 m et son extrémité en T mesure 62 m. Le long de sa face externe, les profondeurs varient entre 2,4 et 3,4 m, alors que celles le long de la face interne, entre 1,5 et 3,4 m. Il n'y a aucun poste d'amarrage le long de la partie centrale du quai. Le quai est équipé de prises d'électricité. En 2016, le village de **Havre Boucher** comptait 309 habitants.

Carte 4447



74 **Cape Jack** ($45^{\circ}42'N$, $61^{\circ}34'W$) dénomme un promontoire bien en vue présentant une falaise de grès rouge d'une altitude de 60 pi (18,3 m) et faisant face au large. Les vestiges du brise-lames à **Breens Pond**, situé au SW du cap, sont entourés d'eau très peu profonde. Le brise-lames mesurait autrefois quelque 400 pi (122 m) de long.



75 **Jack Shoal** s'étend jusqu'à 1 mille au Nord de Cape Jack. Quel que soit le temps, il faut rester à bonne distance de ce haut-fond qui se trouve dans le secteur masqué du **feu de North Canso** (883); en gardant le feu visible, on passe à plus de 1 mille du haut-fond. La **bouée** lumineuse

HAVRE BOUCHER — ENTRÉE (2005)



à cloche de tribord (886), marquée *VU4*, est mouillée à 1,3 mille au NE de la partie asséchante du haut-fond.

76 **Linwood Harbour (Little Tracadie Harbour)**, petit, peu profond et dont l'entrée étroite est encombrée par une barre asséchante, s'ouvre entre **Cape Blue**, composé de

HAVRE BOUCHER (2013)



calcaire, et **Barrios (Barrio) Head** qui dénomme une falaise de grès rouge.



77

Tracadie Harbour est abrité par

Tracadie Big Island (Delory Island).

L'entrée étroite offre une profondeur minimale à mi-chenal de 3 pi (0,9 m); le chenal est **balisé**. La **bouée** lumineuse de tribord (887.2), marquée *VP2*, est mouillée à 0,4 mille au NNW de l'entrée. Le havre renferme de nombreuses petites anses et est jonché d'îlots. Un **brise-lames** déborde du côté Est de l'entrée, à la hauteur de **Barrios Beach**. Un **feu** (887), d'une altitude de 53 pi (16 m), reposant sur un mât de 22 pi (6,8 m) de haut et portant une marque de jour rouge et blanche, est placé près de l'enracinement du brise-lames. Une église **remarquable** est érigée sur le rivage Sud du havre, dans le village de **Tracadie**. **Middle Head**, extrémité Nord de Tracadie Big Island (Delory Island), présente un versant abrupt vers le large. Un **câble aérien**, dont la hauteur libre est inconnue, enjambe l'entrée du havre.



78

Le **quai** public à Barrios Beach, de 95 pi (29 m) sur 20 pi (6 m), offre une profondeur de 3 pi (0,9 m) le long de ses trois faces. Le quai a une hauteur de

6 pi (1,8 m). Un **quai** longitudinal, situé à courte distance au Nord, a une face de 95 pi (29 m) de long offrant une profondeur de 3 pi (0,9 m).

79

Un quai privé, de 123 pi (37 m) sur 20 pi (6 m), est implanté dans le rivage Ouest du havre, à quelque 1,3 mille à l'WSW du brise-lames. La face Sud du quai offre une profondeur de 4 pi (1,2 m), alors que la profondeur le long de la face Nord est de 5 pi (1,5 m).



80

Bowman Head est situé à 2,5 milles à l'Ouest de Barrios (Barrio) Head; **Bowman Bank** est étendu et déborde du promontoire de 2,3 milles au NW. La **bouée** lumineuse cardinale Nord (887.1), marquée *VP*, est mouillée dans la partie Nord de Bowman Bank, à 1,7 mille au NNW de Bowman Head.



81



Pomquet Island (45°39'N, 61°45'W), boisée et d'une altitude de 49 pi (15 m), est composée de grès rouge. Un **récif** découvrant déborde l'île dans l'Est, puis celui-ci s'incurve vers le Sud en direction de **Pomquet Point**, en laissant un étroit chenal pour petites embarcations entre l'île et la pointe. Un **feu** (888), d'une altitude de 45 pi (14 m), reposant sur une tour blanche,


POMQUET ISLAND (2005)



**BAYFIELD —
BASSIN POUR EMBARCATIONS** (2005)

est placé sur l'extrémité NE de l'île. Les **bouées** lumineuses de tribord (887.75, 887.8), marquées *VR2* et *VR4*, sont mouillées respectivement à l'Est et au SE de Pomquet Island. **Pomquet Road** (*appellation locale*), une baie s'ouvrant au SE, est partiellement abritée par l'île et des **récif**s, ainsi que par un **brise-lames** d'une longueur de 615 pi (187 m) et s'avancant depuis Pomquet Point; toutefois, la baie est exposée aux coups de vent du NE. Le meilleur **mouillage** se trouve par fond de 24 pi (7,3 m), sable, en relevant l'extrémité Sud de Pomquet Island à 353°, à une distance de 0,5 mille.



  82 Deux **brise-lames** enrochés forment un havre pour embarcations à **Bayfield**, situé au Sud de Pomquet Island. La **bouée** lumineuse de tribord (887.82), marquée *VR8*, est mouillée à courte distance au SE de l'entrée. Un **feu** (888.5), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité extérieure du brise-lames Nord. Un **quai** d'une longueur de 320 pi (98 m) longe la face interne du brise-lames Sud; l'extrémité du quai a une longueur de 60 pi (18,3 m). Les profondeurs le long du quai varient entre 5 et 7 pi (1,5 et 2,1 m). Un ponton d'une longueur de 220 pi (67 m), offrant une profondeur minimale de 7 pi (2,1 m), est perpendiculaire au fond du havre. Une **rampe de mise à l'eau**, d'une largeur de 20 pi (6,1 m), est attenante au ponton.


 83 **Pomquet Harbour**, de très faible profondeur et s'ouvrant à 1 mille à l'Ouest de Pomquet Island, n'est accessible qu'aux embarcations. La barre de sable mobile

qui se trouve en travers de l'entrée étroite n'est recouverte que de 2 pi (0,6 m) d'eau.

84 **Monks (Monk) Head**, situé à 3,7 milles à l'WNW de Pomquet Island, forme une falaise **remarquable** de gypse blanc d'une altitude de 45 pi (14 m).

Carte 4446

  85 **Antigonish Harbour** (45°41'N, 61°53'W) dénomme un estuaire étendu et peu profond auquel on accède par un étroit chenal entre **Dunns (Dunn) Beach** et **Mahoneys (Mahoney) Beach**. En raison de l'**ensablement**, les profondeurs des approches et du havre peuvent changer. La profondeur utile dans l'entrée ne fait que 3 pi (0,9 m). Le flot dépasse rarement 2 nœuds dans l'entrée, sauf au printemps pendant la fonte des neiges. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (889.5), marquée *VS*, est mouillée à 0,6 mille au NE de l'entrée du havre.


 86 Dans le havre, la vaste vasière qui entoure **Captain Island** sépare le chenal. Un chenal conduit à l'Ouest et le chenal principal s'oriente au SE puis poursuit vers le SW sur une distance de 4 milles. Les rives sont échanrées par de nombreuses anses et on y trouve plusieurs îlots. L'**ensablement** est continu dans le havre et la connaissance des lieux est essentielle.

Carte 4462




87 La municipalité de **Antigonish**, qui comptait 4364 habitants en 2016, est située au fond de l'embranchement SW de Antigonish Harbour, à 6,5 milles de l'entrée du havre.

Côté Ouest de St. Georges Bay

88 **Ogdens (Ogden) Pond** (45°43'N, 61°54'W), à 1,5 mille au Nord de l'entrée de Antigonish Harbour, est séparée de la baie par une barre traversée par un étroit chenal pour petites embarcations offrant quelque 1,5 pi (0,4 m) d'eau. On trouve des profondeurs de 10 pi (3 m) dans la lagune. Des falaises **remarquables** blanches s'élèvent à courte distance au Nord de l'entrée de la lagune.

 89 **MacIsaacs (McIsaac) Rock** gît à près de 0,3 mille de la rive et à 1,2 mille au NNE de Ogdens Pond; recouverte de 12 pi (3,7 m) d'eau, la roche est parfois marquée par des **brisants**.

Carte 4404

   90 **Cribbons Point (Cribbean Head)**, située à 7 milles au Sud de Cape George, est une falaise de roche sédimentaire **remarquable**. Un **feu** (890.2), d'une altitude 20 m, reposant

CRIBBONS POINT (2013)



BALLANTYNES COVE (2013)



sur une tour à claire-voie, est placé sur la falaise. Le havre est abrité par deux **brise-lames** enrochés. En 2008, on a relevé des profondeurs de 1,3 m dans le havre. Le **quai** public se trouve en deçà du brise-lames Est. Le quai fait 82 m de long et son extrémité a une longueur de 56 m. Un **feu** (890), reposant sur un mât portant une marque de jour triangulaire rouge, est placé sur l'extrémité du brise-lames Est. Le **port de plaisance** *Cribbons Point Marina*, pourvu de plusieurs appontements flottants et d'une **rampe de mise à l'eau**, est situé du côté Ouest du havre. Le port de plaisance offre des prises d'eau, un bac à déchets et une station de vidange.



91 **Ballantynes Cove** occupe le côté Sud de Cape George. Le havre est entouré de deux **brise-lames** enrochés, séparés par un chenal d'une largeur de 37 m. Un **quai** public en L, d'une longueur de 162 m, se termine en un éperon de 38 m débordant le brise-lames Est; en 2013, l'éperon était dans un état de délabrement. Les profondeurs varient entre 1,2 et 3 m le long de la face Ouest et entre 2,1 et 3 m, le long des faces de l'éperon. Un **feu** (891), d'une altitude de 8 m, reposant sur un mât de 5,2 m de haut, est placé sur l'extrémité du brise-lames Est. Des pontons, d'une longueur totale de 67 m, sont situés en deçà du brise-lames Ouest; la profondeur est de 1,8 m dans cette zone.



92 Ballantynes Cove abrite une pêcherie et le quai est fréquenté par des plaisanciers. Le **port de plaisance** *Ballantynes Cove Marina* est exploité depuis les pontons mentionnés ci-dessus. Le *Centre d'interprétation Bluefin Tuna* se trouve dans un bâtiment érigé sur la rive, attendant au quai public. Ce bâtiment abrite également des

toilettes, des douches et une buanderie, ainsi que la capitainerie. Le havre est équipé de prises d'eau et d'électricité et on y dispose une station de vidange. On peut se procurer du diesel et de l'essence.

Île-du-Prince-Édouard — Côte Est

Cartes 4023, 4403



93 **East Point** (46°27'N, 61°58'W) forme une falaise de grès rouge dont l'altitude varie entre 30 et 60 pi (9 et 18,3 m). Un **clapotis** se produit fréquemment au large de la pointe.



94 On peut **mouiller** par vents du Nord, au SW de East Point, par des profondeurs moyennes, fond de sable rouge, et ce, jusqu'à South Lake, situé à une distance de 5 milles. Le fond est rocheux ou de mauvaise tenue au Nord et au NW de la pointe.



95 Le **feu** de *East Point* (943), d'une altitude de 88 pi (27 m), repose sur une tour octogonale blanche à partie supérieure rouge, d'une hauteur de 64 pi (19,5 m). La **bouée** lumineuse à sifflet cardinale Est (942), marquée *NDN*, est mouillée à 1,7 mille au NE de East Point.



96 **Milne Bank** couvre une grande étendue au Sud de East Point. Le fond de grès, recouvert d'une mince couche de sable rouge par endroits, offre une profondeur minimale de 32 pi (9,7 m). La bordure

FEU DE EAST POINT (2005)



Est du banc est accore et un **clapotis** se produit fréquemment lorsque le courant de marée porte au SW. Les forts coups de vent du NE peuvent soulever une très grosse mer.

97 Les **courants de marée** portent fortement vers et sur le **récif** gisant au large de East Point et atteignent une vitesse de 2,5 nœuds entre East Point et l'extrémité Nord de Milne Bank.

Carte 4403

98 **De East Point à Durell Point.** — La *Garde côtière canadienne* a effectué une révision du système d'aides maritimes à la navigation des havres et voies navigables entre East Point et Durell Point.

99 Les aides visuelles à la navigation présentes en ces eaux sont conçues de manière à permettre une navigation sécuritaire avec une visibilité réduite jusqu'à cinq (5) milles. Lorsque la visibilité est de moins de 5 milles marins, les navigateurs devraient réduire leur vitesse, redoubler de **prudence** et naviguer de manière sécuritaire en utilisant les systèmes électroniques de navigation à bord.

100 De East Point à Basin Head, situé à 8 milles au SW, la côte est formée de dunes et de plages de sable. **South Lake** forme une lagune étroite et peu profonde, entourée par les dunes, et dont le déversoir assèche. Les falaises commencent à **Basin Head**.

101 **Basin Head Harbour** ($46^{\circ}23'N$, $62^{\circ}07'W$) est abrité par deux **brise-lames** en

bois distants de 38 pi (11,6 m). La barre de sable gisant dans l'entrée entrave l'accès et seules les embarcations calant 3 pi (0,9 m) ou moins peuvent s'y engager, et ce, à pleine mer seulement. Une passerelle laissant une hauteur libre de 13 pi (4 m) relie les brise-lames; la profondeur minimale est de 3 pi (0,9 m) le long de la face interne des brise-lames. Sous le **pont**, la profondeur à mi-chenal est de 4 pi (1,2 m). Les **courants** sortants du bassin sont très forts. Les environs et les plages font partie d'un ensemble formé par un parc provincial et un musée de la pêche. Une zone de protection marine, dont la partie centrale se trouve dans le voisinage de Basin Head Harbour, s'allonge sur une distance de 3 milles parallèle à la rive, et sur une distance de 0,8 mille vers le large.

102 **Shallop Rock**, découvrante, gît sur un **récif** qui s'étend jusqu'à 0,4 mille au Sud de **Red Point**. De cette pointe et jusqu'à **Colville Bay**, la côte est dépourvue de hauts-fonds détachés et l'isobathe de 10 brasses (18,3 m) longe la côte à une distance de quelque 0,5 mille au large. Colville Bay, située à l'embouchure de **Souris River**, offre un bon **mouillage** lorsque les vents soufflent de terre.

Carte 4419


103 **Souris Harbour** ($46^{\circ}21'N$, $62^{\circ}15'W$), situé du côté Est de Colville Bay, est abrité par un **brise-lames** qui s'avance de quelque 1700 pi (518 m) de **Knight Point**. Le port de Souris, qui comprend les infrastructures de Souris Harbour, est géré par *Souris Harbour Authority*. Souris est

SOURIS HARBOUR (2005)





considéré comme le meilleur havre de la côte Est de l'Île-du-Prince-Édouard.

104 La municipalité de **Souris**, qui comptait 1053 habitants en 2016, est un centre d'affaires, de pêche et d'agriculture de la partie NE de l'Île-du-Prince-Édouard. La municipalité dispose d'un **hôpital**. Un **traversier** assure le service entre Souris et les îles de la Madeleine toute l'année. Deux grandes bâtisses, utilisées comme usine de transformation des aliments, sont érigées au NE de Knight Point. Le château d'eau situé à 0,7 mille au Nord de Knight Point est **remarquable**.


 105 Les services de **pilotage** sont disponibles mais facultatifs. Les capitaines de navires qui demandent les services d'un pilote doivent prendre des dispositions auprès de l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)* idéalement 12 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes, ou au plus tard 6 heures. La station d'embarquement des pilotes est située à 1,6 mille au SSE de **Swanton Point**, extrémité Est de l'entrée de Colville Bay. Les dispositions relatives au pilotage peuvent normalement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'*APA*, par téléphone au 1 877 272-3477, ou par courriel à : dispatch@atlanticpilotage.com.

106 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans le havre doit, si les services d'un pilote sont requis, aviser l'*APA* 6 heures avant l'heure prévue du départ.

 107 Un **feu** (947), d'une altitude de 89 pi (27,2 m) et reposant sur une tour blanche à partie supérieure rouge, d'une hauteur de 47 pi (14,4 m), est placé à courte distance au SE de l'enracinement du **brise-lames** à Knight Point.

 108 Un **feu** (948), d'une altitude de 34 pi (10,5 m) et reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du brise-lames.

109 La **bouée** lumineuse à sifflet de mi-chenal (946), marquée *NA*, est mouillée à 1 mille au SW de Swanton Point.


 110 Le **quai** public, de 850 pi (260 m) sur 140 pi (43 m), se trouve juste en deçà du brise-lames. Le poste de manutention, d'une longueur de 600 pi (183 m) et situé du côté Nord du quai, offre des profondeurs variant entre 17 et 20 pi (5,2 et 6,1 m); son côté Sud offre des profondeurs variant entre 15 et 17 pi (4,5 et 5,2 m). La hauteur du quai est de 7 pi (2,1 m).


111 Le **quai** *Eastpac (Eastpack)*, au Nord du quai public, a une longueur de 300 pi (91 m) et une face externe de 105 pi (32 m). La face Sud offre des profondeurs variant entre 10 et 12 pi (3 et 3,6 m), et la face Nord, entre 4 et 7 pi (1,2 et 2,1 m). Un **quai** longitudinal relie les quais *Eastpac* et public et il offre

une profondeur de 12 pi (3,6 m); deux cales de halage et une zone d'entreposage sont attenantes à ce quai.

112 Un bassin pour embarcations, offrant des profondeurs variant entre 3 et 8 pi (0,9 et 2,4 m), est situé au Nord du quai *Eastpac*. Le terminal de traversier comprend deux quais; le quai situé à l'Ouest du bassin pour embarcations offre des profondeurs variant entre 15 et 20 pi (4,5 et 6,1 m) alors que le **quai** situé au NW du bassin offre une profondeur de 15 pi (4,5 m).


113 Tous les quais sont éclairés et équipés de prises d'eau et d'électricité. On peut se procurer du combustible et du diesel et y faire effectuer des réparations mineures. On peut se procurer des approvisionnements à Souris.

 114 *Souris Marina* est un **port de plaisance** situé en deçà du brise-lames, du côté de la terre ferme, au Sud du quai public. On y trouve des pontons, d'une longueur totale de 900 pi (274 m), offrant des profondeurs variant entre 13 et 18 pi (3,9 et 5,5 m). On peut y accueillir un navire d'une longueur de 60 pi (18,3 m). On y offre les services suivants : buanderie, douches, bac à déchets, ber cavalier d'une puissance de levage de 35 tonnes et accès au service Internet sans fil.

 115 **Station de sauvetage**. — Souris est desservie par une station de **recherche et sauvetage** de la *Garde côtière canadienne* où est stationné le bateau de sauvetage côtier *NGCC Cape Spry*. Le navire est opérationnel du 1^{er} mai jusqu'au 30 novembre environ. Toute situation de détresse doit être signalée au *Centre conjoint de coordination de sauvetage à Halifax (JRCC Halifax)* par l'entremise d'un centre des *Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)* de la *Garde côtière canadienne* ou par tout autre moyen disponible. Pour les coordonnées, voir la face intérieure de la couverture du fascicule ou l'annexe intitulée « Recherche et sauvetage » qui se trouve à la fin du fascicule.

Carte 4403

116 Entre **Souris Head** (46°20'N, 62°17'W), un promontoire boisé, et Cape Spry (Spry Point), situé à 7 milles au SW, s'ouvrent plusieurs baies séparées par des promontoires abrupts et des pointes de grès rouge.

 117 **Rollo Bay**, d'une profondeur de 7 brasses (12,8 m), au fond de sable, constitue un mouillage médiocre lorsque les vents soufflent du large. Les profondeurs du côté Ouest de la baie sont moindres en raison de l'**ensablement** qu'occasionne **Fortune River**.


118 **Bay Fortune (Fortune Bay)**, un élargissement de Fortune River et abritée par des épis de sable et des **brise-lames**, ne convient qu'aux embarcations; celles-ci peuvent remonter la rivière jusqu'au village de **Fortune Bridge**, situé à 2 milles en amont. On a signalé que la rivière serait profonde

BAY FORTUNE (2013)



et dépourvue d'obstructions au-delà d'une barre située à courte distance en deçà de l'entrée.


119 L'entrée, située entre deux quais, à courte distance au Nord de **Abells Cape (Cape Abell)**, est étroite; on a signalé que la profondeur à mi-chenal est de 11 pi (3,4 m). Un brise-lames, en état de délabrement, prolonge le quai Nord vers l'Est. On a signalé une profondeur de 5 pi (1,5 m) dans le chenal d'accès, jalonné par des **bouées**. Bay Fortune est abritée de tous les vents, mais si le vent du NE persiste, les approches deviennent difficiles.

 120 Le **quai** Nord de l'entrée a une longueur de 70 pi (21 m). La face d'amarrage du quai, d'une longueur de 300 pi (91 m), s'avance en direction Est depuis le quai, offrant des profondeurs variant entre 2 et 4 pi (0,6 et 1,2 m). Deux **quais** en L, situés sur le côté Sud de l'entrée, forment un bassin pour embarcations. Le quai Est, d'une longueur de 115 pi (35 m), offre une profondeur minimale de 4 pi (1,2 m) de chaque côté. La face Est du bassin assèche, tout comme la face Sud, d'une longueur de 220 pi (67 m). Le quai Ouest, en L, a une face externe d'une longueur de 135 pi (41 m), offrant une profondeur minimale de 4 pi (1,2 m) de chaque côté. La face Ouest du bassin a une longueur de 150 pi (46 m), offrant des profondeurs variant entre 4 et 7 pi (1,2 et 2,1 m). Une **rampe de mise à l'eau** est située dans le coin SW du bassin. Ces installations sont éclairées et sont équipées de prises d'eau et d'électricité.



121 **Howe Bay**, une échancrure peu profonde au SW de Rollo Bay, s'ouvre entre **Howe Point** et **Durell Point**.

Cartes 4935, 4403

122 **De Annandale à Graham Pond**. — La *Garde côtière canadienne* a effectué une révision du système d'aides maritimes à la navigation situées entre Annandale et Graham Pond. Cette révision comprend les havres et les voies navigables de Graham Pond, Sturgeon Bay, Montague River, Georgetown Harbour, Cardigan River, Launching Pond et le havre de Annandale.

 123 Les aides visuelles à la navigation présentes en ces eaux sont conçues de manière à permettre une navigation sécuritaire avec une visibilité réduite jusqu'à cinq (5) milles. Lorsque la visibilité est de moins de 5 milles marins, les navigateurs devraient réduire leur vitesse, redoubler de **prudence** et naviguer de manière sécuritaire en utilisant les systèmes électroniques de navigation à bord.



Carte 4935

  124 **Boughton River**, qui se déverse dans **Boughton Bay**, est entourée par des pointes en saillie et forme un havre peu profond. Des barres de sable se forment à l'extérieur de l'entrée et la baie est partiellement remplie de sable. **Cape Spry (Spry Point)**, qui forme l'extrémité Est de l'entrée de la baie, comprend quelques roches isolées. Le chenal d'accès du havre, étroit et **balisé** et


LAUNCHING POND (2013)






sujet à l'**ensablement**, ne convient qu'aux navires calant moins de 0,9 m (3 pi). Un **feu** à secteurs (949.5), reposant sur une tour blanche portant une marque de jour rouge et blanche, est placé du côté Nord de l'entrée; le secteur blanc marque la meilleure route à suivre pour gagner le havre. Une **bouée** lumineuse de mi-chenal (948.5), marquée *NE*, est mouillée à 2 milles au SE du quai public de Annandale. On a signalé que le havre est facile d'accès, sauf avec la houle du SE. La zone de Boughton River, située à l'Ouest de Annandale et ce, jusqu'à **Poplar Point**, comporte de nombreuses **aires d'aquaculture**, ce qui rend une navigation sécuritaire plus difficile.


  125 Le village de **Annandale** se trouve près de la pointe de terre située dans l'entrée Nord du havre. Le village abrite un port pour embarcations. Le **quai** public, d'une longueur de 79 m (260 pi), qui s'avance en direction Sud, offre une profondeur minimale de 1,2 m (4 pi) le long de ses faces d'amarrage. D'une largeur de 40 m (130 pi), le quai est pourvu d'une **rampe de mise à l'eau** qui est située dans l'angle SE. Un bassin pour embarcations, dont l'entrée offre une largeur de 11 m (36 pi), se trouve du côté Est du quai. Un **brise-lames** enroché s'avance vers l'Ouest et le Sud depuis l'enracinement du quai pour former un deuxième bassin dont l'entrée offre une largeur de 20 m (66 pi); le brise-lames se trouve du côté Ouest du quai public. Le bassin situé du côté Est et les quais du côté Ouest offrent des profondeurs variant entre 0,6 et 1,2 m (2 et 4 pi). Un **feu** (950.3), reposant sur un mât portant une marque de jour


blanche et verte, est placé sur l'extrémité du brise-lames. Le quai est équipé de prises d'eau et d'électricité.


 126 Un **quai** public est implanté dans **Chapel Point**, située dans le rivage Sud et à quelque 3 milles en amont de Annandale. Le quai est essentiellement utilisé dans le cadre d'activités aquacoles. D'une longueur de 76 m (250 pi), il offre une profondeur minimale de 0,6 m (2 pi) le long de son extrémité qui fait 13,7 m (45 pi) de long sur 8,3 m (27 pi) de large.

   127 **Launching Pond** (46°13'N, 62°25'W), lagune située à 2,2 milles au Sud de Annandale, dénomme un petit port de pêche peu profond auquel on accède par un chenal étroit entre deux **brise-lames**. La **bouée** lumineuse de tribord (951.5), marquée *NY2*, est mouillée à 0,4 mille à l'ESE de l'entrée. Le chenal d'accès est sujet à l'**ensablement** et la profondeur est de 1,2 m (4 pi) dans le bassin. L'extrémité de chacun des brise-lames est marquée par des **feux** privés (951, 951.2), reposant sur des mâts en acier. Le **quai**, d'une longueur d'amarrage continue de 600 m (1968 pi), est éclairé et équipé de prises d'eau et d'électricité; on peut se procurer de l'essence et du diesel. La navigation s'arrête au **pont** qui laisse une hauteur libre de 0,8 m (2 pi).

128 **Boughton Island**, reliée à la terre ferme par une barre de sable, est entourée de bordures rocheuses et bancs de vase découvrants. **Boughton Point**, à l'extrémité SE de l'île, est une falaise de grès rouge, d'une altitude de 9 m (30 pi). **Boughton Ledge**, renfermant quelques roches émergeant à son extrémité externe, s'allonge sur une distance de 0,6 mille vers le large depuis le côté Est de l'île. La **bouée** non lumineuse cardinale *NJA* est amarrée à l'est de Boughton Ledge.

 129 **Cardigan Bay** s'ouvre entre Boughton Point et **Panmure Head**, qui forme l'extrémité NE de **Panmure Island**, laquelle est située dans la partie SW de la baie; l'entrée a une largeur de 3 milles. La baie constitue un bon **mouillage** avec 11 à 18 m (6 à 10 brasses) d'eau sur fond de vase, lorsque le vent souffle de terre.

 130 Panmure Island est partiellement boisée et des falaises de grès rouge d'une altitude de 12 m (40 pi) forment une partie de sa côte NE. Une barre de sable recouverte d'herbes relie Panmure Head et la terre ferme. **Panmure Ledge**, dont l'extrémité est recouverte de 1,5 m (5 pi) d'eau, s'étend jusqu'à 0,6 mille à l'Est de Panmure Head.

 131 Un **feu** (953), d'une altitude de 25 m (82 pi) et reposant sur une tour blanche à partie supérieure rouge, est placé sur Panmure Head. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (952.5), marquée *NH*, est mouillée à 0,9 mille au NE de Panmure Head.

FEU DE PANMURE HEAD (2005)



132 **Burnt Point (Cardigan Point)** divise Cardigan Bay en différents plans d'eau : **Cardigan River**, qui se déverse au fond de la baie située du côté NW; **Georgetown Harbour**, qui est situé à l'Est au confluent de **Brudenell River** et

Montague River; et **Clarks (Livingstone) Bay**, **Sturgeon Bay** et **St. Marys Bay**, situées au Sud.

133 **Cardigan River**. — **MacPhee Shoal** et **Maitland Flat**, situés de chaque côté de l'embouchure de la rivière, en rétrécissent l'entrée, mais un chenal **balisé** offre une profondeur minimale de 5,5 m (18 pi) jusqu'à une distance de 5 milles en amont de **Burnt Point (Cardigan Point)**; les embarcations peuvent faire route sur 2 milles plus en amont, jusqu'au **pont** du village de **Cardigan** qui comptait 269 habitants en 2016. Il faut redoubler de **prudence** en naviguant dans la région, car il y a des **aires d'aquaculture** le long des rives de **Cardigan River**, entre **Ferry Point** et **Cardigan**.


134 Le quai du **port de plaisance Cardigan Marina**, à **Cardigan**, est implanté dans le rivage Sud de la rivière; d'une longueur de 41 m (130 pi), il offre une profondeur de 1,8 m (6 pi) le long du coin externe. Le coin du quai attendant au pont assèche. Il y a de forts **courants** sous le **pont** qui laisse une hauteur libre de 1 m (3 pi). Plusieurs pontons pour embarcations, offrant une profondeur de 2,1 m (7 pi), se trouvent du côté Est du pont. À proximité, on peut se procurer du carburant et s'y approvisionner.


GEORGETOWN HARBOUR (2005)




Georgetown Harbour


135 **Panmure Spit** s'avance au NW de **Billhook Point**, qui forme l'extrémité NW de Panmure Island. **Cardigan Shoal**, situé du côté Nord des approches, se prolonge au Sud de Burnt Point (Cardigan Point). La **bouée** lumineuse de tribord (953.4), marquée *NH4*, jalonne Cardigan Shoal. Un chenal, d'une largeur de 0,2 mille, passe à travers de ces dangers. Les bâtiments de l'ancien chantier maritime *East Isle Shipyard* sont **remarquables** du large.

 136 **Thrumcap Spit** abrite le havre du côté SE et forme une baie qui est délimitée à l'Ouest par **Gaudin Point** et par l'épi de sable qui la déborde. **Knoll Shoal**, jalonné par la **bouée** lumineuse de tribord (954), marquée *NH10*, et recouvert de 2,7 m (9 pi) d'eau, est situé au Sud de Thrumcap Spit. **Wightmans Point (St. Andrew Point)** est située du côté SW des approches de Georgetown Harbour, à la hauteur de Thrumcap Spit.

 137 Les services de **pilotage** sont disponibles, mais facultatifs. Les capitaines de navires qui demandent les services d'un pilote doivent prendre des dispositions auprès de l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)* idéalement 48 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes, au plus tard 6 heures. La station d'embarquement des pilotes est située à 5,2 milles à l'Est de Panmure Head. Les dispositions relatives au pilotage peuvent généralement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'*APA*, par au 1 877 272-3477, ou par courriel à : dispatch@atlanticpilotage.com.



138 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans le havre doit, si les services d'un pilote sont requis, aviser l'*APA* six heures avant l'heure prévue du départ.


 139 Le **terminal** maritime de Georgetown mesure 300 m (985 pi) sur 41 m (135 pi). Le poste d'amarrage du côté Est a une longueur de 175 m (575 pi) depuis l'extrémité du quai et il offre des profondeurs variant entre 5,8 et 7,3 m (19 et 23 pi). Le poste d'amarrage du côté Ouest, d'une longueur de 168 m (550 pi) depuis l'extrémité du quai, offre des profondeurs variant entre 8,5 et 7,6 m (27 et 24 pi). L'extrémité du large du quai offre une profondeur de 7,2 m (23 pi). La hauteur du quai est de quelque 1,5 m (5 pi). Le quai est équipé de prises d'eau et d'électricité, et on peut se procurer du carburant.



 140 Le **quai** Queens (quai des pêcheries) s'avance sur 175 m (575 pi) et offre une profondeur de 2,4 m (8 pi) le long de son extrémité. Un **quai** en L, dont l'extrémité mesure 38 m (125 pi), s'avance vers l'Est sur 68,6 m (225 pi) depuis le quai Queens. Ce deuxième quai sert d'abri aux postes d'amarrage ainsi qu'aux pontons situés près de la rive.

141 Le chantier maritime *East Isle Shipyard* est situé à l'extrémité Est du secteur riverain de Georgetown. Le chantier maritime effectuait des constructions navales en acier et en aluminium, ainsi que des réparations et opérations de carénage de navires et d'autres fabrications industrielles. L'entreprise, qui appartenait à la *Irving Shipbuilding Inc.*, a cessé ses activités en 2013. L'entreprise construisait des navires pouvant aller jusqu'à 14 m (46 pi) de long; on y trouve un slip de carénage d'une puissance de 680 tonnes. Les bâtiments sont toujours **remarquables**.

142 La municipalité de **Georgetown** comptait 555 habitants en 2016.

  143 Le **mouillage** situé entre Cardigan Shoal et Knoll Shoal offre des profondeurs variant entre 8 et 9 m (26 et 29 pi), sur fond de vase. Le meilleur poste de **mouillage** est situé entre Thrumcap Spit et une petite langue de terre dénommée Gaudin Point, avec quelque 9 m (30 pi) d'eau, sur fond de bonne tenue, sur l'alignement de l'extrémité du quai Queens (quai des pêcheries) par le clocher de l'église. On trouve aussi un bon **mouillage** près de Brudenell Point, plus en amont. La vitesse des **courants de marée** est inférieure à un nœud.


 144 Brudenell River et Montague River confluent à la hauteur de **Brudenell Point**. Brudenell River est navigable jusqu'à **Brudenell Island (Brudenell Islet)**, situé à 1,3 mille en amont de l'embouchure; les embarcations peuvent remonter la rivière jusqu'à la limite de la propagation de la marée, soit quelque 3 milles plus en amont. *Rodd Brudenell River Resort*, situé à l'Ouest de Brudenell Island (Brudenell Islet), assure la gestion de *Rodd Marina*. Un ponton qui comporte plusieurs épis de quai, déborde la rive de 142 m (465 pi) et offre des profondeurs variant entre 1,2 et 1,8 m (4 et 6 pi). Le port de plaisance est équipé de prises d'eau et d'électricité.


  145 Le village de **Lower Montague**, qui compte quelque 530 habitants, est situé du côté Sud de l'embouchure de Montague River. Il y a un **quai** public dont l'extrémité mesure 24 m (80 pi) de large, offrant une profondeur de 2,7 m (9 pi). Les côtés du quai, d'une longueur de 40 m (130 pi), offrent des profondeurs variant entre 0,3 et 2,7 m (1 et 9 pi). Un **feu** (957), reposant sur un mât, est placé sur le coin NE du quai. Le quai est équipé de prises d'électricité. Une **rampe de mise à l'eau** est située du côté Ouest du quai, à courte distance de la rive.


146 La municipalité de **Montague**, qui comptait 1961 habitants en 2016, occupe les deux rives de Montague River à 4 milles en amont de Brudenell Point. Montague est le centre d'affaires, de pêche et d'agriculture de la partie SE de l'Île-du-Prince-Édouard. On peut s'y procurer des vivres et plusieurs services y sont offerts.


MONTAGUE (2013)




 147 Le **quai** public Est mesure 104 m (340 pi) de long et offre une profondeur minimale de 3 m (9 pi). Une **rampe de mise à l'eau** est située à l'enracinement du quai Est. Le **quai** public Ouest, d'une longueur de 49 m (160 pi), offre une profondeur minimale de 2,7 m (8 pi).


 148 *Montague Marina* dispose de plusieurs pontons situés en face des quais publics. L'extrémité de la section Ouest offre des profondeurs variant entre 2,8 et 3,1 m (9 et 10 pi), alors que les sections centrales et Est offrent des profondeurs variant entre 2,3 et 3,9 m (7 et 12 pi). Le **port de plaisance** est équipé de prises d'eau et d'électricité, et on peut se procurer des vivres à Montague. Le centre de renseignements touristiques, qui se trouve à proximité, est pourvu de douches.


 149 Il faut redoubler de **prudence** en naviguant dans la région car il y a plusieurs **aires d'aquaculture** le long des rives de Georgetown Harbour, de Brudenell River et de Montague River. Il se peut que de nombreux postes de mouillage pour embarcations ne soient pas accessibles en raison des activités aquacoles.



 150 Clarks (Livingstone) Bay, Sturgeon Bay et St. Marys Bay ont une entrée commune entre Panmure Spit et la pointe qui s'appelait jadis **Grave Point**, située à l'Ouest. L'entrée est étroite et les profondeurs décroissent rapidement. Le chenal est **balisé**.


 151 Des **aires d'aquaculture** sont situées dans le chenal d'accès, au large de **Wight (White) Point**

située au fond du chenal d'accès, et au milieu de St. Marys Bay.


 152 Un **quai** public est implanté dans le rivage Sud de Sturgeon Bay; son extrémité de 18,3 m (60 pi) sur 18,3 m (60 pi) offre une profondeur de 0,6 m (2 pi) le long de la face externe. Un **quai** public d'une longueur de 58 m (195 pi) borde le rivage Est de **Sturgeon River**, à courte distance au Nord du **pont** routier. Le quai offre une profondeur de 0,6 m (2 pi), sauf dans l'angle NE où les profondeurs diminuent. Des pieux jalonnent le chenal d'accès et le quai est fréquenté par des bateaux de pêche de faible tirant d'eau.

 153 Entre Panmure Head et **Cape Sharp (Terras Point)** ($46^{\circ}06'N$, $62^{\circ}26'W$), un **haut-fond** s'étend jusqu'à quelque 0,6 mille vers le large. **Graham Ledge**, située à quelque 0,6 mille au SE de Cape Sharp (Terras Point), est recouverte d'au moins 1,6 m (5 pi) d'eau. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (958.5), marquée *NP*, est mouillée du côté Est de Graham Ledge.

  154 **Graham Pond** qui s'ouvre entre deux **brise-lames** distants de 10 m (33 pi), dénomme un port de pêche de faible profondeur. Les extrémités des brise-lames portent des **feux** (959, 960), chacun reposant sur une tour à claire-voie. Un **brise-lames** enroché, détaché, d'une longueur de 61 m (200 pi), gît à 30,5 m (100 pi) à l'ENE du brise-lames Nord. Les profondeurs varient entre 0,3 et 1,2 m (1 et 4 pi) le long des quais qu'abrite le havre.

 155 Un **câble sous-marin** s'allonge en direction Est entre la rive Nord, à courte distance de l'entrée du havre, et l'île du Cap-Breton; la **prudence** s'impose dans les parages de Graham Pond.

156 **Murray Harbour**. — *La Garde côtière canadienne* a effectué une révision du système d'aides maritimes à la navigation de Murray Harbour.

 157 Les aides visuelles à la navigation présentes en ces eaux sont conçues de manière à permettre une navigation sécuritaire avec une visibilité réduite jusqu'à cinq (5) milles. Lorsque la visibilité est de moins de 5 milles marins, les navigateurs devraient réduire leur vitesse, redoubler de **prudence** et naviguer de manière sécuritaire en utilisant les systèmes électroniques de navigation à bord.

158 **Murray Harbour** est formé par la confluence de cinq rivières qui s'étendent dans un bassin peu profond et partiellement asséchant, renfermant cinq îles boisées et reliées par des vasières découvrantes. **Poverty Beach** dénomme l'épi de sable qui prolonge **Irvings Cape (Cody Point)** de plus de 1,5 mille au Sud, jusqu'à un point situé à courte distance à l'Ouest de **Beach Point**, qui dénomme un épi recouvert d'herbe et saillant du côté Sud. Un chenal de navigation, **balisé**, passe entre les deux épis. Le brise-lames s'avançant au Sud de Irvings Cape est en **ruine**. La flèche de l'église à

FEU DE CAPE BEAR (2005)

Murray Harbour North, située à 0,7 mille à l'WNW de Irvings Cape, est remarquable.

159 Depuis l'entrée du havre, une barre de sable s'avance vers le large sur plus de 1 mille; le chenal qui permet de la franchir offre une profondeur minimale de

2,1 m (7 pi). Avec des vents du secteur Est, la ligne de brisants peut s'étendre entre Irvings Cape et **Murray Head**, ce qui rend parfois le chenal infranchissable.

160 Des falaises d'argile et de grès, de quelque 12 m (40 pi) d'altitude, se déroulent vers l'Ouest, de Murray Head vers Beach Point, puis elles s'orientent vers le Sud en direction de **Cape Bear** ($46^{\circ}00'N$, $62^{\circ}28'W$), qui forme l'extrémité SE de l'Île-du-Prince-Édouard.

161 Le feu de *Cape Bear* (971), d'une altitude de 16,6 m (55 pi), repose sur une tour à claire-voie portant des marques de jour rouges et blanches. L'ancienne tour du feu, carrée et blanche, se dresse à courte distance à l'Ouest de la tour actuelle.


162 **Bear Reef**, composé de grès et de grosses pierres, s'allonge vers l'Est entre la côte de Murray Head et Cape Bear. La bouée lumineuse cardinale Est (970.4), marquée *NN*, est mouillée à 1 mille au NE de Cape Bear, à courte distance à l'Est de Bear Reef.


163 Un alignement lumineux (964, 965), orienté à 234° et placé à l'entrée de Murray Harbour, permet de franchir la barre et conduit dans le chenal jusqu'à moins de 274 m (900 pi) de Beach Point. Le feu antérieur, placé sur Beach Point, repose sur une tour blanche avec une bande verticale rouge. Le feu postérieur repose sur une tour similaire, placée sur **Penny Point**. La bouée lumineuse de mi-chenal (961), marquée *NM*, est mouillée à 1,3 mille au NE de Beach Point.


MURRAY HARBOUR (SOUTH RIVER) (2013)

MURRAY HARBOUR — BEACH POINT (2013)





 164 En raison d'un **ensablement** continu, les profondeurs dans Murray Harbour sont sujettes à modification et les aides à la navigation peuvent être déplacées en vue d'indiquer le meilleur chenal. Le **mouillage** dans le havre n'est sécuritaire que par temps calme car on a signalé que le fond était de mauvaise tenue bien qu'il soit constitué de vase. Les **courants de marée** atteignent une vitesse de deux nœuds au large de Beach Point.

 165 En deçà de l'entrée du havre, sur la rive Sud, il y a deux **quais brise-lames** en L qui entourent un bassin pour pêcheurs, offrant une face de quai tout le long du pourtour intérieur des faces. Les deux brise-lames sont pourvus de hangars; des usines de transformation du poisson sont situées du côté Sud du bassin. La face interne du brise-lames Est a une longueur de 52 m (170 pi) et offre une profondeur de 2,1 m (7 pi). Un **feu** (967), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du brise-lames. La face interne du brise-lames Ouest a une longueur de 82 m (270 pi) et offre une profondeur de 1,5 m (5 pi). On a signalé une profondeur de 2,4 m (8 pi) dans le chenal entre les brise-lames. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve du côté Sud du bassin. Le bassin est éclairé et on y trouve des prises d'eau et d'électricité; on peut se procurer du carburant.

 166 Le village de **Murray Harbour**, qui comptait 258 habitants en 2016, occupe les rives de **South River**, à la limite amont de la navigation, à 2,4 milles

en amont de Beach Point et 1 mille en amont de **Machons Point**. Un chenal dragué, jalonné par des pieux, d'une largeur de quelque 30 m (100 pi) et comprenant deux tronçons, permet de gagner le quai public. L'**alignement lumineux** (969.5, 969.6), orienté à 233½°, est situé à l'Ouest du village. Les deux feux reposent sur des tours portant des marques de jour blanches avec des bandes verticales rouges.

 167 Le **quai** public à Murray Harbour, situé sur le côté NW du chenal, comprend quatre sections parallèles à la rivière, mesurant 22, 73, 55 et 61 m (72, 240, 180 et 200 pi) de long. La face de l'extrémité Est assèche, alors qu'ailleurs, les profondeurs varient entre 0,6 et 2,4 m (2 et 8 pi). Une **rampe de mise à l'eau** en béton est attenante au **pont** qui laisse une hauteur libre de 1,5 m (5 pi). Le quai est équipé de prises d'eau et d'électricité. Le **quai** public situé sur l'autre rive a une longueur de 61 m (200 pi), offrant des profondeurs variant de 0,9 m (3 pi) à proximité du pont, jusqu'à 2,4 m (8 pi) le long de l'extrémité Est. Des pontons d'un petit **port de plaisance** (*Bowdridge Landing*), dont la longueur totale est de 67 m (220 pi), bordent le rivage depuis l'extrémité Est du quai public.

 168 Un **quai** public et une usine de transformation du poisson sont situés à 0,3 mille au SW de Machons Point. Le quai comprend deux **jetées** : la jetée NE a une longueur de 34 m (110 pi) et est prolongée par des pontons à son extrémité qui offre des profondeurs variant entre 1,8 et 2,1 m (6 et 7 pi). La jetée SW s'avance sur 15,2 m (50 pi) et

MURRAY RIVER (2013)



offre une profondeur de 0,6 m (2 pi) le long de la face externe. Une **rampe de mise à l'eau** en béton se trouve entre les jetées. Un **quai** longitudinal, s'avancant sur 48,8 m (160 pi) en direction NE depuis la partie principale de la plus grande jetée, offre une profondeur de 1,2 m (4 pi). Le quai est équipé de prises d'eau et d'électricité.



169 Le village de **Murray River**, qui comptait 304 habitants en 2016, marque la fin de la navigation sur **Murray River**. Un **quai** public, d'une longueur de 64 m (210 pi), borde le rivage Sud à la hauteur du village; une **rampe de mise à l'eau** est située à l'extrémité NE du quai. La profondeur est de 1,8 m (6 pi) le long de la partie centrale du quai, mais son extrémité Est assèche et la profondeur est de 0,6 m (2 pi) près du **pont** routier qui laisse une hauteur libre de 0,6 m (2 pi). Un ponton en L débordé le rivage Sud, attenant au pont. Il faut redoubler de **prudence** en naviguant dans la région car il y a des **aires d'aquaculture** en bordure de Murray River.



170 **Mink River** et **Greek River** débouchent du côté Nord du bassin; le chenal qui traverse ces rivières est jalonné par des pieux. *Cahoon Wharf*, un **quai** en forme de L, est situé presque à la fin de la navigation sur Greek River; la profondeur est de 1,2 m (4 pi) le long de la face externe, qui mesure 15 m (50 pi).



171 *Clows Wharf*, un **quai** situé en face de l'embouchure de Greek River, a une extrémité de 12 m (38 pi), offrant une profondeur de 1,8 m (6 pi). Le quai attenant

a une extrémité de 11 m (35 pi) de large, offrant des profondeurs variant entre 0,3 et 0,9 m (1 et 3 pi). Plusieurs postes de mouillages privés sont situés au large de l'extrémité de ces quais. Les quais sont équipés de prises d'eau et d'électricité et une **rampe de mise à l'eau** est située entre ces derniers.

Carte 4403

172 **Fishermans Bank** (46°01'N, 62°16'W), dont le centre se trouve à 8 milles à l'Est de Murray Head, est formé de grès, recouvert d'une mince couche de pierres, de gravier et de coquilles brisées. En général, les profondeurs varient entre 6 et 9 brasses (11 et 16,5 m) sur le banc, mais la profondeur minimale est de 4 brasses (7,3 m).

Île-du-Prince-Édouard — Côte Nord

Carte 4023




173 Entre East Point et North Cape, la côte Nord forme une baie. Les havres sont petits et peu profonds et leurs entrées étroites à travers des barres de sable deviennent infranchissables avec une grosse mer. Les eaux des entrées de tous les havres brisent avec une mer modérée et, par endroits, il devient impossible de repérer le meilleur chenal. En dehors de quelques exceptions, le **mouillage** est médiocre


NAUFRAGE HARBOUR (2013)




le long de cette côte. Le fond de grès rouge, recouvert d'une mince couche de sable et de gravier par endroits, est de mauvaise tenue.

 174 Les chenaux menant à travers des barres sont susceptibles d'être encombrés ou déplacés par les tempêtes. Les feux d'alignement peuvent devoir être déplacés et on peut devoir changer l'emplacement des bouées ou enlever celles-ci, sans préavis. Les navigateurs doivent avoir les dernières informations locales avant de franchir les barres ou avant d'entrer dans les havres situés le long de cette côte.



175 Entre East Point ($46^{\circ}27'N$, $61^{\circ}58'W$) et St. Peters Bay, à 32 milles à l'Ouest, la côte est formée de falaises de grès rouge, renfermant çà et là des plages sablonneuses, aux embouchures de petits cours d'eau. Des eaux peu profondes s'étendent jusqu'à 0,5 mille du rivage et l'isobathe de 10 brasses (18,3 m) se situe généralement à quelque 1 mille de celui-ci. Le fond est constitué de grès.


 176 **North Lake Harbour**, situé à 4 milles à l'Ouest de East Point, abrite un port de pêche; on y accède par un chenal d'une largeur de 45 pi (14 m) qui passe entre deux brise-lames. Deux jetées sont implantées dans chaque côté du chenal d'accès de North Lake Harbour; un pont routier relie les deux rives du chenal près de l'extrémité de celui-ci. Les jetées sont éclairées et équipées de prises d'électricité. (Voir CEN CA576730)


 177 Un alignement lumineux (1039, 1039.1), orienté à $204\frac{1}{2}^{\circ}$, repose sur des tours portant des

marques de jour blanches avec une bande verticale rouge et est situé dans les approches de North Lake Harbour. Le feu antérieur est placé sur l'extrémité du brise-lames Est. Un feu (1039.5), reposant sur un mât portant deux marques de jour blanches et rouges, est placé sur l'extrémité du brise-lames Ouest. La bouée lumineuse à cloche de mi-chenal (1038.5), marquée JA, est mouillée à quelque 1 mille au NE de l'entrée de North Lake Harbour.


178 Deux parcs éoliens (*non indiqués sur la carte*), remarquables, bordent la côte. Un parc, comprenant dix éoliennes, se trouve à 1 mille au SE de North Lake Harbour. Chaque nacelle d'éolienne atteint une altitude de 393 pi (120 m); certaines éoliennes sont munies d'un feu fixe rouge. L'autre parc éolien, comprenant également dix éoliennes, et dont la partie centrale se trouve dans le voisinage du village de **Hermanville** (*non indiqué sur la carte*), est situé à 9 milles à l'Ouest de North Lake Harbour. Chaque nacelle d'éolienne atteint une altitude de 426 pi (130 m); certaines éoliennes sont munies d'un feu fixe rouge.

  179 **Naufnage Harbour**, à 19 milles à l'Ouest de East Point, est un bassin pour embarcations s'ouvrant entre deux brise-lames, distants de 40 pi (12 m); on a signalé une profondeur de 5 pi (1,5 m) dans le bassin. Un pont routier, laissant une hauteur libre de 11 pi (3,4 m), enjambe l'entrée du havre juste en deçà des brise-lames. Un feu (1041.1), d'une altitude de 20 pi (6 m), est placé sur le pont. Les faces d'un quai public bordent les deux côtés du havre.

 180 Un feu (1042), d'une altitude de 84 pi (25,6 m) et reposant sur une tour blanche, est placé sur **Shipwreck Point**, située à courte distance à l'Ouest de l'entrée du havre ($46^{\circ}28'N$, $62^{\circ}25'W$).


 181 Un feu (1040.2), reposant sur un mât portant une marque de jour verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité du brise-lames Est. Un feu (1040.5), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du brise-lames Ouest. La bouée lumineuse de mi-chenal (1040.05), marquée JC, est mouillée à quelque 1 mille au NE de Shipwreck Point.


Carte 4425



 182 **St. Peters Bay** est située à 14 milles à l'Ouest de Shipwreck Point; ses approches comprennent une barre de sable, recouverte de moins de 8 pi (2,4 m) d'eau, dans le chenal. L'accès se fait entre des épis de sable herbeux laissant un étroit chenal qui se déplace et dont la profondeur, à certains endroits, est inférieure à 4 pi (1,2 m). Le chenal décrit une courbe brusque vers l'Est, juste en deçà de l'entrée. Les courants de marée atteignent une vitesse maximale de 3 à 4 nœuds dans l'entrée.


RED HEAD (ST. PETERS BAY) (2013)




 183 La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1043.1), marquée *JD*, est mouillée à 0,5 mille au Nord de l'entrée de St. Peters Bay. En raison des conditions changeantes en deçà de l'entrée, les **bouées** dans le chenal peuvent être déplacées pour indiquer le meilleur chenal. La connaissance des lieux et les informations les plus récentes sont essentielles pour accéder à la baie de manière sécuritaire.


 184 En deçà de l'entrée, la baie s'oriente vers l'ESE sur une distance de 7 milles. Le village de **St. Peters Bay (St. Peters)**, qui comptait 237 habitants en 2016, est situé au fond de la baie. Quatre rivières et quelques cours d'eau plus petits se déversent dans la baie. Il y a, dans les parties en deçà de l'entrée de la baie, des **aires d'aquaculture**; ces derniers sont jalonnés par une **bouée** d'avertissement jaune qui se trouve à chaque coin des sites.



  185 À **Red Head**, deux **brise-lames** entourent un bassin pour embarcations de 600 pi (183 m) sur 400 pi (122 m), offrant une profondeur de 4 pi (1,2 m). Les **quais** sont éclairés et sont équipés de prises d'eau et d'électricité; on peut trouver du diesel et de l'essence aux quais. Un **feu** (1046.5), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du brise-lames Est.

 186 **Savage Harbour** (46°25'N, 62°50'W) est situé à 3,5 milles à l'Ouest de St. Peters Bay. Un mur de soutènement forme le côté Est de l'entrée. Un **feu** (1047), reposant sur un mât portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du mur de soutènement. La

bouée lumineuse de mi-chenal (1046.81), marquée *JE*, est mouillée à 0,8 mille au NNE du feu.


 187 En général, on entre dans Savage Harbour à pleine mer et par beau temps. Une fois à l'intérieur, le havre constitue un assez bon abri contre les vents du Nord, mais les vents du secteur SE à SW soulèvent un clapotis. En raison des conditions changeantes, les **bouées** peuvent être déplacées pour indiquer le meilleur chenal dans l'entrée.


 188 Un **quai** public est implanté dans le rivage Ouest du havre, à 0,5 mille en deçà de l'entrée. Sa face, d'une longueur de 240 pi (73 m) et parallèle au rivage, offre une profondeur de 4 pi (1,2 m). Une **jetée**, d'une longueur de 200 pi (61 m), prolonge le côté Est du quai et offre une profondeur de 4 pi (1,2 m). Le quai est éclairé et équipé de prises d'eau et d'électricité; on peut s'y procurer du diesel et de l'essence. Une **rampe de mise à l'eau** en béton se trouve entre la jetée et un ponton, qui déborde la rive de 220 pi (67 m) et qui est situé à 110 pi (33,5 m) à l'Est.


  189 **Tracadie Bay**, située à quelque 8 milles à l'Ouest de Savage Harbour, s'ouvre à l'extrémité Ouest d'une série de dunes de 50 à 60 pi (15 à 18,3 m) d'altitude. Une barre de sable, qui se déplace, déborde l'entrée de 0,5 mille et les profondeurs varient entre 3 et 5 pi (0,9 et 1,5 m) dans le chenal, dont la largeur est inférieure à 300 pi (91 m) au-dessus de la barre. Un temps favorable et des renseignements récents sur les conditions du chenal sont indispensables pour franchir la barre en toute sécurité. La


vitesse maximale des **courants de marée** est de quelque deux nœuds dans l'entrée.



190 La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1047.51), marquée *JH*, est mouillée à 1,6 mille au NW de l'entrée de Tracadie Bay. Le chenal est **balisé**, mais en raison des conditions changeantes, les **bouées** peuvent être déplacées pour indiquer le meilleur chenal.

 191 À l'intérieur de l'entrée du chenal, celui-ci se dirige vers le sud-est et des hauts-fonds bordent le chenal de chaque côté, ceux du côté ouest s'étendant sur plus de 1 mille vers le quai. Au-delà des hauts-fonds, la baie s'approfondit à 3,7 m (12 pi) et s'étend jusqu'à une largeur de 2 milles. Un chenal **balisé** se dirige vers l'ouest vers le quai. Des **aires d'aquaculture** (mytiliculture) occupent une bonne portion de cette partie de la baie. **Winter River**, qui s'étend vers l'Ouest, dénomme un embranchement du havre.

 192 Un **quai** public en U est implanté dans le rivage Ouest du havre, à quelque 0,9 mille au SW de l'entrée. Sa face externe, d'une longueur de 200 pi (61 m), offre une profondeur de 10 pi (3 m), sauf à proximité du coin NE où il n'y a que 5 pi (1,5 m) d'eau. La face Nord du quai, longue de 150 pi (46 m), offre des profondeurs variant entre 2 et 8 pi (0,6 et 2,4 m). Un ponton s'avance en direction SE depuis le côté Ouest du quai. On a signalé que ces installations constituaient un bon abri. Le quai est équipé de prises d'eau et d'électricité; on peut se procurer du diesel et de l'essence.

 193 **Cape Stanhope** (46°26'N, 63°09'W) est situé à 4,2 milles à l'Ouest de l'entrée de Tracadie Bay. Un **feu** (1051), d'une altitude de 36 pi (11 m) et reposant sur une tour blanche et rouge, d'une hauteur de 27 pi (8,2 m), domine le cap. Un **cornet de brume**, orienté à 005° et placé sur la tour du feu, émet un son toutes les 30 secondes. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1050.05), marquée *JJ*, est mouillée à 1,1 mille au NNE du feu.

 194 Seules les embarcations peuvent naviguer dans **Covehead Bay**, qui s'ouvre à courte distance à l'Ouest de Cape Stanhope, car la profondeur dans l'entrée n'est que de 2 pi (0,6 m). Un **pont** routier, laissant une hauteur libre de 9 pi (2,7 m), enjambe l'entrée de la baie. Un **feu** (1053.5), d'une altitude de 28 pi (8,5 m) et reposant sur un mât, est placé sur le pont routier.


  195 Un **quai** public longitudinal, d'une longueur de 544 pi (166 m), est implanté dans le rivage Est, juste en deçà du pont. Entre les coins Sud et Nord de la face du quai, on trouve des profondeurs variant entre 5 et 9 pi (1,5 et 2,7 m). Une **rampe de mise à l'eau** et un ponton se trouvent à l'extrémité Sud du quai. Le chenal qui conduit dans Covehead Bay est **balisé**, mais en raison des conditions changeantes, les **bouées** peuvent être déplacées pour indiquer le meilleur chenal.


Carte 4023


196 La côte entre Cape Stanhope et **Orby Head** (46°30'N, 63°20'W), promontoire de grès rouge d'une altitude de 120 pi (37 m), forme une anse où l'isobathe de 3 brasses (5,5 m) se trouve rarement à moins de 0,8 mille du rivage.


Carte 4467



197 **Rustico Bay et New London Bay.** — La *Garde côtière canadienne* a effectué une révision du système d'aides maritimes à la navigation situées dans Rustico Bay et New London Bay. Cette révision comprend les havres et les voies navigables de Rustico Bay, Hunter River, French River, Southwest River, New London Bay et Stanley River.

 198 Les aides visuelles à la navigation présentes en ces eaux sont conçues de manière à permettre une navigation sécuritaire avec une visibilité réduite jusqu'à 5 milles. Lorsque la visibilité est de moins de 5 milles marins, les navigateurs devraient réduire leur vitesse, redoubler de **prudence** et naviguer de manière sécuritaire en utilisant les systèmes électroniques de navigation à bord.

 199 **Rustico Bay** s'ouvre à l'extrémité Ouest de **Robinsons Island (Rustico Island)**; la barre de sable, qui se déplace et est située à l'entrée de la baie, est soumise à de fréquents dragages. En raison de la présence d'herbiers de zostère marine et de nombreuses barres de sable, la connaissance des lieux est essentielle pour gagner la baie en toute sécurité. Plusieurs rivières et petits cours d'eau se déversent dans la baie.

 200 Deux **brise-lames** sont implantés dans le rivage Ouest de l'entrée du havre. Un **feu** (1055), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du brise-lames Nord, qui forme un L. Un **feu** (1057), reposant sur un mât, est placé sur le coin SE du brise-lames intérieur. Un **feu** (1056), reposant sur une tour blanche à toit rouge, se trouve à courte distance de la rive de la baie qui est formée par les deux brise-lames. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1054), marquée *JK*, est mouillée à 0,7 mille au NE du brise-lames extérieur.



 201 Il y a quelques petits quais, des plateformes et des hangars sur la rive à **North Rustico Harbour**, situé à courte distance au NW du brise-lames intérieur. On a signalé que le bassin pour embarcations, situé du côté NW du havre, renferme des piliers de quai qui sont submergés et dangereux; la **prudence** s'impose.


  202 Le village de **North Rustico**, qui comptait 607 habitants en 2016, se trouve à 0,8 mille à l'Ouest de l'entrée du havre. Un **quai** frange le rivage Nord sur une longueur de 1750 pi (533 m). Une **jetée**, dont l'extrémité est marquée par un **feu** (1057.5) reposant sur


ENTRÉE DE NORTH RUSTICO HARBOUR (2013)


une tour à claire-voie, prolonge le bout Est du quai. On a signalé que la profondeur est de 4 pi (1,2 m) dans cette zone. Il y a des **aires d'aquaculture** dans **Hunter River**, au Sud de North Rustico.


NORTH RUSTICO — QUAI PRINCIPAL (2013)

  203 **New London Bay**, située à 6 milles à l'Ouest de Orby Head, s'ouvre à l'extrémité Ouest d'une série de dunes qui s'allonge sur une longue distance et d'une altitude de quelque 55 pi (17 m). L'entrée de la baie, d'une largeur de quelque 0,2 mille, est encombrée par une barre de sable, qui se déplace, recouverte de quelque 5 pi (1,5 m) d'eau. Des vestiges d'un brise-lames abritent l'entrée du côté Est. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1058), marquée *JM*, est mouillée à 0,9 mille au NE de l'entrée de la baie. Un **feu** (1060.01), d'une altitude de 43 pi (13 m) et reposant sur une tour blanche et rouge, est placé sur le rivage Ouest de l'entrée.


 204 **Hope River, Stanley River, Southwest River et French River** se déversent dans la baie et peuvent être empruntées par des embarcations pour y naviguer sur une courte distance. Certains chenaux dans New London Bay sont jalonnés par des **bouées**, d'autres par des pieux. Les rives de la baie abritent des **aires d'aquaculture**; la **prudence** s'impose.

 205 Un **quai** public est implanté dans le rivage Sud de French River, à la hauteur de **South Landing** (*appellation locale*). Le quai, de forme irrégulière et dont la face est en forme de L, offre une profondeur de 5 pi (1,5 m) à l'extrémité NW et de 7 pi (2,1 m) à l'extrémité Est. Une **rampe de mise à l'eau** est située à peu près au milieu du quai. Un **quai**, implanté dans la rive Nord et au fond de la rivière, offre une profondeur de 5 pi (1,5 m) le long de sa face externe.

 206 Un **quai** public longe le **pont** routier au village de **New London**, à 2 milles en amont de l'embouchure de Southwest River. Ce quai a une longueur de 220 pi (67 m) et offre une profondeur de 4 pi (1,2 m) le long de son côté SW. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve au fond d'un petit bras de mer.



 207 Le village de **Stanley Bridge** est situé à quelque 1 mille en amont de l'embouchure de Stanley River. Un bras de mer abrité est formé par un **brise-lames** d'une longueur de 361 pi (110 m); une **rampe de mise à l'eau** est située dans la partie SE. Le rivage du bras de mer est bordé de pontons offrant des profondeurs variant entre 1 et 4 pi (0,3 et 1,2 m). La face d'un **quai** longitudinal, qui se trouve au fond du bras de mer, offre une profondeur de 5 pi (1,5 m). Un ponton, qui frange le chenal de la rivière, offre des profondeurs variant entre 11 et 15 pi (3,3 et 4,5 m).

Carte 4023


 208 **Cape Tryon** (46°32'N, 63°30'W), situé à 7 milles à l'Ouest de Orby Head, forme une falaise de grès rouge **remarquable**, d'une altitude de 110 pi (33,5 m). Un **feu** (1061), d'une altitude de 109 pi (33,3 m) et reposant sur une tour blanche, domine le cap.



Carte 4491

209 **Malpeque Bay** est située à quelque 8 milles à l'Ouest de Cape Tryon; on y accède par **Ship Channel**, qui s'ouvre entre **Profitts Point** (Cape Aylesbury) et **Fish Island** (**Billhook Island**). Malpeque Bay renferme plusieurs îles et plusieurs rivières et ruisseaux s'y déversent.


  210 Ship Channel est encombré par une barre qui s'allonge sur une distance de 3,5 milles à l'Est de Fish Island (Billhook Island); la profondeur à mi-chenal est de 10 pi (3 m) dans le chenal **balisé**. Par gros temps, de forts **brisants** voilent le chenal. Le fond de grès est recouvert d'une mince couche inégale de sable. Le chenal s'approfondit en deçà de la barre, mais les profondeurs sont très irrégulières et des **hauts-fonds** gisent de chaque côté du chenal. La connaissance des lieux et les informations les plus récentes sont indispensables pour entrer en toute sécurité dans le chenal car celui-ci se déplace. Le **courant de flot** atteint de 1 à 2 nœuds dans Ship Channel. Les courants sont plus forts immédiatement à l'intérieur de **Malpeque Harbour** et au large de **Royalty Point**. Plus loin à l'intérieur de la baie, les courants deviennent plus faibles et n'excèdent que rarement un nœud.


211 La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1065.05), marquée *JP*, est mouillée à 2,25 milles à l'ENE de Profitts Point (Cape Aylesbury). Les approches de Malpeque Bay sont **balisées**.



 212 Malpeque Harbour permet le **mouillage**. La barre située à l'extérieur du havre empêche la houle d'y pénétrer et **Horseshoe Shoals** abritent le mouillage du secteur Ouest. Les profondeurs varient entre 18 et 60 pi (5,5 et 18,3 m) et le fond, de sable et d'argile, est de bonne tenue.

  213 **Darnley Basin**, s'ouvrant au SE de Ship Channel, est un havre pour embarcations. L'accès au chenal menant au bassin se fait en franchissant un épi situé au SW de **Darnley Point**. Un chenal **balisé** permet de faire route vers l'Ouest jusque dans le havre pour embarcations situé au fond d'une anse située à 0,4 mille au Sud de Royalty Point. À l'extrémité Sud du bassin, un chenal mène au-delà d'un **pont**, laissant une hauteur libre de 10 pi (3 m), jusqu'à un **quai** public en T situé à courte distance à l'Est de **Burial Point**. En 2013, le quai était en mauvais état. Les profondeurs le long du quai varient entre 4 et 6 pi (1,2 et 1,8 m). Un **feu** (1071.2), d'une altitude de 11 pi (3,5 m), est placé au centre de la travée du pont. Le village de **Malpeque**, situé au SW de Burial Point, est l'un des plus anciens villages de l'Île-du-Prince-Édouard.

214 Une petite **rampe de mise à l'eau** — emplacement d'un ancien quai public — se trouve dans **Bentick Cove** (**Bentinck Cove**), à l'Ouest du rivage Sud de Malpeque Bay.

 215 **Grand River (Ellis River)** se déverse dans la partie SW de Malpeque Bay. Des **ruines submergées** de deux quais débordent les berges Nord et Sud de la rivière; un quai est situé à courte distance à l'WSW de **Black Point** et l'autre, à 0,5 mille au NW de la même pointe.


 216 **Lennox Island**, qui abrite une Première Nation, est située dans la partie NW de Malpeque Bay. Un **pont**, laissant une hauteur libre de 8 pi (2,4 m), enjambe **Lennox Channel** entre l'île et **Sharps (Sharp) Point**. Un quai en ruine est situé du côté Sud du chenal, à courte distance à l'Ouest de **Oyster Point**. Un **quai** est implanté dans le rivage Sud de Lennox Island. Une église blanche avec une flèche, située à courte distance au NE du quai, et un château d'eau, se dressant au NNW du quai, sont **remarquables** sur Lennox Island.

  217 **Bideford River (Goodwood River)**, comprenant un chenal **balisé**, s'avance à l'Ouest et au NW de Sharps (Sharp) Point. Des **aires d'aquaculture** se trouvent presque au fond de la rivière. Un **quai** public en L, offrant une profondeur de 3 pi (0,9 m), s'avance de la rive Ouest de la rivière, à proximité du village de **Bideford**.

Cartes 4023, 4491, 4492



218 Entre Fish Island (Billhook Island) et l'entrée de Cascumpec (Cascumpeque) Bay, située à 18 milles au NW, le littoral est formé de dunes et de plages de sable. **Conway**

Narrows (The Narrows), passage intérieur de très faible profondeur et asséchant par endroits, relie Malpeque Bay et Cascumpec (Cascumpeque) Bay. **Hardys Channel** et **Goose Harbour (Palmer Inlet)** dénomment des passes qui s'ouvrent à travers des dunes. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1071.35), marquée *JS*, est mouillée à quelque 0,6 mille à l'ENE de l'entrée de Hardys Channel.

 219 Le chenal qui conduit à **Brooks River** (anciennement **Little Channel**), **balisé**, n'offre que 2 ou 3 pi (0,6 ou 0,9 m) de profondeur. Un bassin pour embarcations, connu localement sous le nom de *Milligan's Wharf*, est situé du côté Nord de l'entrée de Brooks River (anciennement Little Channel).

Alberton Harbour



Carte 4492

  220 **Alberton Harbour**, situé à l'extrémité Nord de **Cascumpec (Cascumpeque) Bay**, juste en deçà du chenal d'accès, est bien abrité et offre un assez bon **mouillage** pour petits navires. L'entrée, encombrée par une barre de sable, est sujette à un **ensablement** important. Puisque le chenal franchissant la barre se déplace continuellement, les feux d'alignement et les bouées peuvent être déplacés pour indiquer le meilleur chenal;


ALBERTON HARBOUR (2013)






les connaissances locales les plus récentes sont nécessaires pour entrer en toute sécurité dans ce havre. En deçà de l'entrée, un chenal dépourvu de dangers s'oriente au SW sur une distance de 1 mille, puis tourne vers le Sud entre **Oultons Island (Savage Island)** et **Bury Head (Cascumpeque Point)**.

  221 Les navigateurs doivent redoubler de **prudence** du fait qu'en raison de certaines conditions météorologiques et de la marée, des **brisants** rendent le chenal d'accès impraticable. La vitesse maximale des **courants de marée** dans l'entrée atteint normalement 1,5 nœud, mais elle peut dépasser quatre nœuds dans certaines conditions.


222 La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1075.05), marquée *JV*, est mouillée à 1,6 mille à l'ESE de l'entrée de Alberton Harbour.

 223 Un **alignement lumineux** (1081, 1082), orienté à 245°, permet de franchir le chenal d'accès et de gagner les quais situés dans Alberton Harbour, à **Alberton South (Northport)**. Le feu antérieur repose sur une tour à claire-voie portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge; le feu est placé près d'un hangar qui se dresse à proximité de l'extrémité du quai public. Le feu postérieur, reposant sur une tour blanche avec une bande verticale rouge, est placé sur la rive à courte distance à l'Ouest.

 224 Par beau temps, on peut trouver un **mouillage** temporaire par quelque 36 pi (11 m) d'eau, sur fond de sable, au large de la barre extérieure. Le mouillage dans le chenal, en deçà de la barre, offre des profondeurs variant entre 18 et 30 pi (5,5 et 9,1 m) et bien qu'elle soit sécuritaire, la zone de mouillage est exiguë.

  225 Le **quai** public en T, à Alberton South (Northport), s'avance sur 404 pi (123 m) depuis la rive, jusqu'à une extrémité qui mesure 328 pi (100 m), offrant des profondeurs variant entre 6 et 16 pi (1,8 et 4,9 m). Un autre **quai** en T, d'une longueur de 126 pi (38 m) et offrant des profondeurs variant entre 8 et 10 pi (2,4 et 3 m), est situé à courte distance au NE. Le quai en T le plus court et un **brise-lames** situé au NE forment un bassin abrité, et où s'y trouve un **port de plaisance** (*North Pier Marina*). Un bassin pour embarcations, abrité par un **brise-lames**, est situé à l'extrémité SW du secteur riverain de Alberton South (Northport). Un quai et une série de pontons, offrant une profondeur de 6 pi (1,8 m), sont situés dans le bassin.


226 La municipalité de **Alberton**, qui comptait 1145 habitants en 2016, occupe la partie Nord du havre. Elle est desservie par un petit **hôpital**. On peut se procurer des approvisionnements dans les environs.

 227 Cascumpec (Cascumpeque) Bay, très peu profonde — d'une profondeur maximale de 16 pi (4,9 m) au centre — est entourée de grandes étendues de petits

fonds et de sèches. Plusieurs rivières que les embarcations peuvent remonter sur une certaine distance échancrent la baie. **Foxley River**, la plus profonde du groupe, offre des profondeurs variant entre 10 et 37 pi (3 et 11,3 m), dans le chenal qui permet de la remonter sur une distance de quelque 2 milles depuis son embouchure. Un **quai** public en T — 230 pi (70 m) sur 31 pi (9,4 m) — offrant des profondeurs variant entre 2 et 3 pi (0,6 et 0,9 m) le long de la face externe, est implanté dans le rivage Sud de **Gordons (Gordon) Point**, près de l'embouchure de Foxley River. Un brise-lames, en état de délabrement, est situé à courte distance à l'Est.

Carte 4023

228 **Cape Kildare** (46°53'N, 63°59'W) dénomme une falaise de grès rouge d'une altitude de 30 pi (9 m). Les terres avoisinantes sont rouges et parsemées de bosquets d'arbres. Il n'y a pas d'autres dunes au Nord de Alberton Harbour.


 229 **Tignish Harbour** est situé à 4,5 milles au Nord de Cape Kildare, à l'embouchure de **Tignish River**. Chaque côté de son entrée est protégé par de long **brise-lames**. **Tignish Run** dénomme le chenal d'accès qui conduit au havre. Un **feu** (1083) reposant sur un mât est placé sur l'extrémité du brise-lames Nord.


TIGNISH HARBOUR (2013)





NORTH CAPE (2005)



 230 Il y a plusieurs **quais** dans le bassin intérieur de Tignish Harbour et une importante usine de transformation du poisson est située à quelque 0,4 mille en deçà de l'entrée du havre à **Judes Point**. On peut se procurer du carburant et quelques approvisionnements dans les environs. (Voir CEN CA576728)

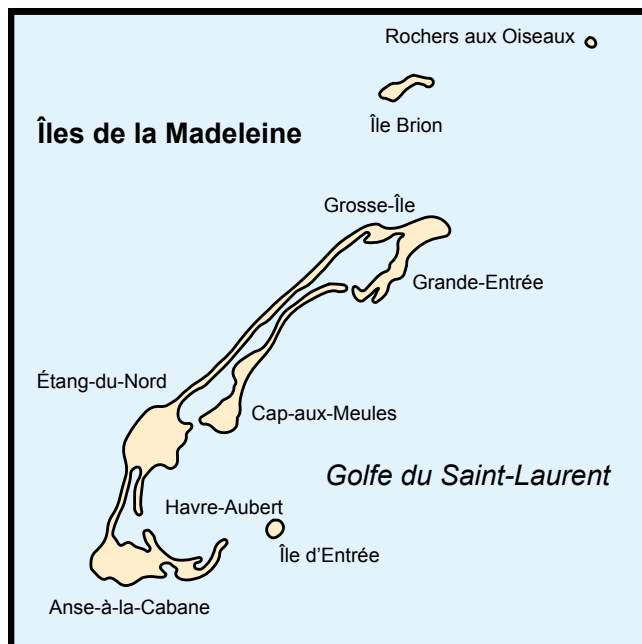
 231 **Seacow Pond**, havre pour embarcations situé à 5 milles au Nord de Tignish, est abrité par deux **brise-lames**. La profondeur est de quelque 3 pi (0,9 m) dans l'entrée. Un **feu** (1084.7), reposant sur un mât portant une marque de jour blanche et verte, est placé sur l'extrémité du brise-lames Sud. Un **feu** privé (1036.1) est placé sur le brise-lames Nord.

  232 **North Cape** (47°03'N, 64°00'W) dénomme une falaise basse et rouge; des **réécifs** et des petits fonds s'étendent au Nord et à l'Est du cap. Des profondeurs irrégulières s'avancent vers le Nord et se terminent à **North Cape Reef**, à 4,5 milles au large du cap et recouvert de 32 pi (9,8 m) d'eau. Un **feu** (1036), d'une altitude de 80 pi (24 m) et érigé sur le cap, repose sur une tour octogonale blanche d'une hauteur de 50 pi (15,3 m). La **bouée** lumineuse à cloche cardinale Nord (1037), marquée DS, est mouillée à 1,6 mille au Nord du cap.

233 Une **tour** radio, d'une altitude de 271 pi (83 m) et portant des **feux**, et plusieurs éoliennes sont érigés sur North Cape.

Chapitre 2

Îles de la Madeleine



Îles de la Madeleine

Cartes 4002, 4022, 4023, 4024, 4950

1 L'archipel des **îles de la Madeleine** est situé au centre du golfe du Saint-Laurent, avec une population de 12 475 hab. (2016). Le territoire est réparti dans deux municipalités soit **Les Îles-de-la-Madeleine** et **Grosse-Île** qui sont elles-mêmes regroupées sous l'appellation de **Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine** et fait partie de la province de Québec.

2 Le groupe principal d'îles, situé à près de 50 milles au NW de Cape St. Lawrence sur l'île du Cap Breton, est formé de quelques îles reliées par un double cordon de crêtes de sable et de plages. Formant un croissant allongé sur 35 milles, ce territoire abrite de grandes lagunes aux eaux peu profondes et aux entrées étroites. La seule exception est l'île d'Entrée ($47^{\circ}17'N$, $61^{\circ}42'W$), la plus élevée du groupe et qui en est complètement détachée.

3 Les barres de sable, qui relient le groupe principal d'îles, ne s'élèvent, par endroits, que de quelques mètres au-dessus de la mer; alors qu'en d'autres endroits, elles forment des dunes assez hautes.

4 La partie centrale de ces îles forme des collines aux sommets arrondis et souvent en forme de dômes, atteignant des altitudes variant entre 43 et 169 m. Les îles sont partiellement boisées mais ces arbres sont de petites tailles. Les parties non boisées sont couvertes d'herbes. Le climat en hiver n'est pas aussi rigoureux qu'au Québec, sur la terre ferme, mais il est frais et humide en été. La pluie et la brume sont fréquentes.

5 Par beau temps, le contraste des couleurs — le rouge des falaises, le vert des arbres et de l'herbe, le bleu du ciel et de l'eau, le jaune des sables — produit un effet tout à fait caractéristique et différent de toute autre partie du golfe du Saint-Laurent. Par mauvais temps, l'apparence est également particulière, car on aperçoit vaguement à travers la pluie et la brume les collines isolées et les falaises qui semblent alors être reliées par le long cordon de **brisants** qui masquent les barres de sable. À l'automne, le temps brumeux et les coups de vent du secteur Est sont prédominants.

6 L'économie des îles repose sur la pêche et le tourisme. Plusieurs lois et règlements, dont la *Loi sur les pêches*, la *Loi sur les espèces en péril*, la *Loi sur les océans*, la *Loi sur la protection de la navigation* et la *Loi canadienne*

sur l'évaluation environnementale (2012), protègent l'habitat du poisson et encadrent le transfert des eaux de ballast et les activités de dragage, de rejets en mer, de remblayage et de construction ou d'enlèvement d'infrastructures. On doit se renseigner sur les autorisations à obtenir et les obligations à remplir.


7 **Vidange des ballasts.** — Les navires qui font route vers les îles de la Madeleine, qui y sont amarrés à quai ou mouillés, sont soumis au *Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast*. Le rejet d'eau de ballast à moins de dix milles marins des îles est interdit, à moins que l'eau de ballast ait été pompée à bord dans une zone désignée au large de la côte Est du Canada, à une distance minimale de cinq milles de la côte. Les capitaines de ces navires peuvent se référer au *Guide d'application du Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast (TP 13617)* publié par *Transports Canada*.

8 Le *Ministère des Pêches et des Océans (MPO)* a établi que les eaux de ballastage qui proviennent des secteurs suivants, soit

1. les eaux situées à l'Ouest de 068°W;
2. les eaux situées en deçà de 10 milles de la côte canadienne;


peuvent contenir des substances nocives en quantité ou en concentration telle qu'elles peuvent altérer, détériorer ou détruire l'habitat du poisson de l'archipel des îles de la Madeleine. Par conséquent, seules les eaux de ballastage qui proviennent de secteurs non mentionnés ci-dessus peuvent être déversées dans la lagune de la Grande Entrée ou en deçà de 10 milles de l'archipel des îles de la Madeleine (eaux protégées).


9 Tous les navires prévoyant rejeter leur ballast dans les eaux protégées susmentionnées doivent présenter, au moins trois jours d'avance, un formulaire pour l'eau de ballast entièrement rempli. Le formulaire sera acheminé par courriel à l'adresse suivante : atlanticballastwater@tc.gc.ca. Il est interdit de vider l'eau de ballastage dans cette zone protégée avant que le représentant du ministère *Transports Canada* n'ait donné son autorisation.


 9.1 Une **bouée** lumineuse SADO (numéro 1411.2), marquée IML-15, est mouillée à 25 milles à l'ONO de l'île Brion et à 42 milles au Nord de l'Étang du Nord.


10 Toute personne ou tout navire qui contrevient à ces dispositions est passible de sévères amendes selon la *Loi sur les pêches*.



11 Un **traversier** pour passagers et véhicules routiers assure la liaison régulière entre Souris (Île-du-Prince-Édouard) et Cap-aux-Meules. Un autre service saisonnier de **traversiers**, transportant passagers et véhicules routiers, assure une liaison entre Montréal, Québec, Gaspé et Cap-aux-Meules.

 12 **Courants généraux et courants de marée.** — Autour de l'archipel des îles de la Madeleine, les **courants de marée** varient beaucoup en vitesse et en direction. Ils sont soumis à l'influence des courants et des vents du golfe du Saint-Laurent.

 13 À quelques milles au large de l'île Brion et des rochers aux Oiseaux, au Nord du groupe principal, le **courant** porte habituellement au SE, mais le courant de flot se fait sentir entre les îles principales du groupe et l'île Brion. Ce courant de flot porte au NW et se divise à la pointe de l'Est qui, avec la pointe Old-Harry et les **hauts-fonds** au large de celui-ci, dévie le courant au SW vers l'île d'Entrée, provoquant presque l'étale de la marée dans la baie entre l'île de la Grande Entrée et le cap Le Moine-Qui-Prie ainsi que dans la baie de Plaisance.

 14 L'autre branche du **courant de marée** passe au Nord de l'île Brion, allant de la pointe de l'Est jusqu'à Le Gros Cap (sur l'île du Havre Aubert). La majeure partie du courant s'écoule alors au SW, tandis que l'autre branche court le long de la côte Sud de l'île du Havre Aubert et rencontre le courant venant de la pointe de l'Est. Les courants se joignent et tournent graduellement en se réunissant aux courants de flot généralement faibles qui portent à l'Ouest.


 15 Sur le côté SE des îles, le **courant** de jusant sort avec force des lagunes et de la baie de Plaisance entre la dune Sandy Hook et l'île d'Entrée; il court à l'Ouest le long de la côte Sud de l'île du Havre Aubert, contourne celle-ci, puis porte au NE le long de la côte Nord des îles, entre Le Gros Cap et la pointe de l'Est. Puis, le courant de jusant porte au NE sur la crête de sable gisant à environ 1,2 mille au NNE de la pointe de l'Est, où il rencontre le courant général portant au SE, qui a contourné la côte Nord des îles.

  16 Ces conditions constituent la règle et se reproduisent invariablement par beau temps, avec des interruptions occasionnelles. La vitesse de ces **courants** atteint rarement 1 nœud, sauf près de terre et autour des pointes. Le courant de jusant est généralement plus fort que celui de flot et sa vitesse augmente avec des vents de l'Ouest, alors que celle du courant de flot s'accroît avec des vents du secteur Est. Cependant, la rencontre des courants de jusant, conjuguée avec la faible profondeur de l'eau, occasionne, par forts vents du secteur Est, une mer grosse et brisante.

17 Les prévisions horaires des courants de surface émises pour le golfe du Saint-Laurent sont disponibles sur le site Web de l'*Observatoire global du Saint-Laurent* au www.ogsl.ca (sous le lien *Prévisions océaniques*). On peut y obtenir les détails d'heure en heure de la direction et de la vitesse des courants de surface prévus pour les 48 prochaines heures.

18 Le marnage est de près de 0,9 m en vive eau et de 0,6 m en morte-eau. Sur la côte Ouest des îles, la marée est pratiquement diurne.

19 Pour plus d'information concernant les niveaux d'eau, le navigateur doit se référer aux *Tables des marées et courants du Canada* et au tableau de Renseignements sur les marées inscrit sur les cartes. De plus, des enregistreurs numériques sont installés le long du golfe et du fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Cap-aux-Meules; ce système, appelé *SINECO (Système d'information sur les niveaux des eaux côtières et océaniques)*, permet d'obtenir les niveaux d'eau instantanés à différents sites. On peut obtenir les plus récentes informations sur le niveau de l'eau en communiquant avec les centres de *SCTM* par voie VHF, ou en téléphonant au service automatisé d'information au 1 877 775-0790, ou en visitant le site Web à l'adresse électronique www.marees.gc.ca.


 20 L'hiver, les **bouées** sont enlevées et certaines sont remplacées par des bouées espars; se référer aux *Avertissements de navigation* radiodiffusés et/ou écrits pour obtenir plus d'information concernant le mouillage et l'enlèvement des bouées.


Îles de la Madeleine — Côte Est


Carte 4950

21 L'île de l'Est, au NE du groupe, présente une **remarquable** colline isolée ($47^{\circ}37'N$, $61^{\circ}28'W$), dite **cap Nord-Est**, qui s'élève en falaises atteignant une altitude de 62 m. Lorsqu'on aperçoit ce cap d'une certaine distance, on dirait qu'il forme l'extrémité NE du groupe d'îles, du fait que les terres situées à l'Est de celui-ci sont beaucoup plus basses.

22 La **pointe de l'Est** ($47^{\circ}37'N$, $61^{\circ}23'W$), basse et sablonneuse, forme l'extrémité Est de l'île de l'Est. Sur la pointe, il existe quelques dunes basses, alors que d'autres dunes, à l'intérieur des terres, atteignent une plus grande altitude et s'allongent en chaîne.


 23 La *réserve nationale de faune de la Pointe-de-l'Est (Environnement et Changement climatique Canada)* est située dans ce secteur et une réglementation d'accès s'y applique.


 24 Une barre de sable, recouverte de 4 m d'eau, gît à environ 1 mille au Sud de la pointe de l'Est. La **bouée** lumineuse cardinale Est (*1480*), marquée *YY*, est mouillée à 2,4 milles à l'Est de la pointe de l'Est; elle est équipée d'un **racon** (— — •).


 25 Le **récif Doyle** formé d'aiguilles et situé à 6,3 milles à l'ESE de la pointe de l'Est, est recouvert de 6,9 m d'eau. Il ne brise que rarement, sauf par grands coups de vent.




26 L'île de la **Grande Entrée**, composée de collines basses, est située au SW de l'île de l'Est, à laquelle elle est reliée par la **pointe Old-Harry**, pointe étroite formée de falaises de grès rouge d'une altitude modérée. La baie sablonneuse qui s'ouvre entre la pointe Old-Harry et la pointe de l'Est offre un **mouillage** abrité des vents du secteur Ouest à NE, par le Nord, mais on le déconseille à cause des **hauts-fonds** qui le bordent des deux côtés.

 27 Les **ruines** d'un quai gisent du côté Nord de la pointe Old-Harry et l'accès y est interdit. On signale la présence de blocs rocheux submergés dans le secteur. On retrouve dans ce secteur, le hameau de **Old-Harry**.

 28 Le **haut-fond Clark**, recouvert de 4,9 m d'eau, gît à 8,5 milles au SE de la pointe Old-Harry.

 29 Les **Colombines**, situées dans le SE de l'île de la Grande Entrée, dénomment des aiguilles rocheuses et des petites zones peu profondes, dont quelques-unes sont recouvertes de 1,1 m d'eau seulement.

30 La **bouée** lumineuse de tribord (*1481*), marquée *Y8*, est mouillée au large des Colombines, à 3,2 milles au SSE de la pointe Old-Harry.

 31 Le **banc Goodwin**, recouvert de 5,8 m d'eau, gît à 6,6 milles au SSE de la pointe Old-Harry.

Carte 4954

32 Le **havre de la Grande Entrée** forme la plus grande des lagunes intérieures, s'allongeant vers le SW jusqu'à l'île du Cap aux Meules.

33 Le village de **Grande-Entrée** est situé sur le côté Est de l'entrée du havre de la Grande Entrée. Il abrite un bureau de poste. Une **clinique médicale** se trouve à Grosse-Île. On peut s'y procurer de l'eau potable.



34 Les profondeurs indiquées sur la carte sont obtenues par dragages périodiques. À cause de l'**ensablement** continu et des hauts-fonds sablonneux qui se déplacent, les navigateurs doivent s'attendre d'y trouver des profondeurs moindres à certains endroits et exerceront une **extrême prudence** en entrant dans le havre. Les profondeurs et la largeur du chenal conduisant au quai des *Mines Seleine (Grosse-Île)* varient également. Les navigateurs doivent s'attendre d'y trouver des valeurs moindres à certains endroits. On communiquera avec les autorités portuaires des *Mines Seleine* au 418 985-2931 pour obtenir les plus récentes informations. Le courant de flot, une bonne visibilité et des conditions météorologiques favorables sont essentiels pour gagner le havre. Le **pilotage** est facultatif dans le havre de la Grande Entrée. En cas de besoin, des remorqueurs sont disponibles à Cap-aux-Meules en s'adressant au Maître de port des *Mines Seleine*. Les **alignements lumineux** et les **bouées** peuvent être déplacés en vue d'indiquer le chenal à suivre.



HAVRE DE LA GRANDE ENTRÉE (2013)




MINES SELEINE (2013)






35 Deux **tours remarquables** servant aux activités minières, d'une hauteur de 40 m et portant des **feux** rouges, s'élèvent à 0,6 mille au Nord du quai des *Mines Seleine*; elles sont visibles depuis les approches de l'entrée du havre. Une **tour** de télécommunication portant des **feux** rouges s'élève au sommet de la Grosse Île.


  36 Un **feu** à secteurs (1483.5), reposant sur une tour à claire-voie et portant une marque de jour rectangulaire blanche à bandes horizontales rouges, est placé sur la pointe. Le secteur blanc indique le meilleur passage. Une **zone de dépôt de déblais** se trouve à courte distance au NW de l'alignement.

37 La partie du quai public de la **pointe de la Grande Entrée** situé à l'Ouest de la **rampe de mise à l'eau** est en **ruine**. Une usine de transformation du poisson est érigée au SE du quai. Deux bassins d'amarrage s'ouvrent immédiatement à l'Est du quai. Ce havre est géré par l'*Administration portuaire du Havre de Pêche de Grande-Entrée*. (Voir CEN CA579084)

 38 Le **feu** à secteurs (privé) de la *Grosse Île* (1485.5), pourvu d'une marque de jour orange et noir, est situé sur le côté Sud de celle-ci; le secteur blanc, qui couvre un arc de 10 minutes, est centré sur le relèvement 034°04' et permet de franchir le **chenal de la Grande Entrée** en passant immédiatement à l'Ouest de l'**île du Chenal**.

 39 L'**alignement lumineux** (privé) (1486, 1486.1) de la *Mine Seleine*, orienté à 287°, est situé à près de 0,5 mille à l'Ouest du quai des *Mines Seleine*.

  40 Le **quai des Mines Seleine** est relié au rivage NW du havre par une **chaussée** et une passerelle d'une longueur totale de 380 m et d'une largeur de 10 m; il est utilisé essentiellement pour le chargement du sel de déglçage pour les routes. On y manutentionne en moyenne 1,4 M t de sel par année. Un **câble sous-marin** désaffecté relie l'enracinement du quai à l'**île Seleine**.


 41 Plusieurs **aires d'aquaculture**, délimitées par des **bouées** jaunes d'avertissement, sont situées dans le havre de la Grande Entrée; les navigateurs devront exercer la **prudence** dans ces parages. *Carte 4950*

42 L'**île Shag** (47°29'N, 61°42'W), petite île de grès d'une altitude de 18 m, gît près du rivage à quelque 7 milles au SW de l'île de la Grande Entrée.

43 Une **bouée** SADO, marquée *MPO*, est mouillée de façon saisonnière à courte distance au SE de l'île Shag.

44 Une **éolienne** d'une altitude de 54 m portant un **feu** rouge se dresse non loin du rivage à 1,8 mille à l'WSW de l'île Shag.

45 L'**île du Havre aux Maisons**, située à quelque 11 milles au SW de l'île de la Grande Entrée, est **remarquable** par les **buttes Pelées** (47°24'N, 61°46'W) qui forment des falaises du côté Est atteignant une altitude de 108 m; elles sont d'un blanc grisâtre avec des reflets rouge brique à la base.


 46 Un **brise-lames**, orienté à l'Est et qui déborde la rive de 77 m, est situé à **Dune-du-Sud**.


HAVRE-AUX-MAISONS (2013)




47 Un phare désaffecté, **tour** blanche avec la partie supérieure rouge, est situé sur le cap **Le Moine-Qui-Prie** ($47^{\circ}23'N$, $61^{\circ}46'W$), qui forme l'extrémité SE de l'île du Havre aux Maisons.



48 La **butte Ronde**, colline **remarquable** d'une altitude de 102 m, portant une croix, s'élève à courte distance au Nord du cap Le Moine-Qui-Prie.



 49 **Dangers du large.** — Le banc de pêche **chaîne Échouerie** composé d'aiguilles rocheuses recouvertes d'au moins 2,1 m d'eau, s'avance à l'Est de l'île du Havre aux Maisons. Le **récif Alright** se trouve dans son prolongement vers l'Est, avec la **bouée** lumineuse de tribord (1487) marquée *Y12*, qui est mouillée à l'Est près du récif.


 50 **La Perle**, **récif** gisant à quelque 8 milles à l'ESE du cap Le Moine-Qui-Prie, est formée de roches, recouvertes d'au moins 2,9 m d'eau. La mer s'y brise fortement, même lorsque modérée, et il est toujours dangereux de s'en approcher. La **bouée** lumineuse de tribord (1512), marquée *Y16*, est mouillée du côté Est du récif.

 51 Plusieurs **aires d'aquaculture** sont situées au NNE et à l'Est du récif La Perle ainsi qu'au SE du cap Le Moine-Qui-Prie. Ces fermes marines sont délimitées par des **bouées** jaunes d'avertissement; les navigateurs

devront exercer la **prudence** dans ces parages.

  52 Le hameau de **Pointe-Basse** est situé à 0,7 mille à l'Ouest du cap Le Moine-Qui-Prie et abrite un havre de pêche. Un havre y est formé d'un **quai brise-lames** et d'un **brise-lames**. Le quai, d'une hauteur de 1,6 m, mesure 105 m de long avec une aile perpendiculaire de 60 m et un **quai** éperon de 45 m prolongé par un quai flottant de 25 m. Un autre quai flottant d'une longueur de 25 m est adossé à l'intérieur du brise-lames se trouvant à l'extrémité du quai. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve à l'enracinement du brise-lames Ouest. Un **feu** (1495.5) marque l'extrémité du brise-lames Ouest. Ce havre est géré par l'*Administration portuaire de Pointe-Basse et Pointe-aux-Loups*. (Voir CEN CA579102)

 53 Les profondeurs indiquées dans les zones  draguées sur le diagramme sont obtenues par dragages périodiques. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Il est recommandé de vérifier auprès de l'autorité locale.

 54 Des **récif**s artificiels, recouverts de 2,1 m d'eau, ont été aménagés à 0,9 mille à l'WSW du quai de Pointe-Basse.


POINTE-BASSE (2018)






FATIMA (ANSE DE L'HÔPITAL) (2018)





Carte 4955


 55 Le **havre aux Maisons** se trouve à l'extrémité Ouest de l'île du Havre aux Maisons. On y accède par un étroit **chenal balisé**; les **bouées** qui le délimitent sont sujettes à être déplacées constamment pour bien marquer ce chenal. La profondeur utile à l'intérieur du havre peut être moindre à certains endroits en raison de l'**ensablement** continu.


  56 Un **pont** routier fixe, laissant une hauteur libre de 6,3 m, relie les îles du Cap aux Meules et du Havre aux Maisons. Le chenal qui passe sous le pont est marqué par des **feux** et permet de gagner la lagune du Havre aux Maisons. Des **pieux** se trouvent sous le pont, à l'ouest du chenal. Des **câbles aériens**, d'une hauteur libre minimale de 5,9 m, se trouvent à 0,2 mille en amont du pont. Une zone d'interdiction de mouillage s'étend de part et d'autre de ces câbles, dû à la présence de **câbles sous-marins** qui traversent les deux rives à cet endroit. Un **caisson** se trouve immédiatement en aval des câbles aériens du côté Ouest du chenal. Un **émissaire** s'avance immédiatement en amont des câbles aériens ayant à son extrémité un **caisson** submergé recouvert de 8,9 m d'eau. À 50 m au NNW de ce caisson se trouve un autre **caisson** recouvert de 5,1 m d'eau. Un **caisson en ruine** qui découvre de 1 m se trouve immédiatement en amont des câbles, sur le rivage Ouest.

 57 **Avertissement.** — Le rivage dans le secteur du pont peut être modifié en raison de la dynamique des courants, du vent et des vagues. Des **pieux** se trouvent à courte distance en amont du pont.

  58 À l'intérieur de la **lagune du Havre aux Maisons** et près de la **pointe à Mounette**, on retrouve des quais en **ruine**, deux **brise-lames** abritant un

port de plaisance (*Club nautique du Chenal*) et une **rampe de mise à l'eau**. Se référer à l'annexe pour les services offerts.

 59 Un petit havre formé par deux **brise-lames** est situé à **Fatima**, au NNW de la **pointe à Richard** ($47^{\circ}24'N$, $61^{\circ}52'W$). Il abrite le **quai du Cap-Vert**, un **port de plaisance** et une **rampe de mise à l'eau**. Un **chenal balisé** à travers la lagune du Havre aux Maisons permet d'accéder à ces installations. On peut s'y approvisionner en carburant.

 60 On retrouve plusieurs **aires d'aquaculture** dans la lagune du Havre aux Maisons. Elles sont délimitées par des **bouées** jaunes d'avertissement; les navigateurs devront exercer la **prudence** dans ces parages.

Port de Cap-aux-Meules

Carte 4956

61 L'île du **Cap aux Meules** est située à courte distance au SW de l'île du Havre aux Maisons. Bordée de falaises en de nombreux endroits, elle s'élève plus ou moins uniformément en un pic **remarquable**, la **butte du Vent**, près du centre. Le **cap aux Meules** forme une pointe de grès gris **remarquable** vers le centre de la côte Est de l'île; il atteint une altitude de 45 m et un belvédère y est aménagé.


62 Des **tours** portant des **feux, remarquables** du large, sont situées à 0,6 mille au Nord du cap aux Meules.


63 Le village de **Cap-aux-Meules**, situé à proximité du cap est le centre administratif des îles. On y retrouve un **hôpital**, un bureau de poste, un chantier naval et plusieurs commerces de services financiers, de réparations mécaniques et de coque, d'électronique, de pièces, d'alimentation, d'approvisionnement et d'hébergement. Des **traversiers** pour passagers et véhicules routiers assurent la liaison vers


CAP-AUX-MEULES (2013)





le continent via Souris (Île-du-Prince-Édouard), Montréal et vers l'île d'Entrée; on y retrouve une gare maritime et un terminal de croisière. L'aéroport des Îles-de-la-Madeleine est situé sur l'île du Havre aux Maisons.

 64 Le **port de Cap-aux-Meules** comprend au NE un vaste bassin protégé par des **quais** et un **brise-lames**, qui est ouvert toute l'année. Des **pilotes** sont disponibles sur demande en s'adressant à la compagnie *CTMA*. Des remorqueurs de 500 à 750 CV sont disponibles auprès de la compagnie *CTMA Dragage et Remorquage* au 418 937-7018.


 65 Un **alignement lumineux** (1497, 1498), orienté à 330° et pourvu de marques de jour rouge fluorescent avec une bande noire, se trouve sur la jetée orientée au SE. Un **feu** (1496.5), reposant sur un mât, marque l'extrémité du brise-lames.




 66 Des **quais** bordent les côtés Nord, Ouest et Sud du bassin. Deux **quais**, servant aux traversiers, se trouvent dans la partie NE du port; un duc d'albe est relié au quai situé à l'Ouest. Pour connaître les profondeurs le long des quais, se référer à la carte. On retrouve, du côté Nord du port, une cale de halage d'une largeur de 7 m, pourvue d'un ber cavalier d'une puissance de 100 tonnes. Les quais sont équipés de prises d'électricité et d'eau douce et on peut se procurer du diesel. Les marchandises manutentionnées sont principalement des produits pétroliers et des cargaisons diverses.

67 Un ponton, servant de débarcadère pour les navettes des navires de croisières, est installé de façon saisonnière au **quai éperon** dans la partie Sud-Ouest du bassin.

  68 Un **quai**, d'une longueur de 89 m et pourvu d'une **rampe** Ro-Ro, est situé sur le

côté Sud du havre. La jetée qui s'avance au SE a une longueur de 180 m. Les hauteurs de quai sont de 1,8 m pour le quai Sud, 2,3 m pour la jetée orientée au SE, 2,6 m pour le quai des traversiers situé au Nord du bassin et 1,3 m pour les autres quais. Un **émissaire** déborde la rive de 82 m, près de l'enracinement du brise-lames Est.

 69 Les pétroliers doivent être accompagnés d'un remorqueur pour accéder au port. Un système de protection cathodique contre la corrosion est installé au **quai** commercial de Cap-aux-Meules, ainsi qu'aux deux quais servant aux traversiers. Lors d'amarrage à ces quais, des procédures opérationnelles doivent être observées afin d'éviter des dommages aux navires. On doit également obtenir l'autorisation préalable du maître de port avant d'exécuter des travaux de plongée. Pour obtenir plus de renseignements et les directives à suivre, les navigateurs doivent communiquer avec le directeur du port au 418 986-3785 ou 418 937-7635. Selon l'annexe B des *Pratiques et procédures pour les ports publics* de *Transports Canada* (www.tc.gc.ca), «*Les pétroliers et les navires effectuant une manœuvre de remorquage ne doivent pas entrer dans le périmètre du port public de Cap-aux-Meules, et ne doivent ni le quitter ni y manœuvrer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 20 nœuds.*»

   70 Le port de Cap-aux-Meules comprend aussi au SW un deuxième bassin protégé par des **brise-lames**. On y retrouve un **quai** public, d'une longueur de 150 m muni de pontons, qui forme le côté Nord du bassin. Un **port de plaisance** (*Club nautique de Cap-aux-Meules*) est situé dans la partie SE. Se référer à l'annexe pour les services offerts. Un **feu** saisonnier (1498.5), reposant sur un mât, marque l'extrémité SW du brise-lames Sud, à l'entrée de ce deuxième bassin. Cette partie du port est

géré par l'Administration portuaire du Havre Polyvalent de Cap-aux-Meules.



71 Une **station de recherche et sauvetage** saisonnière de la *Garde côtière canadienne* opère depuis Cap-aux-Meules. Toute demande d'assistance peut être adressée, en tout temps, au *Centre de sauvetage maritime de Québec (MRSC Québec)* via une *station Radio Garde Côtière* par radiotéléphone VHF sur la voie 16 (156,8 MHz) ou sur la fréquence 2182 kHz, par l'appel sélectif numérique (ASN), par téléphone au numéro 1 800 463-4393, ou par téléphone cellulaire en composant * 16, ce qui les mettra directement en communications avec un centre de *SCTM*. **Il est important de noter cependant que l'utilisation du téléphone cellulaire ne permet pas à la Garde côtière canadienne de relever la provenance de l'appel et que certaines zones sur les plans d'eau n'offrent pas de couverture du signal cellulaire.**

72 **Glaces.** — La banquise côtière se forme habituellement vers la mi-décembre, et sa concentration devient plus importante dans les approches du port de Cap-aux-Meules un mois plus tard. En général, la couverture est réduite à quelques dixièmes vers la mi-avril et toute cette zone est dégagée des glaces vers la mi-mai.


Carte 4950

73 La **pointe de l'Échouerie** est située à 1,5 mille au SSW de Cap-aux-Meules.

HAVRE-AUBERT (2018)



74 **Le Gros Cap**, extrémité SE de l'île du Cap aux Meules, forme une corniche escarpée d'une altitude de 18 m. Une **tour** de 49 m d'altitude, portant des **feux rouges**, s'élève à 2 milles à l'WNW du Gros Cap.

 75 Des rochers à **fleur d'eau**, débordent jusqu'à 25 m du cap et des **brisants** s'y forment.

76 **L'île du Havre Aubert**, île SW du groupe, est reliée à l'île du Cap aux Meules par deux crêtes de sable qui abritent une grande lagune peu profonde.

77 Des **tours** sont **remarquables** sur l'île. **Les Demoiselles** (47°14'N, 61°52'W) dénomment deux collines arrondies **remarquables** et d'une altitude respective de 69 et 82 m; elles forment un bon amer lorsqu'on approche le havre Aubert en venant du NE. La face Nord de la colline la plus élevée présente des falaises rouge foncé. Une croix illuminée, d'une altitude de 53 m, surplombe la colline située à 0,2 mille à l'Est des Demoiselles.



78 La **baie de Plaisance**, qui s'ouvre entre les îles du Havre Aubert et du Cap aux Meules, est la meilleure rade de l'archipel des îles de la Madeleine et la seule où les navires peuvent s'abriter durant les mois d'été, période pendant laquelle les coups de vent du secteur Est sont rares. Cependant, par coups de vent du secteur Est, un navire, au **mouillage** dans cette baie, doit exercer la plus grande **prudence**.

Carte 4957

PORT DE PLAISANCE DE HAVRE-AUBERT (2013)



79 Un bon **mouillage** se trouve sur le relèvement SSW du **cap Gridley** ($47^{\circ}14'N$, $61^{\circ}50'W$), à une distance de 0,7 mille, par 8 m d'eau, sur fond d'argile sablonneuse. Le cap, qui présente des falaises de grès gris du côté NE, forme le côté NW de l'entrée du havre Aubert. Les navires plus grands peuvent mouiller plus loin au large, par fond de 9 m.



80 Des **réécifs** artificiels, recouverts de 4,5 m d'eau, ont été aménagés à 1,4 mille au NW du cap Gridley. L'objectif de l'implantation de ces récifs est de mettre en valeur le milieu marin en rétablissant et en améliorant la productivité et la biodiversité marine.



81 Les **ruines** submergées d'une jetée, débordant la rive de 136 m, sont situées à courte distance à l'Ouest de la **pointe Shea**.



82 Le **havre Aubert** s'ouvre entre le cap Gridley et les battures de sable situées dans le SE. Le **chenal** d'accès, jalonné par des **bouées**, est très étroit. Un **feu** à secteurs (1505.5), avec **marque de jour** rouge et blanche, est situé sur le côté Sud du havre près de la **pointe à Fox**. Le secteur blanc conduit dans le chenal d'accès. On retrouve à 95 m au Sud du cap Gridley, des blocs de béton protégeant une pointe qui constituait jadis un quai.

83 Le village de **Havre-Aubert** possède un bureau de poste et plusieurs commerces de restauration, boutiques, un aquarium et un musée. Une **clinique médicale** est située à **Bassin**.



84 Un **quai** public, d'une longueur de 160 m et d'une hauteur de 1,4 m, borde le chenal d'accès. Ce quai est pourvu d'un système de protection cathodique. Lors d'amarrage à ce quai, des procédures opérationnelles doivent être observées afin d'éviter des dommages aux navires. Pour obtenir plus de renseignements et les directives à suivre, les navigateurs doivent communiquer avec l'*Administration portuaire de l'Île du Havre-Aubert* au : 418 937-2858. Un petit bassin est attenant au quai public; on y retrouve une **rampe de mise à l'eau** et des pontons, voir la carte pour les profondeurs. Un autre **quai**, d'une longueur de 100 m et équipé de prises d'eau et d'électricité, forme le côté NW du bassin. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre d'y trouver des profondeurs moindres à certains endroits.



85 Un **port de plaisance** (*Club nautique Les plaisanciers du Havre*), pourvu d'une **jetée** de 111 m de long avec des pontons adjacents, est situé dans la partie NW du havre. Se référer à l'annexe pour les services offerts. Le **chenal** d'accès au port de plaisance est **balisé** (privé) et sujet à l'**ensablement**. Les plaisanciers devront communiquer avec la capitainerie pour obtenir les informations les plus récentes sur les profondeurs d'eau disponibles.



86 Le **havre Amherst** offre de bons postes de **mouillage** pour les plaisanciers. Des **bouées** d'amarrage privées y sont mouillées.


L'ÎLE-D'ENTRÉE (2013)



87 **Glaces.** — La banquise côtière se forme habituellement vers la mi-décembre, et sa concentration devient plus importante dans les approches du havre Aubert un mois plus tard. En général, la couverture est réduite à quelques dixièmes vers la mi-avril et toute cette zone est dégagée des glaces vers la mi-mai.



Carte 4950

88 **L'île d'Entrée** ($47^{\circ}17'N$, $61^{\circ}42'W$) est la plus haute de l'archipel des îles de la Madeleine et la seule île peuplée qui en est détachée; son sommet, **Big Hill** ($47^{\circ}17'N$, $61^{\circ}42'W$) non mentionnée sur la carte, atteint une altitude de 169 m et la côte Est de l'île présente des falaises rouges variant entre 50 et 100 m d'altitude entre le **cap Blanc** et le **cap Noir**. **La Cormorandière** forme un rocher de grès rouge remarquable à courte distance du rivage NE de l'île.


 89 Un **feu** (1511), reposant sur une tour, domine la falaise située sur la pointe **La Black Head** située à l'extrémité NE de l'île.


90 Un phare désaffecté, **tour** blanche avec partie supérieure rouge, est situé sur la **pointe de la Light** du côté Sud de l'île.

91 Le village de **L'Île-d'Entrée** occupe le côté Ouest de l'île. Il possède un bureau de poste et une **clinique médicale**. Un service saisonnier de **traversiers** pour passagers et véhicules routiers assure la liaison avec l'île du Cap aux Meules.

  92 Un havre, situé près du village, est formé par deux **brise-lames**. Le **quai** public est protégé par un brise-lames au SW et sa face Est offre une longueur de 90 m. Le traversier utilise les 38 premiers mètres

à l'extrémité Nord du quai. On y retrouve des pontons et une **rampe de mise à l'eau**. La partie Nord du quai Ouest est réservée au traversier; une **rampe de chargement** y est aménagée. Des **feux** saisonniers (1510.3 et 1510.6), installés sur chaque extrémité des brise-lames, marquent l'entrée du havre. Ce havre est géré par l'*Administration portuaire de l'Île d'Entrée*. (Voir CEN CA579168)

 93 Les profondeurs indiquées dans les zones draguées sur le diagramme sont obtenues par dragages périodiques. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Il est recommandé de vérifier auprès de l'autorité locale.

 94 **La Passe**, offrant une profondeur de 5 m, dénomme le **chenal** étroit mais **balisé** qui sépare l'île du Havre Aubert et l'île d'Entrée. En raison de l'**ensablement**, les profondeurs dans le chenal La Passe peuvent être moindres que celles indiquées sur la carte. Un **câble sous-marin** désaffecté s'étend entre le quai public de L'Île-d'Entrée et l'extrémité NE de la **dune Sandy Hook** ($47^{\circ}16'N$, $61^{\circ}47'W$). Des **brisants** se forment sur les rochers asséchants nommés **La Digue** au NE de la **bouée** lumineuse de tribord (1508) marquée **YM12**.

Îles de la Madeleine — Côtes Sud et Ouest

95 La côte Sud de l'île du Havre Aubert, entre la dune Sandy Hook et la lagune appelée **Le Bassin**, située à près de 5 milles à l'WSW, est composée de dunes et de plages de sable

comprenant des **petits fonds** qui s'avancent du rivage jusqu'à une distance variant de 0,5 à 1 mille. À 1,5 mille à l'Ouest de l'entrée du Bassin, la côte devient haute et escarpée.

96 Un phare désaffecté, **tour** blanche avec partie supérieure rouge, domine le **cap du Sud** ($47^{\circ}13'N$, $61^{\circ}58'W$).

97 Une **aire d'aquaculture**, délimitée par des **bouées** jaunes d'avertissement, est située à l'intérieur du Bassin.

98 On trouve un **mouillage** abrité des vents du secteur NW à NE, par le Nord, au large de l'entrée du Bassin, fond de sable variant entre 10 et 15 m.

99 L'**anse à la Cabane** forme une petite baie entre le cap du Sud et **Le Gros Cap**, situé à 1,4 mille à l'Ouest. On peut y **mouiller** en toute sécurité par vents du NE; le meilleur poste se trouvant au milieu de la baie et à environ 0,8 mille du rivage, par 10 à 15 m d'eau, fond de sable.

100 Un havre de pêche est situé à **L'Anse-à-la-Cabane (Millerand)**, à courte distance au NW du cap du Sud. Le **quai** public en L, 103 m sur 135 m, se prolonge à l'Est par un **brise-lames**. Un autre **brise-lames** protège le côté SE du havre; le passage entre les deux brise-lames est de 59 m de largeur. On y retrouve une **rampe de mise à l'eau** et une usine de transformation de poissons. Ce havre est géré par l'*Administration portuaire de l'île du Havre-Aubert*. (Voir CEN CA579170)

101 Les profondeurs indiquées dans les zones draguées sur le diagramme sont obtenues par dragages périodiques. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs

doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Il est recommandé de vérifier auprès de l'autorité locale.

102 Un **feu** saisonnier (1499.3) repose sur un mât placé sur l'extrémité du brise-lames situé au SE. Un autre **feu** (1499.35), qui est saisonnier, repose sur un mât placé sur l'extrémité Est du brise-lames adjacent au quai.

103 Le **Fond Georges**, un **haut-fond** recouvert de 15,5 m d'eau, se trouve à 12,1 milles au SE de l'île du Havre Aubert.

104 **Le Corps-Mort** dénomme une île située à près de 7,5 milles à l'Ouest de l'île du Havre Aubert; elle est rocheuse, escarpée et, lorsqu'on la voit de l'Est ou de l'Ouest, elle prend la forme d'une pyramide, alors que du Nord ou du Sud, elle ressemble à une forme humaine couchée.

105 Un **récif** déborde son extrémité Est de 1 mille dans le SE. Les sondes donnent peu d'indications de la présence de l'île, car les profondeurs demeurent assez régulières jusqu'à proximité de celle-ci. Une zone de **hauts-fonds**, recouverte de 15,9 m d'eau, se trouve à 5,1 milles au SSW du Corps-Mort.

106 **Côté Ouest de l'île du Havre Aubert**. — Entre le Gros Cap et **L'Étang-des-Caps**, la côte est composée de falaises rouges atteignant une altitude de près de 30 m. Des **petits fonds** s'étendent jusqu'à 0,5 mille au large de cette partie du littoral et le fond est irrégulier. Les **ruines** de deux jetées débordent la rive à quelque 2,1 milles au NNW du Gros Cap.

107 **Côté Ouest de l'île du Cap aux Meules**.


L'ANSE-À-LA-CABANE (MILLERAND) (2013)






L'ÉTANG-DU-NORD (2018)





— L'île aux Goélands est située à courte distance au large de l'extrémité SW de l'île du Cap aux Meules; petite et rocheuse, elle atteint une altitude de 19 m. Le cap à Savage (47°22'N, 61°58'W) (*non indiqué sur la carte*), situé à courte distance au NE de l'île aux Goélands, est rocheux et escarpé. Une épave émergée et des vestiges submergés gisent à l'extrémité du cap.

 108 L'anse de l'Étang du Nord s'ouvre entre le cap à Savage et le cap à Fidèle, situé à 0,5 mille au Nord. L'anse abrite un havre de pêche protégé par trois brise-lames, dont un s'avance perpendiculairement au brise-lames Nord, de 120 m vers le SE. Des feux saisonniers (1491.1, 1491.2 et 1491.3), reposant sur des mâts, marquent l'extrémité de chacun des trois brise-lames tandis que des bouées lumineuses jalonnent le chenal d'accès. Le brise-lame Sud s'est affaissé. Il y a présence de roches immergées de chaque côté de l'enrochement. Le village de L'Étang-du-Nord possède un bureau de poste et des commerces de services touristiques, d'hébergement et de restauration.


  109 On retrouve deux quais publics, dont un ayant de la disponibilité pour accueillir quelques bateaux de plaisance avec autorisation de l'administration portuaire. On retrouve aussi un port de plaisance (*marina L'Étang-du-Nord*) et une rampe de mise à l'eau. Se référer à l'annexe pour les services offerts. Le premier quai, d'une longueur de 200 m et d'une hauteur de 1,3 m, longe le brise-lames Nord. Il se prolonge par un ponton long de 70 m le long du brise-lames orienté au SE. L'autre quai, dont la façade Ouest est enrochée, s'étend sur 130 m avec une portion perpendiculaire à son enracinement. Ce havre est géré par l'Administration du Havre de Pêche de l'Étang-du-Nord. (Voir CEN CA579147)

 110 Un phare désaffecté, tour blanche avec partie supérieure rouge, domine le cap du Phare (47°23'N, 61°58'W). Des câbles sous-marins de télécommunication s'allongent en direction NW entre les rives de ce secteur et de L'Anse-à-Beaufils, en Gaspésie. Les navigateurs doivent se référer à la carte marine pour connaître leur emplacement et éviter de mouiller dans leurs parages.


 111 Dangers du large. — Les récifs du Cheval Blanc, gisant à quelque 5 milles à l'Ouest de l'île aux Goélands, forment un groupe d'aiguilles d'un diamètre de près de 183 m, recouvertes d'au moins 3,4 m d'eau et sur lesquelles la mer brise.


 112 La pierre du Gros Cap, gisant à 4 milles au NW du cap du Phare, dénomme un récif, recouvert d'au moins 6,2 m d'eau. La mer y brise par très gros temps seulement.


Îles de la Madeleine — Côtes Nord-Ouest et Nord

 113 Entre le cap du Phare et le cap de l'Hôpital, située à 3,3 milles au NE, la côte de l'île du Cap aux Meules est rocheuse et, dans l'ensemble, présente des falaises de grès rouge. Un brise-lames d'une longueur de près de 90 m s'étend vers le large dans les parages de l'anse de l'Hôpital (*non mentionnée sur la carte*). Une épave émergée gît à 5,5 milles au NE du cap de l'Hôpital, sur la dune du Nord.


114 La côte entre le cap de l'Hôpital et l'île aux Loups, située à près de 10 milles au NE, est formée de dunes et de plages sablonneuses. L'île aux Loups présente des falaises de grès.

 115 Un **quai brise-lames** public, d'une longueur de 46 m est situé à **Pointe-aux-Loups**. On y retrouve une **rampe de mise à l'eau**. Un **brise-lames** d'une longueur de 190 m, orienté au NW, se trouve au Sud du quai. Ce havre est géré par l'*Administration portuaire de Pointe-Basse et Pointe-aux-Loups*. (Voir CEN CA579220)

 116 Un **feu** (1491.5) repose sur un mât à l'extrémité du brise-lames Nord.


 117 Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Il est recommandé de vérifier auprès de l'autorité compétente locale.


118 De l'île aux Loups au **cap du Dauphin**, qui forme l'extrémité Nord de **La Grosse Île**, située à 9,5 milles au NE, la côte se prolonge en une série de dunes et de plages sablonneuses. Le cap du Dauphin forme un escarpement abrupt. Le point culminant de ce secteur est cependant l'extrémité SW de la Grosse Île, avec une altitude de 93 m.


 119 Le **récif Glawson**, recouvert de 11,2 m d'eau, gît à 5,3 milles à l'Ouest du cap du Dauphin, à l'extrémité Est d'un **banc rocheux**.



120 Deux **tours remarquables** servant aux activités minières, d'une hauteur de 40 m et portant des **feux** rouges, s'élèvent à 1,4 mille à l'WSW du cap du Dauphin; elles sont

visibles de tous les secteurs, au Nord et à l'Ouest de la Grosse Île. Une **tour** de télécommunication portant des **feux** rouges s'élève au sommet de la Grosse Île.

 121 Le havre de **Grosse-Île-Nord**, protégé par deux **brise-lames**, est implanté sur le côté Est du cap du Dauphin. Il abrite un **quai** de 100 m dans sa partie Nord, des pontons et une **rampe de mise à l'eau**. Un autre **brise-lames**, non relié au rivage, se trouve à 121 m au NNE de l'entrée du havre. Le brise-lames mesure 175 m de long. (Voir CEN CA579101)

 122 Un **feu** saisonnier (1481.6), reposant sur un mât, marque l'extrémité du brise-lames Sud. Un second **feu** (1481.3) marque l'extrémité du brise-lames Nord. Une **bouée lumineuse** d'avertissement « YGR » (1481.2) est situé juste au Nord de ce brise-lames. Une autre **bouée lumineuse** de tribord « YG2 » (1481.1) est située à l'entrée de la zone draguée menant au havre.

 123 Les profondeurs indiquées dans les zones draguées sur le diagramme sont obtenues par dragages périodiques. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Entre autres, une barre de sable orientée Est-Ouest se forme au NE de l'entrée du havre et peut atteindre des profondeurs de 1,3 m par endroit. Il est recommandé de vérifier auprès de l'autorité locale.

  124 La côte, entre le cap du Dauphin et la pointe de l'Est, s'incurve sur une distance de 6 milles et elle est composée de dunes et de plages

POINTE-AUX-LOUPS (2018)




GROSSE-ÎLE-NORD (2018)





sablonneuses. Par vents du NE, la mer se soulève et les vagues déferlent, rendant la navigation difficile dans ce secteur. On peut **mouiller** à l'abri des vents du Sud, à l'Est du cap du Dauphin, sur fond de sable offrant une bonne tenue.

125 L'**île Brion** ($47^{\circ}47'N$, $61^{\circ}28'W$), située à 9 milles au Nord du groupe principal d'îles, est constituée de couches de grès rouge, d'argile rouge et de grès gris. Le roc des falaises qui surplombent une grande partie du rivage est mou et friable. Des grottes et des cavernes se sont formées dans les falaises sous l'action de la mer et des intempéries. La presque-île de l'extrémité Est n'est reliée que par une mince bande sablonneuse asséchante.

126 Une partie de l'île est couverte d'arbres rabougris. On y aperçoit aussi une vaste étendue verdoyante en terrain élevé. Les falaises du côté Nord de l'île sont beaucoup plus hautes que celles du Sud, qui sont échancrées par plusieurs petites anses. Le point culminant de l'île se trouve dans la partie NE. L'île Brion est une réserve écologique et une réglementation d'accès s'applique à ce territoire protégé.


 127 Un **feu** (1479), reposant sur une tour blanche, est situé sur le **cap Noddy**, qui forme l'extrémité Ouest de l'île.

 128 Par vents du Nord, on peut **mouiller** à 1 mille du rivage dans la rade située au SE de l'île Brion, par fond de sable de 10 m. Par beau temps et avec des vents du Sud, on peut **mouiller** au large de la baie qui échancre la rive Nord de l'île. Une **épave** recouverte de 7,3 m d'eau gît au Nord de l'île Brion au Nord de cette baie.


 129 Les **rochers aux Oiseaux** nomment le groupe de rochers qui gisent à 10,5 milles à l'ENE de l'île

Brion; ils sont composés de grès rouge qui s'érode sous l'action de la mer. En général, les falaises autour des rochers se dressent verticalement. Des fous de Bassan et d'autres oiseaux de mer nichent sur chacune des crêtes et dans chaque fissure des falaises. Le *refuge d'oiseaux migrants des Rochers-aux-Oiseaux* (*Environnement et Changement climatique Canada*) est situé dans ce secteur et une réglementation d'accès s'y applique.

130 Le **rocher aux Oiseaux**, d'une altitude de 40 m, dénomme le rocher SE du groupe. Le **rocher aux Margaulx**, plus petit et moins élevé, se divise en trois monticules, qui sont joints par la base. Des **brisants** se forment à peu près à mi-distance entre les deux rochers.

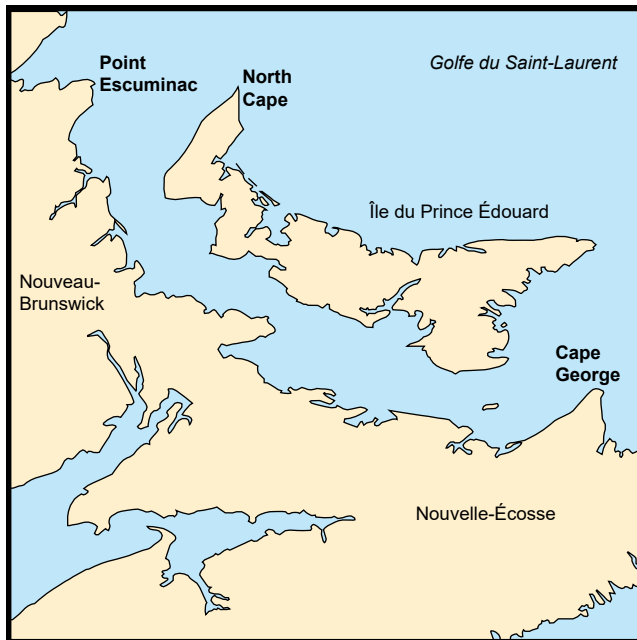
 131 Un **feu** (1478) repose sur une tour à claire-voie dont la partie inférieure est fermée (ancienne structure de phare) ($47^{\circ}50'N$, $61^{\circ}09'W$).

132 Une **tour** de télécommunication **remarquable** domine le rocher aux Oiseaux. D'autres bâtiments historiques sont encore visibles sur ce site autour de l'ancien phare.

 133 Un **banc rocheux** s'étend entre l'île Brion et les rochers aux Oiseaux. Même si la profondeur minimale sur le banc est de 10,3 m, la houle se forme sur cette crête et des échouements se sont produits. On déconseille aux navires de passer sur le banc.

Chapitre 3

Détroit de Northumberland



Pont de la Confédération

Carte 4023

1 Le **détroit de Northumberland**, long de quelque 160 milles, sépare l'île du Prince-Édouard de la côte de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. La largeur utile de navigation fait 5,5 milles à son point le plus étroit, **Abegweit Passage**, situé au large de Cape Tormentine ($46^{\circ}07'N$, $63^{\circ}46'W$).

2 Les prévisions horaires des courants de surface émises pour le golfe du Saint-Laurent sont disponibles sur le site Web de l'*Observatoire global du Saint-Laurent* au www.ogsl.ca (sous le lien *Prévisions océaniques*). On peut y obtenir les détails d'heure en heure de la direction et de la vitesse des courants de surface prévus pour les 48 prochaines heures.

3 Les brumes épaisses sont rares dans le détroit de Northumberland. Les vents dominants d'été du SW perdent beaucoup de leur humidité lors de leur passage au-dessus de la terre de la Nouvelle-Écosse et deviennent chauds et secs au large de la côte Nord de celle-ci.

4 Afin de protéger les **câbles sous-marins** à haute tension, le *Règlement sur le mouillage de navires interdit le mouillage* dans une zone de deux milles de large et qui traverse le détroit de Northumberland. Les limites de la zone s'étendent de la région de Cape Bruin (Nouveau-Brunswick) ($46^{\circ}11'N$, $63^{\circ}59'W$), jusqu'à Fernwood (Île-du-Prince-Édouard). Un nombre de **câbles sous-marins** traversent le détroit de Northumberland à courte distance au SE du pont de la Confédération. Les câbles s'allongent entre la terre ferme de la région de Cape Tormentine (Nouveau-Brunswick) et celle de Port Borden (Île-du-Prince-Édouard); certains câbles aboutissent également à courte distance à l'Ouest de Bells Point. Cette dernière description de câbles sous-marins ne constitue pas une zone de câbles officielle et n'est pas comprise dans le *Règlement sur le mouillage de navires*. La **prudence** s'impose.

5 Les navigateurs doivent redoubler de **prudence** lorsqu'ils naviguent à proximité du trajet du traversier qui relie Caribou Harbour à Wood Islands, car les manœuvres que les traversiers doivent effectuer en arrivant ou en quittant le terminal à vitesse réduite sont plus compliquées que celles d'autres navires. Les navires équipés

PONT DE LA CONFÉDÉRATION (2005)

d'un radiotéléphone devraient utiliser la communication de pont à pont, conformément aux pratiques de bonne navigation.

6 Le **pont de la Confédération** enjambe le détroit de Northumberland pour relier Jourimain Island (Nouveau-Brunswick) et Borden Point (Île-du-Prince-Édouard), distants de 6,9 milles. La *Zone de services de trafic maritime du détroit de Northumberland* a été instaurée pour faciliter le trafic dans le détroit de Northumberland. Pour obtenir plus de renseignements, consulter les *Aides radio à la navigation maritime (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)*.

7 Le pont est constitué de 44 travées de béton pour permettre la navigation. La jetée la plus à l'Est (côté de l'Île-du-Prince-Édouard) et la plus à l'Ouest (côté du Nouveau-Brunswick) sont respectivement les jetées n° 1 et n° 44.

8 Pour prendre connaissance d'importants renseignements sur la navigation dans les approches et sous le pont de la Confédération, consulter les *Lignes directrices relatives à la navigation sous le Pont de la Confédération (TP 13681F)* (<https://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/tp-tp13681-menu-625.htm>).

9 On a signalé qu'en début de soirée et de matinée, au cours de l'été, un brouillard enveloppe les jetées sur toute la longueur du pont de la Confédération. En soirée, la superstructure du pont pourrait refroidir plus rapidement que l'air ambiant, éloignant la chaleur des jetées,

causant le refroidissement de l'air ambiant jusqu'en-dessous du point de rosée. En matinée, les parties supérieures du pont pourraient prendre plus de temps à se réchauffer et éloigner la chaleur des jetées, causant un refroidissement jusqu'en-dessous du point de rosée de l'air ambiant.

De Cape George à Pictou Harbour

Carte 4404

10 La côte entre Cape George et Merigomish Harbour, à 27 milles au SW, est abrupte et dépourvue de dangers au large. Les terres s'élèvent pour former une crête de 2 à 3 milles vers l'intérieur de la côte, atteignant un sommet d'une altitude de 335 m; ce dernier est situé à 3,5 milles au Sud de Arisaig Point.



11 Le village de **Livingstone Cove** est desservi par un **quai** public situé à 3,5 milles à l'Ouest de Cape George. La face Est de la section extérieure a une longueur de 21 m et offre une profondeur minimale de 1,2 m. La face Est de la section intérieure a une longueur de 52 m et offre des profondeurs de 1,8 m. Un **quai** longitudinal attenant offre des profondeurs de 0,6 m. Les profondeurs dans les approches sont moindres. **Livingstone Cove** n'offre pas de mouillage lorsque les vents soufflent de l'Ouest et n'offre qu'un assez bon mouillage par vents du Nord. Un **feu** (892.5), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai public.

LIVINGSTONE COVE (2005)



12 Un petit cours d'eau coule au fond de **Malignant Cove**, située à 10 milles au SW de Cape George, qui constitue un bon point de débarquement pour les embarcations. **Sugarloaf Hill** est située à 1 mille à l'intérieur des terres et atteint une altitude de 196 m. **Frenchmans Barn** dénomme une formation rocheuse **remarquable** située à 2 milles au SW de **Dunn Point**, qui forme la pointe SW de Malignant Cove.



13 Un havre pour embarcations est situé sur le côté Ouest de **Arisaig Point**, à 2,6 milles au SW de Dunn Point. Un **brise-lames** de 147 m de long déborde la pointe; on y trouve un poste d'amarrage du côté Est offrant des profondeurs variant entre 0,6 et 1,2 m. Un **feu** (894.1), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour verte et blanche, est placé sur l'extrémité du brise-lames. Dans la partie SE du havre, il y a un deuxième **quai**, en forme de L, qui déborde la rive de 85 m; l'extrémité en L mesure 40 m de long. Un **feu** (894.2), reposant sur un mât et portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du quai. Deux pontons s'avancent depuis la face intérieure du quai. Un **quai** longitudinal, d'une longueur de 29 m, et une **rampe de mise à l'eau**, d'une largeur de 7,3 m, sont situés au fond du havre. Ce dernier quai offre une profondeur de 0,6 m. Un bâtiment blanc **remarquable**, de construction ressemblant à un phare, est situé à courte distance au NW du havre à Arisaig.

14 Un **brise-lames** enroché, de 74 m sur 12 m, est situé à courte distance à l'Est du brise-lames extérieur. Le clocher blanc de l'église du village de **Arisaig** est **remarquable**.



15 Le village de **Lismore**, situé à 5,4 milles au SW de Arisaig Point, est desservi par un port de pêche très achalandé; le port est formé par deux **brise-lames** distants de 37 m. L'entrée est parfois obstruée par des barres de sable. Le brise-lames Est a une longueur de 194 m et son extrémité en L a une longueur de 46 m. La face Est du brise-lames forme un **quai** public dont le poste d'amarrage a une longueur de 192 m, offrant des profondeurs variant entre 0,6 et 1,2 m. Un **feu** (896), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du brise-lames Est. Un **feu** (896.1), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du brise-lames Ouest. Un autre **feu** (895), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rectangulaire rouge et blanche, est placé sur la rive, près du quai.

16 Un parc éolien **remarquable**, comprenant 27 éoliennes, est visible sur plusieurs milles dans la région de Lismore. La partie centrale du parc éolien se trouve au sommet de **Browns Mountain**, située à 3,5 milles au SE de Lismore. Chaque éolienne présente un **feu** blanc stroboscopique de jour, et un **feu** rouge fixe de nuit.

LISMORE (2013)



17 **Big Merigomish Island**, d'une altitude de 150 pi (46 m), est constituée d'argile et de grès, traversé de fines veines de charbon visibles à **Coal Point**, où les falaises atteignent une altitude de 35 pi (11 m). Une dune, d'une longueur de 2,5 milles, relie l'extrémité Est de l'île et la terre ferme.

18 L'entrée de **Merigomish Harbour** (45°39'N, 62°27'W) est située à l'extrémité Ouest de Big Merigomish Island, entre **Kings Head** et **Merigomish Point**. Le chenal balisé menant entre les bancs peu profonds ne fait que 700 pi (213 m) de large et se rétrécit à 300 pi (91 m) à l'entrée de l'arrière-port, entre **Savage Point** et **Dulse Rocks**. À cet endroit, les courants de marée atteignent souvent une vitesse de 5 nœuds, mais elle est généralement de moins de 1,5 nœud dans le havre.

19 Le havre s'étend sur 5 milles vers l'Est longeant Big Merigomish Island et également sur 4 milles en direction SW, vers une baie renfermant de nombreuses îles, anses et promontoires abrupts. Plusieurs petits cours d'eau se jettent dans le havre. Le havre offre un bon mouillage pour embarcations, bien qu'il y ait quelques aires d'aquaculture. Un câble sous-marin traverse le havre entre la terre ferme et Big Merigomish Island, à 1,7 mille à l'Est de Savage Point. Les petites embarcations peuvent remonter **French River** jusqu'à un pont au village de **Merigomish**, en navigant dans un chenal étroit et balisé.

20 Un quai public en T est implanté dans le rivage à 0,3 mille au NE de Savage Point. Un chenal balisé, étroit et peu profond, mène depuis un point à la hauteur de Savage Point jusqu'au quai. La face extérieure du quai a une longueur de 80 pi (24 m), offrant une profondeur minimale de 4 pi (1,2 m). Un ponton de 55 pi (17 m) de long déborde l'extrémité Est du quai. On y retrouve une profondeur minimale de 5 pi (1,5 m).

21 **Hardwood Point** est desservie par un quai d'une longueur de 110 pi (33,5 m) sur 29 pi (8,8 m), offrant une profondeur de 2 pi (0,6 m) à son extrémité; le quai se trouve à 0,4 mille au SSE de Hardwood Point. La partie Nord du quai n'offre aucun poste d'amarrage et la partie intérieure assèche.

22 **Little Harbour**, qui est situé à 3 milles à l'Ouest de Merigomish Harbour et qui s'ouvre entre **Roy Island** et **Black Point**, ne peut accueillir que de petites embarcations. Des chenaux étroits et compliqués conduisent à travers des bancs asséchants jusque dans des bassins intérieurs peu profonds ne présentant que quelques endroits où les profondeurs varient entre 6 et 10 pi (1,8 et 3 m). On a signalé qu'il y avait plusieurs aires d'aquaculture dans le havre. **Roy Ledge** dénomme un haut-fond rocheux recouvert d'au moins 11 pi (3,4 m) d'eau, gisant à 0,3 mille au Nord de Roy Island.

23 La côte entre Little Harbour et l'entrée de Pictou Harbour est basse; les eaux peu profondes s'étendent plus loin vers le large. Une tache rouge **remarquable** signale une falaise basse visible du large à **Roaring Bull Point**. Un **récif** de grès s'avance de 0,3 mille au NE de la pointe et se termine en une roche découvrant de 4 pi (1,2 m). **Chance Harbour**, au SE de la pointe, assèche presque totalement à basse mer.

24 Un **quai** public utilisé par les bateaux de pêche est situé sur la pointe, à courte distance à l'Ouest de Roaring Bull Point; le quai est protégé par un **brise-lames** enroché. Le quai, d'une longueur de 291 pi (89 m) et d'une largeur de 20 pi (6 m), offre des profondeurs variant entre 3 et 4 pi (0,9 et 1,2 m) le long de la face Sud de la section extérieure; cette dernière section, pontée, a une hauteur de 4 pi (1,2 m). La partie intérieure du quai comprend des pontons qui longent celui-ci sur une distance de 170 pi (52 m).

Cartes 4938, 4404

25 **Mackenzie Head**, à 2 milles à l'Ouest de Roaring Bull Point, dénomme une falaise pointue constituée d'argile et de grès, d'une altitude de 12 m. **Mackenzie Shoal** est un banc rocheux, recouvert d'au moins 4,3 m d'eau, qui s'avance de 0,6 à 0,8 mille au NE de Mackenzie Head. Les navires ne devraient pas passer au Sud de ce haut-fond.

26 **Pictou Road**, entre Mackenzie Head et **Logans Point**, bien qu'exposé aux vents du NE, offre un bon **mouillage** par 9,1 m d'eau, sur fond d'argile et de vase, à 1 mille au Nord de Mackenzie Head.

27 **Macdonald Reef** s'étend sur 0,4 mille à l'Est de Logans Point et présente une roche découvrant de 0,1 m près de sa limite extérieure. La **bouée** lumineuse de tribord (911.5), marquée *SP6*, est mouillée à courte distance à l'Est de Macdonald Reef. L'isobathe de 5 m passe presque parallèlement à la côte à quelque 0,35 mille au large de **Cole Point**, qui dénomme une falaise d'argile et de grès d'une altitude de 9,1 m d'où **Cole Reef** s'avance de 0,4 mille.

Carte 4938

28 **Pictou Harbour** est accessible par Pictou Road et s'ouvre entre **Lowdens Beach** et **Lighthouse Beach**. À quelque 2 milles en dedans de l'entrée, le havre se divise en trois embranchements qui sont les embouchures de **East River of Pictou**, Middle River of Pictou et West River of Pictou. Une **chaussée** surélevée bloque les entrées de West River of Pictou et de Middle River of Pictou. Généralement, le havre est bloqué par les glaces dès le début de janvier jusqu'à la mi-avril.

29 Pictou Harbour est un port public administré par *Transports Canada*. Le havre couvre toutes les eaux navigables à l'Ouest d'une ligne allant de Roaring Bull Point

PICTOU HARBOUR — ENTRÉE (2005)




PICTOU HARBOUR (2005)



(45°40'48"N, 62°34'30"W) à Logans Point (45°42'54"N, 62°38'20"W); (carte 4404).

30 La ville de **Pictou**, qui comptait 3186 habitants en 2016, est située sur la rive Nord du havre et sur la pente d'une crête qui s'élève jusqu'à une altitude de 61 m. Un éperon formé à partir de cette crête forme **Battery Point**. Le bâtiment le plus **remarquable** est l'église catholique de briques rouges avec un clocher, située près du sommet d'une colline à l'Est de la ville. Un grand château d'eau bleu est également **remarquable**. On a signalé qu'une très haute cheminée est bien en vue du large; elle est marquée par des **feux** stroboscopiques et est érigée à la centrale électrique, dans les parages de Stonehouse Point.

31 La profondeur minimale du chenal, au-dessus de la barre, est de 6,7 m. Des profondeurs variant entre 7,5 et 12 m se retrouvent presque jusqu'à la chaussée surélevée, en deçà de la barre. Le chenal est **balisé**.

 32 Un **alignement lumineux** (903, 904), orienté à 262°, conduit à travers de la barre. Le feu antérieur repose sur une tour carrée blanche avec une bande verticale rouge; la tour présente une partie supérieure rouge. Le feu postérieur repose sur une tour à claire-voie portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge. Les feux sont placés sur la rive Nord, à quelque 0,7 mille à l'Ouest de Lighthouse Beach. L'alignement lumineux est actionné à distance au moyen de la radio VHF. Les navigateurs qui désirent que les feux de l'alignement s'allument peuvent

l'actionner en appuyant cinq fois sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de cinq secondes sur la voie VHF 65A (156,275 MHz). Les feux resteront allumés pour une période de 30 minutes et peuvent être actionnés de nouveau au besoin. Un **feu** (906.4), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche, est placé à l'extrémité NW de Lighthouse Beach. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (900.5), marquée *SJ*, est mouillée à 1,4 mille à ENE de Cole Point.



33 Les services de **pilotage** sont disponibles, mais facultatifs. On conseille aux navigateurs qui ne disposent pas de connaissances des lieux de faire appel aux services de pilotage, car les **courants de marées** peuvent parfois atteindre une vitesse de 2,5 nœuds et aussi en raison du chenal qui ne fait que 122 m de large au-dessus de la barre. Les navigateurs peuvent s'attendre à des courants de marées de quelque 0,5 nœud dans le havre.


34 Les capitaines de navire à destination de Pictou qui demandent les services d'un pilote doivent communiquer leur HPA à Pilots Pictou, par l'entremise de n'importe quelle station radio côtière, 12 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes, qui se trouve à 1,8 mille au NNE de Roaring Bull Point (carte 4404). Les dispositions relatives au pilotage peuvent normalement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'Administration de pilotage de l'Atlantique (APA), par




PICTOU LANDING (2013)






téléphone au 1 877 272-3477 ou par courriel à dispatch@atlanticpilotage.com.

35 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans le havre doit, si les services d'un pilote sont requis, en faire la demande quatre heures avant l'heure prévue du départ (HPD).


 36 Il y a un **quai (jetée C)** d'une longueur de 198 m, offrant des profondeurs variant entre 5,7 et 8,3 m le long du côté Est, et entre 6,3 et 8,2 m le long du côté Ouest de la face extérieure, longue de 137 m. Le quai comporte un hangar à marchandises. La jetée C est utilisée à titre de port public et est exploitée à titre privé par la *Straitline Stevedoring Ltd.* de Pictou (Nouvelle-Écosse).

   37 La **jetée B**, immédiatement à l'Ouest, offre une profondeur de 5,2 m à son extrémité et des profondeurs variant entre 2,4 et 3,4 m le long de ses côtés. À **Town Point**, il y a un petit **port de plaisance** à la jetée B et celle-ci sert également de station saisonnière pour une embarcation de **sauvetage** côtier de la *Garde côtière canadienne*.


38 Il y a un quai dans un état de délabrement à l'Ouest de la jetée B. À courte distance à l'Ouest de ce dernier quai, se trouve le quai de la *Northumberland Fisheries Museum*.

   39 **Pictou Landing**, du côté Sud du havre, est desservi par deux **quais** publics en L qui s'avancent vers le large sur une distance totalisant 105 m, pour former un bassin pour embarcations


abrité. Deux **feux** (905.4, 905.5) sont placés à l'entrée du bassin. Un ponton, d'une longueur de 60 m et offrant une profondeur de 2,1 m, est situé au fond du bassin. La face intérieure du quai Ouest offre des profondeurs variant entre 1,5 et 4 m alors que le long de la face intérieure du quai Est les profondeurs varient entre 2,1 et 3,3 m. Il existe des postes d'amarrage le long de la face extérieure (ou côté Est) du quai Est, offrant des profondeurs variant entre 1,5 et 2,4 m. Une **rampe de mise à l'eau** est située à courte distance à l'Ouest du bassin pour embarcations. Un **brise-lames**, attenant à la rampe de mise à l'eau, a une longueur de 25 m; les **ruines** d'un quai, submergées, débordent le brise-lames en direction NNW sur une distance de 75 m.



 40 Un **câble sous-marin** abandonné traverse le havre, à courte distance au Nord de **Seaview Point**, jusqu'à la rive opposée et près de **Moodie Point**. Un autre **câble** abandonné s'allonge depuis l'extrémité NW de Lighthouse Beach jusqu'à un point situé à courte distance de Moodie Point. Une épave, recouverte de 6 m d'eau, gît au fond du chenal principal, en bordure de celui-ci, à 0,7 mille à l'Ouest de **Christie Point**. Une **conduite sous-marine** déborde la rive sur une distance de 680 m depuis Norway Point jusqu'à une **bouée** lumineuse privée.

41 *Aecon Atlantic Industrial Inc.* exploite une installation de réparations navales à Battery Point. Le slip de carénage a une puissance de 4000 tonnes. Le quai Est est utilisé pour le déchargement, alors que le quai Ouest est dédié à l'armement. La profondeur utile le long du quai d'armement, qui fait 213 m de long, est de 4 m.

 42 Le **mouillage** habituel se trouve à l'Est des quais de Pictou, par 10,3 à 12,1 m d'eau, sur fond de vase. Le mouillage est **interdit** dans une zone d'un rayon de 305 m, à partir de l'enracinement du slip de carénage.

43 Eau et diesel sont disponibles sur le quai. La jetée C dispose d'une **prise d'eau** douce et il y a de l'électricité. On peut facilement se procurer des vivres et du carburant en ville.

 44 **Campbell Point**, située à 0,45 mille au NE de Battery Point, est desservie par le **port de plaisance** *Pictou Marina* qui s'ouvre entre deux **brise-lames**, distants de quelque 23 m. La profondeur dans l'entrée est de quelque 1,5 m et de 1,8 m le long des pontons. On y offre les services suivants : cale de halage, réparations, essence, articles de quincaillerie marine, eau douce et un nombre limité de postes d'amarrage pour la nuit.

  45 Le **port de plaisance** *Hector Quay Visitors Marina* est situé à l'extrémité Ouest de Pictou Harbour et est ouvert en été. Une réplique du navire *Hector* se trouve à cet endroit, le long du centre d'interprétation. On a signalé que les 25 postes d'amarrage offrent une profondeur minimale de 2,4 m. On y trouve aussi des prises

EAST RIVER — STONEHOUSE POINT (2005)



d'eau et d'électricité, des douches, une buanderie et une station de vidange. On peut se procurer du carburant et des vivres à proximité. Un **feu** (906.6), entretenu à titre privé, est placé sur l'extrémité du ponton.

46 East River of Pictou est navigable de Pictou à New Glasgow, soit une distance de 6,5 milles, et s'ouvre à courte distance à l'Est de **Abercrombie Point**. L'étroit chenal est jalonné par un **alignement lumineux** et par des **bouées** qui peuvent être déplacées en fonction des conditions prédominantes.

47 Le chenal entre l'entrée de la rivière jusqu'à Trenton, soit une distance de 4,5 milles, est composé de trois longs tronçons, ce qui permet d'éviter de nombreuses courbes et virages dans le cours d'eau. La profondeur indiquée sur la carte dans les deux premiers tronçons, jusqu'à **Stonehouse Point**, est de 3,3 m, et de 2,9 m dans le troisième tronçon. En raison d'**ensablement**, il faudrait s'enquérir des dernières informations locales avant de naviguer sur la rivière. On a signalé des **aires d'aquaculture** dans les parties peu profondes situées en dehors du chenal principal.

48 Il y a une grande centrale électrique à Stonehouse Point. Une **chaussée** surélevée et un **pont** basculant traversent la rivière à la hauteur de la pointe. Le pont laisse une hauteur libre de 7,6 m en position fermée. Des **câbles aériens** à haute tension, laissant une hauteur libre de 21 m, traversent le chenal à courte distance et en amont du pont. Le chenal de l'Est n'est pas recommandé en raison de

sa proximité avec la centrale électrique et des équipements de production; le chenal de l'Ouest est **balisé**. La centrale électrique comprend trois cheminées industrielles, **remarquables** — deux qui ont une altitude de 92 m, portant des bandes rouges et blanches, alors que la troisième, d'une altitude de 157 m, est marquée par des **feux** blancs stroboscopiques.

49 **Norway Point** est située à l'WSW des quais de Pictou. La **bouée** lumineuse de bâbord (905.6), marquée *SJ19*, est mouillée à 0,5 mille au SE de Norway Point et jalonne l'entrée d'un chenal étroit dans le premier tronçon de la rivière. Le deuxième tronçon, jalonné par des **bouées**, s'oriente vers un point situé immédiatement au Nord de Stonehouse Point, là où commence le troisième tronçon. La rivière est **balisée** d'aussi loin que Trenton.

50 **Trenton**, qui comptait 2474 habitants en 2016, et **New Glasgow**, qui comptait 9075 habitants en 2016, sont des villes qui comprennent plusieurs usines. Une **conduite sous-marine** aboutit dans le chenal à quelque 91 m au SSW de l'extrémité Sud de Trenton.

51 **Riverfront Marina** est un **port de plaisance** municipal situé au **quai** à New Glasgow, juste en aval du **pont**. Le quai a une longueur de 114 m et offre une profondeur de 2,1 m. Plusieurs pontons, offrant une profondeur minimale de 1,3 m, se rajoutent depuis le Nord. Une **rampe de mise à l'eau** est située à courte distance au Nord des pontons. Un centre de renseignements situé à proximité est

EAST RIVER — NEW GLASGOW (2005)



pourvu de douches et de toilettes. On y trouve des prises d'électricité, une station de vidange et un bac à déchets. On peut se procurer du carburant et des approvisionnements qui sont offerts localement. D'autres pontons, situés du côté Ouest

de la rivière, à la hauteur du port de plaisance, s'allongent sur 120 m en direction Nord, depuis le pont routier. La navigation est restreinte par le **pont**, qui laisse une hauteur libre de 1,8 m.

De Pictou à Cape Tormentine

Carte 4404

52 **Pictou Island**, à presque 8 milles au NE de l'entrée de Pictou Harbour, est composée d'argile et de grès; son altitude, proche de son centre, est de 46 m. Le côté Nord est boisé et le rivage est formé de falaises basses. Un **câble sous-marin** relie **Roger Point**, basse et sablonneuse, et **Widow Point** sur la terre ferme. Un **récif** déborde **East End**, qui forme l'extrémité Est de l'île, de 0,5 mille. C'est au Nord et au Sud de ce récif que l'on retrouve des eaux profondes; les navires ne devraient pas passer proche du récif, surtout lorsque le courant de flot porte à l'Ouest. **Pictou Banks** débordent l'extrémité Ouest de Pictou Island sur les trois quarts de la distance du chenal, en direction de la terre ferme. Pictou Island a une population de quelque 45 habitants.

53 Un **feu** (899.5), reposant sur une tour à claire-voie portant des marques de jour avec des bandes rouges et blanches, est placé sur la pointe SE de l'île. Un

QUAI DE PICTOU ISLAND (2013)



feu (897), reposant sur une tour similaire et portant des marques de jour avec des bandes rouges et blanches, est placé sur West End.

54 Un **brise-lames** détaché gît à quelque 0,3 mille au SW de East End.



55 Un bassin pour embarcations, renfermant deux **quais** protégés par des **brise-lames**, est situé sur le côté Sud de l'île, à 0,7 mille à l'Est de **West End**. On a signalé que le bassin est très peu profond entre les brise-lames; les quais sont utilisés principalement par les bateaux de pêche. Un **feu** (898), reposant sur un mât portant une marque de jour noire, blanche et verte, est placé sur l'extrémité du brise-lames Ouest. Un autre **feu** (898.5), reposant sur un mât portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur le brise-lames Est. Un troisième **feu** (899), d'une altitude de 10,8 m et reposant sur une tour blanche, est placé à courte distance au NW du brise-lames Ouest.

Carte 4483



56 **Middle Grounds** dénomme une chaîne de pâtes rocheux, recouverte d'au moins 2,6 m d'eau, qui occupe une partie de Pictou Banks à environ mi-chemin de West End, Pictou Island et **Gull Point**, qui forme l'extrémité NE de **Caribou Island**. Une **épave**, recouverte de 7,9 m d'eau, gît à 1 mille à l'Ouest de Middle Grounds. Sa superstructure a été retirée et gît en une direction

Est-Ouest. L'épave a une hauteur maximale de 3 m au-dessus du fond marin. Un **feu** (918) (45°46'N, 62°41'W), d'une altitude de 12,6 m et reposant sur une tour carrée blanche, est placé sur Gull Point.



57 **Caribou Channel** passe entre l'extrémité SW de Pictou Banks et les **récifs** débordant **Munroes Island** et Caribou Island. C'est entre Caribou Island, au Nord, et Munroes Island, du côté Est, que s'ouvre **Caribou Harbour**. Un chenal dragué, sujet à l'**ensablement** continu, mène entre Caribou Island et Munroes Island; il est utilisé par un service de traversier vers l'Île-du-Prince-Édouard. Le traversier est en service de mai à décembre.

58 Le chenal intérieur, dragué, est **balisé** et on a signalé que la profondeur était maintenue à 4,6 m. La **bouée** lumineuse à cloche de tribord (919), marquée *SP2*, est mouillée à quelque 0,7 mille au NNE de Gull Point. La **bouée** lumineuse à cloche de bâbord (913), marquée *SS1*, est mouillée à 0,45 mille au Nord de Munroes Island; elle est équipée d'un **racon** (— — •).



59 Le terminal du traversier à **Caribou** comprend deux postes d'amarrage de traversier et des **quais** d'une hauteur de 3,2 m. Le quai *Fishermen's Wharfs* s'avance sur 70 m depuis la partie Est du terminal du traversier; ce quai a une largeur de 6 m et offre une profondeur minimale de 1,2 m. La profondeur minimale le long des quais du bassin situé à courte distance au Sud, est de 0,9 m. À courte distance à l'Est des quais se trouve un **brise-lames** qui abrite un ponton en forme de L offrant des profondeurs variant entre 1,5 et


CARIBOU HARBOUR (2013)




2,1 m. Les embarcations peuvent s'amarrer au quai du traversier sur une distance de 30 m au Nord du quai Fishermen's Wharf, là où il y a une profondeur minimale de 2,1 m.


Carte 4405


60 La côte entre **Caribou West Gully** et Cape John, à 15 milles à l'Ouest, est presque droite et ininterrompue; des eaux peu profondes s'étendent sur 0,4 mille à partir de la côte. Des falaises basses d'argile et de grès, d'une altitude maximale de 50 pi (15 m), prédominent le long de cette partie de la côte. Par temps clément, il y a un bon débarcadère pour les embarcations.

 61 Le village de **Toney River**, d'une centaine d'habitants, est desservi par un port de pêche achalandé et de faible profondeur, situé à 5 milles à l'Ouest de Caribou West Gully. L'arrière-port s'ouvre entre deux **brise-lames** qui prolongent deux **jetées** publiques en direction Nord. La largeur du chenal entre ces jetées est de 39 pi (12 m), offrant une profondeur de 3 pi (0,9 m).




 62 Le brise-lames Ouest, enroché, est le plus long. Un **feu** (919.7), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité de la jetée Ouest. La **bouée** lumineuse de bâbord (919.6), marquée *SU1*, est mouillée à 0,25 mille au Nord du quai.

63 L'arrière-port comprend une **jetée** en béton dans sa partie Est, ainsi que plusieurs pontons dans la partie Ouest. Il y a une **rampe de mise à l'eau** et un ponton au fond du havre.


 64 **MacDonalds Cove** dénomme une petite anse au fond sablonneux, située à 4 milles à l'Ouest de Toney River. Une plage sablonneuse s'étend sur toute la longueur de l'anse. Un quai-brise-lames en L et en béton déborde le côté Ouest de l'anse. Ce quai-brise-lames est dans un état de délabrement et n'est plus en service, toutefois, il offre aux petites embarcations un certain abri des vents du NW.

 65 **Skinnners Cove**, à 3,5 milles à l'Est de Cape John, dénomme un port de pêche peu profond qui est abrité par deux **brise-lames** distants de 46 pi (14 m); la profondeur est de 1 pi (0,3 m) entre les brise-lames. Un **feu** (920.1), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rectangulaire rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du brise-lames Ouest.

Carte 4497

   66 **Cape John** (45°48'N, 63°08'W) est formé de falaises abruptes en grès, d'une altitude variant entre 12 et 15 m, et constitue l'extrémité Est de l'entrée de **Amet Sound**, qui offre un bon **mouillage** pour les navires de taille moyenne. Amet

Island Shoals et Waugh Shoal divisent l'entrée de Amet Sound en trois passages. John Bay, Brule Harbour, Barrachois Harbour et Tatamagouche Bay sont tous situés à l'extrémité intérieure de Amet Sound. Les **courants de marées** imprévisibles rendent les passages dans Amet Sound compliqués.

 67 **Amet Island** comporte des falaises de grès sur tous ses côtés. Elle est basse et herbeuse au sommet, d'une altitude de quelque 6 m; sa taille diminue de manière constante en raison de l'érosion. L'île est entourée de **réécifs** et de hauts-fonds. **Amet Island Shoals** s'avancent sur 4 milles à l'Est et de 2 milles au SE de Amet Island; on trouve des profondeurs de 0,3 m à 1 mille de l'île. **Eastern Peak**, d'une profondeur de 4,3 m, est situé à 3 milles au NE du feu. Un **feu** (921), d'une altitude de 11,9 m et reposant sur une tour à claire-voie, est placé dans la partie centrale de l'île. La bordure SE de Amet Island Shoals est jalonnée par la **bouée** lumineuse de tribord (920.5), marquée *UA2*.

68 **Waugh Shoal**, à 2 milles à l'WNW de Amet Island, dénomme un banc rocheux recouvert d'au moins 3,4 m d'eau dans la partie Nord et accore du haut-fond.

69 **Saddle Island**, basse et boisée, est reliée à basse mer à la partie Nord de **Malagash Point**, qui constitue l'extrémité Ouest de l'entrée de Amet Sound. **Washball Reef** déborde l'extrémité Est de l'île sur une distance de 1 mille et comporte **Washball Rock**, à fleur d'eau, gisant à 0,4 mille de Saddle Island.

70 **John Bay** ne comporte pas de hauts-fonds isolés. Le fond de la baie est obstrué par des hauts-fonds sablonneux et asséchants sur 1 mille à l'embouchure de **River John**. Une

CAPE JOHN (2013)



barre, recouverte de 0,3 m d'eau, traverse l'embouchure du cours d'eau et un chenal, **jaloné** par des pieux, mène jusqu'au **pont** du village de **River John**, qui compte quelque 320 habitants. Le pont laisse une hauteur libre de 3,2 m. **Long Point** est située à 2,6 milles au SSE de Cape John, de l'autre côté de John Bay. Une éolienne **remarquable** est visible à courte distance au Sud de Long Point.



71 Deux **brise-lames** enrochés en L abritent un bassin pour embarcations situé du côté Est de **Reef Point**, à 0,5 mille au Sud de Cape John. Un **quai** longitudinal, d'une longueur de 61 m, est situé au fond du bassin; une **rampe de mise à l'eau** et un ponton de 72 m de long, sont situés à courte distance à l'Est du quai. Le quai et le ponton offrent respectivement des profondeurs de 1,5 m et de 2,1 m. Deux **feux** privés (921.2, 921.21) sont situés à l'entrée du bassin pour embarcations.



72 **Brule Harbour**, du côté SE du village de **Brule Point**, est peu profond et est en majeure partie constitué de vasières découvrentes et de plantes aquatiques. **Weatherbies Spit**, ainsi que les bancs asséchants débordant l'épi sur 0,5 mille en direction SE, offrent une certaine protection aux embarcations. Tout ce qui reste du quai à **Brule** sont des **pieux** émergés.

73 **Brule Shoals** gisent à 1 mille au Nord de **Weatherbies Point**, parallèlement à la côte, sur une distance de 1 mille et sont recouverts d'au moins 2,7 m d'eau.



74 **Barrachois Harbour** s'ouvre entre **Peninsula Point** et **Chambers Point**; on y accède par un étroit

chenal d'une profondeur de quelque 4 m. **Jollimore Reef**, découvrant de 0,6 m sur son extrémité, déborde Peninsula Point sur 0,3 mille en direction NW; la **bouée** lumineuse de bâbord (920.6), marquée **UD3**, est mouillée à l'extrémité Ouest du récif. **Middleground Shoal**, recouvert d'au moins 1,5 m d'eau, gît dans l'entrée du havre. Le havre se rétrécit en un chenal très étroit à quelque 1 mille au Sud de Chambers Point, offrant des profondeurs variant entre 0,2 et 2,4 m et forme une courbe vers le SE près du **pont** routier; le pont laisse une hauteur libre de 1,5 m. Il y a un petit **quai** public sur la rive Ouest du chenal, en aval du pont routier.



75 **Sunrise Shore Marina** est un **port de plaisance** implanté sur la rive Sud de Barrachois Harbour à **Waldegrave**, à courte distance à l'Est du **pont** routier. Un havre artificiel serait dragué à une profondeur de 2,1 m. Il y a 65 postes d'amarrage pour embarcations, un entreposage de bateaux et des installations de mise à l'eau. La zone est éclairée la nuit. On y offre les services suivants : prises d'eau et d'électricité, carburant, buanderette, douches, bac à déchets et accès au service Internet sans fil. Le chenal d'accès est de quelque 15 m de large et n'offrirait qu'une profondeur de 0,6 m. La méthode la plus sécuritaire pour accoster ou appareiller serait de le faire 3 heures avant les marées haute ou basse.





76 **Tatamagouche Bay** offre un bon **mouillage**, sur fond de vase molle partout, pour les navires de faible tirant d'eau. Les profondeurs au fond de la baie

BARACHOIS HARBOUR (2005)



diminuent rapidement et **McNabs Bay** assèche presque entièrement.

  77 Le **quai** public de **Malagash**, situé près de **Blue Sea Corner**, a une extrémité en L d'une longueur de 82 m; il n'y a aucun poste d'amarrage le long de la partie centrale du quai. La profondeur minimale est de 0,6 m dans le bassin formé par le quai. Un **feu** (921.1), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur le coin SE du quai.



78 On accède à **Waughs (Waugh) River** par un chenal très étroit qui passe à travers des vasières découvrautes. On a signalé une profondeur de 1,5 m jusqu'à la courbe de la rivière, à courte distance du village de **Tatamagouche**. Le chenal est **balisé**.

79 **Treen Bluff**, située à 1,5 mille à l'Ouest de Saddle Island, dénomme une falaise basse, d'où **Treen Reef** déborde de 0,5 mille en direction Nord, jusqu'à une profondeur de 3,1 m. **Gravois Point**, située à 2,5 milles à l'Ouest de Treen Bluff, est la partie la plus haute des environs des falaises constituées d'argile et de grès.



Carte 4402

80 Le chenal étroit qui mène à travers des vasières découvrautes jusqu'à **Wallace Harbour**, à l'embouchure de **Wallace River**, offre des profondeurs variant entre 14 et 30 pi (4,3 et 9,1 m). Dans les abords, le chenal est **balisé** pour permettre le passage au Sud de **Oak Island Bar**, sur fond de sable, puis au NW à travers **Ship Bar** pour ensuite mener dans

Ship Channel. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (921.3), marquée *UH*, est mouillée à 1 mille à l'Est de Oak Island Bar.

  81 Oak Island Bar, sablonneuse, est recouverte d'au moins 7 pi (2,1 m) d'eau, alors que Ship Bar a une profondeur minimale de 14 pi (4,3 m). Un **feu** à secteurs (924), reposant sur une tour blanche, est placé sur le côté Sud du havre, à **Macfarlane Point**. Le secteur blanc indique la route à suivre pour traverser Ship Channel, qui est **balisé**. Les **courants de marée** atteignent une vitesse de 1,5 nœud à l'entrée du chenal. En raison de la fonte des neiges, le courant de jusant est un peu plus fort au printemps.


82 À l'intérieur de Wallace Harbour, des bancs asséchants d'argile rouge et dure bordent les deux rives du chenal. Les terres de la rive Sud s'élèvent progressivement jusqu'au sommet d'une crête, d'une altitude de 400 pi (122 m). Une partie centrale asséchante, située à 0,5 mille à l'Ouest de **Palmer Point**, rétrécit le chenal à 300 pi (91 m) de large. Un chenal étroit, situé à peu près à la hauteur de la partie centrale, mène vers le Sud et l'Est à travers le banc asséchant de **Lazy Bay**, qui présente des falaises de gypse d'une altitude de 30 pi (9,1 m) à l'extrémité. Un phare désaffecté, **remarquable**, est érigé sur la rive Nord de Wallace Harbour, à quelque 0,6 mille à l'WNW de Palmer Point.

  83 Le village de **Wallace** est desservi par un **quai** public en L, situé sur le côté Sud du havre. La face externe, d'une longueur de 140 pi (43 m), offre une profondeur minimale de 11 pi (3,4 m); le quai déborde la rive de 394 pi (120 m). Un **feu** (925.1), reposant sur une tour

WALLACE HARBOUR (2005)



à claire-voie, est placé sur l'extrémité de ce quai. Un **pont**, laissant une hauteur libre de 13 pi (4 m), enjambe la rivière à **Betts Point**, à 0,5 mille à l'Ouest du quai. Wallace compte quelque 250 habitants.


 84 Il y a un **mouillage** par fonds de 18 à 36 pi (5,5 à 11 m), vase, à l'intérieur de l'entrée du havre et à courte distance à l'Ouest de Palmer Point, là où le chenal fait 750 pi (229 m) de large. À l'Ouest de la **bouée** lumineuse de bâbord (921.6), marquée *UH5*, qui se trouve au large de **Hortons (Horton) Bank**, il y a un mouillage assez sécuritaire, par fonds de 19 à 27 pi (5,8 à 8,2 m), vase.


85 **Fox Harbour**, entre Mullins Point et **Mackenzie Point**, est composé d'un chenal menant à travers des bancs asséchants d'argile rouge et de plantes aquatiques. Une barre recouverte de 1 pi (0,3 m) d'eau obstrue l'entrée du havre.

Cartes 4405, 4406

86 La côte entre Mackenzie Point et **Pugwash Point** (45°52'N, 63°40'W) est ininterrompue et formée de falaises d'argile et de grès de quelque 50 pi (15 m) d'altitude, s'élevant vers l'intérieur des terres jusqu'à une crête d'une altitude de 150 pi (46 m).

Carte 4498


 87 **Pugwash Road**, au confluent de **Pugwash River** et **River Philip**, est situé entre Pugwash Point et **Lewis Head**. Les **récifs** débordant les deux caps réduisent la zone utile de la route et le navigateur doit faire preuve de **prudence** dans les approches. **Pugwash Reef** assèche sur près de 0,5 mille depuis Pugwash Point; l'extrémité Ouest du récif est jalonnée par la **bouée** lumineuse cardinale Ouest (925.6), marquée *UN*. **Lewis Reef**, comprenant des bancs peu profonds recouverts de 5 et 7 pi (1,5 et 2,1 m) d'eau, déborde Lewis Head de 3 milles en direction Nord. **Ballast Ground**, à 2,5 milles au NE de Lewis Head, présente des pâtés recouverts de 11 et 12 pi (3,4 et 3,7 m) d'eau; la bordure Est du haut-fond est jalonnée par la **bouée** lumineuse de tribord (925.2), marquée *UK2*. **Fishing Point** (*appellation locale*) est située à 0,4 mille au SW de Pugwash Point. Une **tour** radio, **remarquable** et de quelque 330 pi (101 m) d'altitude, s'élève à quelque 2,5 milles au SSW de cette pointe; la tour n'est pas indiquée sur la *carte 4498*.


 88 Le chenal reliant Pugwash Road au havre est jalonné par des **feux d'alignement** et des **bouées**. En raison des sables mobiles, les navigateurs doivent faire preuve


PUGWASH HARBOUR (2013)





de **prudence** et tenir compte d'éventuelles différences entre les profondeurs indiquées sur les cartes marines et les profondeurs réelles dans les approches de Pugwash Harbour. Pugwash Road fait souvent l'objet de dragages.


 89 L'**alignement lumineux** extérieur (939, 940) est orienté à 205°. Chaque feu, reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge, est placé à proximité de **Bergmans Point (Bergeman Point)**.

 90 Un **alignement lumineux** (927, 928), orienté à 160½°, permet de traverser Pugwash Road. Chaque feu, reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge, est placé sur la rive Sud de Pugwash Road, à mi-chemin entre **Fox Point** et **Biglow Point** (*appellation locale*).


 91 Un **alignement lumineux** (931, 932), orienté à 086½°, permet de traverser **Pugwash Bar**. Chaque feu, reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge, est placé sur la rive Est de Pugwash Road, à courte distance au Nord de **Stevens Point**.


 92 Un **alignement lumineux** (935, 936), orienté à 350½°, conduit dans l'entrée de Pugwash River. Chaque feu, reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge, est placé à l'Est de Fishing Point.


 93 **Pugwash Harbour**, dans l'entrée de Pugwash River, est petit et abrité. Le chenal est difficile et les **courants de marée** peuvent atteindre une vitesse de deux nœuds dans l'entrée. Il y a un petit bassin, juste en deçà de **Page Point**, qui est formé par la courbe de la rivière où les courants peuvent atteindre des vitesses de 4,5 nœuds. La saison de navigation commence en avril et se termine en décembre.


 94 Le **pilotage** est obligatoire. Les capitaines de navires à destination de Pugwash doivent communiquer leur HAP à *Pilots Pugwash*, par l'entremise de n'importe quelle station radio côtière, 12 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes, qui se trouve à 2 milles au Nord de Pugwash Point. Les dispositions relatives au pilotage peuvent normalement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)*, par téléphone au 1 877 272-3477 ou par courriel à dispatch@atlanticpilotage.com.


95 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans la zone de pilotage obligatoire doit aviser *Pilots Pugwash* quatre heures avant l'heure prévue du départ (HPD).


 96 **Pugwash**, qui comptait 736 habitants en 2016, est situé sur le côté Est du havre. Le village est desservi par un petit **hôpital**. Le **quai** de la compagnie de sel *K + S Windsor Salt*, à **Oxley Point**, a une face Ouest d'une longueur de 478 pi (146 m), offrant une profondeur de 24 pi (7,3 m). La face Sud, d'une longueur de 489 pi (149 m), offre une profondeur de 20 pi (6 m); des hauts-fonds recouverts de 15 pi (4,5 m) d'eau gisent à l'extrémité Est. Une profondeur de 11 pi (3,3 m) se trouve à mi-chenal, à 305 pi (93 m) au SW du coin Est du quai. Le quai a une hauteur de 8 pi (2,4 m). Une tour de convoyeur-chargeur est **remarquable** depuis les abords du havre. On peut obtenir de l'eau douce par camion-citerne. On peut se procurer du carburant et du diesel. Les pêcheurs locaux assurent un service de remorquage.

 97 Un **quai** public, utilisé par les pêcheurs, d'une longueur de 200 pi (61 m), d'une largeur de 40 pi (12 m) et d'une hauteur de 4 pi (1,2 m), est situé du côté Ouest de la rivière; on a signalé une profondeur de 21 pi (6,4 m) à l'extrémité du quai. Une face secondaire et attenante au quai, a une longueur de 105 pi (32 m). Un petit **port de plaisance** privé, pourvu de pontons, est situé à courte distance au Nord du quai.

 98 Un **pont**, laissant une hauteur libre de 12 pi (3,7 m), enjambe Pugwash River à l'Est du quai de la compagnie de sel. Plusieurs caissons enrochés d'un ancien pont traversent la rivière à courte distance à l'Ouest du pont. Les caissons sont recouverts d'au moins 1 pi (0,3 m) d'eau. Un chenal, d'une largeur de 60 pi (18 m) et offrant une profondeur de 16 pi (4,9 m), mène entre deux caissons situés à quelque 300 pi (91 m) au Sud de la culée du vieux pont, sur le côté Nord de la rivière. Les embarcations peuvent remonter la rivière sur plusieurs milles en amont du pont.

 99 *Pugwash Yacht Club* est situé au Sud du quai de la compagnie de sel, à l'Ouest de **Chapel Point**.

 100 River Philip est obstruée par une barre de sable et de pierres, asséchante, laissant un chenal étroit et tortueux sur son côté Sud, à courte distance au Nord de **Rocky Ledge**, recouverte de 4 pi (1,2 m) d'eau ou moins par endroits. Des **bouées** jalonnent certains des points importants le long du chenal entre **Philip Bar** et Port Philip. Les embarcations peuvent remonter la rivière sur quelque 9 milles. La rivière transporte peu d'eau, sauf au moment de la crue.

 101 Un **pont**, laissant une hauteur libre de 9 pi (2,7 m), enjambe la rivière à **Port Philip**. En aval du pont et à courte distance de celui-ci, il y a des **obstructions** sous-marines d'un ancien pont. Celles-ci ne sont pas jalonnées et rendent le chenal **dangereux**; la connaissance des lieux est essentielle.



102 **Northport** est desservi par un **quai** public implanté dans le rivage de **Shinimicas River**, près de son embouchure. Le quai, attenant au **pont** routier, a une longueur totale de 85 m. La partie Sud, d'une longueur de 41 m, offre des profondeurs variant entre 0,6 et 0,9 m. L'extrémité Nord de la portion Nord du quai assèche. Le pont routier laisse une hauteur libre de 0,9 m. Un **câble aérien** franchit la rivière à courte distance en aval du pont routier. L'étroit chenal qui traverse les bancs de vase est **balisé** et on a signalé une profondeur de 0,3 m. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (940.3), marquée *UP*, est mouillée à 0,25 mille au NE de l'entrée du chenal. Une **rampe de mise à l'eau** en béton est située de l'autre côté de la rivière, à la hauteur du quai public de Northport.

103 La **baie Verte**, située entre **Coldspring Head** et **Indian Point**, à 9 milles au Nord, est entièrement exposée aux vents de l'Est. Un phare désaffecté s'élève sur Coldspring Head (45°58'N, 63°52'W). **Aggermore Rock**, recouverte de 5,2 m d'eau, gît à 4 milles au NNE de Coldspring Head. **Laurent Shoal**, recouvert de 4,9 m d'eau, gît à courte distance au NW de Aggermore Rock.



104 **Spear Shoal**, constitué de sable et de grès, gît à 2 milles au Sud de Indian Point; **Heart Shoal** déborde Spear Shoal en direction Ouest. Les deux hauts-fonds sont recouverts d'au moins 2,4 m d'eau.

105 **Tidnish River** se jette dans la baie Verte dans la partie Sud de celle-ci, à 7,5 milles à l'Ouest de Coldspring

Head. Un chenal étroit pour embarcations, offrant des profondeurs variant entre 0,6 et 2,1 m, traverse des bancs de vase et de plantes aquatiques. La **bouée** lumineuse de tribord (1085), marquée *XA2*, jalonne l'entrée du chenal; ce dernier est jalonné par des pieux jusqu'au **pont**, à quelque 2 milles en amont de l'entrée. Il y a une aire de mise à l'eau sur le rivage Est, à quelque 0,4 mille en aval du pont.



106 **Gaspereau River** se jette dans le fond de la baie Verte, au Nord de celle-ci. **Fort Monckton Point** (46°03'N, 64°04'W) est située à l'extrémité Ouest de l'entrée de la rivière. Le chenal pour embarcations offre une profondeur de 0,6 m jusqu'au pont à **Port Elgin**, qui comptait 408 habitants en 2016. Un **quai** public, d'une longueur de 71 m et offrant une profondeur de 0,6 m, est implanté dans le rivage Nord et parallèlement au chenal, à quelque 1,2 mille de l'entrée de ce dernier. Le **pont** laisse une hauteur libre de 1,2 m. Les embarcations peuvent circuler jusqu'à un autre **pont**, situé à 0,2 mille plus en amont. Un troisième **pont** est situé à courte distance à l'Ouest du deuxième, et un quatrième **pont**, 0,3 mille plus en amont.

Carte 4905

107 **Cape Tormentine** (46°07'N, 63°46'W) est le site du terminal abandonné du traversier qui reliait le cap à l'Île-du-Prince-Édouard, situé dans le village de **Cape Tormentine**.





108 **Tormentine Reef**, qui assèche partiellement, gît à 2,7 milles à l'Est de Indian Point. **Rock Reef**



CAPE TORMENTINE (2005)




dénomme une vaste zone rocheuse gisant entre Tormentine Reef et Indian Point. La **bouée** lumineuse à cloche de bâbord (1089), marquée X3, est mouillée à 3,7 milles à l'Est de Cape Tormentine.

 109 La **jetée** du terminal du traversier déborde la côte de quelque 0,4 mille et se divise ensuite en deux bras qui forment un bassin d'amarrage. En 2013, l'accès au bras extérieur de la jetée du terminal du traversier était restreint et cette portion de la jetée était déclarée dangereuse. Deux **brise-lames** détachés, chacun d'une longueur de 0,1 mille, gisent en une direction NNE/SSW, à quelque 0,1 mille au SE des extrémités des bras de la jetée. La **bouée** lumineuse de tribord (1095.1), marquée XD4, est mouillée au Nord du brise-lames Nord, alors que la **bouée** lumineuse de bâbord (1096), marquée XD5, est mouillée au NW du brise-lames Sud.

 110 Un **feu** (1091.5), reposant sur une tour à claire-voie portant des marques de jour vertes, blanches et noires, est placé sur l'extrémité NE du brise-lames détaché Nord. Un **feu** (1090), reposant sur une tour carrée blanche, est placé sur l'extrémité de la jetée extérieure. Un autre **feu** (1094), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité de la jetée intérieure.

  111 Un **quai** public, d'une longueur de 91 m, s'étend à angle droit du bras intérieur du bassin d'amarrage du traversier. Le quai offre une profondeur de 1,2 m. Un **brise-lames**, implanté à courte distance au Sud, forme un bassin pour embarcations; un poste d'essence est situé du côté SW du bassin. Un **feu** (1094.6), reposant sur un mât portant une marque de jour verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité de ce brise-lames.


 112 Des **câbles sous-marins** traversent le détroit de Northumberland entre l'ancien terminal du traversier et Amherst Cove (Î.-P.-É.). Les navires prendront garde de ne pas mouiller à proximité de ces câbles.


De Cape Bear à Charlottetown



Carte 4404


113 **Côté Nord du détroit de Northumberland.** — La côte Sud de l'Île-du-Prince-Édouard, de Cape Bear à Wood Islands, est constituée de falaises de grès qui atteignent par endroits une altitude variant entre 12 et 15 m. Il y a peu de plages ou d'endroits d'atterrissage et aucun havre le long de cette partie de la côte très exposée.


Cartes 4405, 4483

 114 **Wood Islands** sont séparées par le chenal dragué menant au terminal du traversier. Les îles comportent des falaises de grès faisant face au large et, l'île Ouest, est reliée à la côte principale par une longue barre de sable avec des dunes. Un **feu** (976), d'une altitude de 72 pi (22 m), reposant sur une tour carrée blanche d'une hauteur de 52 pi (16 m), est placé sur le côté Sud de l'île.



 115 Le terminal du traversier qui relie Wood Islands et Caribou est situé entre les îles, la barre de sable et la route. Des **jetées** de protection, chacune d'une longueur de 600 pi (183 m), abritent le chenal d'accès qui a une largeur de 200 pi (61 m). Deux **feux** (975, 975.1), chacun reposant sur une tour à *claire-voie* portant respectivement des marques de jour de bâbord et de tribord, sont placés sur les extrémités des jetées de protection. La **bouée** lumineuse de tribord (972.5), marquée NS2, est mouillée à quelque 1000 pi (305 m) au Sud de la jetée de protection Est.



  116 Les approches du **quai** du traversier offrent une largeur de 480 pi (146 m) et sont draguées à une profondeur utile de 14 pi (4,3 m). En raison de l'**ensablement** continu, la connaissance des lieux est essentielle. Il y a deux postes d'amarrage du traversier. Un havre pour embarcations, pourvu de quais offrant des profondeurs variant entre 4 et 12 pi (1,2 et 3,7 m), se trouve du côté Est du quai du traversier. Ceci est le port de pêche de prédilection dans la partie SE de l'Île-du-Prince-Édouard. On peut se procurer de l'eau douce. Le village de **Wood Islands** compte quelque 200 habitants.

 117 Deux **câbles sous-marins** (télécommunication) s'allongent dans le détroit de Northumberland, entre Wood Islands et Caribou West Gully (Nouvelle-Écosse).

 118 Il y a un bon **mouillage** par vents de NW à moins de 1 mille à l'Est de Wood Islands, par fonds de 18 à 54 pi (5,5 à 16,5 m).

Carte 4405

  119 **Indian Rocks** (45°56'N, 62°47'W) gisent parallèlement à la côte, entre Wood Islands et Bell Point, à 3,3 milles plus à l'Ouest; leur extrémité Sud est située à 1,5 mille au large. L'eau, à courte distance au Sud de ces roches, est profonde et les brisants et clapotis sont presque toujours présents sur la partie asséchante. Les **courants de marées** en eaux profondes, à courte distance et à l'extérieur de Indian Rocks, atteignent fréquemment trois nœuds. La **bouée** lumineuse à sifflet de tribord (977), marquée N8, est mouillée à 2 milles au SW de Indian Rocks.

  120 Le chenal entre Indian Rocks et l'eau peu profonde de la côte a une largeur de

WOOD ISLANDS (2007)



0,5 mille mais ne devrait être emprunté que par des embarcations en raison des profondeurs irrégulières et des forts **courants de marée**.

121 **Bell Point** dénomme une falaise de grès d'une altitude de 32 pi (10 m). **Bell Point Reef** déborde la pointe en direction Sud, sur 0,7 mille. La limite extérieure du récif est accore et devrait être contournée à bonne distance.

122 **Belle River**, située à 1 mille au NW de Bell Point, est desservie par un petit havre à marée avec une barre asséchante à l'embouchure. Les **ruines** de brise-lames se trouvent de chaque côté de l'entrée de la rivière tandis que des **ruines** de quais gisent dans le havre. Une usine de transformation du poisson est située sur la berge SE de la rivière.

123 **Stuart Point (Stewart Point)** est située à courte distance à l'Ouest de Belle River, d'où **Rifleman Reef** déborde sur 2 milles au SW. Les sondages au large de Rifleman Reef sont très irréguliers et l'eau profonde à proximité ne donne aucun avertissement quant à la présence du récif. Il faut rester à bonne distance pour contourner le récif.

124 **Flat River**, située à 2,5 milles au NW de Stuart Point (Stewart Point), ne peut accueillir que les petites embarcations. Des petits fonds s'avancent sur 1 mille au SW de **Big Point (Jenyns Point)**, qui forme l'extrémité SE de l'entrée de Flat River.

Carte 4466


125 **Pinette River** ($46^{\circ}03'N$, $62^{\circ}56'W$) est obstruée par **Pinette Shoals**, qui s'étendent sur 2 milles dans le SW de **Pinette Point**. La barre, qui assèche par endroits dans l'entrée de la rivière, est dangereuse. Un


PHARE DE WOOD ISLANDS (2005)




chenal mène à travers de cette barre; on a signalé que sa profondeur est de 5 pi (1,5 m) et un important ensablement dans les approches de la rivière; la connaissance des lieux est essentielle.


126 **Pond Point** est située sur la rive Nord de l'entrée de Pinette River. Le chenal qui remonte la rivière est **balisé**.

 127 **McAuley Wharf** (*appellation locale*), à quelque 1 mille en amont de Pinette Point, offre des profondeurs variant entre 3 et 7 pi (0,9 et 2,1 m) le long de sa face Est qui a une longueur de 275 pi (84 m). Un **brise-lames** déborde le quai à l'Est et au Sud pour former un bras de mer abrité.


 128 Il y a un **quai** public du côté Sud du **pont** à **Selkirk Point**, près du village de **Pinette**. La face Ouest du quai, parallèle au chenal, a une longueur de 125 pi (38 m) et offre des profondeurs variant entre 4 et 10 pi (1,2 et 3 m). La face Est du quai, longue de 100 pi (30 m), était quelque peu dans un état de délabrement en 2013. Le pont entre les quais laisse une hauteur libre de 5 pi (1,5 m).

 129 **Hillsborough Bay**, d'une largeur de 7 milles à l'entrée, située entre **Point Prim (Prim Point)**, du côté SE, et St. Peters Island, du côté Ouest, s'ouvre sur une large étendue d'eau renfermant de nombreux hauts-fonds et roches. La partie NE de la baie est rarement utilisée par les navigateurs, sauf par les pêcheurs locaux; on ne devrait pas y naviguer sans la connaissance des lieux.

130 Un profond chenal mène du centre de la baie à Charlottetown, le principal port et la capitale de l'Île-du-Prince-Édouard.


 131 **Côté Est de Hillsborough Bay**. — Point Prim (Prim Point) est constituée de falaises basses de grès faisant face au large; celles-ci ont des altitudes variant entre 10 et 15 pi (3 et 4,5 m). **Prim Reefs** débordent la pointe sur 2,5 milles en direction Ouest. Un **feu** (983), d'une altitude de 68 pi (20,7 m) et reposant sur une tour blanche circulaire, haute de 61 pi (18,6 m), est placé sur Point Prim (Prim Point) (*46°03'N, 63°02'W*). La **bouée** lumineuse de tribord (984), marquée C2, est mouillée au large de l'extrémité Ouest des récifs.



132 **Orwell Bay** dénomme l'embranchement SE de Hillsborough Bay et donne accès à **Orwell River**, **Vernon River** et **Seal River**. L'estran, situé près du côté Nord de Point Prim (Prim Point), s'élargit à partir de **Cameron Island** jusqu'à mi-chemin dans Orwell Bay.


 133 Les embarcations peuvent remonter Vernon River jusqu'à **Vernon Bridge**, en empruntant un chenal jalonné par des pieux; Vernon Bridge est desservi par un petit **ponton** situé du côté Ouest de Vernon River. Un chenal jalonné par des pieux permet aux

petites embarcations de remonter Orwell River sur plus de 1 mille.

134 **Pownal Bay** est peu profonde et exposée aux vents de l'Ouest. La baie assèche en grande partie, mais près du fond, elle offre tout de même un certain abri aux embarcations.

 135 **Governors Island**, au milieu de Hillsborough Bay, basse et partiellement boisée, est entourée de hauts-fonds, de **récifs** et de **fonds malsains**. **Governors Shoals** déborde l'île de 2,5 milles en direction SW et présente de nombreux rochers et dangers. Un caisson submergé, recouvert de 1 pi (0,3 m) d'eau, gît à 1 mille au SW de l'île, et **Fitzroy Rock**, recouverte de 20 pi (6,1 m) d'eau, gît à quelque 2 milles au SW de la pointe Sud de Governors Island. **Astyanax Rock**, découvrant de 2 pi (0,6 m), gît à 0,4 mille au NNW de la pointe NW de Governors Island.


  136 **Alexandra Bay (Squaw Bay)**, située au NE de Governors Island, offre un bon **mouillage** pour les petits navires, par fonds de vase de 9 à 15 pi (2,7 à 4,6 m) de profond. Plusieurs **tours** radio, **remarquables**, s'élèvent au NNW de **Alexandra Point (Squaw Point)**. Une zone de sécurité d'un champ de tir terrestre est indiquée sur la carte au SW de Alexandra Point (Squaw Point); la **prudence** s'impose.



 137 **Côté Ouest de Hillsborough Bay**. — **St. Peters Island** est modérément élevée et présente, du côté Est, des falaises d'argile et de grès rouge d'une altitude

PHARE DE PRIM POINT (2005)




de 35 pi (11 m). La partie centrale de l'île est boisée. **St. Peters Shoals** s'avancent jusqu'à 2 milles au large de l'île et **St. Peters Island Bar**, asséchant de 1 à 4 pi (0,3 à 1,2 m), relie l'île à **Rice Point** au NW. **St. Peters Spit** assèche sur plus de 1 mille à partir de l'extrémité NE de l'île. L'épi est jalonné par la **bouée** lumineuse cardinale Est (983.5), marquée *CJB*. La **bouée** non lumineuse cardinale Sud, marquée *CJA*, est mouillée au Sud de St. Peters Island. Un **feu** (1007), d'une altitude de 67 pi (20,6 m) et reposant sur une tour blanche à partie supérieure rouge, est placé sur le côté SE de l'île.


 138 **St. Peters Road**, au Nord de St. Peters Island, est abrité par l'île et St. Peters Spit, mais ne convient qu'au **mouillage** de petits navires, par fonds de 9 à 15 pi (2,7 à 4,6 m). Un clocher **remarquable** est situé sur la rive Nord à 0,2 mille à l'intérieur des terres depuis **Bacon Point**.

  139 **w**, à l'extrémité SW de St. Peters Road, assèche à basse mer. Un chenal **balisé** mène à *Nine Mile Creek Wharf*, un **quai** public en L situé sur le côté Sud de l'anse; on a signalé que le chenal serait dragué à une profondeur de 4 pi (1,2 m). Le quai a une extrémité en L de 130 pi (40 m) de long, offrant des profondeurs variant entre 1 et 3 pi (0,3 et 0,9 m). Le quai est abrité par un **brise-lames** d'une longueur de 290 pi (88,4 m) et situé à courte distance au SW. Un **feu** (1006), reposant sur un mât portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du quai.

Cartes 4466, 4460


 140 **Charlottetown**, la capitale et le principal port de l'Île-du-Prince-Édouard, est desservie par un beau port naturel enclavé et situé au confluent de trois rivières : Hillsborough River, North River et West River. La ville, qui comptait 69 325 habitants en 2016, dispose de beaux parcs et édifices publics; elle est construite essentiellement à l'Ouest de Hillsborough River, à la jonction avec North River. Les produits agricoles constituent les principales exportations. Un bureau de l'*Agence des services frontaliers du Canada* dessert Charlottetown. Le secteur riverain de Charlottetown sert également de station saisonnière pour une embarcation de **sauvetage** côtier de la *Garde côtière canadienne*.


141 **Abords**. — Le chenal traversant Hillsborough Bay jusqu'à Charlottetown comprend deux tronçons. Le tronçon extérieur a une largeur de 0,3 mille et offre une profondeur minimale de 36 pi (11 m) dans les environs de Fitzroy Rock. Le reste du chenal est plus large et plus profond.

 142 Trois **alignements lumineux** jalonnent le chenal menant à Charlottetown. Un **alignement lumineux** (991, 992), orienté à 019½° et reposant sur des tours rouges avec des bandes verticales noires, est placé sur **Haszard Point**, à l'Ouest de Alexandra Point (Squaw Point). La **bouée** lumineuse de tribord (989), marquée *C4*, est mouillée au SW de Fitzroy Rock, à courte distance à l'Est de l'alignement lumineux.

CHARLOTTETOWN HARBOUR (2005)





 143 Un **alignement lumineux** (994, 995), orienté à 337°, est placé sur la rive Est de North River, à **Brighton Shore**, et fait passer entre **Spithead** et **Alexandra Shoal (Squaw Shoal)**. Le feu antérieur repose sur une tour carrée à partie supérieure rouge et le feu postérieur repose sur une tour blanche avec une bande verticale rouge.


 144 Le **pilotage** est obligatoire. Les capitaines de navires à destination de Charlottetown doivent communiquer leur HPA à *Pilots Charlottetown*, par l'entremise de n'importe quelle station radio côtière, au moins 12 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes, qui se trouve à 5,3 milles au SW de Point Prim (Prim Point). Les dispositions relatives au pilotage peuvent normalement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)*, par téléphone au 1 877 272-3477 ou par courriel à dispatch@atlanticpilotage.com.

145 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans la zone de pilotage obligatoire doit aviser *Pilots Charlottetown* six heures avant l'heure prévue du départ (HPD).



Carte 4460

 146 **Approches.** — Des **hauts-fonds** accores, s'avancent des deux rives, réduisent la largeur navigable de l'entrée du havre, située entre **Seatrout Point** et **Blockhouse Point**, à 0,2 mille. Un **feu** (993), d'une altitude de 18,3 m, reposant sur une tour carrée blanche de 12,6 m de haut, est placé sur Blockhouse Point.


 147 Le chenal mène entre **Battery Point**, à l'Est, et **Canceaux Point**, à l'Ouest, jusqu'au large bassin de Charlottetown Harbour. Un **alignement lumineux** (996, 997), orienté à 197½°, reposant sur des tours blanches avec des bandes verticales rouges, est placé sur la rive Sud de **Warren Cove** et sert d'alignement d'arrière-plan pour guider les navigateurs jusqu'au secteur riverain.

 148 Les **courants de marée** atteignent une vitesse de 2,5 nœuds dans l'entrée du port et de 1,7 nœud au large des quais. Les courants portent vers le rivage jusqu'à 15 minutes après les pleine et basse mers.

149 Le double clocher de la cathédrale est **remarquable** et facilement reconnaissable. On peut également reconnaître deux autres clochers. Une cheminée **remarquable** atteignant une altitude de 63 m est munie de **feux** rouges. Une **tour** radio, d'une altitude de 80 m, et également munie de **feux** rouges, est située à 0,8 mille à l'Ouest de Blockhouse Point. Un grand hôtel est bien en vue sur la rive qui borde Charlottetown.


  150 Il y a un bon **mouillage** par fonds de 5,4 à 15,9 m dans la zone où les trois rivières se rejoignent. Le mouillage habituel est situé au large des

quais, là où le chenal a une largeur de plus de 0,2 mille, offrant des profondeurs variant entre 11,9 et 18,4 m. Un duc d'Albe, servant aux opérations de déchargement de carburant, est situé près du centre de la rivière, à 0,2 mille à l'WSW de la partie centrale du pont. Une **conduite sous-marine** s'allonge en direction Nord depuis le duc d'Albe jusqu'à la rive; la **prudence** s'impose.

 151 Le *terminal maritime de Port Charlottetown* a une longueur de 240 m dont un tableau d'une longueur de 183 m, offrant des profondeurs variant entre 11,8 et 13 m le long du poste d'amarrage Sud. Le poste d'amarrage Est offre des profondeurs variant entre 5,9 et 7,7 m. Des conduites d'eau et des oléoducs sont posés sur le **quai**.

152 Les navigateurs sont prévenus que les deux bittes d'amarrage mouillées à proximité des côtés Est et Ouest du *terminal maritime de Port Charlottetown* sont utilisées uniquement pour le mouillage et non pour du treuillage.

153 Un **brise-mer** flottant, qui protège l'anse à l'Ouest du terminal maritime, gît à courte distance à l'Ouest. Le brise-mer abrite aussi des postes d'amarrage d'un port de plaisance privé.

 154 L'ancien **quai** (*Queens Wharf*) du dépôt maritime de la *Garde côtière canadienne* a une longueur de 107 m et une largeur de 91 m et offre une profondeur de 8,8 m à son extrémité.

PHARE DE BLOCKHOUSE POINT (2005)





155 *Quartermaster Marina* est un **port de plaisance** situé au quai *Peake's*, à courte distance au NE de l'ancien quai de la *Garde côtière canadienne*. On a signalé des profondeurs variant entre 1,2 et 5,2 m le long des 175 postes d'amarrage des appontements flottants. On peut y accueillir des navires allant jusqu'à une longueur de 17 m. On peut y trouver tous les services offerts par un port de plaisance, y compris du carburant, une station de vidange, des douches et une buanderie. Le *Charlottetown Yacht Club* est situé à courte distance à l'Ouest de l'ancien quai de la *Garde côtière canadienne*. Il y a plusieurs pontons offrant des profondeurs variant entre 0,6 et 4,9 m. Au club nautique, on peut également y trouver tous les services offerts par un port de plaisance.

156 Il est facile de se procurer du carburant, de l'eau douce et des vivres à Charlottetown. Des ateliers de mécanique locaux peuvent effectuer de petites réparations. Il y a des vols à partir de l'aéroport de Charlottetown, situé à 4 milles au Nord du secteur riverain. Un **hôpital** régional se trouve à Charlottetown.



157 **Hillsborough River** est navigable par de petits navires sur plusieurs milles en amont du **pont** à Charlottetown. Le pont, laissant une hauteur libre de 4 m, est éclairé et pourvu de **marques de jour** dans les approches Sud. Les **ruines** d'une ancienne culée de pont gisent dans la rivière. **North River** et **West River** sont obstruées par des **chaussées surlélevées** à quelque 3 milles en amont de leur

embouchure. Un passage permet aux embarcations de franchir les chaussées. Le passage dans West River n'est possible qu'à l'étalement de haute mer. Un **dangereux** clapotis peut se produire au cours des marées montante et descendante.

De Charlottetown à Summerside

Cartes 4405, 4406



158 De St. Peters Island à **Black Point**, à 9 milles à l'WNW, la côte est ininterrompue à l'exception de la petite échancrure dénommée **Canoe Cove**. L'entrée de l'anse est jonchée de **ruines** provenant d'un brise-lames isolé, qui assèche de 3 pi (0,9 m). Les petites embarcations peuvent y trouver un certain abri. Une **tour** de télévision **remarquable**, d'une altitude de 1070 pi (326 m) et munie de **feux** rouges, est située à 4 milles au NNW de Canoe Cove.



159 **Inman Rock**, qui serait recouverte d'au moins 4 pi (1,2 m) d'eau, et **Inman Reef**, recouvert de 21 pi (6,4 m) d'eau, gisent respectivement à 0,8 mille au SW et 1,5 mille au SSE de Black Point.

160 **Victoria Harbour** ($46^{\circ}12'N$, $63^{\circ}29'W$) est un petit havre peu profond situé au large de l'embouchure de **East Branch Westmoreland River (Westmorland River)**. Le havre s'ouvre entre **MacIvors Point (Brocklesby Head)**, située à 2,4 milles à l'WNW de Black Point, et **Tryon**


VICTORIA HARBOUR (2005)





Shoals. Tryon Shoals assèchent sur plus de 1,5 mille depuis la côte. L'isobathe de 3 brasses (5,5 m) passe à 2 milles au Sud de **Tryon Head**. La **bouée** lumineuse de tribord (1014), marquée *N14*, est mouillée au Sud de Tryon Shoals, à 2,5 milles au Sud de **Birch Point**.

  161 Le village de **Victoria**, qui comptait 74 habitants en 2016, est situé à l'embouchure de la rivière. Il y a un **quai** public d'une longueur de 400 pi (122 m), offrant des profondeurs variant entre 4 et 6 pi (1,2 et 1,8 m) le long de sa face Est, et entre 5 et 8 pi (1,5 et 2,4 m) le long de sa face Ouest. Un feu (1008.2) reposant sur un mat portant une marque de jour verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité du quai.

162 Une **chaussée** surélevée et un pont traversent East Branch Westmoreland River (Westmorland River) à quelque 350 pi (107 m) à l'Est du quai. Le **pont** laisse une hauteur libre de 6 pi (1,8 m). Il y a une plage publique à 0,2 mille au SE du pont.

 163 Les approches de Victoria Harbour sont jalonnées par des **bouées**. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1009.11), marquée *NX*, est mouillée à 1 mille au Sud de **Cameron Point**. Une plage, composée de vase et de sable, gît du côté Est des approches; l'étendue NE de Tryon Shoals gît du côté Ouest. La plage et les hauts-fonds sont submergés à la pleine mer.


 164 Victoria Harbour s'ouvre à l'Est de **Pauls Bluff**; on peut accéder au havre par un chenal étroit et **balisé**. En raison des conditions changeantes, les bouées qui jalonnent le chenal peuvent être déplacées en vue d'indiquer le chenal à suivre. Une tour, qui ressemble à une structure de feu, est située dans le village de Victoria.

 165 Les **courants de marée** ressentis dans le mouillage sont faibles et irréguliers; toutefois, ils peuvent parfois atteindre 1,5 nœud le long de la bordure des hauts-fonds et dans l'entrée, durant de courtes périodes.

166 La côte entre Tryon Head et **Bells Point**, à 4,5 milles à l'Ouest, est échancrée par trois anses asséchantes, séparées par des pointes escarpées.

Carte 4905


167 **Port Borden** est le site du terminal désaffecté de l'ancien service de traversier qui reliait le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Le village attenant de **Borden-Carleton** comptait 724 habitants en 2016. Le village est l'extrémité du pont de la Confédération qui enjambe le détroit de Northumberland entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. On peut se procurer des approvisionnements et du carburant à Borden-Carleton.

 168 Le havre est formé par une **jetée** qui s'avance en direction SE de **Borden Point**. Un **brise-lames** relié à l'extrémité de la jetée s'avance en direction SW sur



PORT BORDEN (2005)





une distance de 122 m. Un **feu** (1017.5), reposant sur une tour blanche, est placé sur l'extrémité de cette jetée. Un **brise-lames** isolé, orienté NE-SW, gît à 0,1 mille au SE de l'extrémité de la jetée. Un **feu** (1015), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité SW du brise-lames.

 169 Un **quai** public d'une longueur de 230 m, avec une extrémité en L qui mesure 18 m, offrant une profondeur de 1,3 m, est implanté dans le rivage du côté Nord du havre. Un **quai** en F déborde la rive de 400 m près de **Amherst Point**. Le quai était autrefois utilisé pour la construction du pont de la Confédération.

Cartes 4406, 4905


  170 La côte entre Borden Point et **Seacow Head**, un cap bas et plat, situé à 6 milles au NW, est échancrée par plusieurs anses séparées par des pointes de grès rouge et des falaises d'argile. Cette partie de la côte s'appelle **Sevenmile Bay**. En dehors de la zone décrite plus bas, les embarcations peuvent trouver un **mouillage** lorsque le temps est clément et que les vents soufflent de terre. Un **feu** (1018), d'une altitude de 27 m, reposant sur une tour blanche de 18 m de haut, est placé sur Seacow Head.

 171 Un **feu** entretenu à titre privé, reposant sur deux mâts et muni d'un écriteau indiquant un symbole de **mouillage interdit**, est placé sur la rive d'une anse située à 1 mille à l'Est de Seacow Head (46°19'N, 63°49'W). Voir les renseignements au début de ce chapitre.


 172 **Bedeque Bay**, peu profonde et exposée, renferme Summerside Harbour et Sunbury Cove. Des eaux peu profondes s'étendent au-delà de la baie, depuis Seacow Head, et continuent le long de la côte jusqu'à Cap (Cape) Egmont, distant de 15 milles. **Ives Point** dénomme


une presqu'île qui s'avance dans la baie, le long de la côte Nord, et est située en face du vaste banc **Miscouche Bank**, qui assèche sur près de 1,5 mille au Sud de ce point. Une **tour** radio, **remarquable**, avec des **feux** rouges, est érigée du côté Est de Ives Point.

Carte 4459

 173 Les approches de Summerside Harbour se trouvent entre l'extrémité Est de Miscouche Bank et les **hauts-fonds** s'avancant depuis le côté Est de Bedeque Bay, au large de **Salutation Cove**. En été, on y trouve un **mouillage** sécuritaire par fond de 6 m, sable et argile, mais il est exposé aux vents du secteur Sud. Les hauts-fonds et la terre ferme à l'Est et à l'Ouest du mouillage empêchent que la mer ne grossisse lorsque les vents soufflent d'autres directions. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1018.3), marquée **DE**, est mouillée à 2 milles au NW de Seacow Head. La **bouée** lumineuse de bâbord (1018.18), marquée **DE1**, est mouillée à 2,44 milles au SW de MacCallums Point.

174 Des falaises de grès, d'une altitude de 8 m, bordent **MacCallums Point**, située à 3,5 milles au Nord de Seacow Head. L'intérieur des terres s'élève jusqu'à une altitude de 15 m. Une résidence privée, de construction similaire à un phare, est située dans la partie NW de la pointe.

 175 Un **brise-lames** s'avance de MacCallums Point jusqu'à l'extrémité de **Indian Spit**. Un **feu** (1020), d'une altitude de 14 m et reposant sur une tour octogonale blanche d'une hauteur de 12,9 m, est placé sur une **jetée** en béton de forme octogonale, à l'extrémité du brise-lames (46°23'N, 63°49'W).

 176 On accède à **Summerside Harbour** par un chenal étroit, dragué et **balisé**, qui débute à quelque


SUMMERSIDE HARBOUR (2005)



SUMMERSIDE HARBOUR — INDIAN SPIT (2005)




0,8 mille à l'Ouest de MacCallums Point et qui mène dans le havre par le NE et l'ENE. Le chenal serait maintenu à une profondeur de 6,7 m. La profondeur dans le bassin d'évitage, à l'extrémité du chenal, serait de 6,4 m. L'**ensablement** et le remplissage se produisent dans Summerside Harbour; les **feux** et les **bouées** peuvent être déplacés pour indiquer le meilleur chenal. On peut trouver des profondeurs moindres que celles indiquées sur la carte. La **prudence** s'impose.

 177 La ville de **Summerside**, qui comptait 16 587 habitants en 2016, est située dans la partie Nord du havre. Les produits agricoles et halieutiques constituent les principales exportations. Un service de douanes est offert indirectement par l'entremise d'un bureau central désigné. On peut communiquer avec l'*Agence des services frontaliers du Canada* par téléphone au 1 800 461-9999 ou par courriel à : contact@cbsa.gc.ca. La navigation peut s'effectuer à longueur d'année, à condition de faire appel à un service de brise-glace. À Summerside, il y a une station saisonnière de **recherche et sauvetage** de la *Garde côtière canadienne* et le *Cap Nord*, une vedette de **recherche et sauvetage**, est en service d'avril jusqu'en décembre.


178 Les capitaines de navires qui demandent les services d'un pilote doivent prendre des dispositions auprès de l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)* idéalement 48 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes qui est située à quelque 3 milles à l'Ouest de Seacow Head, ou au plus tard 6 heures avant leur arrivée.


Les dispositions relatives au pilotage peuvent normalement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'*APA*, par téléphone au 1 877 272-3477, ou par courriel à : dispatch@atlanticpilotage.com.


179 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans le havre doit, si les services d'un pilote sont requis, aviser l'*APA* 6 heures avant l'heure prévue du départ.



 180 Un **alignement lumineux** (1018.1, 1018.2), orienté à 029°, est utilisé dans les abords. Les feux, reposant chacun sur une tour carrée blanche portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge, sont placés sur la rive Nord de Bedeque Bay, dans l'Ouest de la ville. Le deuxième **alignement lumineux** (1021, 1022), orienté à 072°, est utilisé dans le chenal principal. Le feu antérieur, reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge, est placé près de l'extrémité du quai public. Le feu postérieur, d'une altitude de 24,8 m et reposant sur une tour carrée blanche avec une bande verticale rouge, est placé sur la rive.

181 L'édifice rouge du *Centre fiscal de l'Île-du-Prince-Édouard* constitue un amer bien en vue. À l'Ouest de cet édifice se trouve un château d'eau bleu **remarquable**. À l'Est de cet édifice se trouve un château d'eau bleu **remarquable** situé à 1,2 mille au Nord du quai public. Une **tour** rouge et blanche, **remarquable**, d'une altitude de 31 m et portant des **feux** rouges, est située au sommet d'un édifice, à quelque 0,1 mille au Nord du quai *Queen's*. Un mât radio, d'une altitude de 58 m, portant des **feux** rouges, est situé à quelque 2 milles à l'ENE du quai *Queen's*.

 182 Le **quai** public, d'une longueur de 350 m et d'une hauteur de 1,2 m, offrirait des profondeurs variant entre 4,2 et 7,3 m. Une **conduite d'eau** principale est posée sur le quai qui comporte un hangar chauffé.

 183 Le **quai Holman**, d'une longueur de 135 m et d'une largeur de 22 m, offre des profondeurs variant entre 1,5 et 2,4 m le long des derniers 90 m du côté Est. La profondeur pour accéder au quai est de 2 m, mais il y a une profondeur de 1,9 m à 50 m à l'Est de l'extrémité du quai. Un **quai** longitudinal, offrant une profondeur minimale de 0,9 m, relie le quai *Holman* au quai public.

 184 Le **quai Queen's**, en forme de L et débordant la rive de 130 m, est situé à courte distance à l'Ouest du quai *Holman*. Le quai offre une profondeur minimale de 1,2 m le long du côté Est.

  185 Le *Summerside Yacht Club* est situé à courte distance à l'Est du quai public. Les embarcations peuvent trouver un bon abri derrière le **brise-lames**, par fonds de 1,6 à 2,6 m que l'on retrouve le long de plusieurs appontements flottants. Un **feu** (1022.5), d'une

altitude de 5,3 m et reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rectangulaire rouge et blanche avec un triangle rouge au centre, est placé sur l'extrémité du brise-lames. Le feu est visible entre les relèvements 269° et 029°, par l'Ouest et le Nord. Le *Summerside Yacht Club* offre tous les services d'un **port de plaisance** et garde l'écoute sur les voies VHF 16 et 68. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve dans l'angle SE du bassin abrité.

186 Un camion-citerne peut livrer du combustible et du diesel. On peut facilement trouver des provisions fraîches.

187 **Glaces.** — L'épaisseur moyenne de la banquise côtière à Summerside est de 56 cm; en 1977, elle a atteint une épaisseur record de 73 cm. Le dégel survient habituellement pendant la première semaine d'avril et le havre est entièrement libéré des glaces à la quatrième semaine de ce même mois. Le gel commence généralement après la mi-décembre pour former une épaisse couche avant la fin du mois. Les périodes de gel et de dégel peuvent varier de deux à cinq semaines.


188 Le chenal menant au havre décrit une courbe vers le SE, immédiatement au large du quai public, pour former un étroit chenal d'une profondeur de 5,8 m et s'étendant sur 1,5 mille entre **Holman Island** et **McDonald Point**, jusqu'à l'embouchure peu profonde de **Dunk River**. L'embouchure de **Wilmot River** assèche, du côté Est de Summerside Harbour.

De Summerside à North Cape

Cartes 4406, 4905

189 **Sunbury Cove** assèche presque complètement, ne laissant qu'un étroit chenal traversant les bancs asséchants, que seules des embarcations peuvent emprunter. Les flèches jumelées du clocher de l'église de Miscouche sont **remarquables** depuis l'anse.

190 Des eaux peu profondes s'étendent au large de la côte sur une distance de 1,2 mille jusqu'à l'isobathe de 5 m, de la pointe Ouest de Bedeque Bay à Cap (Cape) Egmont. **Fifteen Point** est reconnaissable aux flèches jumelées **remarquables** de **Mont-Carmel (Mount Carmel)**, à courte distance de la pointe. Les **ruines** d'un brise-lames, découvrant de 0,9 m, gisent à quelque 0,1 mille au large et 0,5 mille à l'Ouest de Fifteen Point.

 191 **Cap (Cape) Egmont** dénomme une falaise de grès bien en vue, d'une altitude de 15 m. Un **feu** (1024), d'une altitude de 19,8 m, reposant sur une tour carrée blanche d'une hauteur de 12,4 m, est placé sur le cap (46°24'N, 64°08'W). La **bouée** lumineuse de tribord (1024.5), marquée DG2, est mouillée à 0,25 mille à l'Ouest de Cap (Cape) Egmont.

PHARE DE CAP (CAPE) EGMONT (2005)



Carte 4905

192 **Egmont Bank** dénomme une étroite crête de sable fin et rouge, recouverte d'au moins 7,3 m d'eau, débutant à 4 milles au SW de Cap (Cape) Egmont et s'avancant sur 3 milles en direction NW. Un chenal offrant des profondeurs variant entre 11,9 et 15,5 m sépare cette crête et le cap. Des **tours** à micro-ondes **remarquables**, avec des altitudes de quelque 69 m et munies de **feux** rouges, sont érigées à 5 milles au NE du cap (Cape) Egmont.



193 **Egmont Bay**, qui sépare Cap (Cape) Egmont et West Point, est une anse exposée qui fait 17 milles de largeur. On y trouve un bon **mouillage** lorsque les vents soufflent de terre, mais les navires ne devraient pas s'approcher au-delà de l'isobathe de 10 m.





194 Il y a un **quai** public d'une longueur de 160 m dans **Fishing Cove**, à quelque 0,5 mille au Nord de Cap (Cape) Egmont. Un **brise-lames** s'avance vers le Sud sur 138 m, depuis l'extrémité du quai. Un **feu** (1025.5), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité de ce brise-lames. Un second **brise-lames** s'avance vers l'Ouest sur une distance de 122 m depuis le rivage, formant ainsi un bassin abrité pour les embarcations, offrant des profondeurs variant entre 0,6 et 1,2 m. Un **feu** (1025), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité de ce brise-lames.




195 **Canoe Gully** (*appellation locale*) s'ouvre à 1,5 mille au Nord de **Red Head** et dénomme un étroit


chenal peu profond traversant les barres de sable jusqu'à un bassin pour embarcations, à l'embouchure de **Haldimand River**. Il s'y produit rapidement un **ensablement** et la profondeur dans Canoe Gully n'est que de 0,3 m. On a signalé des profondeurs variant entre 0,3 et 1,2 m entre les deux **quais** publics en L, à l'intérieur du bassin. La **bouée** de mi-chenal lumineuse *DH (1023)* est amarrée au large de l'entrée de Canoe Gully, et le chenal qui entre dans le Gully est **balisé**.



 196 Le chenal est **balisé** dans Canoe Gully, menant aux quais. Un **feu** (*1027.31*), reposant sur un mât portant une marque de jour verte et blanche, est placé sur l'extrémité du quai public extérieur.




 197 **Enmore River** et **Percival Bay** débouchent dans le fond de Egmont Bay. On y accède en empruntant des chenaux très étroits et compliqués traversant des bancs de sable, des couches argileuses et des huîtres qui assèchent partiellement; ces derniers s'avancent jusqu'à 1,5 mille du rivage. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (*1027.45*), marquée *DJ*, est mouillée au large de l'embouchure de Enmore River. Le chenal est **balisé** à l'Ouest de **Moores Point**. Au SW de Moores Point, il y a un **quai** public en L offrant une profondeur de 0,6 m à son extrémité. Une **rampe de mise à l'eau** en béton est située à l'enracinement du quai.

 198 Les entrées de **Brae River**, à 4,2 milles au NW de **Grande Digue Point**, et de **Wolfe Inlet**, sur le rivage Nord de Egmont Bay, sont obstruées par des barres de sable asséchantes.

Cartes 4905, 4906

 199 **West Point** est formée de dunes d'une altitude de 3,7 m. Un **feu** privé (*1029*), d'une altitude de 20 m et reposant sur une tour carrée avec des bandes noires et blanches, est placé sur la plage de sable à West Point (*46°37'N, 64°23'W*).

  200 **West Spit**, formé de sable sur du grès, n'est recouvert que de quelques mètres d'eau par endroits et s'étend sur 3,5 milles au NW de West Point. Il rejoint presque **West Reef**, une crête rocheuse et étroite d'une profondeur minimale de 5,5 m, gisant à 3,5 milles au large de son extrémité Nord. L'étroit passage entre West Reef et West Spit ne doit pas être emprunté en raison des sondes irrégulières et des forts **courants de marée** qui atteignent parfois une vitesse de 2,5 nœuds. Le courant provoque une forte houle lorsqu'il va à l'encontre du vent. La **bouée** lumineuse à sifflet de tribord (*1030*), marquée *D8*, est mouillée du côté Ouest de West Reef.

   201 Un **quai brise-lames** et un **brise-lames**, à l'Est de West Point, s'avancent de la côte et forment un havre pour embarcations, d'une profondeur de 1,2 m. À l'intérieur du havre, l'amarrage est possible en tout temps sur une longueur de 200 m; une **rampe de mise à l'eau** en béton se trouve dans l'angle NE. Un **feu** (*1028.2*), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche avec un carré vert au centre, est placé sur l'extrémité du quai brise-lames. Le **port de plaisance** *West Point Marina* y est exploité dans le havre.

BASSIN POUR EMBARCATIONS DE WEST POINT (2013)



PHARE DE WEST POINT (2005)





202 Un parc éolien, **remarquable**, comprenant 55 éoliennes érigées le long de la côte, se trouve dans une zone située entre 1 mille au Nord de West Point et Cape Wolfe. Aucune des éoliennes ne présente un feu de jour mais certaines sont munies de **feux** rouges fixes de nuit pour indiquer les limites du parc éolien.



Carte 4906



203 **Côte NW de l'Île-du-Prince-Édouard.** — La côte suit une direction NE sur une distance de 27 milles entre **Cape Wolfe**, à 6 milles au Nord de West Point, et North Cape. Des falaises d'argile rouge et de grès, ainsi que quelques étendues de plages sablonneuses, forment les principales caractéristiques de cette côte. Il serait prudent de rester au large de l'isobathe de 20 m en longeant cette partie de la côte.

204 Il y a quelques lagunes et bras de mer peu profonds où les embarcations peuvent trouver un abri, mais ils s'ouvrent sur des chenaux étroits qui assèchent presque entièrement; ces derniers traversent des plages sablonneuses qui se déplacent par gros temps, et parfois les chenaux peuvent être complètement obstrués.

  205 Il y a dans **Howards Cove**, près de **Seal Point**, à 1,5 mille au NE de Cape Wolfe, deux **brise-lames** qui forment un havre pour embarcations. L'entrée du havre offre une profondeur minimale de 1,2 m, alors que le long des faces des **quais**, à l'intérieur du havre, on retrouve des profondeurs variant entre 0,6 et 1,2 m. Un

feu (1032), d'une altitude de 14 m et reposant sur une tour blanche à partie supérieure rouge, est placé sur la côte derrière le fond du havre. Un **feu** (1031), reposant sur une tour à claire-voie et munie d'une marque de jour rouge et blanche avec un triangle rouge au centre, est placé sur l'extrémité du brise-lames Sud. Un **feu** (1031.5) reposant sur un mât est placé sur l'extrémité du brise-lames Ouest. La **bouée** de tribord (1027.6), marquée DN2, est mouillée à 0,5 mille à l'Ouest de Seal Point.

  206 **Miminegash Harbour**, situé à l'entrée de **Miminegash Pond**, à 12 milles au NE de Cape Wolfe, comprend des **brise-lames** qui protègent le chenal d'accès. Un **feu** (1033.5), reposant sur une tour à claire-voie portant des marques de jour vertes et blanches, est placé sur l'extrémité du brise-lames Nord. Le chenal mène à un bassin intérieur pour embarcations, desservi par des **quais**. **Miminegash Reef** dénomme une bordure rocheuse asséchant presque entièrement et s'étend parallèlement et à 0,5 mille au large de la côte, à l'entrée de la lagune. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1032.05), marquée DP, est mouillée au Nord de Miminegash Reef. Miminegash Reef est jalonné par la **bouée** lumineuse cardinale Est (1032.35) marquée DPB et la **bouée** lumineuse cardinale Sud (1032.45) marquée DPA. (Voir CEN CA576729)

  207 **Skidders Pond** est desservi par un bassin pour embarcations, situé à quelque 6,5 milles au NE de Miminegash Pond. Un **brise-lames** qui

SKINNERS POND (2013)




s'allonge en direction Ouest protège l'entrée intérieure du bassin qui est flanquée d'une **jetée** au Nord et d'un **quai brise-lames** au Sud. On trouve des profondeurs de 0,8 m dans le chenal d'accès et de 1,2 m dans le bassin. Le bassin est presque complètement bordé par un quai. Un **feu** (1035.5), reposant sur un mât, est placé sur le brise-lames Nord; un autre **feu** (1035), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai brise-lames situé au Sud. Une **rampe de mise à l'eau** est située dans l'angle NE du bassin.



De Cape Tormentine à Point Escuminac


Cartes 4406, 4905


208 De loin, **Jourimain Island**, qui est reliée à la terre ferme par des barres de sable et des marécages, apparaît sous la forme de deux îles. Des marécages et des bancs asséchants divisent l'île en deux. La tour blanche, octogonale et d'une hauteur de 15,5 m d'un phare désaffecté, est érigée sur **Cape Jourimain**, à l'extrémité NE de l'île (46°09'N, 63°48'W).

 209 L'extrémité SE de **Sand Reef** est située à 1 mille au NE de la **jetée** extérieure de l'ancien terminal du traversier de Cape Tormentine. À partir de ce point, le récif s'étend au NW sur une distance de 2 milles, jusqu'à **Jourimain Rocks**, recouvertes de moins de 1,8 m d'eau. La zone comprise entre Jourimain Rocks et Cape Jourimain est très peu profonde et **malsaine**.


210 **Gunning Point** dénomme l'extrémité Nord de Jourimain Island. **Jourimain Shoal** est un **banc peu profond** découvrant de 0,3 m, gisant à 0,8 mille au NW de Gunning Point.

  211 **Botsford** est desservi par un **quai brise-lames** public, situé à 4,5 milles à l'Ouest de Gunning Point, mais la profondeur n'est que de 0,3 m le long de la face Sud de cette structure irrégulière, d'une longueur de 232 m. Une **rampe de mise à l'eau** et un **quai** longitudinal, d'une longueur de 39,6 m, sont implantés à l'enracinement Est. Un **feu** (1097), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du quai brise-lames.



 212 Un **feu** entretenu à titre privé, reposant sur deux mâts et muni d'un écriteau indiquant un symbole de **mouillage interdit**, est placé sur la côte près de **Murray Corner** (46°10'N, 63°57'W). Voir les renseignements au début de ce chapitre.

 213 **Little Shemogue Harbour** est complètement obstrué par des bancs asséchants, à l'exception d'un étroit chenal pour embarcations, peu profond, menant à un petit brise-lames enroché. Une cale de halage pour embarcations est située à l'enracinement du brise-lames, du




côté Sud. Il y a une importante aire d'**aquaculture** au fond de Little Shemogue Harbour.



 214 **Shemogue Harbour**, presque totalement rempli de bancs de vase asséchants, est accessible par un étroit chenal peu profond et **balisé** menant à un **mouillage** pour embarcations.



Carte 4905

  215 La communauté de **Petit-Cap**, à 2 milles au NW de l'entrée de Shemogue Harbour, est desservie par un **quai brise-lames** public, de forme irrégulière et d'une longueur de 253 m. La partie extérieure, formée par deux extrémités en L, présente un bassin en U offrant une profondeur de quelque 1,5 m. L'extrémité en L a une longueur de 57 m. Le bassin est pourvu d'une **rampe de mise à l'eau**. Les **feux** (1099.5, 1100), reposant chacun sur une tour à claire-voie, sont placés sur les extrémités des brise-lames.

216 **Cap Pelé** (46°14'N, 64°16'W), à 4,5 milles à l'WNW de Petit-Cap, a une altitude de 12 m. Le hameau de **Bas-Cap-Pelé**, qui fait partie du village de **Cap-Pelé (Cap Pelé)**, et qui comptait 2425 habitants en 2016, est situé sur le cap. Un clocher de l'église du village, situé à 1,5 mille au SW du cap, est **remarquable** depuis le large.

   217 Le village de Cap-Pelé (Cap Pelé) est desservi par un **quai brise-lames** public, dont l'extrémité est en U. La section principale a une longueur de 175 m et deux autres sections, de 65 et 46 m. Un **brise-lames** déborde la rive de sorte à former un bassin. Il y a une **rampe de mise à l'eau** à l'enracinement du quai brise-lames. Un **feu** (1101), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur la côte au Sud du quai brise-lames. Un autre **feu** (1100.5), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du quai brise-lames. Des **prises d'eau** débordent la rive à courte distance à l'Est du quai, près des deux usines de transformation du poisson.


  218 **L'Aboiteau** dénomme une lagune située à 1,5 mille à l'Ouest de Cap Pelé. Le chenal dans les approches et dans l'entrée entre les deux **brise-lames**, a une largeur de 11 m et offre une profondeur minimale de 1,5 m. Le brise-lames Ouest a une longueur de 85 m. Le brise-lames Est fait 42 m de long; son extrémité Sud relie un **quai** secondaire qui longe la rive en direction SSE. Des pontons débordent la rive à l'extrémité du quai secondaire. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve à l'extrémité Sud de la lagune. La partie Ouest de la lagune assèche. Un **feu** (1102), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du brise-lames Est. On peut se procurer du carburant et des approvisionnements en petites quantités.


  219 **Robichaud** est desservi par un **quai** public, situé entre les embouchures de **Aboujagane River** et **Kouchibouguac River**, qui se jettent dans la mer, à quelque 1 mille à l'Est de la **pointe aux Bouleaux**. Ce quai a une longueur de quelque 120 m et a une extrémité en L d'une longueur de 105 m, offrant une profondeur de 1,3 m le long de sa face intérieure. Le quai est protégé par un **brise-lames** en roches. Un **feu (1103)** reposant sur un mât de révérence, portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité Ouest du quai. Un autre **feu (1103.5)** reposant sur un mat est placé sur l'extrémité Est du quai. Une cale de halage pour embarcations est située du côté Est du quai. Un second quai, d'une longueur de 76 m et offrant une profondeur de 1,5 m, se trouve du côté Est de Kouchibouguac River; il est attenant au **pont** routier. En 2013, le quai semblait être dans un état de délabrement. Les **bouées** lumineuses de tribord (*1102.3, 1102.5*), marquées respectivement *XX2* et *XX6*, sont mouillées à 0,35 mille au NNW du quai de Robichaud.

Cartes 4905, 4909


220 **Shediac Bay** (*46°16'N, 64°30'W*) est peu profonde et offre, en grande partie, des profondeurs de 6 m. Elle ne convient qu'aux navires à faible tirant d'eau. **Shediac Island** occupe la plus grande partie de la baie. Le passage à l'Ouest de l'île est peu profond; sa partie la plus étroite n'est recouverte

que de 0,3 m d'eau. Le passage renferme des huîtres sur pieux.

 221 **Shediac River** se jette dans la baie à l'Ouest de Shediac Island. Un chenal jalonné par des pieux conduit à un petit **quai** situé à courte distance à l'Est d'un **pont** routier qui enjambe la rivière à **Shediac Bridge**.


 222 **Shediac Harbour** offre une profondeur minimale de 2,7 m entre la **Pointe-du-Chêne**, sur la terre ferme, et **Snake Point**, qui forme l'extrémité Sud de Shediac Island. Le fond du havre, au Sud de Shediac Island, offre des profondeurs variant entre 1,5 et 3 m en son centre, ainsi qu'un bon **mouillage** et abri pour embarcations. De façon générale, Shediac Harbour est pris par les glaces à partir de la première semaine de décembre jusqu'au début avril.


223 **Scoudouc River** se déverse dans l'extrémité Sud de Shediac Harbour. Un chenal jalonné par des pieux passe sous un **pont** routier qui laisse une hauteur libre de 2,4 m.

 224 **Medea Rock**, recouverte de 2,1 m d'eau, gît à quelque 2 milles au NE de la Pointe-du-Chêne. **Zephyr Rock**, située à 1 mille à l'Ouest de Medea Rock, est recouverte de 2,4 m d'eau. **Chêne Bank** déborde la Pointe-du-Chêne de 0,6 mille en direction Nord. La meilleure approche se ferait par le Nord en suivant les **feux alignements**, les **balises de jour** et les **bouées** qui mènent dans le chenal préféré. Medea Rock et les **hauts-fonds** gisant au Sud rendent l'approche par l'Est **dangereuse**, sauf pour les embarcations.



SHEDIAC HARBOUR — POINTE-DU-CHÊNE (2005)






 225 Un **alignement lumineux** (1107, 1108) conduit à travers du chenal Nord. Les feux, reposant chacun sur une tour carrée blanche avec une bande verticale rouge, sont placés dans la partie Nord de la Pointe-du-Chêne. La **bouée** de mi-chenal lumineuse et à cloche *XN* (1105) est amarrée à l'extrémité extérieure du chenal nord dans Shediac Bay, à 2,9 milles au nord du quai de Pointe-du-Chêne. Les **bouées** traversent le chenal nord pour atteindre le chenal intérieur et Shediac Harbour.



 226 **Avertissement.** — Les **feux, balises** et **bouées** peuvent être déplacés en raison des conditions changeantes. Le chenal n'a qu'une largeur de 0,1 mille au large de la bordure NW de Chêne Bank; des **bouées** lumineuses jalonnent le chenal qui mène dans le havre. La partie la plus profonde du havre n'est pas sécuritaire par coups de vent du NE en automne, et la houle peut également pénétrer dans le havre à pleine mer, lors de tempêtes estivales du NE.

Carte 4909

  227 Le **quai** public du village de **Pointe-du-Chêne** a une face extérieure d'une longueur de 150 m, offrant des profondeurs variant entre 3,3 et 5,2 m. La hauteur du quai est de 0,9 m. La **jetée** SW, avec un plateau en terre, déborde le côté Sud du quai public. Des **ruines** submergées et émergentes débordent de plus de 30 m l'extrémité de la jetée.

  228 Un bassin pour embarcations, protégé par le **quai** public et accessible par une étroite ouverture entre des **brise-lames** enrochés situés dans la partie Nord, offre des profondeurs variant entre 0,8 et 2,5 m. Ce bassin abrite un **port de plaisance**, exploité par le *club nautique Pointe du Chêne*. On y trouve 125 postes d'amarrage et tous les services offerts par un port de plaisance. Il y a une **rampe de mise à l'eau** du côté Ouest du bassin. Un **feu** (1110.5), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité Nord du quai public. Un **feu** (1111.1), reposant sur un mât portant une marque de jour triangulaire rouge, est placé sur l'extrémité du brise-lames qui déborde le quai public en direction Est.

 229 Le quai de Pointe-du-Chêne sert également de station saisonnière pour une embarcation de **sauvetage** côtier de la *Garde côtière canadienne*.

  230 Un chenal dragué à une profondeur de 1,5 m, situé à 1 mille au SW de Pointe-du-Chêne, mène à un bassin pour embarcations et un **quai** public desservant la ville de **Shediac** (6664 habitants en 2016). Le bassin pour embarcations est protégé par un **brise-lames** enroché en L, d'une altitude de 2,4 m, et un chaland sabordé gisant à courte distance au large de l'extrémité du quai public. Un **feu** (1111.5), reposant sur un mât portant une marque de jour verte et blanche, est placé sur l'extrémité du brise-lames. Le quai public offre une profondeur de 0,9 m le long de sa

SHEDIAC BAY MARINA (2005)



partie Ouest. Le bassin abrite le *Yacht Club de la Baie de Shediac* et le **port de plaisance** qui comprend 162 postes d'amarrage pour embarcations.

231 Le **cap de Caissie** ($46^{\circ}19'N$, $64^{\circ}31'W$) est situé sur le côté Nord de Shediac Bay, à quelque 2,5 milles au NNE de Shediac Island. La **Grande Digue Bank** (*appellation locale*), d'une profondeur minimale de 3,7 m, déborde le cap de Caissie en direction NE, sur une distance de 2 milles. Une ancienne structure lumineuse abandonnée est visible sur le cap.



232 Il y a un havre pour embarcations à quelque 0,4 mille au Sud du cap de Caissie. L'entrée du havre a une largeur de 16 m. Un **feu** (1112), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du quai brise-lames Nord. Les faces intérieures des **quais brise-lames** publics Nord et Sud offrent des profondeurs variant entre 0,3 et 1,5 m. Le quai brise-lames Nord, en forme de L, déborde la rive de 80 m; l'extrémité en L mesure 40 m. Le quai brise-lames Sud déborde la rive de 105 m. Une **rampe de mise à l'eau**, d'une largeur de 6,7 m, est située au fond du havre pour embarcations.



233 **Cocagne Harbour** ($46^{\circ}21'N$, $64^{\circ}35'W$) est très peu profond et ne convient qu'aux embarcations; la connaissance des lieux est essentielle. Le havre est protégé par **Cocagne Island** et une série de barres de sable, partiellement asséchées à basse mer, qui s'étendent depuis l'extrémité Nord de l'île jusqu'à la terre ferme. L'île a une

altitude de 18 m et est boisée. La **bouée** de mi-chenal lumineuse *XT (1113.01)* est amarrée à 1,7 mille à ENE de l'île.




234 Un **alignement lumineux** (1116, 1117) permet de traverser le chenal d'accès. Le feu antérieur repose sur une tour carrée blanche avec une bande verticale rouge et le feu postérieur est muni d'une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge. Les feux sont placés sur le côté Sud de l'embouchure de **Cocagne River**. Le chenal est **balisé** par des pieux et des **bouées**. Un **pont**, laissant une hauteur libre de 2,5 m, enjambe la rivière au fond du havre. Les embarcations peuvent remonter la rivière sur plusieurs milles.




235 Le village de **Cap-de-Cocagne** est situé sur la presqu'île, du côté Est du havre. Deux **brise-lames** forment un bassin pour embarcations, offrant des profondeurs variant entre 0,6 et 1,6 m, situé à presque 1 mille au SW de la **pointe aux Renards**. Un **quai** longitudinal, d'une longueur de 60 m et à partir duquel des pontons s'avancent sur 85 m en direction Sud, se trouve du côté Nord du bassin pour embarcations. Un **quai** public est situé du côté Est du bassin. Un **feu** (1114), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche, avec un carré vert au centre, est placé sur l'extrémité Sud du brise-lames extérieur. *Cocagne Cape Marina*, situé dans le bassin pour embarcations, offre tous les services d'un **port de plaisance**.



DUNE DE BUCTOUCHE (2005)




 236 Le village de **Côte-d'Or** occupe le côté Ouest du havre. Un quai en **ruine** et plusieurs bâtisses d'une usine de transformation du poisson sont situés sur la pointe. Une **prise d'eau** déborde le quai en ruine de 175 m, en direction NW.


 237 *Cocagne Marina* est un **port de plaisance** situé dans le rivage Nord de Cocagne River, à courte distance en amont du **pont** routier qui laisse une hauteur libre de 2,5 m. Le port de plaisance est protégé par un **brise-lames** en L qui déborde la rive de 145 m et qui se termine en un tableau d'une longueur de 192 m. On y trouve 65 postes d'amarrage et tous les services offerts par un port de plaisance. On peut se procurer des approvisionnements localement.



238 **Buctouche Outer Bar** s'étend sur 7 milles en direction Nord, depuis Cocagne Island, et parallèlement à la côte. Les profondeurs varient entre 3 et 5,8 m. **North Patch** est situé à l'extrémité NE.

  239 Le village de **Cormierville** est situé à 1 mille au NW de Cocagne Island. Un **brise-lames** déborde la rive en direction Est pour former un havre pour embarcations abrité. Un **quai** public en L, avec un tableau d'une longueur de 72 m, déborde la rive à courte distance au Nord. Il existe plusieurs petites **jetées** qui sont attenantes aux faces du quai et qui débordent la section principale de ce dernier. Les quais offrent des profondeurs variant entre 0,9 et 1,4 m. Le chenal menant au quai offre une profondeur de

0,6 m. Un **feu** (1118.5), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur le quai.

 240 **Dune de Buctouche** dénomme un isthme étroit et partiellement recouvert d'herbe, constitué de sable et d'argile débordant la terre ferme de 5,5 milles en direction SE, au Nord de l'embouchure de Buctouche River, formant ainsi une baie intérieure peu profonde. La plus grande partie de cette baie est remplie de bancs asséchants de vase et de zostères marines, qui assèchent presque entièrement à basse mer. L'action continuelle de la mer et du vent peut modifier l'aspect de cette barre. **Buctouche Road**, en deçà de Buctouche Outer Bar, n'a qu'une largeur de 0,6 mille à son point le plus large et le plus profond, recouvert de 6 m d'eau. Il s'agit d'un **mouillage** très exposé, malgré un certain abri offert par Buctouche Outer Bar du large.

 241 Un **feu** (1122), d'une altitude de 11 m, reposant sur une tour blanche, est placé sur l'extrémité Sud de la dune de Buctouche (46°28'N, 64°37'W). La **bouée** lumineuse cardinale Est (1119.2), marquée *XVA*, est mouillée à 0,8 mille à l'ESE du feu.

  242 **Saint-Thomas-de-Kent** est un village situé du côté SE de l'entrée de Buctouche Harbour. Il y a un **quai** public en L à **Crossman Point** (*appellation locale*), à 1,7 mille au SE de Dixon Point. Le quai déborde la rive de 126 m jusqu'à un tableau d'une longueur de 109 m offrant une profondeur de 0,9 m; une **rampe de mise à l'eau** est implantée à l'enracinement du

BUCTOUCHE HARBOUR (2013)




PORT DE PLAISANCE DE BUCTOUCHE (2005)





quai. Un **feu** (1119.5), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du quai.

243 **Buctouche Harbour et Buctouche River.** — Il y a un étroit chenal **balisé** au Sud de l'extrémité de la dune de Buctouche qui traverse les hauts-fonds jusqu'à la ville de **Bouctouche** (2361 habitants en 2016), située à quelque 5 milles de l'entrée. Un château d'eau blanc, d'une altitude de 62 m, est situé dans la ville et est **remarquable** du large. Il y a une église, dont le clocher a une altitude de 53 m, à courte distance à l'Ouest du quai public. **Sainte-Anne-de-Kent**, à quelque 5 milles de Bouctouche, est desservi par un **hôpital**.


 244 Un chenal **balisé** permet de traverser la **baie de Buctouche** jusqu'à Buctouche Harbour, à l'Ouest de la dune de Buctouche. **Dixon Point** est située du côté Sud de Buctouche Harbour et la **pointe à Jérôme**, du côté Nord. Le chenal intérieur est très étroit par endroits; la **prudence** s'impose.

245 **Priest Point**, un épi bas et sablonneux s'allongeant en direction SW, gît du côté Nord du chenal intérieur.



 246 On doit redoubler de **prudence** aux nombreuses **aires d'aquaculture** qui se trouvent dans Buctouche Harbour.


 247 Un **quai** public, d'une longueur de 67 m et offrant une profondeur de 6,7 m, est situé sur le côté Nord de **Buctouche River**, immédiatement en aval du **pont**


roucier. Le quai a une hauteur de 1,2 m. Son extrémité Sud est pourvue d'une **rampe de mise à l'eau**.

 248 La **marina Bouctouche** (*Bassin de bateaux à la pointe du Moulin*), du côté Nord du havre, est situé à 0,4 mille au NE du **pont** routier. Un **brise-lames**, d'une longueur de 220 m, protège plusieurs appontements. On y trouve tous les services offerts par un **port de plaisance**.


Carte 4905




  249 **Saint-Édouard-de-Kent** est un village situé à quelque 6 milles au NW de la dune de Buctouche. Un **quai brise-lames** en L forme un bassin pour embarcations offrant une profondeur de 1,2 m. Un **feu** (1126), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du quai.


 250 La **rivière Chockpish**, située à 2,6 milles au Nord de la côte de Saint-Édouard-de-Kent, offre un abri pour les embarcations dans l'embouchure, qui est peu profonde. Des **brise-lames**, distants de 12 m, forment l'entrée de la rivière où la profondeur est de 1,1 m. Un **feu** (1127) reposant sur un mât est placé sur l'extrémité du brise-lames Nord. Un second **feu** (1127.2), reposant sur un mât portant une marque de jour verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité du brise-lames Sud.

 251 Deux **quais** longitudinaux publics, un de chaque côté de la rivière, sont situés en aval du **pont routier**. Une **rampe de mise à l'eau** est située sur la rive Sud, à l'extrémité Ouest du quai. Il y a un **ponton**, orienté parallèlement à la rive, situé à courte distance au SE du pont routier.


Carte 4909

 252 **Richibucto Cape** ($46^{\circ}40'N$, $64^{\circ}43'W$) dénomme une falaise de grès et d'argile d'une altitude de 9 m, située à 13 milles au Nord de la dune de Buctouche. Un **feu** (1128), d'une altitude de 18 m, reposant sur une tour carrée blanche, est placé sur le cap.


   253 Il y a, à Richibucto Cape, un bassin pour embarcations dont l'entrée fait 23 m de large à l'angle SE des **brise-lames** entourant le bassin. Un **feu** (1129) reposant sur un mât est placé sur l'extrémité SE du brise-lames. Une **jetée** d'une longueur de 61 m divise le bassin en deux parties; des **quais** sont situés le long du périmètre du bassin. Il y a des profondeurs variant entre 1,3 et 1,8 m dans le bassin. On peut s'y procurer de l'essence et du diesel, et au fond du havre il y a une **rampe de mise à l'eau**. La connaissance des lieux est essentielle en raison de l'**ensablement** du havre et du chenal d'accès.

 254 **Richibucto River** se jette dans le détroit de Northumberland à 5,5 milles au NW de Richibucto Cape. L'entrée, formée par **Richibucto Gully**, est située entre

deux épis de sable : **North Richibucto Dune** et **South Richibucto Beach**, tous deux longs de plusieurs milles et comportant des dunes de plus de 9 m d'altitude. Le chenal **balisé** traversant **Richibucto Bar** est étroit et se déplace sous l'action des coups de vents et des glaces. La connaissance des lieux est essentielle et des pilotes locaux sont disponibles. La **bouée** lumineuse à cloche de mi-chenal (1131), marquée Q, est mouillée à 2 milles de l'entrée de Richibucto River.

 255 En deçà de l'entrée, **Richibucto Harbour** s'élargit en une étendue de vase et de plantes aquatiques qui assèche presque entièrement. Une baie peu profonde, située dans la partie Nord, mène vers des lagunes situées en deçà de North Richibucto Dune et, dans la partie Sud, en deçà de South Richibucto Beach, se trouve la **baie du Village**, séparée par **Indian Island**. Dans cette région, il existe plusieurs **aires d'aquaculture** dans les baies, anses et le long de la ligne de rivage. La **prudence** s'impose.

256 La ville de **Richibucto**, qui comptait 1266 habitants en 2016, est située sur le côté Ouest de la rivière, à 3,5 milles de l'entrée. Le chenal **balisé** menant depuis l'entrée jusqu'aux quais est compliqué et est jalonné par des **alignements lumineux**. En raison des conditions changeantes, les alignements lumineux et les bouées peuvent être déplacés pour indiquer le meilleur chenal.

 257 Le premier **alignement lumineux** (1142, 1143), orienté à 046° , est situé du côté Ouest de North Richibucto Dune. Les feux reposent sur des tours à claire-voie,


RICHIBUCTO CAPE (2013)






ENTRÉE DE RICHIBUCTO HARBOUR (2013)




chacune portant une marque de jour rouge avec une bande verticale blanche.


 258 Le deuxième **alignement lumineux** (1145, 1146), orienté à $065\frac{1}{2}^\circ$, est placé sur le côté Ouest de South Richibucto Beach. Les feux reposent sur des tours à claire-voie, chacune portant une marque de jour rouge avec une bande verticale blanche.

 259 Le troisième **alignement lumineux** (1151, 1152), orienté à $227\frac{1}{2}^\circ$, est placé dans la ville de Richibucto. Les feux reposent sur des tours à claire-voie, chacune portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge.

  260 On trouve des profondeurs variant entre 4,3 et 6,2 m le long de la face extérieure

du **quai** public de Richibucto, parallèle au chenal et d'une longueur de 229 m. La hauteur du quai est de 2,1 m. Un **feu** (1152.5), reposant sur un mât portant une marque de jour verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité Nord du quai. En deçà du quai se trouve un bassin pour embarcations, abrité, offrant des profondeurs variant entre 0,7 et 2,1 m.



 261 *Richibucto Marina*, un **port de plaisance** offrant la gamme complète de services, est situé sur le rivage Ouest du bassin pour embarcations susmentionné. On y trouve 60 postes d'amarrage et une série de pontons.



 262 Le **quai Forbes** public et utilisé par les pêcheurs, est situé à courte distance au Sud du quai principal. Il s'avance de la rive sur une distance de 135 m jusqu'à un tableau d'une largeur de 40 m. Le quai offre des profondeurs de 1,4 m le long de la face Nord, de 3,8 m à son

RICHIBUCTO (2013)




extrémité et de 1,5 m le long de la face Sud. Une **rampe de mise à l'eau** est située du côté Sud. On peut s'y procurer de l'eau douce.


  263 Un deuxième bassin pour embarcations, abrité par un brise-mer flottant, est situé à courte distance au Sud du quai *Forbes*. Des pontons, situés dans le bassin, offrent des profondeurs variant entre 1,3 et 2,5 m. Un **quai** longitudinal et un quai de ravitaillement en carburant, situés en bordure de la rive Ouest, offrent une profondeur de 1,3 m. Un **feu** (1141), reposant sur un mât portant une marque de jour verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité Nord du ponton le plus extérieur, à l'entrée du bassin.

  264 Un étroit chenal, **balisé** par endroits, mène à travers de **Northwest Branch**, dans


Richibucto Harbour. La **pointe de l'Église** déborde la côte Sud. Un bassin pour embarcations, formé par un **brise-lames** et un petit **quai** en L, est situé sur le côté Ouest de la pointe et abrite un **port de plaisance**. La profondeur utile dans l'entrée du bassin est de 1,2 m. On y trouve plusieurs petits **appontements**.


Carte 4906

 265 Le plan d'eau entre Richibucto Gully et la **pointe de Pruche**, à près de 16 milles au Nord, est peu profond et **malsain** sur une assez grande distance vers le large. La côte est basse et présente des barres et des plages de sable encerclant de grandes lagunes peu profondes, traversées par des cours d'eau. Les coups de vent du NE soulèvent une forte houle vers la côte.



 266 **Kouchibouguac River** se jette dans la **baie de Saint-Louis**. Le **goulet de Terre-Noire** constitue la principale entrée de la lagune, en provenance du large. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1152.8), marquée *XX*, est mouillée à quelque 1 mille à l'ENE de l'entrée du goulet de Terre-Noire. Des **bouées** jalonnent le chenal, mais la profondeur au-dessus de la barre et dans la lagune varie, laissant par endroits moins de 0,9 m d'eau.

267 **Cap-de-Saint-Louis** est situé à quelque 1,5 mille en remontant Kouchibouguac River et est desservi par un bassin pour embarcations qui est utilisé par des bateaux de pêche à faible tirant d'eau.


 268 **Kouchibouguac River** se jette dans la mer en traversant des barres de sable à **Little Gully**, après avoir coulé sur plus de 1 mille à travers d'une grande lagune appelée **Kouchibouguac Bay** et qui assèche presque entièrement. La barre de sable dans l'entrée, recouverte de quelque 0,5 m d'eau, se déplace souvent lors de coups de vents de l'Est. Le chenal est étroit et compliqué en tout temps et ne devrait pas être emprunté sans disposer de connaissances des lieux. On a signalé qu'il pourrait y avoir des roches submergées qui ne sont pas jalonnées dans le chenal qui passe dans Kouchibouguac Bay; la **prudence** s'impose.

 269 Un **quai** public, implanté dans le rivage à **Loggicroft**, déborde la rive Nord de l'entrée de Kouchibouguac River, à l'entrée de la lagune. À l'extrême Est, un **quai-brise-lames** en L, déborde la rive sur une distance de 65 m jusqu'à un tableau d'une longueur de 24 m; on a signalé une profondeur de 1,2 m le long de ce dernier. Un **quai** longitudinal, pourvu d'une **rampe de mise à l'eau** qui se trouve au milieu de ce dernier, s'allonge en direction SW sur une distance de 125 m offrant des profondeurs variant entre 1,2 et 1,7 m. À courte distance au SW, il y a trois pontons, chacun débordant la rive sur une distance de quelque 45 m.


270 L'entrée de la **rivière au Portage**, située à quelque 5 milles au SW de la pointe de Pruche, offre un havre peu profond convenant aux embarcations. Le chenal, menant de l'embouchure de la rivière jusqu'au travers de la lagune, offre une profondeur de 0,4 m.

  271 Le village de **Pointe-Sapin**, à 1 mille au SW de la pointe de Pruche, est desservi par un havre de pêche. La **sédimentation** se produirait dans les parages de Pointe-Sapin; la **prudence** s'impose. Le bassin s'ouvre entre deux **brise-lames** distants de 21 m. Un **brise-lames** isolé est situé à quelque 76 m au Sud du brise-lames Est. Un **feu** (1161.2), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du brise-lames Est. Un autre **feu** (1162.3), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour verte et blanche, est placé dans l'angle SW du brise-lames Est. Un troisième **feu** (1159.5), reposant sur une tour à claire-voie

portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité SW du brise-lames isolé. (Voir CEN CA576727)

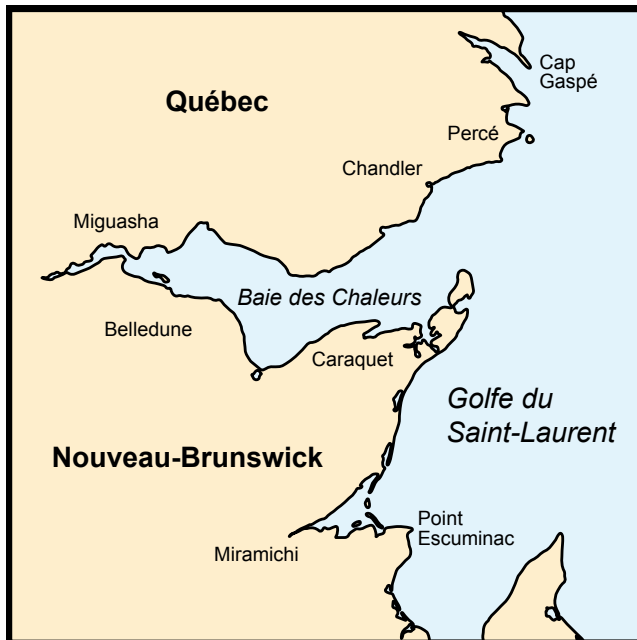
 272 Un **feu à secteurs** (1159.6), reposant sur une tour à claire-voie, est situé au NE du havre de Pointe-Sapin. Le secteur blanc indique le chenal de préférence.

273 L'église du village de Pointe-Sapin est **remarquable**.

 274 Entre la pointe de Pruche et Point Escuminac, située à 6 milles au Nord, la côte est basse et des petits fonds la bordent sur une bonne distance. **Sapin Ledge** (*appellation locale*), recouverte d'au moins 3,7 m d'eau, gît à 2 milles à l'Est de la pointe de Pruche. La **bouée** lumineuse de bâbord (1161.5), marquée *X25*, est mouillée à l'Est de la bordure rocheuse.

Chapitre 4

Rive Ouest du golfe du Saint-Laurent de Point Escuminac au cap Gaspé



Miramichi Bay

Cartes 4024, 4911, 4912

1 **Miramichi Bay**, d'une largeur de 14 milles à son entrée, est séparée de **Miramichi Inner Bay** par un chapelet d'îles basses, sablonneuses et partiellement boisées qui s'étirent dans la baie en formant une courbe interrompue entre les rives Sud et Nord. **Miramichi Bar**, composée de sable, s'avance depuis ces îles sur une distance maximale de trois milles vers le large; par endroits, Miramichi Bar n'est recouverte que par très peu d'eau. D'étroits chenaux qui se déplacent se frayent un chemin sur une distance de 26 milles à travers la baie intérieure et Miramichi River jusqu'aux ports de Chatham et de Newcastle.

2 **Marées et courants de marée.** — En raison de la faible profondeur de la baie, de l'estuaire et de la rivière, les conditions météorologiques locales peuvent parfois causer des différences observées de plus de 0,5 m entre les niveaux d'eau réels et ceux prédits dans les *Tables des marées et courants du Canada*. Il peut y avoir parfois des différences allant jusqu'à 1 m.

3 Dans la partie extérieure de la baie, les courants de marée peuvent atteindre une vitesse variant entre 1 et 1,5 nœud, mais elle augmente entre 2 et 3,5 nœuds ou plus dans les goulets entre les îles; tant leur vitesse que leur direction subissent les influences éoliennes.

4 Le **pilotage** est obligatoire dans toutes les eaux navigables délimitées par une ligne tirée de la pointe Morin ($47^{\circ}13'N$, $65^{\circ}06'W$) à l'extrémité Nord de Portage Island, puis en direction 114° jusqu'au point situé par $47^{\circ}07'30N$, $64^{\circ}47'W$, et de là, en direction 191° , jusqu'au feu de Point Escuminac.

5 Du 16 avril au 10 décembre, les capitaines des navires à destination d'un port situé dans la zone de pilotage obligatoire doivent communiquer leur HPA à *Pilots Miramichi*, par l'entremise de n'importe quelle station radio côtière, au moins 12 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes qui est située à trois milles au NNE de Point Escuminac.

6 Du 11 décembre au 15 avril, les navires à destination de Miramichi embarquent leur pilote à la station d'embarquement Sud de Strait of Canso, située par $45^{\circ}24'N$, $61^{\circ}01'W$. Les capitaines de navires doivent communiquer

leur HPA à *Pilots Cape Breton* au moins 24 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes.

7 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer une manœuvre dans la zone de pilotage obligatoire doit communiquer avec *Pilots Miramichi* 4 heures avant l'HPD.

8 **Avertissement.** — En raison d'une augmentation du remblayage, les bouées peuvent ne pas offrir le degré de précision requis par les navigateurs empruntant le réseau de navigation de Miramichi River. Les profondeurs dans cette zone font l'objet de plusieurs *Avertissements de navigation*. Toute utilisation commerciale de ce chenal en son état actuel se fera uniquement à la discrétion des capitaines de navire qui devront faire preuve d'une extrême **prudence** et qui doivent vérifier la divulgation de nouveaux *Avertissements de navigation* relatifs à cette zone.

9 **Glaces.** — Miramichi Bay et Miramichi River sont ouvertes à la navigation durant toute l'année, cependant, la glace peut gêner la navigation pendant les mois d'hiver. On peut obtenir l'aide de brise-glaces sur demande.

10 **Avertissement.** — La zone de tir air-air CYD 705 des *Forces armées canadiennes* se trouve au large des approches Nord de Miramichi Bay. Pour plus de détails, les navigateurs consulteront l'*Édition canadienne annuelle des Avis aux navigateurs*.

11 Les **bouées**, les **feux d'alignement** et les balises peuvent être déplacés ou modifiés en vue de refléter les conditions changeantes des chenaux. Dans le chenal principal, où se produit l'**ensablement**, les profondeurs peuvent différer de celles qui sont indiquées sur la carte.

12 **Aquaculture.** — Il existe plusieurs aires d'aquaculture dans les eaux de Miramichi Bay et aux alentours, ainsi que dans ses anses et le long du littoral. Les navigateurs doivent redoubler de **prudence** puisque ces aires peuvent représenter un **danger** de surface et sous-marin, pouvant causer des **empêtements** au navire.



Carte 4911


13 **Rive Sud de la baie extérieure.** — **Point Escuminac** ($47^{\circ}04'N$, $64^{\circ}48'W$) est une falaise de grès basse et boisée sur le sommet. **Escuminac Reef** s'étend au Nord et à l'Est de la pointe.


14 Le **feu** de *Point Escuminac* (1163), d'une altitude de 22 m, repose sur une tour hexagonale blanche. Le feu est masqué entre les relèvements 110° et 120° . Une **corne de brume**, située à courte distance de la tour, émet deux sons toutes les minutes. Deux **tours radio**, d'une altitude de 80 et 40 m, s'élèvent respectivement à courte distance à l'Ouest et au SW de la tour du feu de Point Escuminac. La **bouée** lumineuse à cloche de bâbord (1162), marquée *X31*, est mouillée à 2,8 milles au Nord de Point Escuminac.

ESCUMINAC (2013)




  15 Des **quais brise-lames** et des **quais** forment un havre public pour embarcations, comprenant deux bassins, qui dessert le village de **Escuminac**. Un **feu** (1165.9), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité Ouest du brise-lames extérieur. Un deuxième **feu** (1165.8), reposant sur une tour à claire-voie portant des marques de jour rouges et blanches, est placé sur l'extrémité du quai situé à courte distance au Sud du brise-lames extérieur. Un **quai** longitudinal et une **rampe de mise à l'eau** se trouvent du côté Sud du bassin pour embarcations Sud. Les bassins pour embarcations offrent des profondeurs variant entre 0,6 et 1,9 m.

 16 **Huckleberry Gully**, entrée principale de la **baie Sainte-Anne**, est situé à 6 milles à l'Ouest de Point Escuminac, entre **Huckleberry Island**, d'une altitude de 10 m et partiellement boisée, et **Preston Beach**. Ce chenal est jalonné par des **bouées** et offre une profondeur minimale de 0,3 m. Les chenaux dans la baie Sainte-Anne, étroits, peu profonds et compliqués, sont **balisés** par des pieux et des bouées.


 17 Les **ruines** d'un quai se trouvent au village de **Baie-Sainte-Anne**, du côté SE de la baie. Les flèches jumelées de l'église du village sont **remarquables**.


18 À l'extrémité Sud de la baie Sainte-Anne, une **rampe de mise à l'eau** se trouve à la hauteur du **pont** routier, situé à l'embouchure de **Eel River**.


 19 Un **quai** public en L est situé à **Hardwicke**, près de la partie NW de la baie Sainte-Anne. Le quai est implanté en aval et à courte distance du **pont** routier qui enjambe **French River**. La face extérieure du quai, 56 m sur 10 m, offre une profondeur de 0,9 m. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve à courte distance à l'Ouest de l'enracinement du quai alors que des pontons se trouvent à l'Est de ce dernier. Le chenal est jalonné par des pieux aussi loin que le pont.

20 **Ship Channel** est le passage le plus profond qui conduit à Miramichi Inner Bay. Ce chenal dragué, jalonné par des **bouées** et des **alignements lumineux**, passe entre Miramichi Bar et **Fox Island**. **The Lump** dénomme un haut-fond à l'extrémité SE du chenal. **Spit Shoal** déborde l'extrémité NW de Fox Island.


21 **Portage Island Channel** rejoint la partie nord de Ship Channel. La **bouée** de mi-chenal lumineuse **ME** (1173.91) est amarrée à l'entrée du chenal de l'île du Portage.

 22 On peut accéder à Ship Channel par son extrémité Sud et en passant sur **Outer Bar**. L'**alignement lumineux** *Sud de Fox Island* (1170.5, 1170.6), orienté à 248½°, reposant sur des tours à claire-voie portant chacune une marque de jour rouge avec une bande verticale noire, se trouve sur l'extrémité Sud de l'île; il mène dans les approches.


 23 De forts **courants de marée**, atteignant une vitesse de 3,5 nœuds, entrent et sortent de Miramichi Bay, entre Portage Island et Fox Island.



 24 Le chenal de navigation dans Miramichi Bay est **balisé**, mais les navigateurs doivent consulter les plus récents produits de navigation car les aides à la navigation sont fréquemment modifiées dans cette région.




Cartes 4911, 4912


 25 **Miramichi Inner Bay — Chenaux.** — L'accès principal à Miramichi Inner Bay fait passer entre Fox Island et Portage Island, et le chenal traverse **Horse Shoe Bar** et **Grand Dune Flats**, vers l'estuaire de Miramichi River. **Oak Channel** et **Sheldrake Channel** conduisent dans la rivière. Un **pieu** jaune en acier, d'une altitude de 4 m, est situé à 0,2 mille à l'Ouest de l'extrémité NW de Fox Island.

26 L'alignement de **balises** de Horse Shoe Bar, orienté à 044½°, est situé sur l'extrémité Sud de **Portage Island**. Une **balise de jour**, portant des marques de jour rectangulaires que l'on peut apercevoir jusqu'à une distance de 2,5 milles, est aussi située sur l'extrémité Sud de Portage Island.

 27 L'**alignement lumineux** extérieur de *Grand Dune* (1187, 1187.1), orienté à 102°, et sa réciproque, l'**alignement lumineux** de *Grand Dune Flats* (1196, 1197), orienté à 282°, permettent de franchir le chenal de Grand Dune Flats. Les feux de l'alignement de Grand Dune Flats se trouvent sur la terre ferme, à l'Ouest de **Grand Dune Island**. Le feu antérieur de l'alignement extérieur de Grand Dune repose sur un pilier, au Sud de l'extrémité NW de Fox Island. Le feu postérieur est situé au centre de l'île. Tous les feux reposent sur des tours à claire-voie portant chacune une marque de jour rouge avec une bande verticale noire.


  28 **Rive Sud de Inner Miramichi Bay.** — **Bay du Vin** offre un bon **mouillage** pour petits navires, par fond de 5,6 m, vase, à l'Ouest de **Bay du Vin Island**. Un pieu en bois, recouvert de 4 m d'eau et constituant une **obstruction** à la navigation, gît à 1,6 mille au NW de l'extrémité SW de l'île.


   29 **Bay du Vin Harbour**, du côté Sud de Bay du Vin Island, est abrité de tous les vents; la petite zone de **mouillage** est profonde. De forts **courants de marée**, atteignant parfois une vitesse supérieure à 4,5 nœuds, entrent et sortent du havre. **Gardiner Spit**, sablonneux, s'étend au Nord de **Point Gardiner** jusque dans le havre.

 30 Un **feu** à secteurs (1191), d'une altitude de 9,5 m, reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rectangulaire rouge et blanche, est placé sur le côté Sud de Bay du Vin Island, vis-à-vis de Point Gardiner.


Le secteur blanc indique la meilleure route à suivre en venant du SW.



Carte 4912

 31 **Bay du Vin River**, offrant des profondeurs variant entre 1,2 et 1,8 m dans l'embouchure, débouche dans l'angle SE de Bay du Vin. Un **quai** public, offrant une profondeur de 0,9 m, est situé au **pont** qui se trouve à quelque 0,5 mille en amont de l'embouchure de la rivière.


 32 **Black River** se déverse dans l'angle SW de Bay du Vin. Un chenal étroit et tortueux, jalonné par des pieux, offre une profondeur de quelque 1,8 m jusqu'au pont en **ruine**. Les ruines du pont gisent dans la rivière; la **prudence** s'impose.


Miramichi River


 33 Le chenal qui relie Miramichi Inner Bay et **Miramichi River** franchit **Middle Ground** et Oak Channel. Une **limite de vitesse** maximale de 7 nœuds est en vigueur sur Miramichi River, en amont de la **bouée** lumineuse de bâbord (1199), marquée M37, qui est mouillée au Sud de **Oak Point** (47°07'N, 65°16'W).


  34 Les grands navires disposent de très peu de **mouillages** en raison de l'étroitesse du chenal dans la majeure partie de la rivière. De bons mouillages se trouvent au large de la côte SW de Portage Island, dans


Miramichi Inner Bay, et c'est là que les navires devraient attendre des conditions favorables de temps avant de faire route vers les eaux intérieures ou vers le large.

 35 L'**alignement lumineux** de **Moody Point** (1198.8, 1198.9), orienté à 257½°, reposant sur des tours à claire-voie portant chacune une marque de jour rouge avec une bande verticale noire, est placé sur la rive Nord près de Moody Point.

 36 L'**alignement lumineux** de **Oak Channel** (1200, 1201), orienté à 223°, reposant sur des tours à claire-voie portant chacune une marque de jour rouge avec une bande verticale noire, se trouve sur le côté Sud de la rivière, à l'Ouest de **Napan Bay**.












 37 L'**alignement lumineux** de **Oak Point** (1202.5, 1202.6), pris par l'arrière à 024°, reposant sur des tours à claire-voie portant chacune une marque de jour rouge avec une bande verticale noire, est situé sur la rive Nord, dans les environs de Oak Point.

 38 L'**alignement lumineux** de **Grant Beach** (1207, 1208), orienté à 278°, conduit dans Sheldrake Channel. Les deux feux, reposant sur des tours à claire-voie portant chacune une marque de jour rouge avec une bande verticale noire, se trouvent sur la rive Nord.

 39 L'**alignement lumineux** de **Lower Newcastle** (1209.5, 1209.6), orienté à 256½°, reposant sur des tours à claire-voie portant chacune une marque de jour rouge avec une bande verticale noire, est situé sur la rive Nord.

MIRAMICHI RIVER — CHENAL MARITIME (2005)




-  40 L'**alignement lumineux** de *St. Andrews Bank* (1208.8, 1208.9), orienté à 248°, repose sur des tours à claire-voie portant chacune une marque de jour rouge avec une bande verticale noire.
-  41 L'**alignement lumineux** de *Leggett Shoal* (1209.7, 1209.8) est pris par l'arrière à 043½°. Le feu antérieur repose sur un mât alors que le feu postérieur repose sur une tour à claire-voie. Le mât et la tour à claire-voie, portant chacun une marque de jour rouge avec une bande verticale noire, sont situés sur la rive Nord, près de Lower Newcastle.
-  42 L'**alignement lumineux** de *Millbank* (1212.5, 1212.6), orienté à 252½°, reposant sur des tours à claire-voie portant chacune une marque de jour rouge avec une bande verticale noire, est placé sur la rive Nord de la rivière, au NW de Middle Island.
-  43 **Middle Island** est reliée à la rive Sud par une **chaussée surélevée**, ce qui limite la navigation au côté Nord de la rivière.
-  44 Le quai en L de **St. Andrews Point** a une extrémité de 60 m de long, offrant des profondeurs variant entre 0,9 et 1,5 m. L'extrémité du quai offre un **fond malsain** et il n'y a aucun poste d'amarrage le long de sa section principale. Une **rampe de mise à l'eau** est située à courte distance au SW du quai.
-  45 Un **quai** privé en T, dont la face extérieure fait 105 m de long, offrant une profondeur minimale de 5,8 m, est situé sur la rive Nord, en aval de Millbank. La hauteur du quai est de 1,2 m.
-  46 Le village de **Chatham**, qui comptait 511 habitants en 2016, est situé en amont de Middle Island et s'étend sur quelque 1,5 mille le long de la rive Sud de la rivière. La largeur du chenal au large du village est suffisante pour permettre le **mouillage**.
-  47 **Courants de marée**. — La durée moyenne du flot, à Chatham, est de 5 h 45 min, et celle du jusant, de 6 h 40 min. La vitesse moyenne du courant de flot est de 1 nœud et celle du courant de jusant, de 2 nœuds, mais elles peuvent être parfois plus grandes.
-   48 Un **pont**, laissant une hauteur libre de 35 m, enjambe la rivière à 1,7 mille en amont de Middle Island. La largeur entre les piliers, situés de chaque côté du chenal, est de 152 m. La travée au-dessus du chenal est marquée par des **feux**. Les piliers sont marqués par des **feux** (1215.5, 1215.6). Un **câble sous-marin** traverse la rivière à courte distance en amont du pont.
- 49 L'ancien quai pétrolier d'*Énergie NB*, désaffecté, est implanté dans le rivage à 0,5 mille au SW de Middle Island.
-  50 Le *Terminal maritime de Chatham* est situé à 0,4 mille en amont du quai d'*Énergie NB*. Le quai a une longueur d'amarrage de 170 m, offrant une profondeur

MIRAMICHI — TERMINAL DE CHATHAM ET STATION WHARF MARINA (2005)




minimale de 7 m. La hauteur du quai est de 1,8 m. Un hangar est érigé sur le quai. Des **ruines** — indiquées sur la carte — débordent l'extrémité SW du quai; la **prudence** s'impose.


 51 Le **port de plaisance Station Wharf Marina**, situé à 0,4 mille en amont du *Terminal maritime de Chatham*, dispose d'un quai d'une longueur de 136 m, offrant une profondeur minimale de 6,7 m. On y offre tous les services d'un port de plaisance; il y a plusieurs appontements dont certains permettent l'amarrage pour les plaisanciers de passage.

52 Chatham est une agglomération urbaine qui fait partie de la ville de **Miramichi**. En 2016, la population de Miramichi comptait 27 523 habitants. La plupart des quais et ports de plaisance de la région offrent du carburant et de l'eau potable, et l'approvisionnement en vivres frais ne pose aucun problème. Des réparations de mécanique maritime et d'embarcations peuvent y être effectuées.


53 **Miramichi River, en amont de Chatham.** — **Wright Bank**, qui commence juste en amont du pont de Chatham et qui s'étend sur quelque 2,7 milles vers l'amont et dans l'axe de la rivière, sépare celle-ci en deux chenaux. Le chenal le plus profond est **balisé** et se trouve dans la partie Sud de la rivière.

54 Un quai, autrefois utilisé pour le transbordement du ciment, est situé du côté Sud de la rivière, à 0,4 mille au SW du pont. D'une longueur de 67 m et d'une hauteur de 0,9 m, ce quai offre une profondeur minimale de 5,7 m. En 2013, le quai semblait être désaffecté.

 55 Un **quai**, appartenant à une usine de papier, est implanté dans le rivage Sud de la rivière, à 1,1 mille au SW du pont. D'une longueur de 104 m et d'une hauteur de 1,5 m, le quai offre des profondeurs variant entre 5,5 et 7,3 m.

 56 Le club nautique *Miramichi Boating and Yacht Club* se trouve sur le côté Nord de la rivière, à **Douglastown**. Les **ruines** d'un ancien quai abritent un havre pour embarcations qui offre 30 postes d'amarrage et on a signalé une profondeur de 2 m à l'intérieur du havre.

57 L'échancrure de **French Fort Cove** s'ouvre sur la rive Nord de la rivière, à l'extrémité Ouest de Wright Bank. La ville de **Newcastle**, à courte distance au SW, constitue également une agglomération urbaine de la ville de Miramichi; elle est desservie par un aéroport et un **hôpital**.

 58 La travée tournante du **pont Morrissey** — située près de Newcastle — laissait autrefois une largeur de passe de 24,4 m. Le pont, délabré, est fermé au

MIRAMICHI BOATING AND YACHT CLUB (2005)



trafic routier et la travée tournante ne fonctionne plus. Le pont laisse une hauteur libre de 2,4 m en position fermée. Un **câble sous-marin** et un **câble aérien** à haute tension, laissant une hauteur libre de 30 m, franchissent la rivière à courte distance au Sud du pont. Pour des raisons de sécurité, les navires qui passent sous le câble doivent laisser une hauteur libre d'au moins 3,7 m.

59 Un **pont** routier, laissant une hauteur libre de 6 m, franchit la rivière à **Strawberry Point**, à 0,4 mille au Sud du pont Morrissey. Ce pont routier et celui de Morrissey limitent la navigation sur Miramichi River, au Sud de Newcastle, aux très petites embarcations.

60 Le **Terminal maritime de Newcastle**, situé en aval du **pont** à Strawberry Point, a une longueur de 310 m et offre une profondeur minimale de 8 m; des profondeurs de moins de 8 m se trouvent le long de la face Sud du **quai**, longue de 30 m. Une profondeur de 4 m se trouve à courte distance au large de l'extrémité Nord du quai. La hauteur du quai est de 2 m. Un mur de soutènement en bois, offrant une profondeur minimale de 6,5 m, déborde le quai de 58 m en direction Sud. Deux réservoirs à pétrole **remarquables** sont érigés le long de ce mur. L'exploitation du **Terminal maritime de Newcastle** est assurée par *Miramichi Port Committee*.

61 Le **parc du quai Ritchie**, situé à 0,2 mille en aval du **Terminal maritime de Newcastle**, est pourvu de pontons offrant des profondeurs variant entre 3 et 3,6 m. Les boutiques

et installations du parc se trouvent sur la rive où des services y sont offerts.

62 **Northwest Miramichi River** et **Southwest Miramichi River**, séparées par **Beaubears Island**, prolongent la rivière au Sud de Strawberry Point. Les deux rivières sont jalonnées par des **bouées**.

63 Un quai, destiné au chargement de produits forestiers et situé en bordure de Southwest Miramichi River, est le seul utilisable de tous les quais de quelconque dimension en amont de Strawberry Point. L'usine attenante au quai a fermé en 2013 et le quai serait désaffecté depuis. Le quai a une longueur de 215 m et offre une profondeur minimale de 5,8 m. La hauteur du quai est de 1,8 m. La profondeur minimale dans le chenal d'accès est de 4,6 m, mais il faudra vérifier auprès des autorités locales avant de se rendre au quai. Un **émissaire sous-marin** s'avance dans le chenal depuis l'extrémité Nord du quai.

Cartes 4911, 4912

64 **Rive Nord de Miramichi Bay**. — **Neguac Beach**, formée d'abord par des barres de sable asséchantes, à 0,5 mille au Nord de l'extrémité de Portage Island, devient une île basse composée de dunes qui s'étendent jusqu'à la terre ferme et abritant **Neguac Bay**, en partie asséchante.

65 **Portage Gully**, renfermant un chenal peu profond, **balisé**, conduit entre Portage Island et les

MIRAMICHI — TERMINAL MARITIME DE NEWCASTLE (2005)



barres de sable de Neguac Beach, jusque dans Miramichi Inner Bay et Neguac Bay. Par endroits, la profondeur du chenal est moins de 1,6 m.



66 **Lower Neguac** est desservi par un **quai** public plus ou moins en forme de L, dont la face d'amarrage, située sur le côté Nord, mesure 61 m. Un **brise-lames** enroché débordé l'enracinement du quai en direction Sud sur une distance de 130 m. La profondeur dans les approches est de quelque 1,4 m. Un **feu** (1230.1), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur le côté Ouest du quai.



67 Le village de **Neguac**, qui comptait 1684 habitants en 2016, est desservi par un **quai** public en L comprenant plusieurs petits appontements. Sa partie principale fait 235 m de long et son tableau, 160 m. Une cale de halage se trouve sur le côté Sud de la partie principale du quai. Un **brise-lames** enroché protège le ponton faisant face au large. Un **feu** (1229), reposant sur un mât portant une marque de jour rectangulaire rouge et blanche avec un triangle rouge au centre, est placé sur l'extrémité du brise-lames.

68 Les flèches des églises à Neguac et **Burnt Church Point** sont remarquables. Une **tour** radio, d'une altitude de 165 m et portant des **feux** rouges, s'élève à 1,4 mille au NW de Neguac.



69 Le **quai** public de **Burnt Church** est situé à 1,25 mille au SW de Burnt Church Point. Seuls les derniers 103 m et l'aile perpendiculaire, longue de 62 m, sont utilisables. Un **feu** (1228), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du quai.

De Miramichi Bay à Miscou Island

Carte 4024



70 Cette partie de la côte, d'une longueur de 50 milles, est basse et boisée, avec des plages et des barres de sable entourant souvent des lagunes peu profondes à travers lesquelles des rivières se déversent dans la mer. Les entrées de ces lagunes et rivières sont étroites, peu profondes et parfois obstruées par des barres de sable mobile. Elles offrent un abri aux embarcations, mais il n'existe aucun port ou havre pour les navires plus grands. Des petits fonds débordent la côte sur une grande distance, mais il n'y a pas de hauts-fonds isolés.

71 Les prévisions horaires des courants de surface émises pour le golfe du Saint-Laurent sont disponibles sur le site Web de l'*Observatoire global du Saint-Laurent* au www.ogsl.ca (sous le lien *Prévisions océaniques*). On peut y obtenir

les détails d'heure en heure de la direction et de la vitesse des courants de surface prévus pour les 48 prochaines heures.

Cartes 4906, 4024



72

Tabusintac Bay (47°21'N, 64°57'W)

est entourée de dunes et de plages de sable. La forme et la position des barres de sable au large de la baie changent constamment. Un chenal conduit dans la baie, cependant, le sable l'obstrue souvent et l'assèche. La **bouée** lumineuse à cloche de tribord (1238), marquée TA2, est mouillée au Sud de l'entrée, alors que la **bouée** lumineuse de tribord (1238.05), marquée TA2/2, est mouillée à courte distance à l'Est de l'entrée. **Tabusintac River** débouche dans la baie et le chenal qui y conduit, est jalonné par des pieux, offrant des profondeurs variant entre 5,5 et 9,1 m. Le chenal, étroit et compliqué, ne convient qu'aux petites embarcations; la connaissance des lieux est essentielle. Le **courant de marée** remonte Tabusintac River sur une distance de 10 milles; cette rivière s'écoule à travers une région accidentée et parfois entre des berges de grès abruptes pouvant atteindre une altitude de 30 m.



73

À **McEacherns Point** (47°20'N, 64°58'W), sur la rive Nord et près de

l'embouchure de Tabusintac River, les embarcations disposent d'un bassin s'ouvrant entre deux **quais** publics. L'entrée a une largeur de 18 m. Le quai Nord, en L, se termine par un tableau de 55 m de long. Le quai Sud, en forme de coude, atteint une longueur de 94 m. Des pompes à essence se trouvent près de l'enracinement du quai Sud. Un **feu** (1238.7) reposant sur un mât est placé sur le coin SE du quai Sud.

74 Le village de **Tabusintac** est situé à 2 milles en amont de l'embouchure de la rivière. Un **pont** routier qui enjambe la rivière au village, restreint la navigation au-delà de cet endroit. Un ponton en U et une **rampe de mise à l'eau** en béton située à l'extrémité Nord sont situés en aval du pont.



75

Il y a un petit quai en **ruine** à **Bayshore** (47°23'N, 64°56'W), sur le côté Ouest de Tabusintac Bay, à quelque 2 milles au NNE de l'entrée de la rivière.



76

Le chenal d'accès de **Big Tracadie River** (47°29'N, 64°52'W) est utilisé par les bateaux de pêche locaux. Un **feu** (1239), reposant sur un mât, est placé sur le côté Sud de l'entrée.



77

Val-Comeau est desservi par deux **quais** publics situés sur la rive Sud de Big Tracadie River. Le quai principal en T a un tableau de 89 m de long; un **feu** (1239.8) reposant sur une tour à claire-voie est placé sur l'extrémité de ce quai. Un **quai brise-lames**, situé à courte distance à l'Ouest, offre une face externe qui mesure 56 m; des pontons débordent l'extrémité du quai. Un

QUAI DE TRACADIE-SHEILA (2008)



feu (1239.85), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai brise-lames. (Voir CEN CA576726)



78 La **baie de Tracadie**, séparée de la mer par de longues plages sablonneuses, est peu profonde et assèche presque à certains endroits. Le chenal d'accès, **balisé**, traverse **Tracadie Gully**. La ville de **Tracadie-Sheila**, 3184 habitants en 2016, est desservie par un **quai** public dont le tableau fait 55 m de longueur, offrant une profondeur de 1,5 m. Un **feu** (1244.9), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur le quai. Une église à flèches jumelées, **remarquable**, se dresse dans la ville. Un **château d'eau** s'élève à 0,4 mille à l'WSW de l'église.



79 Les pontons d'un **port de plaisance** privé (*Marina de Tracadie*) sont situés à courte distance au Nord du quai public. Un phare décoratif est érigé sur la terre ferme, attendant au port de plaisance.



80 Les entrées et les chenaux qui conduisent à Val-Comeau et à **Tracadie** sont utilisés par les bateaux de pêche locaux. Les barres de sable et les chenaux peu profonds se déplacent à chaque tempête. Bien que les goulets soient **balisés**, il ne faut pas tenter d'entrer dans l'un ou l'autre sans connaître les lieux.

Carte 4486



81 **Pokemouche Gully** (47°40'N, 64°47'W) a une largeur de quelque

0,1 mille entre les barres de sable. Le sable mobile laisse généralement dans le goulet un chenal étroit offrant une profondeur de 1 pi (0,3 m), avec des profondeurs variant entre 3 et 4 pi (0,9 et 1,2 m) plus en dedans; le chenal est jalonné par des **bouées**. La connaissance des conditions locales est essentielle. **Inkerman** est situé dans la **baie de Pokemouche**. Un **quai** public en L est implanté dans la rive Est de la rivière, à courte distance en aval du **pont** routier qui enjambe **Pokemouche River**. Le quai a une longueur de 226 pi (69 m) et son tableau fait 75 pi (22,8 m) de long. Un **feu** (1246.8), reposant sur un mât de révérence, est placé sur l'extrémité du quai.

82 **Petit-Pokemouche Gully** est situé à 2 milles au NNE de Pokemouche Gully.

Carte 4920





83 **Shippegan Gully**, entrée Sud de la **baie de Shippegan (Shippegan Harbour)**, est encombré par une barre de sable asséchant en partie et que les grands coups de vent déplacent; il y a un chenal dragué que les embarcations peuvent emprunter. On a construit des **brise-lames** en vue d'améliorer le chenal. La connaissance des lieux est essentielle pour entrer dans le goulet.




84 Un **feu** (1254), reposant sur une tour d'une altitude de 15,6 m, est placé sur **Shippegan Beach**, au NE de l'entrée du goulet. Un **feu** (1250.5), reposant sur un mât portant une marque de jour

verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité Sud du brise-lames Ouest. La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1248), marquée *TJ*, est mouillée à quelque 0,8 mille au SE de l'entrée du goulet; elle est équipée d'un **racon** (• —). Les approches ainsi que le chenal à l'intérieur du goulet sont jalonnés par des **bouées**; cependant, en raison des conditions changeantes, les bouées peuvent être déplacées afin d'indiquer le meilleur chenal.

 85 Un **quai** public longitudinal et une **rampe de mise à l'eau** sont implantés à l'intérieur du brise-lames courbé; des pontons sont rattachés au quai. La carte indique une profondeur de 0,3 m dans le chenal menant au quai.



 86 **Courants de marée.** — Le flot porte au Sud et le jusant, au Nord; la renverse des courants se produit approximativement à mi-marée dans la baie de Shippegan (Shippegan Harbour). L'étale de marée dure normalement 10 minutes. Le flot est quelque peu plus fort que le jusant, avec une vitesse maximale à l'entrée Sud de quelque 5 nœuds en vive eau.




Cartes 4486, 4913

 87 **Île Lamèque — Côté Est.** — Des zones peu profondes de roches, recouvertes d'un peu plus de 12 pi (3,7 m) d'eau, débordent de 1 mille certaines parties de cette côte et, par mauvais temps, des brisants se produisent jusqu'à quelque 1,5 mille au large. **Miscou Island**, séparée

par des chenaux étroits, est située à courte distance au Nord de l'île Lamèque. **Wilson Bank** s'étend jusqu'à quelque 2,5 milles au large de la côte Est de Miscou Island.

Carte 4913

  88 Le village de **Sainte-Marie-sur-Mer** est situé à 5,5 milles au NE de Shippegan Gully. Le port de pêche, comprenant un bassin de quelque 91 m sur 145 m, est protégé des côtés Nord et Est par un **brise-lames** et un **quai** en L et, du côté Sud, par un **brise-lames** et un **quai**. L'entrée a une largeur de 17 m. On a signalé des profondeurs variant entre 0,6 et 1,5 m dans le bassin. Un **feu** (1262), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du brise-lames. Un autre **feu** (1262.3), d'une altitude de 12,7 m et reposant sur une tour à claire-voie, est placé à l'intérieur des terres, à l'Ouest du bassin. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve à l'enracinement du quai Sud.

   89 **Fox Dens Gully**, à 12,5 milles au NE de Shippegan Gully, sépare l'île Lamèque de **Fox Dens Beach**. Fox Dens Gully est une entrée peu profonde utilisée par les pêcheurs locaux à destination de Miscou Harbour. Un **feu** (1262.8), d'une altitude de 4,5 m et reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité Sud de Fox Dens Beach. Un étroit chenal s'oriente au Sud sur 0,4 mille, jusqu'à un **quai** public en L, situé dans l'angle SE de Miscou Harbour. Le chenal n'est accessible qu'aux

SHIPPEGAN GULLY (2013)



SAINTE-MARIE-SUR-MER (2008)



embarcations et n'offre que 0,2 m de profondeur utile. Le quai a une longueur de 138 m et le tableau, d'une largeur de 38 m, offre une profondeur de 1,2 m. Un feu (1262.9), reposant sur un mât portant une marque de jour triangulaire rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du quai. Un quai longitudinal et une cale de halage et un autre quai sont attenants au quai. Un brise-lames en L protège les structures. Cette zone est sujette à un ensablement rapide.

90 **Miscou Gully**, à quelque 1,5 mille au Nord de Fox Dens Gully, sépare Fox Dens Beach et Miscou Island, mais on a signalé que l'entrée, de très faible profondeur, est impraticable.

Carte 4486

91 **Birch Point**, extrémité NE de Miscou Island, dénomme un versant de grès d'une altitude de quelque 10 pi (3 m) et boisée.

92 Un feu (1264.7), d'une altitude de 80 pi (24,5 m) et reposant sur une tour blanche octogonale, est placé sur Birch Point. La tour est munie d'un racon (— • —).

93 **Northwest Miscou Point**, marquée par une dune herbeuse, est débordée de 3 milles par des hauts-fonds qui s'étendent jusqu'à l'isobathe de 5 brasses (9,1 m). L'extrémité Nord de Miscou Island est bordée de plages sablonneuses et abruptes. La bouée lumineuse à sifflet cardinale Ouest

(1265), marquée EB, est mouillée à quelque 1 mille au NW de Northwest Miscou Point.

94 **Miscou Banks** s'étendent jusqu'à 22 milles au NE de Miscou Island. La partie la moins profonde des bancs se trouve au NE de Birch Point.

Carte 4024

95 Une bouée lumineuse SADO (1037.6), marquée IML-6, est mouillée à 26 milles à l'ENE de Shippegan Gully et à 43 milles au Nord de North Cape (Île-du-Prince-Édouard).

Baie des Chaleurs

Carte 4486

96 La baie des Chaleurs, la plus grande dans le golfe du Saint-Laurent, est profonde et libre de hauts-fonds isolés, sauf près de ses côtes. Les profondeurs diminuent graduellement en allant vers l'extrémité Ouest de la baie.

97 On lui a donné ce nom à cause de son climat plus doux que celui des autres parties du golfe. La brume, fréquente à l'extérieur de la baie, pénètre rarement bien loin vers l'Ouest de la baie, en dépit du fait que les coups de vents du secteur Est s'accompagneront de pluie et de brouillard.

98 La rive Sud de la baie est généralement basse, mais il y a des falaises de 100 pi (30 m) d'altitude entre Caraquet et Bathurst. La rive Nord, avec une chaîne de collines parallèle à la côte à quelques milles à l'intérieur des terres, présente des sommets qui dépassent 1700 pi (518 m) d'altitude. Les particularités des deux rives sont des falaises rouges, gréseuses et schisteuses, coupées par des plages sablonneuses.

99 Les courants de marée sont réguliers dans la baie et leur vitesse atteint rarement 1 nœud. Au large de l'entrée de la baie, les courants sont capricieux en force et direction, particulièrement sur Miscou Banks. Le marnage est de quelque 2,9 m en vive eau et de quelque 1,4 m, en morte eau. Pour plus d'information concernant le niveau de l'eau, veuillez consulter les *Tables des marées et courants du Canada* et le tableau concernant les renseignements sur les marées indiqué sur les cartes. On peut obtenir les plus récentes informations sur le niveau de l'eau en communiquant avec les centres des *Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)* par voie VHF, ou en téléphonant au service automatisé d'information au 1 877 775-0790, ou en visitant le site Web à www.cartes.gc.ca. De plus, les prévisions horaires des courants de surface émises pour le golfe du Saint-Laurent sont disponibles sur le site Web de l'*Observatoire global du Saint-Laurent* au www.ogsl.ca (sous le lien *Prévisions océaniques*). On peut y obtenir les détails d'heure


en heure de la direction et de la vitesse des courants de surface prévus pour les 48 prochaines heures.


100 L'hiver, les **bouées** sont enlevées et certaines sont remplacées par des bouées espar; se référer aux *Avertissements de navigation* radiodiffusés et/ou écrits pour obtenir plus d'information concernant le mouillage et l'enlèvement des bouées.


Baie des Chaleurs — Rive Sud De Miscou à Heron Island



Carte 4913



101 **Miscou Flat**, de grès et recouvert de moins de 5,5 m d'eau, jusqu'à 2 milles vers le large, s'étend à l'Ouest de Miscou Island. Une **bouée** lumineuse cardinale ouest *EAE* (1266) marque l'extrémité ouest de Miscou Flat.

 102 **Shippegan Flat**, de grès et recouvert en partie d'une mince couche de sable, est recouvert d'au moins 0,9 m d'eau. Le banc déborde de 5 milles à l'Ouest de **Black Point**, qui dénomme l'extrémité NW de l'île Lamèque. Un **feu** (1275), d'une altitude de 17,6 m et reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rectangulaire rouge et blanche, est placé sur Black Point.

 103 On accède à **Miscou Harbour** de l'Ouest par **Miscou Channel**, dont une partie offre une largeur inférieure à 0,2 mille. Le chenal **balisé** fait passer entre des hauts-fonds accores. Des **câbles sous-marins** traversent l'entrée du havre.


 104 La **bouée** lumineuse de mi-chenal (1267), marquée *EA*, jalonne les approches du chenal. On accède au havre en passant sous le pont de Miscou Island qui relie les collectivités rurales de Little Shippegan et **Miscou Harbour**. Le **pont** offre une travée centrale d'une longueur de 161 m prévue pour la navigation, laissant une hauteur libre de 16 m. Des **câbles sous-marins** abandonnés s'allongent à courte distance à l'Est du pont. En raison des conditions changeantes, les **bouées** peuvent être déplacées pour indiquer le meilleur chenal dans le havre.


  105 Le **quai brise-lames** public en L de Miscou Harbour, à courte distance à l'Est de **Harper Point**, déborde la rive de 225 m en direction SSE. Des pontons s'avancent en direction Ouest depuis le quai. Un **quai** longitudinal et une **rampe de mise à l'eau** sont situés au fond du bassin pour embarcations qui est formé par le brise-lames. Une zone réservée à l'entreposage et à l'entretien des embarcations se trouve sur le côté Ouest du quai, près de l'enracinement. Un **feu** (1274.1), reposant sur un mât portant une marque de jour verte et blanche, est placé sur le côté Ouest de l'entrée du bassin pour embarcations. Un autre **feu** (1274.2), reposant sur un mât portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du quai brise-lames.

  106 Un bassin pour embarcations est situé sur la rive opposée, à **Little Shippegan**. Un **quai** public en L, qui s'allonge en direction NW, est protégé par un **brise-lames** de forme irrégulière. Un **quai** longitudinal et une **rampe de mise à l'eau** sont situés à l'extrémité Sud du bassin pour embarcations. Un **feu** (1273.5), reposant sur un mât portant une marque de jour verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité du quai.


MISCOU CHANNEL — VUE DE L'OUEST (2005)





 107 **Petite-Rivière-de-l'Île** occupe les rives d'une petite baie asséchante, située à 1,3 mille au SW de Black Point. La connaissance des lieux est nécessaire pour s'engager dans le chenal peu profond qui conduit, entre les battures.

 108 **Shippegan Channel**, qui conduit dans la baie de Shippegan (Shippegan Harbour) en venant du Nord, est profond, mais le passage **balisé**, qui passe entre les hauts-fonds accores, est étroit et décrit plusieurs courbes, jalonnées par des **alignements lumineux**. Des baies plus petites et des bras de mer s'ouvrent dans la baie de Shippegan (Shippegan Harbour), au fond de laquelle se trouve la ville de Shippagan. En raison des conditions changeantes, les alignements lumineux et les bouées peuvent être déplacés pour indiquer le meilleur chenal. Les profondeurs peuvent être moindres

que celles qui sont indiquées sur la carte; la connaissance des lieux est essentielle. La baie de Shippegan et Shippegan Channel gèlent vers la mi-décembre et se dégagent des glaces vers la mi-avril.

 109 La baie de Shippegan, ainsi que les baies et bras de mer adjacents, renferment de nombreuses **aires d'aquaculture**. Il faut redoubler de **prudence** en naviguant dans ces eaux et lors du mouillage.

110 La **bouée** lumineuse à sifflet de mi-chenal (1276.2), marquée *EG*, est mouillée dans l'axe de l'alignement extérieur, à quelque 5 milles au large du feu antérieur de la pointe de Petite-Lamèque. Cette bouée est équipée d'un **racon** (— — •).

  111 L'**alignement lumineux** extérieur (1277, 1278), orienté à 151°, reposant sur des


MISCOU HARBOUR — CÔTÉ NORD (2013)




MISCOU HARBOUR — CÔTÉ SUD (2013)




tours à claire-voie portant des marques de jour noires avec bandes verticales rouges, est situé sur le côté Nord de la **pointe de Petite-Lamèque**. Cet alignement fait passer sur la bordure du **haut-fond** situé du côté Ouest de Shippegan Channel, par au moins 7,6 m d'eau.

 112 L'**alignement lumineux** de la **pointe à Marcelle** (1283, 1283.1), orienté à 194°, reposant sur des tours à claire-voie portant des marques de jour noires avec bandes verticales rouges, est placé sur l'extrémité SE de **Pokesudie Island**.

113 Une **balise** pour la navigation se dresse sur la **pointe à Peinture**.

 114 L'**alignement lumineux** de la **pointe à Bernache**, orienté à 179½°, conduit dans la partie

centrale de la baie de Shippegan. Les feux (1286.3, 1286.4), placés au NW de la ville de Shippegan, reposent sur des tours à claire-voie portant des marques de jour noires avec bandes verticales rouges.

 115 L'**alignement lumineux** de l'entrée Ouest de la **baie de Shippegan** (Shippegan Harbour) (1287, 1288), orienté à 154½°, conduit dans le havre. Le feu antérieur, reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge, est placé sur l'extrémité du quai central de la ville; le feu postérieur repose sur une tour similaire, placée près de l'extrémité Ouest de la chaussée surélevée.

Carte 4920

116 La ville de **Shippagan**, 2603 habitants en 2011, dispose d'un entrepôt frigorifique, d'usines de transformation du poisson et d'une tourbière. Une flèche d'église, d'une altitude de 25 m, est **remarquable**. La ville est un centre de pêche commerciale et son secteur riverain, comportant plusieurs quais et un important chantier maritime, est très achalandé.

117 Une **chaussée surélevée** relie l'île Lamèque à la terre ferme située à courte distance au Sud des quais. Un **pont** levant de la chaussée laisse une hauteur libre de 12 m lorsqu'il est levé et la largeur de passe est de 12 m; la hauteur libre est de 2,7 m en position fermée. Le pontier peut être rejoint sur la voie VHF 17 (156,85 MHz). On a signalé que les radiocommunications avec le pontier ne sont efficaces qu'à une distance inférieure à 1 km du pont levant. Des **câbles sous-marins** abandonnés traversent la baie de

Shippagan (Shippegan Harbour) à courte distance au Sud de la chaussée. Une **conduite sous-marine** déborde le rivage près du port de plaisance, sur une distance de 0,35 mille en direction NE.


118 Trois **quais** en L et un **brise-lames** enroché, s'avançant du rivage à l'Ouest du pont, forment trois bassins. La largeur de l'entrée du bassin central est de quelque 52 m et celle du bassin Sud, de quelque 45 m. Une fabrique de glace est érigée sur le quai central. Le quai longitudinal situé entre le quai Nord et le quai central, dans le bassin central, a une longueur de 146 m, offrant une profondeur de 3,2 m. Le tableau du quai Sud offre une profondeur de 2,7 m. Un **feu** (1291.5) s'élève sur l'extrémité du quai Nord.



119 **Station de sauvetage.** — Le bateau de sauvetage côtier *Cap Breton* de la *Garde côtière*

SHIPPAGAN (2013)





canadienne, indicatif d'appel CGYY, se trouve le long d'un quai attenant au côté SW de la chaussée surélevée. Le bateau de sauvetage couvre un territoire d'un rayon de 50 milles et est sur appel du 1^{er} mai au 30 novembre environ. Toute demande de secours ou d'assistance doit être adressée à *JRCC Halifax*, par l'entremise de la station radio côtière la plus proche ou par tout autre moyen disponible (voir la couverture intérieure du fascicule).

 120 Un **port de plaisance**, géré par l'*Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick*, se trouve dans le bassin au Nord du quai Nord. Le bassin est protégé par un **brise-lames** enroché. On y trouve 100 postes d'amarrage, du carburant, des douches, une buanderie, des services de restauration et un accès au service Internet sans fil. On peut se procurer des articles de quincaillerie marine dans la région et des réparations peuvent y être effectuées; un ber cavalier est disponible. On a signalé dans le chenal d'accès du port de plaisance des profondeurs d'aussi peu que 0,4 m, et des profondeurs de 0,4 m se trouvent dans le bassin.

  121 **Savoy Landing** est située à l'extrémité NE de la chaussée surélevée. Un **quai**, d'une longueur de 150 m et offrant une profondeur de 1,4 m le long de son extrémité, est implanté du côté Ouest de la chaussée. Un **feu (1292)**, reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du quai.

Carte 4913

  122 La **baie de Petite-Lamèque**, située du côté NE de la baie de Shippegan, est peu profonde, mais on peut **moûiller** au large de son entrée. Les vestiges d'un quai, dont des **ruines submergées** débordent celui-ci, sont situés du côté Nord de la baie.

123 La **baie de Lamèque** dénomme l'embranchement NE de la baie de Shippegan, s'ouvrant au Sud de la baie de Petite-Lamèque; elle est abritée de tous les vents.

124 La ville de **Lamèque**, 1285 habitants en 2016, est située au fond de la baie de Lamèque. Un **château d'eau** orange, **remarquable** et d'une altitude de 47 m, s'élève à

LAMÈQUE (2013)



quelque 1 mille au NE du havre. La ville est desservie par un **hôpital**.

Carte 4920

125 Un **chenal balisé** traverse la baie de Lamèque et conduit jusque dans un bassin.



126 Le havre à Lamèque comprend deux bassins formés par trois **quais** publics. Un **brise-lames** s'étend en direction SW de la face externe du quai Nord; un **feu** (1301), reposant sur un mât, portant une marque de jour verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité du brise-lames. Le bassin Sud est pourvu, sur ses côtés Sud et Est, de postes d'amarrage d'une longueur de 100 m, offrant des profondeurs de 5,5 m. Un **feu** (1296.1), reposant sur un mât portant une marque de jour rouge et blanche, est placé du côté Est de l'entrée du bassin Sud. Le bassin Nord offre des postes d'amarrage offrant des profondeurs variant entre 2,9 et 4,2 m. Une usine de transformation du poisson est attenante au côté Nord du bassin Nord. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve à courte distance à l'Est du quai Sud.

Carte 4913



127 **Saint-Simon Inlet**, du côté Ouest de la baie de Shippegan et au Sud de Pokesudie Island, offre un **mouillage** abrité, par fonds de 6 à 9 m. Les **ruines** d'un quai sont situées du côté Sud de la **baie Saint-Simon-Nord**.

128 **Caraquet Harbour**, à l'Ouest de Pokesudie Island, s'étend le long de la rive Sud de la baie des Chaleurs. Le havre est bien abrité du Nord par **Caraquet Island** et ses hauts-fonds environnants, ainsi que par les barres de sable asséchantes qui s'étendent au SE de la **pointe de Maissonette**, située à 3 milles à l'Ouest de Caraquet Island. La **baie de Caraquet**, cernée par la pointe de Maissonette, est large mais peu profonde. En 2016, la ville de **Caraquet** comptait 4248 habitants, alors que le village de **Bas-Caraquet** avait une population de 1305 habitants.



129 Les services de **pilotage** disponibles, mais sont facultatifs. Les capitaines de navires qui demandent les services d'un pilote doivent communiquer leur HPA à *Pilots Caraquet*, par l'entremise de n'importe quelle station radio côtière, 12 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes, qui se trouve à 5 milles au Nord de Pokesudie Island. Les dispositions relatives au pilotage peuvent normalement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)*, par téléphone au 1 877 272-3477 ou par courriel à dispatch@atlanticpilotage.com.

130 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans le havre doit, si les services d'un pilote sont requis, en faire la demande quatre heures avant l'heure prévue du départ (HPD).

131 **Glaces**. — La banquise côtière atteint une épaisseur moyenne de 78 cm, avec une épaisseur maximale record de 92 cm, enregistrée en 1977. En général, les glaces commencent à se former aux abords du havre durant la deuxième quinzaine du mois de décembre et libèrent le port au cours de la première semaine d'avril.



132 **Caraquet Channel** est le chenal d'accès Est, étroit et tortueux, entre les bordures accores de **Caraquet Shoal** et de **Pokesudie Shoal**. Cependant, ce chenal est **balisé** et marqué par des **alignements lumineux**, et il offre une profondeur minimale de 5,3 m jusque par le travers de l'extrémité Est de Caraquet Island. Un deuxième chenal d'accès, peu profond, s'ouvre à courte distance à l'Ouest de Caraquet Island. Ce chenal est également **balisé**. Un **feu** (1322), d'une altitude de 22,3 m et reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rectangulaire blanche, est placé sur l'extrémité Ouest de Caraquet Island.



133 **Fisherman Ledge**, à 2,5 milles au Nord de Caraquet Island, est un récif de roches et de pierres, recouvert d'au moins 3,7 m d'eau près de son centre. **Fisherman Channel**, entre Fisherman Ledge et les hauts-fonds et bordures rocheuses qui débordent Caraquet Island, ne devrait être emprunté par aucun navire, bien que la carte indique des profondeurs variant entre 7,6 et 12,5 m.



134 L'**alignement lumineux** de *Caraquet* (1310, 1311), orienté à 227°, est situé à l'Est de **Stoke Point**. Le feu antérieur repose sur une tour blanche avec une bande verticale rouge, alors que le feu postérieur repose sur une tour à claire-voie portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge.





135 L'**alignement lumineux** de *Middle Caraquet* (1313.2, 1313.3), orienté à 244° et reposant sur des tours à claire-voie portant des marques de jour rouges avec des bandes verticales blanches, est placé à proximité de la **pointe d'Herbe**. Un **château d'eau**, remarquable, d'une altitude de 66 m et marqué par des **feux** rouges, s'élève à 0,6 mille au SSW du feu postérieur de cet alignement.










136 En provenance de l'entrée Ouest, l'**alignement lumineux** de *Stoke Point* (1314.2, 1314.3), orienté à 094° et reposant sur des tours à claire-voie portant des marques de jour rouges avec bandes verticales blanches, est placé sur Stoke Point.

137 **Pointe à Brideau** est située à proximité, à l'ouest des bassins pour bateaux de Caraquet.

Carte 4920


  138 Un quai brise-lames public, 300 m sur 35 m, est implanté à Bas-Caraquet, à courte distance de Stoke Point; le quai brise-lames est en **ruine** et la **prudence** s'impose. Un Centre de services maritimes et un slip de carénage se trouvent à l'Ouest et près du quai brise-lames. On a signalé que des édifices situés au Sud étaient **remarquables** depuis le large. À courte distance à l'Ouest du slip de carénage, il y a un **quai** public d'une longueur de 250 m qui se termine en L, ainsi qu'un appontement qui s'étend vers l'Ouest. L'extrémité en L mesure 46 m et offre des profondeurs de 3,9 m le long de la face extérieure et de 3,5 m le long de la face intérieure.

   139 Le **quai** public à **Middle Caraquet** et le **brise-lames** qui déborde son aile perpendiculaire, ainsi qu'un **brise-lames** situé à l'Est, forment un bassin pour embarcations qui abrite le **port de plaisance Marina de Bas-Caraquet**. L'entrée du bassin offre une profondeur de 2,2 m mais on trouve des profondeurs moindres à l'intérieur du bassin. Des **feux** (1314, 1314.1) reposent respectivement sur une tour à claire-voie et un mât, érigés sur l'extrémité de chaque brise-lames. Une **rampe de mise à l'eau** est située dans le coin SE du bassin pour embarcations.


    140 À Caraquet, un **brise-lames** enroché, le **quai** public principal (quai *Young*) et le **quai brise-lames** du côté est forment quatre bassins. Le bassin du milieu est presque divisé en deux parties égales par un **quai** public qui déborde la rive de 95 m. Des réservoirs à pétrole, une usine de transformation du poisson, **remarquable**, se trouvent à l'enracinement du quai *Young*. Le quai est plus ou moins en forme de T, comprenant une section principale d'une longueur de 270 m et une face externe qui mesure 300 m. Des **feux** (1319, 1319.1), reposant respectivement sur un mât et une tour à claire-voie, sont placés sur les extrémités de l'entrée de chaque bassin. Le brise-lames à l'extrémité ouest du bassin ouest s'étend jusqu'à la pointe à Brideau et protège plusieurs quais flottants d'une petite **marina**. Un **feu** (1319.5) est observé au haut d'un mât affichant une marque de jour triangulaire rouge et blanc, à l'extrémité nord du brise-lames. Des **feux** (1319.6, 1319.7) sont situés de chaque côté de l'entrée de la marina, dans le bassin. Une **conduite sous-marine** s'avance depuis la rive du bassin du milieu, traversant l'entrée de ce dernier, puis s'orientant vers le NE, une distance totale de 440 m.



141 Caraquet est un centre régional et on y offre des approvisionnements et une gamme de services. Un grand **hôpital** est situé dans le secteur riverain de Caraquet. Un campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick se trouve à Caraquet, à courte distance à l'Ouest des quais du secteur riverain. Une formation du secteur halieutique est offerte au campus.



Carte 4913



 142 En 2013, le quai public de la pointe de Maisonnette était en **ruine**. La **Dune de Maisonnette**, une imposante caractéristique, et le haut-fond sablonneux, débordent la pointe de Maisonnette en direction SE sur une distance de 2,5 milles.

Carte 4486


 143 Des dunes basses longent la côte en direction Ouest sur une distance de 3 milles depuis la pointe de Maisonnette. Des falaises de grès de quelque 100 pi (30 m) d'altitude longent cette partie du littoral jusqu'à Bathurst Harbour, soit une distance de 25 milles. Un **feu** (1324), d'une altitude de 56 pi (17 m) et reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité Nord de la pointe de Maisonnette (47°50'N, 65°00'W).

  144 Le village de **Anse-Bleue**, situé à 4 milles à l'Ouest de la pointe de Maisonnette, est desservi par un **quai brise-lames** en L de forme irrégulière, dont la section principale fait 710 pi (217 m) de long. Un **brise-lames** enroché déborde la rive à 0,2 mille à l'WSW, laissant une entrée d'une largeur de 140 pi (42 m). Un **feu** (1325.4) est placé sur l'extrémité du brise-lames. Un **alignement lumineux** (1325, 1325.1), orienté à 195°, reposant sur des tours à claire-voie portant des marques de jour blanches avec bandes verticales rouges, se trouve dans les approches du quai. Le quai se termine par une extrémité en L irrégulière où on a signalé des profondeurs variant entre 2 et 4 pi (0,6 et 1,2 m). Un **feu** (1325.5), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du prolongement en L du quai. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve sur le côté Ouest de l'enracinement du brise-lames.

  145 **Grande-Anse** est un village de pêcheurs situé à 8 milles à l'Ouest de la pointe de Maisonnette; sa population était de 899 habitants en 2016. La flèche verte de l'église, d'une altitude de 198 pi (60 m), est très **remarquable**. Deux grands **brise-lames** forment un havre pour embarcations et protègent un petit ponton. On a signalé une profondeur de 4 pi (1,2 m) dans le havre, et une **rampe de mise à l'eau** est située dans l'angle SE. Des **feux** (1326.1, 1327.1) reposant sur des tours à claire-voie sont placés sur l'extrémité de chaque brise-lames.

  146 Sur le côté Ouest de **Grindstone Point** (47°45'N, 65°22'W), à 8,4 milles au SW de Grande-Anse, à **Stonehaven**, il y a un petit havre. Le havre est formé par un **brise-lames** d'une longueur de 512 pi (156 m) avec une extrémité en L qui s'allonge vers l'Ouest sur une distance de 256 pi (78 m) et un **quai** public de 229 pi (70 m) de long, sur le côté Ouest. On a signalé une profondeur de 10 pi (3 m) à l'extrémité du quai. Un **feu** (1328) reposant


sur un mât placé sur une colline surplombant le quai. Un autre feu (1328.5) reposant sur un mât est placé sur le brise-lames. Une rampe de mise à l'eau est attenante à l'enracinement du brise-lames.


 147 **Nepisiguit Bay** est une baie profonde d'une ouverture de 17 milles entre Grindstone Point et la pointe Verte. Bathurst Harbour est situé au fond de la baie. Le long de la côte, entre Grindstone Point et Bathurst Harbour, on peut rencontrer des madragues s'étendant jusqu'à 0,5 mille au large.

148 **Miller Brook** (47°40'N, 65°30'W) dénomme un petit port de pêche accessible au moyen d'un étroit chenal qui passe entre deux brise-lames. Il est situé dans la collectivité de **Salmon Beach**, à quelque 4 milles à l'Est de l'entrée de Bathurst Harbour.


Carte 4920

149 **Bathurst Harbour** est situé à l'embouchure de **Nepisiguit River**; on y accède par un étroit chenal dragué dans la barre qui s'étend jusqu'à 1,5 mille au large de l'embouchure, entre **Carron Point** et **Youghall Point**. Il y a, à l'intérieur de l'entrée du port, un grand bassin qui assèche en grande partie à marée basse, sauf pour les chenaux des trois rivières qui confluent en aval de Bathurst.

 150 La ville de **Bathurst**, qui comptait 31 110 habitants en 2016, est située sur la pointe qui sépare Nepisiguit River et **Middle River**. La ville dispose d'un hôpital régional. Youghall Point est occupée par un parc public, bordé par une plage. La *Marina de Bathurst*, située du côté Sud de Youghall Point, est un port de plaisance offrant tous les services. Un chenal, étroit et balisé, conduit depuis Bathurst Harbour jusqu'au bassin du port de plaisance.


 151 Les services de pilotage sont disponibles, mais facultatifs. Les capitaines de navires qui demandent les services d'un pilote doivent communiquer leur HPA à *Pilots Bathurst*, par l'entremise de n'importe quelle station radio côtière, 12 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes, qui se trouve à 3,6 milles au Nord de **Belloni Point** (carte 4486). Les dispositions relatives au pilotage peuvent normalement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)*, par téléphone au 1 877 272-3477 ou par courriel à dispatch@atlanticpilotage.com.


152 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans le havre doit, si les services d'un pilote sont requis, en faire la demande quatre heures avant l'heure prévue du départ (HPD).


 153 La vitesse des courants de marée est de quelque 2 nœuds dans le chenal principal et de quelque

1,5 nœud sur la barre; sur cette dernière, les courants portent bien en dedans et en dehors.

154 En raison des conditions hivernales et glacielles, la saison de navigation dans la région de Bathurst dure de la mi-avril au début de décembre.

 155 Le chenal conduisant à Bathurst est jalonné par des bouées que l'on déplace au besoin. En raison d'un ensablement continu, les profondeurs dans le chenal peuvent changer; les profondeurs peuvent être moindres que celles indiquées sur la carte. Les navigateurs ne disposant pas de connaissances des lieux ne devraient pas tenter d'emprunter le chenal.



 156 Le quai à Bathurst, situé sur le côté Est de **Nepisiguit River**, a une face externe d'une longueur de 123 m. En 2000, les profondeurs le long de son extrémité Nord étaient de 1,7 m, alors que celles le long de son extrémité Sud étaient de 2,1 m. Le quai est dans un état de délabrement.

 157 L'ancien quai *Smurfit-Stone*, sur le côté Ouest, a une face externe de 150 m de long, offrant une profondeur minimale de 2,2 m. L'usine attenante au quai *Smurfit-Stone* a été démolie, et depuis, ce dernier est dans un état de délabrement.

Carte 4486

158 Le rivage Ouest de **Nepisiguit Bay**, entre **Youghall Point** et la pointe **Rochette**, située à 8,5 milles au NNW, est bas. Des maisons sont construites le long de ce rivage, composé de roches basses et de plages sablonneuses. Une croix illuminée et remarquable, d'une altitude de 146 pi (44 m), est placée sur une église du village de **Beresford**, à 4,4 milles au NW de **Youghall Point**.

Carte 4920

  159 Le bassin pour embarcations de la pointe **Rochette** (47°47'N, 65°42'W) est formé par un quai brise-lames en L d'une longueur de 190 m et d'une extrémité en L, qui mesure 110 m. Un feu (1339), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité du quai brise-lames. Un petit brise-lames s'avance sur 50 m depuis le côté Ouest du bassin pour former une entrée d'une largeur de 45 m. Un feu (1339.2), reposant sur un mât portant une marque de jour verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité du petit brise-lames. On trouve des profondeurs variant entre 0,4 et 1,7 m dans le bassin, et une rampe de mise à l'eau y est implantée dans le rivage NW.

160 Le village de **Petit-Rocher**, qui comptait 1897 habitants en 2016, est situé à proximité de la pointe **Rochette**. On peut se procurer du carburant et des approvisionnements au village.

Carte 4486

161 Le village de **Pointe-Verte**, qui comptait 886 habitants en 2016 et situé à 5,2 milles au NNW de Petit-Rocher, abrite un bassin. Le bassin du havre est formé par un **quai brise-lames** en L, ainsi que d'un quai intérieur en L, séparés par un passage d'une largeur de 75 pi (23 m). Le bassin offre des profondeurs variant entre 2 et 4 pi (0,6 et 1,2 m). Un **brise-lames** enroché, détaché, gît au large de la partie Nord du quai brise-lames; un **feu** (1339.8), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur l'extrémité de ce brise-lames. Un **feu** (1340), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur le coin NW du quai intérieur.

Carte 4920

162 Le **port de Belledune** est un havre artificiel qui est géré par l'*Administration portuaire de Belledune*. Il est formé par un **brise-lames** et quatre terminaux maritimes. En moyenne, le port accueille 90 navires par année, transportant quelque 2,15 millions de tonnes de vrac et de

marchandises diverses. En 2016, l'agglomération urbaine de **Belledune** comptait 1417 habitants.

163 Tout navire s'approchant des eaux relevant de l'*Administration portuaire de Belledune* doit suivre certaines directives avant de mouiller ou de s'amarrer dans cette zone. Tout navire désirant entrer dans les eaux du port de Belledune doit fournir des renseignements détaillés en vue d'obtenir une autorisation de mouvement. Les renseignements doivent inclure le nom du navire, le port d'immatriculation, les noms du propriétaire, du capitaine et de l'agent, le tirant d'eau, la jauge brute, une description des marchandises à charger ou à décharger, ainsi que toute autre information requise par l'*Administration portuaire*.

164 Le fascicule *Renseignements sur le port et conseils aux capitaines de navire* est disponible auprès de l'*Administration portuaire de Belledune*.

165 On accède au port par le NE, en empruntant la baie des Chaleurs; il s'ouvre entre **Belledune Point** (47°54'N, 65°50'W) et l'extrémité du **brise-lames** situé à

PORT DE BELLEDUNE (2005)



0,4 mille au NW. Un **feu** (1340.1), reposant sur une tour à claire-voie, est placé sur Belledune Point. Un autre **feu** (1340.2), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du brise-lames. Dans le port d'entrée, il y a plusieurs **feux** privés qui sont indiqués sur la carte, y compris des **feux** à secteurs et les **feux** des extrémités des quais.

166 L'*Administration portuaire* garde l'écoute sur les fréquences des radiocommunications maritimes et donne d'abord des instructions aux navires sur la fréquence d'appel et de sécurité, voie VHF 16. La communication ensuite transférée sur l'une des voies et fréquences de travail suivantes : 65A (É.-U.) ou la voie 11 (soit 156,8 MHz puis 156,275 MHz ou 156,55 MHz).

167 Le chenal d'accès au port a une largeur de quelque 145 m et on a signalé une profondeur de 11,6 m. L'*Administration portuaire* propose aux vraquiers à pleine charge (à destination du quai du terminal n° 2) de limiter leur tirant d'eau d'arrivée à 12,6 m et de ne s'amarrer qu'à marée haute (la densité de l'eau du quai est entre 1018 et 1025 kg/m³). Les autres terminaux offrent des profondeurs moindres. Voir la description des quais des terminaux plus loin dans le chapitre.



168 Le **pilotage** dans le port de Belledune n'est toujours pas obligatoire mais recommandé. Les navires non canadiens assurant le transport de fret maritime via le Port de Belledune doivent faire appel aux services d'un pilote de port local et breveté de l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)*. Le port a émis certaines restrictions quant à l'amarrage dans certaines conditions de vent et peut exiger l'utilisation d'un remorqueur, dont les services de deux sont généralement disponibles. Les remorqueurs, qui sont aussi utilisés comme bateaux-pilotes, rencontrent les navires entre 1,5 et 2 milles au NE du brise-lames du port de Belledune. La principale station d'embarquement des pilotes se trouve à la position 47°56'N, 65°48'W. Des **mouillages** désignés se trouvent à 1,5 et 3 milles au NE du brise-lames, par 27 et 33 m d'eau, fond de bonne tenue, argile durcie, mais offrant très peu d'abri. Ces mouillages se trouvent respectivement aux positions suivantes : 47°56'N, 65°48'W et 47°58'N, 65°48'W. Les vents dominants proviennent du secteur NW et le port offre un bon abri.

169 Les capitaines de navires qui demandent les services d'un pilote doivent communiquer leur HPA, par l'entremise de n'importe quelle station radio côtière, 12 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes. Les dispositions relatives au pilotage peuvent normalement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)*, par téléphone au 1 877 272-3477 ou par

courriel à dispatch@atlanticpilotage.com. Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans le port doit, si les services d'un pilote sont requis, en faire la demande quatre heures avant l'heure prévue du départ (HPD).



170 Le port est ouvert à la navigation toute l'année et est libre de glaces la plupart des hivers. Les vents dominants du secteur Est poussent la banquise dans la baie des Chaleurs, rendant les abords de Belledune dangereux en présence de glace épaisse et de glace empilée. En hiver, lorsque les navires arrivent aux mouillages recouverts de glace, les capitaines sont priés de ne pas mouiller mais plutôt, d'une manière facultative, de naviguer à vitesse réduite en restant à bonne distance du port et ce, jusqu'à ce qu'un poste d'amarrage soit disponible et libre de glaces.



171 Le **quai** à charbon du terminal n° 2 d'Énergie NB et le **quai** du terminal n° 1 de Glencore Canada Inc. sont implantés dans la partie Sud du brise-lames. Le quai à charbon, implanté vers le large, a une longueur de 307 m et une largeur de 28 m; il offrirait des profondeurs variant entre 13,8 et 14,3 m. On a signalé une profondeur de 10,4 m le long du quai de Glencore Canada Inc., long de 155 m et large de 15 m. Un troisième **quai**, celui du terminal n° 3 de M.-D. Young, est implanté dans le rivage Sud du port. Il a une longueur de 455 m et une largeur de 100 m et on a signalé des profondeurs variant entre 10,3 et 11,3 m le long des deux postes d'amarrage. Un quatrième **quai**, celui du terminal n° 4 de Rayburn Doucett, est également implanté dans le rivage Sud du port. Le quai est équipé d'installations pour accueillir les navires ro-ro et ceux transportant des marchandises diverses. Le poste d'amarrage pour les navires ro-ro offre une profondeur de 8,9 m et le poste attenant, pour les chalands, une profondeur de 5,7 m.


172 Au cours de la saison en eau libre, il peut y avoir une **bouée** privée de mouillage orange et blanche (1,83 m par 3,05 m), munie d'un feu à éclats jaune, mouillée par 47°54'37,5"N, 65°50'16,8"W, à quelque 125 m à l'Est du quai du terminal n° 3 de M.-D. Young. Le mouillage de la bouée dépend des besoins opérationnels du locataire du terminal n° 3. Les caractéristiques du feu de la bouée sont les suivantes : période de luminosité de 0,5 seconde, suivie d'une période d'obscurité de 3,5 secondes. Une aussière flottante bleue (marquée par une **bouée** fluorescente) est attachée de manière permanente au crochet délesteur de la bouée, lorsque celle-ci est mouillée. L'aussière s'allonge sur quelque 137 m, jusqu'à la bitte d'amarrage la plus à l'Est, à la section 9 du caisson du tablier du quai. La bouée est utilisée lorsque la proue et ou la poupe d'un navire dépasse l'extrémité Est du poste d'amarrage, surtout lorsque le vent souffle des secteurs NE à SE.

173 Les quais sont desservis par la route (tous les terminaux), la voie ferrée (terminaux n^{os} 3 et 4), des convoyeurs (terminaux n^{os} 1, 2, et 3) et des pipelines (terminaux n^{os} 1 et 2).


174 Au port, de l'eau, du combustible de soute et du diesel peuvent être amenés par camion-citerne. Lorsqu'un navire se ravitaille en carburant par camion-citerne, il faut que les conditions suivantes soient respectées : avoir l'autorisation préalable de l'*Administration portuaire de Belledune*, avoir en possession un permis sur les marchandises dangereuses et une liste de vérification sur la sécurité du transfert du mazout, et se soumettre aux restrictions environnementales particulières portant sur la livraison de carburant le long de certains postes d'amarrage. On peut y effectuer des réparations mineures toujours en s'assurant que les conditions suivantes soient respectées : avoir l'autorisation préalable de l'*Administration portuaire de Belledune*, avoir en possession un permis pour le travail à chaud et une liste de vérification sur la sécurité des travaux devant être effectués, et se soumettre aux restrictions environnementales des travaux devant être effectués à certains postes d'amarrage.

Carte 4486




175 Une centrale électrique **remarquable** et une cheminée d'une altitude de 598 pi (182 m) sont situées sur la rive à 1,5 mille à l'Ouest de Belledune Point.

 176 La **zone de petits fonds** qui frange la côte s'élargit à l'Ouest de Belledune Point et s'avance sur plus de 1 mille au large de l'entrée de Jacquet River; elle se rétrécit à nouveau au large de **Black Point**, puis entoure **Heron Island** (48°00'N, 66°09'W).

177 Heron Island, de hauteur moyenne, est boisée et sa côte NE consiste en des falaises de grès rouge d'une altitude de quelque 40 pi (12 m).

 178 Un petit **quai** de pêche est situé à 0,2 mille de l'entrée de **Jacquet River**. Le quai, qui assèche, est implanté dans le rivage du côté Ouest de la rivière, tout juste en aval du **pont** ferroviaire.


179 **Heron Channel**, entre Heron Island et la terre ferme, est étroit et peu profond. Le passage est compliqué et ne convient qu'aux embarcations. **Heron Rock**, recouverte de 4 pi (1,2 m) d'eau, gît au milieu de l'entrée Est du chenal.


   180 Un **quai** public en L est implanté dans le rivage de l'extrémité Ouest de **West Point Island**, sur le côté Sud de Heron Channel, à 1,9 mille à l'ESE de la **pointe La Roche**. Ce quai a une longueur de 248 pi (76 m) et son extrémité qui mesure 65 pi (20 m) de long, offre une profondeur de 5 pi (1,5 m). Un **feu** (1340.8), reposant sur une tour à claire-voie est placé sur l'extrémité du quai. Une **chaussée surélevée** relie l'île à la terre ferme. Les **ruines** d'un quai débordent le rivage à

courte distance à l'Ouest de l'embouchure de **Benjamin River**, située à quelque 1 mille au SE du feu susmentionné.



Baie des Chaleurs — Rive Nord Du cap d'Espoir à Eel River


Carte 4485


 181 Le **cap d'Espoir** (48°25'N, 64°19'W) consiste en des falaises de grès rouge hautes de quelque 15 m d'altitude, avec, en arrière-plan, les terres s'élevant en hautes crêtes. Un **haut-fond** étroit s'étend jusqu'à près de 2 milles au SE du cap. Le **haut-fond Leander**, recouvert de 4,6 m d'eau et sur lequel la mer brise par forts vents, gît à quelque 1,5 mille au large de la rive et constitue la plus faible profondeur du banc. Tous les navires, sauf les embarcations, doivent passer au Sud de ce banc.



 182 Le **feu cap d'Espoir** (1403) repose sur un phare à l'extrémité du cap.

Carte 4921

  183 Le port de pêche de **Sainte-Thérèse-de-Gaspé** est à 3 milles à l'Ouest du cap d'Espoir. L'entrée du havre est protégée par un **brise-lames** au Sud et un **quai brise-lames** au Nord, distants de 30 m. Des **feux** saisonniers (1401.3, 1401.4) s'élèvent sur l'extrémité de chaque brise-lames. Un autre **feu** (1401.5) est aussi situé sur le brise-lames Sud. Ce port de pêche est géré par l'*Administration portuaire de Sainte-Thérèse-de-Gaspé*.

 184 Il y a à l'intérieur du havre deux bassins d'amarrage et une **rampe de mise à l'eau** pour embarcations. Des pontons sont installés dans le bassin intérieur. Un **caisson** recouvert de 2,1 m d'eau se trouve sur le côté Nord du ponton vers le fond du bassin, à une dizaine de mètres de son extrémité. L'intérieur du havre est dragué périodiquement. Voir la carte pour les profondeurs. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Les navigateurs devront vérifier auprès de l'autorité locale.

 185 **Grande-Rivière** (3408 hab. en 2016) est un centre de pêche situé à 7 milles à l'Ouest du cap d'Espoir. L'embouchure de la rivière, protégée par un **brise-lames**, est sujette à l'**ensablement**.

  186 À la **pointe Verte**, on retrouve un port de pêche, protégé par deux **brise-lames** distants de 58 m à l'entrée. Des **feux** saisonniers (1399, 1399.2) se trouvent sur l'extrémité de chaque brise-lames. Le port de pêche est desservi par un **quai** en L de 294 m sur 75 m. Des pontons et une **rampe de mise à l'eau** sont installés dans

SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ (2018)



la partie Nord du bassin. On retrouve des usines de transformation du poisson dans le port. Ce port de pêche est géré par l'Administration portuaire de Grande-Rivière.

187 Des **prises d'eau** recouvertes de 6,4 m d'eau à leur extrémité s'étendent immédiatement au SE du brise-lames Sud.

Carte 4485

188 Une croix illuminée se dresse à 0,8 mille au NNW de la pointe Verte. L'église située près de l'embouchure de **La Grande Rivière** est remarquable.

189 Un **haut-fond** rocheux déborde de 0,9 mille le rivage, à 2,6 milles à l'Est du village de **Pabos** qui est situé entre Grande-Rivière et Chandler. Un **récif** artificiel recouvert de 3,7 m d'eau est aménagé sur le haut-fond ($48^{\circ}22'N$, $64^{\circ}33'W$) avec un autre **récif** artificiel recouvert de 5,8 m d'eau situé à 1,1 mille à l'WNW du précédent récif.

GRANDE-RIVIÈRE (2013)



Carte 4921

190 La ville de **Chandler** (7546 hab. en 2016) est située à 15 milles à l'WSW du cap d'Espoir. On y retrouve un **hôpital**.

191 La flèche et la coupole de l'église sont **remarquables**.



192 Un **feu** (1393) sur une tour, s'élève sur l'île **Dupuis** qui est entourée de **réécifs**.

L'**alignement lumineux** (1395, 1396), orienté à 321° et pourvu de marques de jour orange fluorescent avec une bande noire, s'élève sur le rivage, au NNW de l'île Dupuis et conduit dans l'anse à l'Îlot.



193 Deux **épaves** émergées gisent à faible distance au SE de l'île Dupuis. Deux **émissaires**, situés respectivement à 91 m et à 0,4 mille au SW du feu antérieur de l'alignement lumineux, débordent la rive de 0,1 mille. Le premier est couvert de rochers.



194 À 0,5 mille à l'Est du feu de l'île Dupuis, se trouve un **brise-lames** en forme de croissant de 458 m de long. Un quai en **ruine** termine ce brise-lames et est fermé à la navigation depuis 2016 pour des raisons de sécurité. Un **feu** (1392.7) sur une tour, s'élève sur l'extrémité du quai.



195 Le vieux quai en **ruine** situé dans la partie Est de l'**anse à l'Îlot** a

été entièrement bordé par un enrochement et constitue dorénavant une **jetée**. Avec un **brise-lames** qui lui est perpendiculaire, elle abrite une **rampe de mise à l'eau** et un **port de plaisance** (*Club nautique de Chandler*). Se référer à l'annexe pour les services offerts. Un **feu privé** (1394) s'élève

à l'extrémité de la jetée et une **balise** de jour de tribord (privée) s'élève à l'extrémité du brise-lames.

Carte 4486



196 À l'Ouest et près de la **pointe du Grand Pabos**, et à environ 3 milles au SW de Chandler, l'embouchure de la **rivière de l'Anse aux Canards** offre un abri pour les embarcations.

197 Une **tour radio remarquable**, portant des **feux** rouges, s'élève sur la pointe du Grand Pabos.

Carte 4921



198 **Newport Point**, hameau situé à 1,5 mille au SW de la pointe du Grand Pabos, est pourvu d'un **quai** abrité par deux **brise-lames**. Un **feu** (1389) sur une tour, s'élève sur la **pointe de Newport**, à l'Est de l'entrée du havre.




199 L'**alignement lumineux** (saisonnier) de la **pointe de Newport** (1390, 1391), orienté à 342° et pourvu de marques de jour orange fluorescent avec une bande noire, mène dans les approches du havre. Le feu antérieur se trouve sur l'extrémité du quai commercial situé à l'Ouest du havre, tandis que le feu postérieur se trouve près de l'enracinement de ce quai. La profondeur (2015) sur l'alignement est de 3,6 m. La **bouée** lumineuse à cloche de mi-chenal (1388), marquée **NEWPO** est mouillée à 0,5 mille au SSE du feu antérieur de l'alignement. Des **bouées** latérales balisent l'entrée du havre.


CLUB NAUTIQUE DE CHANDLER (2013)



NEWPORT POINT (2013)





 200 Le côté NE du **quai**, où se trouvent des usines, offre une longueur de 40 m et un ponton y est installé; son côté SE offre une longueur de 64 m. Un autre **quai**, protégé par le brise-lames Ouest, offre d'une longueur de 149 m.


 201 Le **quai** public, en forme de L, 125 m sur 30 m, est implanté dans la rive Nord du havre. Il est équipé d'un treuil de déchargement. Au NW du quai se trouvent un ber cavalier et une **rampe de mise à l'eau**. Un centre de services maritimes pour les pêcheurs ainsi qu'une aire d'entreposage se trouvent au Nord du quai. Ce port de pêche est géré par l'*Administration portuaire de Newport*.

Carte 4486


202 Un ancien havre de pêche, qui n'est plus entretenu, se trouve à l'embouchure de la rivière située au hameau nommé **Les Îlots-de-Newport**, à 1,8 mille au NNE de la **pointe Noire**.


 203 L'embouchure de la rivière est enrochée et protégée par des **brise-lames** tandis que des enrochements bordent les rives de la rivière laissant un passage d'une largeur de 36 pi (11 m). Un **quai** de 82 pi (25 m) et un ponton de 33 pi (10 m) bordent la rive SW de la rivière plus en amont.

 204 Les profondeurs varient entre 3 et 6 pi (0,8 et 1,8 m) dans ce havre, mais peuvent y être moindres en raison de l'**ensablement**.

 205 Un **émissaire** recouvert de 9 pi (2,7 m) d'eau à son extrémité déborde la rive de 410 pi (125 m) vers le Sud à quelque 985 pi (300 m) à l'Est de l'entrée du havre. Un **haut-fond** rocheux, recouvert de 1 pied (0,2 m) d'eau, gît à 515 pi (157 m) au SSE de l'entrée de la rivière tandis que deux îlots sont à 0,5 mille au Sud de cette même entrée.


206 La **pointe au Maquereau**, à 5,5 milles au SSW de la pointe de Newport, est escarpée, sombre et boisée, avec des flancs rocaillieux qui s'élèvent abruptement jusqu'à une altitude de 200 pi (61 m).

 207 La **pointe Reddish**, de calcaire rouge, a parfois l'apparence d'une île. Dans le NE et près de la pointe, l'embouchure du **ruisseau Chapados** abrite le havre de pêche de **Gascons** dont l'entrée étroite est protégée par une **jetée** à l'Ouest et un **brise-lames** à l'Est. On y retrouve des **quais**, des pontons, une **rampe de mise à l'eau** ainsi que des prises d'eau et d'électricité. Ce havre de pêche est géré par l'*Administration portuaire de Gascon*. (Voir CEN CA579104)


 208 Un **alignement lumineux** de l'*Anse aux Gascons* (1382, 1382.1), orienté à 319½° et portant des marques de jour orange fluorescent avec une bande noire, se trouve dans les approches du havre. Un **feu saisonnier** (1383) sur un mât s'élève sur l'extrémité Sud du brise-lames; le feu ne fonctionne que de nuit.

LES ÎLOTS-DE-NEWPORT (2013)





 209 En raison de l'**ensablement** à l'entrée du havre, les profondeurs peuvent être moindres que celles qui sont indiquées sur le diagramme.


210 Deux **tours**, d'une altitude de 948 pi (289 m) et marquées par des **feux** rouges, s'élèvent à 1,6 mille au NNW de la pointe Reddish.




 211 À 1,2 mille à l'Ouest de la pointe Reddish, se jette la **rivière de l'Anse à la Barbe**, abritant le havre de pêche de **Gascons-Ouest**. On y trouve du côté Ouest, des pontons d'une longueur de 136 pi (41 m) installés le long d'un quai, dans le bassin offrant des profondeurs (2020) variant entre 1 et 7 pieds (0,3 et 2 m). Un treuil de déchargement se trouve à l'extrémité Sud du quai. L'entrée de la rivière est protégée par des **brise-lames** laissant un passage de 43 pi (13 m) de large.

Carte 4921

  212 La **baie de Port-Daniel**, exposée à l'Est, s'ouvre entre la pointe nommée

La Vieille et la **pointe du Sud-Ouest (pointe de l'Ouest)**. La population de **Port-Daniel-Gascons** est de 2210 hab. en 2016. La baie est abritée de tous les vents sauf ceux du secteur Sud et en allant vers l'Est, y soulevant alors une forte houle; elle offre un **mouillage** de 10,1 m d'eau, par fond de vase. Un **feu** (1379) sur un phare, s'élève sur la pointe du Sud-Ouest (48°09'N, 64°57'W).


 213 Le terminal maritime de la cimenterie *Ciment McInnis*, situé dans l'**anse à la Loutre**, s'étend jusqu'à 445 m de la rive. Le poste d'amarrage, d'une longueur de 330 m, est composé de piliers reliés par une passerelle. La tour de transbordement repose sur le pilier central. Un tunnel de convoyage supporté par des tours relie le terminal aux installations terrestres qui sont bien éclairées. Les profondeurs le long du terminal varient entre 12,2 et 14 m.


   214 La **rivière Port-Daniel** se déverse lentement du côté Nord de la baie à travers un grand **banc de vase** et une barre asséchante. Sur le côté Est de l'embouchure de la rivière à **Port-Daniel-Est**, un **quai brise-lames** en L abrite un bassin


GASCONS (2019)



d'embarcations. Un **feu** saisonnier (1379.5) s'élève sur l'extrémité de l'enrochement SW. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve à l'extrémité Nord. Ce port de pêche est géré par l'*Administration portuaire de Port-Daniel-Est*. (Voir CEN CA579253)


 215 Les profondeurs indiquées dans les zones draguées sur le diagramme sont obtenues par dragages périodiques. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Les navigateurs devront vérifier auprès de l'autorité locale.

 216 Un **pont** ferroviaire fixe, d'une hauteur libre de 7,3 m et un **pont** routier fixe, de 2,0 m, franchissent l'embouchure de la rivière. Un **câble aérien**, laissant une hauteur libre de 7,3 m, est situé juste en aval du pont routier. Entre les deux ponts, du côté Est de la rive se trouve un **brise-mer** d'une longueur de 68 m.


 217 Un **émissaire** déborde la rive de 244 m à l'embouchure du **ruisseau Castilloux**. L'extrémité de cet émissaire est recouverte de 2 m d'eau.




Carte 4486


218 La **colline de Port-Daniel (colline Daniel)**, à 1,5 mille au SW de la pointe du Sud-Ouest (pointe de l'Ouest), domine cette partie de la côte avec une altitude de 400 pi (122 m).


 219 La **pointe Smith** est située à 4,5 milles plus loin dans le SW. Le havre de **Shigawake** (292 hab. en 2016), à faible distance à l'Ouest de la pointe et est protégé

à l'Ouest par une **jetée** et à l'Est par l'ancien quai maintenant tout enroché. Des pontons totalisant 58 m de long y sont installés et un quai éperon s'étendant vers l'Ouest, est relié à l'extrémité de la jetée. Des prises électriques sont disponibles.

 220 Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Les navigateurs devront vérifier auprès de l'autorité locale.

   221 L'entrée du havre de **Saint-Godefroi** (380 hab. en 2016) à 2 milles au SW de la pointe Smith, est balisée par deux **bouées** lunimeuses. Un **quai brise-lames** est implanté du côté SW de la **pointe Trachy**. Un second **brise-lames** est situé à faible distance à l'Ouest du quai brise-lames, laissant un passage restreint de 14 m. Un **feu** (1376) sur une tour, s'élève près de l'extrémité du quai. Un autre **quai** est aménagé dans la partie Nord du bassin ainsi qu'une **rampe de mise à l'eau** et une cale de halage. Le havre est desservi par des prises d'eau et d'électricité et des treuils de déchargement. (Voir CEN CA579105)

 222 Les profondeurs indiquées dans les zones draguées sur le diagramme sont obtenues par dragages périodiques. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Les navigateurs devront vérifier auprès de l'autorité locale.

 223 Des **récif**s artificiels ont été aménagés dans différents secteurs situés entre la pointe Smith et la pointe de Paspébiac. L'objectif de l'implantation de ces récifs

PORT-DANIEL-EST (2018)



est de mettre en valeur le milieu marin en rétablissant et en améliorant la productivité et la biodiversité marine. Ce havre de pêche est géré par l'Administration portuaire du Havre de Pêche de Saint-Godéfrui.

Carte 4921

224 La **pointe de Paspébiac** (48°01'N, 65°15'W) forme l'extrémité d'une plage de sable et de galets de forme triangulaire qui entoure une lagune peu profonde asséchant partiellement. Le déversoir de la lagune, près de son extrémité NE, permet aux embarcations d'y entrer à la pleine mer.

225 La **bouée** lumineuse de tribord marquée AP2 (1373) est mouillée sur le côté SW de l'épi de sable qui débord de la pointe.

226 Deux **tours** radio, d'une altitude de 125 m et marquées par des **feux** rouges, s'élèvent sur les **bancs de vase** de la lagune.



227 **Paspébiac** (3164 hab. en 2016) est desservi par un havre de pêche commerciale protégé par un **brise-lames** à l'Ouest et un **quai** commercial de forme irrégulière au SE dont l'extrémité est formé d'un **brise-lames** laissant un passage d'environ 90 m de large. Un système de protection cathodique contre la corrosion est installé sur la partie Nord du quai, appartenant à *Ports pour petits bateaux de Pêches et Océans Canada*. Lors d'amarrage à ce quai, des procédures opérationnelles doivent être observées afin d'éviter des dommages aux navires. Pour obtenir plus de renseignements et les directives à suivre, les navigateurs communiqueront

avec l'Administration portuaire de Paspébiac. La partie Sud du quai qui appartient à *Transports Canada* est fermée définitivement à la navigation. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'y amarrer. Des pontons, d'une longueur de 112 m, sont installés pour les pêcheurs au Nord du quai. On retrouve les installations du **port de plaisance** (*Marina de Paspébiac*) au NW du quai. Voir en annexe les services offerts. Le havre est desservi par des prises d'eau et d'électricité ainsi qu'une **rampe de mise à l'eau** accessible seulement à marée haute dû à l'**ensablement**. Une usine de transformation du poisson ainsi que le site historique *Banc-de-pêche-de-Paspébiac* se trouvent au NE du havre.



228 Des **feux** (1373.3, 1374) sont situés sur les extrémités des brise-lames et marquent l'entrée du bassin.



229 Deux **conduites sous-marines** s'étendent à faible distance à l'Est du quai commercial.



230 Le meilleur **mouillage** dans la **baie de Paspébiac** se trouve à 1 mille à l'Ouest de la pointe de Paspébiac, par fond d'argile dans près de 10 m d'eau. Il est bien abrité, sauf des vents des secteurs de l'Ouest à SE, par le Sud; les vents du SW soulèvent une grosse houle, mais le fond y est de très bonne tenue.



231 Une **aire d'aquaculture**, qui est délimitée par des **bouées** jaunes d'avertissement, est aménagée dans la baie de Paspébiac; les navigateurs devront exercer la **prudence** dans ces parages.



232 La **pointe de New Carlisle**, située à 3,2 milles à l'Ouest de la pointe de Paspébiac, est sablonneuse

SHIGAWAKE (2013)



SAINT-GODEFROI (2013)



et boisée; des **petits fonds** la débordent et s'étendent le long de la côte vers l'Ouest.

233 Une **tour** à micro-ondes, d'une altitude de 107 m s'élève à près de 0,3 mille au Nord de la pointe de New Carlisle.

Carte 4486

234 La **pointe Bonaventure**, située à 5 milles à l'Ouest de la pointe de New Carlisle, est un escarpement bas de grès rouge.

235 On retrouve sur le rivage Nord de la baie des Chaleurs plusieurs **jetées** perpendiculaires à la côte qui servent à prévenir l'érosion.

Carte 4921

236 Le **havre de Beaubassin**, à 2,2 milles au NW de la pointe Bonaventure, est un havre pour embarcations, situé à l'embouchure de la **rivière Bonaventure**. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits, et ce jusqu'à 300 m au large de l'extrémité SSW du **brise-lames** de la **pointe de Beaubassin**. Les navigateurs devront vérifier auprès de l'autorité locale. Ce havre est géré par l'*Administration portuaire de Bonaventure*.

237 L'**alignement lumineux** de Bonaventure (1369, 1369.1), orienté à 010° et pourvu

de marques de jour orange fluorescent avec une bande noire, s'élève dans les approches. On retrouve un phare de navigation désaffecté immédiatement au SW du feu antérieur. Des **bouées** privées sont mouillées dans le havre pour indiquer les **hauts-fonds**.



238 Dans le havre, on retrouve un **quai** d'une longueur de 275 m, une **rampe de mise à l'eau** et des pontons du **port de plaisance** (*Marina de Bonaventure*). Se référer à l'annexe pour les services offerts.

Carte 4486

239 Le hameau de **Ruisseau-Leblanc** est situé à 8 milles à l'WNW de la pointe Bonaventure. On y retrouve un ancien havre de pêche protégé par un **brise-lames** à l'Est et par un quai brise-lames au Sud. Le havre est ensablé. On y trouve une rampe de mise à l'eau abîmée. Le quai brise-lames est en **ruine** et interdit d'accès.

240 En raison de l'**ensablement**, les navigateurs devront s'informer auprès des usagers locaux en ce qui concerne les profondeurs. Les navigateurs sont priés de procéder **prudemment**.

241 Une **épave**, recouverte de 38 pi (11,6 m) d'eau et servant à des activités de plongée sous-marine, gît à 0,5 mille au SSW du quai de Ruisseau-Leblanc. Le site est balisé par une **bouée** de plongée privée. Un **émissaire**, situé devant la municipalité de **Caplan**, s'avance de quelque 820 pi


PASPÉBIAC (2018)








BONAVENTURE (HAVRE DE BEAUBASSIN) (2018)




(250 m) vers le large, parallèlement au côté Est de la **jetée** enrochée.


 242 Les **ruines** d'un ancien quai s'avancent perpendiculairement à la rive sur environ 985 pi (300 m) à environ 1315 pi (400 m) à l'Est de l'embouchure de la rivière Caplan. Les profondeurs peuvent être moindres et il peut y avoir présence de blocs rocheux. La **prudence** est de mise.


  243 À l'embouchure de la **rivière Caplan**, située à 13,4 milles à l'WNW de la pointe Bonaventure, se trouve un **quai** en bois d'une longueur de 131 pi (40 m) qui se prolonge vers le large par un enrochement. La connaissance locale est nécessaire pour s'engager dans le chenal de la rivière qui conduit au quai. On y retrouve une **rampe de mise à l'eau**.


   244 À **New Richmond**, dans le secteur de **Black Cape**, sur la **pointe Howatson** à 1,3 mille au NW des **caps Noirs** se trouve une ancienne jetée privée qui n'est plus utilisée. Un petit havre de pêche et un **port de plaisance** (*Club Nautique de New Richmond*), protégés par un **brise-lames** perpendiculaire à la jetée, sont aménagés dans un bassin du côté Est. On retrouve dans ce bassin, des pontons, ainsi qu'une **rampe de mise à l'eau**. Un **feu** (privé) se retrouve sur l'extrémité Est du brise-lames. Se référer à l'annexe pour les services offerts par le port de plaisance. (Voir CEN CA579254)



 245 Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Les navigateurs devront vérifier auprès de l'autorité locale. Un **caisson** recouvert de 5,3 pi (1,6 m) d'eau se trouve à quelque 66 pi (20 m) au NE du brise-lames.

246 Des réservoirs, **remarquables** du large, sont situés au Nord du quai. Une **tour** radio s'élève sur un sommet à l'ENE du quai.

 247 Un **émissaire** déborde la rive de 0,5 mille à 0,2 mille à l'Ouest de la pointe Howatson.

 248 La **baie de Cascapédia**, peu profonde, et la **rivière Cascapédia**, qui débouche au fond de la baie à travers des battures de sable et de vase, ne sont accessibles qu'aux embarcations. Des **caissons en ruine** gisent à l'embouchure de la rivière. Un ponton de 102 pi (31 m) de long, accessible pour les embarcations, est installé sur le côté Sud de l'embouchure de la **petite rivière Cascapédia**, sur la **pointe Taylor**.

 249 Des **récif**s artificiels ont été déposés dans plusieurs secteurs différents situés au SW de la ville de New Richmond dans le but de mettre en valeur le milieu marin en rétablissant et en améliorant la productivité et la biodiversité marine de la partie Est de la baie de Cascapédia.


  250 Les **caps de Maria**, sur le côté Ouest de la baie de Cascapédia, forment une muraille


NEW RICHMOND (2018)



abrupte de 143 pi (44 m) d'altitude. La **pointe Tracadigache** est une barre sablonneuse triangulaire entourant une lagune asséchante, avec un épi de sable qui prolonge la pointe de 0,5 mille dans le Sud. Un **feu** privé (1365), sur une tour rouge et blanche, s'élève sur la pointe.



251 Des **tours remarquables** s'élèvent sur les sommets du **mont Saint-Joseph** à 2,9 milles au NNE de la pointe Tracadigache. Un parc d'éoliennes s'étend dans le secteur.

 252 La **baie Tracadigache** est bordée de **petits fonds**.


 253 Plusieurs **aires d'aquaculture** sont aménagées dans les baies de Cascapédia et Tracadigache. Elles sont généralement marquées par des **bouées** jaunes d'avertissement; les navigateurs devront exercer la **prudence** dans ces parages. Des **récif**s artificiels sans balisage ont également été aménagés près de la pointe Tracadigache.


Carte 4921

254 La ville de **Carleton-sur-Mer** (4073 hab. en 2016) se trouve à 1 mille au Nord de la pointe Tracadigache. On retrouve une **clinique médicale** à Carleton-sur-Mer et un **hôpital** à Maria.


  255 Le **quai public** de Carleton-sur-Mer est administré par *Pêches et Océans Canada*, en partenariat avec la *ville de Carleton-sur-Mer*. Des pontons y sont installés. Les profondeurs à l'intérieur du havre varient entre 0,4 m du côté N et 5,2 m du côté SE (2019). Il y a présence d'un caisson d'une profondeur de 4 m dans le milieu


du havre. Des pontons y sont installés. Le havre est protégé du SE par un **brise-lames** et du SW par un autre **brise-lames** rattaché au quai. Un **feu** s'élève à l'extrémité de ce brise-lames. Ce feu fonctionne de nuit seulement. Ces installations sont gérées par l'*Administration portuaire de Carleton-sur-Mer*.

 256 Un **port de plaisance** (*Club nautique de Carleton-sur-Mer*) est situé dans le bassin, ainsi qu'une **rampe de mise à l'eau**. Se référer à l'annexe pour les services offerts.

 257 Le **refuge d'oiseaux migrateurs de Saint-Omer** (*Environnement et Changement climatique Canada*) est situé dans le barachois au NNW de la baie Tracadigache, face au secteur de Saint-Omer, et une réglementation d'accès s'y applique.

Carte 4486

 258 On trouve un bon **mouillage**, par 30 à 40 pi (9,1 à 12,2 m) d'eau, fond de vase, à 1 mille au NW de la pointe Tracadigache. On trouve aussi un bon **mouillage** par fond de vase de quelque 25 pi (7,6 m) d'eau, à quelque 3 milles à l'Ouest de l'extrémité Ouest de Heron Island et à quelque 1,5 mille au Nord de l'embouchure de **Charlo River**.

 259 **Eel Bay** s'ouvre au Sud de **Inch Arran Point**, qui dénomme l'extrémité Sud de l'entrée de la **rivière Ristigouche**. **Eel River** se jette dans la baie en traversant une lagune marécageuse. Un **émissaire** d'égout déborde la rive Ouest de la baie.

260 Une église, **remarquable**, pourvue de deux flèches en pierre, est érigée à 0,7 mille à l'Ouest de Inch Arran Point;

CARLETON-SUR-MER (2020)




à courte distance à l'Ouest, s'élève une grande bâtisse en brique, comportant des tourelles distinctes.

Rivière Ristigouche — De Miguasha-Ouest à Campbellton



Carte 4426


261 **Bonamy Rocks** ($48^{\circ}03'N$, $66^{\circ}21'W$) s'étendent jusqu'à près de 0,5 mille à l'Est de la pointe située au Sud de Inch Arran Point. Ce sont des rochers hauts, abrupts et accidentés. Le **banc de Miguasha**, de pierres et de sable, s'étend jusqu'à 1 mille au SW de la **pointe de Miguasha**, sur le côté Est de l'embouchure de la rivière Ristigouche.



 262 Le **pilotage** dans la rivière Ristigouche est obligatoire. Les capitaines de navires doivent communiquer leur HPA à *Pilots Dalhousie*, par l'entremise de n'importe quelle station radio côtière, au moins 12 heures avant leur arrivée à la station d'embarquement des pilotes, située à quelque 4 milles à l'Est de Inch Arran Point (carte 4486). Les dispositions relatives au pilotage peuvent normalement être prises par l'agent maritime local du navire ou en communiquant directement avec l'*Administration de pilotage de l'Atlantique (APA)*, par téléphone au 1 877 272-3477 ou par courriel à dispatch@atlanticpilotage.com.

263 Le capitaine d'un navire devant appareiller ou effectuer un déplacement dans la zone de pilotage obligatoire doit communiquer avec *Pilots Dalhousie* 4 heures avant l'HPD.


264 **Dalhousie Harbour** est situé à l'embouchure de la rivière Ristigouche. La municipalité de **Dalhousie**, située dans les parages de la rivière, comptait 3126 habitants en 2016. Les services de **douane** sont disponibles à Dalhousie et un **hôpital** s'y trouve au même endroit. La rivière Ristigouche est accessible toute l'année; toutefois, les glaces peuvent gêner la navigation durant les mois d'hiver. On peut avoir recours à l'assistance de brise-glaces sur demande.


  265 La vitesse maximale des **courants de marée** dans l'embouchure de la rivière est de quelque deux nœuds. La rivière et les havres qu'elle abrite sont sujets à un **ensablement** continu, par conséquent, les profondeurs peuvent être moindres que celles indiquées sur la carte. On effectue des dragages périodiques dans Dalhousie Harbour.


 266 L'**alignement lumineux** de *Inch Arran Point* (1343 , 1343.1), orienté à 287° , se trouve à Inch Arran Point. Le feu antérieur repose sur une tour blanche avec une bande verticale rouge et le feu postérieur, sur une tour à claire-voie portant une marque de jour blanche avec une bande verticale rouge.


  267 Le terminal maritime de Dalhousie (**quai Est**) est situé à 0,7 mille au NW de Inch Arran Point. Le quai a une longueur de 630 pi (192 m) et est pourvu de deux ducs d'Albe d'amarrage, gisant à 250 et 500 pi (76 et 152 m) à l'Est du quai, ce qui donne une longueur totale d'amarrage de 1115 pi (340 m). En 2013, la profondeur y était de 23 pi (7 m). La hauteur du quai est de 6 pi (1,8 m). Le quai est équipé pour le trafic ro-ro et utilisé pour les cargaisons en vrac. L'**alignement lumineux Est de Dalhousie Harbour**


(1343.7, 1343.8), orienté à 268°, reposant sur des tours à claire-voie portant des marques de jour blanches avec bandes verticales rouges, conduit jusqu'au quai. Un **feu** (1343.6), reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rectangulaire rouge et blanche, est placé sur l'extrémité Est du quai.

 268 **Middle Ground** (*appellation locale*), formé de sable et de pierres, est recouvert d'au moins 2 pi (0,6 m) d'eau et gît du côté Nord du chenal, au Nord du terminal maritime. La **bouée** non lumineuse cardinale nord *EV* est amarrée du côté nord de Middle Ground. Un **feu** (1344), d'une altitude de 69 pi (21 m) et reposant sur une tour à claire-voie portant une marque de jour rectangulaire rouge, blanche et verte, s'élève du côté Nord du terminal. Un autre **feu** (1345) repose sur une tour en treillis, portant une marque de jour verte, blanche et noire. Le feu est situé sur une pointe qui se trouve le long du Dalhousie Harbour, entre les terminaux maritimes Est et Ouest.


 269 À courte distance à l'Ouest du terminal maritime Est, l'ancien quai du traversier est situé au fond d'un petit bras de mer. Un **quai** en L, utilisé par les bateaux de pêche, déborde la rive de 164 pi (50 m), offrant une profondeur de 6 pi (1,8 m).


 270 Le quai du terminal maritime Ouest de Dalhousie (**quai** Ouest) a une longueur de 600 pi (183 m) et est implanté dans le rivage de l'extrémité Ouest du port. Des ducs d'Albe permettent une longueur totale d'amarrage de 1165 pi (355 m). En 2013, les profondeurs variaient entre 21 et 33 pi (6,4 et 10 m). Le quai est équipé de prises d'eau et d'électricité, d'un oléoduc, et est essentiellement utilisé pour les cargaisons en vrac. Une ancienne **aire d'entreposage de bois** est située entre ce quai et le quai désaffecté de *Bowater Paper Company*, à 0,3 mille à l'Est. Il existe un service intermodal de voie ferrée dans la région.

 271 *Dalhousie Regional Marina* est un **port de plaisance** abrité dans les installations situées au SW du terminal maritime Ouest. On y trouve plusieurs pontons et une **rampe de mise à l'eau**. À Dalhousie, on peut se procurer du combustible, du diesel et des provisions.


 272 Le hameau de **Miguasha-Ouest** est situé sur la rive Nord de la rivière Ristigouche, au NNE de Dalhousie. Le quai en **ruine** est fermé à la navigation et interdit d'amarrage et de s'y approcher à moins de 65,6 pi (20 m).

273 Un **brise-lames**, d'une longueur de 262 pi (80 m) et offrant une profondeur de 8 pi (2,4 m), abrite l'ancienne aire d'accostage du traversier. Un duc d'Albe est situé à 49 pi (15 m) à l'Est du brise-lames.

 274 Le chenal entre Dalhousie et Campbellton est large et profond sur les premiers 5 milles, mais ensuite, il se rétrécit et devient moins profond. Le chenal est jalonné par des **bouées**. La partie du chenal située entre la **pointe au Chêne** et Campbellton n'est plus entretenue par dragages.


 275 La ville de **Campbellton** (13 114 habitants en 2016) occupe la rive Sud de la rivière Ristigouche, à 14 milles en amont de Dalhousie. Le **quai** de Campbellton a une longueur de 1450 pi (442 m). On trouve une profondeur de 10 pi (3 m) à 10 pi (3 m) au large de la face Nord du quai et à 75 pi (23 m) de l'extrémité Est. On peut effectuer des réparations mineures de coque et de machine à Campbellton. La ville est un centre régional et on y offre des approvisionnements. Campbellton dispose également d'un important **hôpital** régional.


276 Une statue blanche, **remarquable**, d'une altitude de 233 pi (71 m), se dresse au sommet d'une bâtisse en brique rouge, **remarquable**, située à quelque 0,4 mille au SSE du quai de Campbellton.



 277 Un **pont** routier fixe, laissant une hauteur libre de 44 pi (13 m), franchit la rivière, reliant Campbellton (N.-B.) à Pointe-à-la-Croix (Québec); seules les embarcations peuvent remonter la rivière en amont du pont. Une **rampe de mise à l'eau** et des pontons sont aménagés sur la rive Nord, immédiatement en amont du pont.

Du cap d'Espoir au cap Gaspé

Carte 4921

 278 Un havre est situé à **L'Anse-à-Beaufils**, à quelque 3 milles au Nord du cap d'Espoir. Ce havre est formé d'un bassin et d'un **quai** public abrités au Sud par un **brise-lames** courbé. L'entrée du havre, d'une largeur de 25 m, est située du côté NE. Une **balise** de jour est située à l'extrémité du quai. Ce havre est géré par l'*Administration portuaire de Percé et l'Anse-à-Beaufils*.

 279 Les profondeurs dans le chenal d'accès et à l'intérieur du havre sont obtenues par dragages périodiques. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Les navigateurs devront vérifier auprès de l'autorité locale.

  280 Un **port de plaisance** géré par l'*Administration portuaire de Percé et l'Anse-à-Beaufils* est aménagé dans le bassin. Se référer à l'annexe pour les services offerts. Une **rampe de mise à l'eau** est aménagée près de l'enracinement du quai. Une passerelle,

L'ANSE-À-BEAUFILS (2013)



située juste en aval du **pont** routier fixe, laisse une hauteur libre de 4,1 m.

281 Des **récif**s artificiels sont aménagés aux endroits suivants : à 0,9 et 1,4 mille au Nord du cap d'Espoir ($48^{\circ}25'N$, $64^{\circ}19'W$) et à 0,8 et 1 mille à l'ENE de L'Anse-à-Beaufils. Les navigateurs éviteront de mouiller dans ces parages. De plus, des **câbles sous-marins** de télécommunication relient les rives de L'Anse-à-Beaufils et d'un secteur au Nord de L'Étang-du-Nord (aux îles de la Madeleine). Les navigateurs doivent se référer à la carte marine pour connaître leur emplacement et éviter de mouiller dans leurs parages.

Carte 4485

282 L'**île Bonaventure** ($48^{\circ}30'N$, $64^{\circ}10'W$), d'une altitude de près de 137 m, présente des falaises verticales de grès rouge pouvant atteindre 76 m d'altitude par endroits. De nombreux oiseaux de mer nichent sur les rebords et dans les fissures des falaises. Le passage entre l'île et la terre ferme est sain, mais il est parcouru fréquemment par une grosse houle qui bat le pourtour de l'île.

283 Un **quai** se trouve sur le côté WNW de l'île. Un réflecteur radar est installé sur la jetée. Le *refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé* (*Environnement et Changement*

climatique Canada) et le *Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé* (*Parcs Québec*) sont situés dans ce secteur et une réglementation d'accès s'y applique.

284 La **baie de Percé**, située au NW de l'île Bonaventure, est formée par le **cap Blanc** et le **rocher Percé**. Le rocher Percé est **remarquable** par ses falaises verticales d'une altitude de 88 m, par sa large entaille à son extrémité SE et par l'ouverture circulaire qui le traverse.

285 La municipalité de **Percé** (3103 hab. en 2016) est desservie par un **quai** s'étendant en direction SE. Un **feu** (1409) s'élève à l'extrémité du quai.

286 Des récifs artificiels sont aménagés aux endroits suivants : à 0,3 mille au Nord du cap Blanc avec une profondeur minimale de 6,3 m et à 0,4 mille au SW du cap Blanc avec une profondeur minimale de 5,6 m. Les navigateurs éviteront de mouiller dans ces parages. Le **récif de Percé**, avec quelques roches découvrant de 3 pieds (0,9 m), déborde la rive de 0,4 mille au SE du quai; on y retrouve aussi un îlot rocheux émergé de 3 pieds (1 m).

287 Le **mont Sainte-Anne** atteint une altitude de 340 m à 1 mille à l'intérieur de la municipalité de Percé. Plusieurs **tours remarquables** surplombent la montagne.

288 La **Malbaie**, exposée à l'Est, est bordée au fond par une plage de sable et de gravier, entourant une lagune. Le rivage Sud de la baie, entre le rocher Percé et un point situé


ÎLE BONAVENTURE (2013)




PERCÉ (2020)






à 1 mille au NW de la **pointe des Cannes de Roches**, s'élève verticalement en une falaise de plus de 198 m d'altitude. Le rivage Nord est une succession irrégulière d'escarpements bas composés de grès et de quelques plages.

 289 Un **émissaire** d'une longueur de 130 m et recouvert de 1,2 m d'eau à son extrémité déborde la pointe du **cap Barré**.

 290 **Barchois** est un village situé sur le rivage, à l'extrémité NW de la baie. L'entrée de la lagune se trouve du côté Nord où les embarcations peuvent passer sous le **pont** ferroviaire fixe d'une hauteur libre de 7,5 m. Une barre de sable se forme dans l'approche de l'embouchure en aval du pont. L'ancien débarcadère en amont du pont est en **ruine**.

Carte 4921

  291 Le hameau de **Mal-Bay**, sur le rivage Nord de La Malbaie, est desservi par un **quai brise-lames** public; des pontons sont installés dans le havre. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve au NE de l'enracinement du quai. Un **feu** saisonnier (1410) s'élève sur le brise-lames. Ce havre est géré par l'*Administration portuaire de l'Anse-à-Brillant et St-Georges-de-Malbaie*.


 292 Le mouillage au large de Mal-Bay n'est pas recommandé, car les coups de vent du SE fréquents,


MAL-BAY (2018)



précédés de brume, y soulèvent habituellement une grosse mer.

Carte 4485


 293 La **pointe Saint-Pierre**, qui forme l'extrémité Sud de l'entrée de la baie de Gaspé, est basse et porte quelques maisons. L'**île Plate**, basse et formée de grès, est située à 0,4 mille au large de la pointe Saint-Pierre ($48^{\circ}38'N$, $64^{\circ}09'W$). Un **feu** (1412) sur une tour et pourvu de marques de jour rectangulaires orange fluorescent, s'élève sur l'île.


 294 Une profondeur de 13,6 m se trouve à 1 mille au SE du cap Gaspé. Un **banc**, recouvert de 25,3 m d'eau et situé à 5 milles au SE du cap Gaspé, forme la partie NW du **banc des Américains**. Le banc des Américains se prolonge de 10 milles vers le SE où on retrouve une profondeur de 13,3 m. À l'occasion, des **rides de marée** se produisent à ces endroits.



295 La **zone de protection marine (ZPM) Banc-des-Américains** s'étend depuis l'île Bonaventure jusqu'à la hauteur du cap Gaspé et sur plus de 18 milles à l'Est. La ZPM couvre le banc des Américains. Des restrictions s'appliquent à la ZPM et sont définies dans un règlement. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de *Pêches et Océans Canada* à www.dfo-mpo.gc.ca.


296 Une **bouée** lumineuse SADO (1412.5), marquée *IML-11*, est mouillée à 1 mille au SE du banc des Américains.


Baie de Gaspé

 297 La **baie de Gaspé** s'étend sur plus de 17 milles et l'on trouve, à son extrémité NW, un havre et une excellente rade. La côte SW de la baie, entre la pointe Saint-Pierre et Douglastown à 12 milles en amont, présente une succession de promontoires escarpés; les falaises atteignent par endroits une altitude de 46 m.

 298 Les observations météorologiques diffusées pour Gaspé sont celles de l'aéroport et elles ne correspondent pas nécessairement aux conditions observées prévalant dans la baie de Gaspé.

  299 L'**anse à Brillant**, située à quelque 7,5 milles au NW de la pointe Saint-Pierre, abrite un havre de pêche. Le havre est bordé par deux **quais** d'une longueur totale de 205 m.


 300 L'entrée du havre de pêche, d'une largeur de 12 m, offre une profondeur (2020) de 1,2 m; elle est formée par deux **brise-lames** qui s'étendent en direction NE. Puis, dans les premiers 80 m du havre, les profondeurs (2020) varient entre 0,6 et 1,8 m. On y retrouve une **rampe de mise à l'eau** et des treuils de déchargement. Dû à l'**ensablement** continu, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Les navigateurs devront vérifier auprès de l'autorité locale. Ce havre est géré par l'*Administration portuaire de l'Anse-à-Brillant et St-Georges-de-Malbaie*.


 301 L'**alignement lumineux** de l'*Anse-à-Brillant* (1414, 1415), orienté à 205° et pourvu de marques de jour orange fluorescent avec une bande noire,


L'ANSE-À-BRILLANT (2018)




s'élève aux approches extérieures. Une **bouée** lumineuse de tribord marquée *BR2 (1413.1)* est mouillée à 0,5 mille de la rive, au NNE du havre de pêche.

 302 La rade au large de Douglastown est vaste et offre des **mouillages** de 11 à 18 m d'eau, par fond de vase et d'argile. Les vents du SE y soulèvent une grosse houle, mais la rade est bien abritée des autres vents.

 303 Deux **aires d'aquaculture**, délimitées par des **bouées** jaunes d'avertissement, sont installées à 0,7 mille à l'Est et à 1,4 mille au SE du **cap Haldimand**.

 304 Le secteur de **Douglastown**, annexé à la ville de Gaspé, est situé du côté Sud de l'embouchure de la **rivière Saint-Jean**. Un chenal étroit conduit sous le **pont** ferroviaire fixe qui franchit l'embouchure de la rivière.



305 Le **cap Gaspé**, formant l'extrémité Nord de l'entrée de la baie de Gaspé, est un promontoire calcaire qui termine l'étroite **presqu'île de Forillon**. Sur le côté NE de la presqu'île, les falaises atteignent une altitude de 183 m. Le cap Gaspé s'abaisse vers le SW et les falaises sont moins hautes de ce côté.


 306 Une zone rocheuse prolonge vers le SE, l'extrémité Sud du cap Gaspé. On retrouve un **haut-fond**, recouvert de 13,6 m d'eau, à 1 mille au SE du cap Gaspé. De plus, un vaste **haut-fond** rocheux, recouvert de 25,3 m d'eau et situé à 5 milles au SE du cap Gaspé, forme la partie NW du banc des Américains. Des **rides de marée** s'y produisent à l'occasion.

307 La presqu'île de Forillon fait partie du *parc national Forillon*. Certains règlements régissent l'accès au parc et l'utilisation de ses infrastructures.



 308 Le **feu** du *cap Gaspé (1426)* sur un phare, s'élève à l'extrémité Sud du cap (*48°45'N, 64°10'W*).

309 Le rivage NE de la baie de Gaspé est escarpé et libre de hauts-fonds détachés jusqu'au rocher Seal, qui gît à 7 milles au NW du cap Gaspé.

  310 Un petit havre, protégé par des **jetées** et abritant un **quai**, se trouve à **Grande-Grave**, située à 3,6 milles au NW du cap Gaspé. Un **feu (1421)** sur un mât, s'élève sur l'extrémité du quai. On y retrouve une **rampe de mise à l'eau**.

 311 La connaissance des lieux est nécessaire, car il peut exister des **hauts-fonds** dans le chenal d'accès et le long du quai. Ces installations sont gérées par *Parcs Canada*. Certains règlements régissent l'accès au parc et l'utilisation de ses infrastructures.

312 Une **tour remarquable**, d'une altitude de 320 m, portant des **feux** rouges s'élève sur une colline située à 2,8 milles au NNW de Grande-Grave.

  313 Le **Gros cap aux Os** est situé à 7,6 milles au NW de cap Gaspé. Un **feu (1420.5)** sur une tour, s'élève sur le cap. Le **rocher Seal**, recouvert de 1,2 m d'eau, gît à 0,8 mille à l'ESE du cap. Une **épave** gît à 0,2 mille au SE du cap.

Port de Gaspé


Carte 4416



GRANDE-GRAVE (2013)





314 Le **havre de Gaspé** se trouve à l'Ouest du brise-lames naturel constitué par la **pointe de Sandy Beach** peu élevée, reliée par la **batture de Sandy Beach**. Le havre, d'une longueur de près de 4,5 milles et d'une largeur moyenne de 1 mille, avec des fonds de vase de 11 à 20 m, offre une rade sécuritaire.


315 Le **bassin du Nord-Ouest** et le **bassin du Sud-Ouest** sont des prolongements du havre. Le havre gèle habituellement vers le 15 décembre de chaque année.


 316 Des **aires d'aquacultures**, délimitées par des **bouées** jaunes d'avertissement et des **bouées** latérales, sont installées en permanence dans le bassin du Nord-Ouest.

  317 La passe étroite, entre les **petits fonds** qui débordent la pointe de Sandy Beach et ceux qui se trouvent à l'Est de la **pointe de Penouille**, a une largeur de 0,3 mille. L'**alignement lumineux** (1419.6, 1419.7), orienté à 307½° et pourvu de marques de jour orange fluorescent avec une bande noire, s'élève sur la **presqu'île de Penouille**. Le feu postérieur est équipé d'un **racon** (— — •). Cet alignement mène au centre de la passe, après quoi un changement de cap important est nécessaire.

  318 La vitesse et la direction des **courants de marée** varient beaucoup dans la baie extérieure, dans la passe étroite et dans le havre intérieur et

sont fortement influencées par les vents locaux et l'écoulement naturel des rivières situées en amont.

 319 Le **port de Gaspé** situé sur le côté Sud du havre près du hameau de **Sandy Beach** et est administré par la *Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie*; le maître de port possède un bureau sur place, téléphone : 418 368-6679 ou 418 360-5123 (24/7). Le port est ouvert toute l'année; des navires brise-glaces de la *Garde côtière canadienne* en assurent l'accès durant l'hiver.

 320 Le **pilotage** n'est pas obligatoire, mais on peut en obtenir les services en s'adressant au maître de port.

321 **Renseignements sur l'arrivée.** — Gaspé est un port d'entrée en douane pour les navires commerciaux, mais n'est pas un poste de quarantaine; se référer au fascicule ATL 100 - Renseignements généraux, pour les détails relatifs au Règlement sur la quarantaine. Des prolongations au certificat de dératisation peuvent y être délivrés conformément au Règlement sanitaire international.

322 **Règlementation.** — Les navires qui manoeuvrent ou qui font route dans le port, qui sont amarrés à quai ou mouillés, sont soumis au Règlement sur les ports publics et installations portuaires publiques.

HAVRE DE GASPÉ (POINTE DE SANDY BEACH) (2013)



323 Le maître de port a toute autorité sur les navires présents dans le port et peut leur ordonner de se déplacer, d'utiliser des remorqueurs, de s'amarrer ou de mouiller aux postes qu'il désigne.



324 **Amarrage.** — Le **quai** public mesure 231 m de long sur une largeur de 34 m. Il abrite les postes 1 et 2. Les postes d'amarrage offrent des longueurs respectives de 180 m et de 175 m. Voir la carte pour les profondeurs.



325 Le quai est pourvu d'un système de protection cathodique. Lors d'amarrage à ce quai, des **procédures opérationnelles** doivent être observées afin d'éviter des dommages aux navires.

326 **Approvisionnements.** — Il est possible de s'approvisionner en eau douce (saisonnier) et en combustible.

327 **Services portuaires.** — Il est possible d'obtenir les services de réparations mineures, de débardeurs et d'amarrage.

328 **Transports.** — Gaspé est reliée au système routier provincial. Un aéroport régional se situe à proximité.

329 De nombreux réservoirs de pétrole **remarquables** sont situés dans le voisinage du quai.



330 Un **émissaire** déborde la rive de 142 m à l'Ouest du quai. L'extrémité de cet émissaire est recouverte de 10,6 m d'eau.



331 Au Sud du quai se trouvent les **ruines** submergées d'une cale de halage et une conduite abandonnée reliant le quai à la rive. Un **chantier maritime** (*Chantier Naval Forillon*) est situé à environ 200 m au Sud du quai. Ce chantier est équipé d'une cale de halage d'une capacité de 800 t avec un système de transfert de 200 t et d'un atelier.





332 Le **banc de Lourdes** est une zone de **petits fonds** qui s'avance jusqu'à près de 0,5 mille au NW de la **pointe de Lourdes**. On accède au bassin du Sud-Ouest entre la pointe de Lourdes et la **pointe Jacques-Cartier**. La **batture Paddy** s'avance à partir de la rive Nord. Un **pont** routier fixe, Monseigneur-Ross, d'une hauteur libre de 6,1 m au centre, franchit le goulet à l'entrée du bassin. Deux **câbles**


PORT DE GASPÉ (2013)



sous-marins abandonnés traversent le goulet à faible distance en amont du pont.

 333 Le bassin du Sud-Ouest se prolonge de 1,2 mille en amont du pont fixe. Sur la rive Nord, à environ 0,2 mille en amont du pont, on retrouve le site historique *Le Berceau du Canada*. Un débarcadère permet d'accéder facilement au **quai** des Trois nations. On y trouve des profondeurs variant entre 5 à 15 m, par fond de vase. Une **conduite sous-marine** traverse le bassin du Sud-Ouest à environ 0,9 mille au SW du pont.

 334 La ville de **Gaspé** (14 568 hab. en 2016) est desservie par un aéroport offrant des liaisons régulières. On y retrouve un **hôpital**. Un quai en **ruine** est situé à l'Ouest du pont. Un **port de plaisance** (*Marina de Gaspé*), protégé par des **brise-lames**, est situé sur la rive Sud du havre, à faible distance à l'Est du pont. Un ponton de 81 m de long, appartenant au port de plaisance, est situé près de l'enracinement du brise-lames Nord. Se référer à l'annexe pour les services offerts.

 335 Des **feux** (1417.4, 1417.5) sur des tours, s'élèvent sur chacune des extrémités des brise-lames; ces feux sont entretenus à titre privé.

336 **Remarque.** — Se reporter au fascicule *ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti* pour la description du golfe du Saint-Laurent en amont du cap Gaspé.

GASPÉ (LE BERCEAU DU CANADA) (2013)



MARINA DE GASPÉ (2013)



Plan de navigation

Adaptation de la publication TP 511F de Transports Canada

Déposez un plan de navigation pour chacune de vos excursions et confiez-le à une personne fiable. Dès votre arrivée à destination, n'oubliez pas de désactiver votre plan de navigation, pour éviter le déclenchement de recherches inutiles.

Plan de navigation

Information sur le propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence : _____

Information sur l'embarcation

Nom de l'embarcation : _____ Numéro de permis ou

d'immatriculation : _____

Voile : _____ Puissance : _____ Longueur : _____ Type : _____

Couleur _____ Coque : _____ Pont : _____ Cabine : _____

Type de moteur : _____ Autres caractéristiques distinctes : _____

Communications

Canaux radio surveillés : _____ HF: _____ VHF: _____ MF: _____

Numéro d'identification du service mobile maritime (ISMM) : _____

Numéro de téléphone cellulaire ou satellite : _____

Équipement de sécurité à bord

Gilets de sauvetage (*précisez le nombre*) : _____

Radeaux de sauvetage : _____ Canot pneumatique ou petite embarcation
(*précisez la couleur*) : _____

Signaux pyrotechniques (*précisez le nombre et le type*) : _____

Autre équipement de sécurité : _____

Précisions concernant le voyage — Donnez ces précisions pour chaque voyage

Date de départ : _____ Heure de départ: _____

En partance de : _____ À destination de : _____

Itinéraire proposé : _____ Date et

Escales (indiquer la date et l'heure): _____ heure d'arrivée prévues : _____

_____ Nombre de personnes à bord : _____

Numéro de téléphone en cas de recherche et sauvetage : _____

A-2 Annexes

Si vous avez du retard, la personne responsable devra communiquer avec le Centre conjoint de coordination de sauvetage (JRCC) ou le Centre secondaire de sauvetage maritime (MRSC) le plus près.

N'attendez pas avant d'appeler en cas d'urgence. Plus vite vous appelez, plus vite l'aide arrivera.

JRCC Victoria (Colombie-Britannique et Yukon) 1 800 567-5111

1 250 413-8933 (Appels par téléphone satellite, locaux ou à l'extérieur de la région)

#727 (cellulaire)

1 250 413-8932 (télééc.)

jrccvictoria@sarnet.dnd.ca (courriel)

JRCC Trenton (Grands Lacs et Arctique) 1 800 267-7270

1 613 965-3870 (Appels par téléphone satellite, locaux ou à l'extérieur de la région)

1 613 965-7279 (télééc.)

jrctrenton@sarnet.dnd.ca (courriel)

MRSC Québec (Région du Québec) 1 800 463-4393

1 418 648-3599 (Appels par téléphone satellite, locaux ou à l'extérieur de la région)

1 418 648-3614 (télééc.)

mrscqbc@dfo-mpo.gc.ca (courriel)

JRCC Halifax (Région des Maritimes) 1 800 565-1582

1 902 427-8200 (Appels par téléphone satellite, locaux ou à l'extérieur de la région)

1 902 427-2114 (télééc.)

jrchalifax@sarnet.dnd.ca (courriel)

MRSC St. John's (Région de Terre-Neuve-et-Labrador) 1 800 563-2444

1 709 772-5151 (Appels par téléphone satellite, locaux ou à l'extérieur de la région)

1 709 772-2224 (télééc.)

mrscsj@sarnet.dnd.ca (courriel)

Service des plans de navigation des SCTM

Les centres des Services de communication et de trafic maritimes (SCTM) fournissent un service de traitement et d'alerte en rapport avec les plans de navigation. Les navigateurs sont encouragés à transmettre les plans de navigation à une personne responsable. Si cela est impossible, les plans de navigation peuvent être communiqués à un centre des SCTM par téléphone ou par radio. Si un navire suivant un plan de navigation n'arrive pas à sa destination prévue, on appliquera des procédures pouvant aller jusqu'à une opération de recherche et sauvetage. La participation à ce programme est volontaire. *Consulter les Aides radio à la navigation maritime.*

Autres références

[Lignes directrices relatives à la navigation sous le Pont de la Confédération](#)

[Information pour la protection des baleines noires](#)

[Renseignements sur les douanes pour les embarcations de plaisance](#)

[Prédiction des courants \(Visualiseur de données du MPO - Couche Dynamique de Courant IDMS\)](#)

[Données météorologiques](#)

Ports de plaisance

| | | Place totales | Place visiteurs | Bouées d'amarrage | Capacité de lavage | Treuil de dématage | Combustible | Rampe | Réparations | Provisions | Restauration | Eau potable | Électricité | Toilette / Douche | Buanderie | Vidange de fosse septique | Voie VHF | Assistance maritime |
|---|--------------|---------------|-----------------|-------------------|--------------------|--------------------|-------------|-------|-------------|------------|--------------|-------------|-------------|-------------------|-----------|---------------------------|----------|---------------------|
| CHAPITRE 1 : Côte Nord-Ouest de l'île du Cap-Breton, St. Georges Bay et les côtes Est et Nord de l'Île-du-Prince-Édouard | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ballantynes Cove Marina Ballantynes Cove (N.-É.) | 902 863-8162 | 39 | 21 | | | | E/D | • | M | | | • | • | T/D | • | | | 68 |
| Bowdridge Landing Murray Harbour (Î.-P.-É.) | 902 962-2427 | 20 | 6 | • | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T/D | | | | |
| Cardigan Marina Cardigan (Î.-P.-É.) | 902 583-2445 | 50 | *App. | | | | E/DP | • | M | • | • | • | • | T/D | • | • | | 68 |
| Chéticamp – quai de La Digue Chéticamp (N.-É.) | 902 224-3009 | *App. | *App. | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T | | • | | |
| Chéticamp – quai municipal Chéticamp (N.-É.) | 902 224-3009 | *App. | *App. | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T | | • | | |
| Cribbons Point Marina Cribbons Point (N.-É.) | 902 362-2722 | 24 | 1 | | | | E/D | • | M | | • | • | • | T/D | • | • | | |
| Montague Marina Montague (Î.-P.-É.) | 902 838-4778 | 50 | 8 | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T/D | • | | | |
| Northport Pier Marina Alberton South (Î.-P.-É.) | 902 853-2575 | 18 | 3 | • | | | E/D | • | M/C | • | • | • | • | T/D | • | | | |
| Rodd Marina Rodd Brudenell River Resort (Î.-P.-É.) | 902 652-8957 | 14 | *App. | | | | | | | | • | • | • | T/D | • | | | |
| Souris Marina Souris (Î.-P.-É.) | 902 687-2233 | 25 | *App. | • | | | E/D | • | M/C | • | • | • | • | T/D | • | • | | 68 |
| CHAPITRE 2: Îles de la Madeleine | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Club nautique de Cap-aux-Meules Cap-aux-Meules (QC) | 418 986-6950 | 55 | 10 | • | | | | • | | • | • | • | • | T/D | | | | 68 |
| Club nautique Les Plaisanciers du Havre Havre-Aubert (QC) | 418 937-5283 | 98 | 30 | • | | | | • | | • | • | • | • | T/D | • | • | | 68 |
| Club nautique du Chenal Havre-aux-Maisons (QC) | 418 969-9157 | 97 | 10 | | | | Liv. | • | | | • | • | • | T/D | | | | 68 |
| Marina L'Étang-du-Nord L'Étang-du-Nord (QC) | 418 986-2922 | 50 | 6 | • | | | | • | | • | • | • | • | T | | | | • |
| Baie du Cap-Vert (QC) | 418 806-9322 | 40 | 2 | | | | E/D | • | | | | • | • | | | | | |

Les renseignements ont été fournis par la direction du port de plaisance.

| | | | | | | | |
|------|-----------|---|---------|---|-----------|---|----------|
| E | Essence | N | Naphte | M | Mécanique | T | Toilette |
| D | Diesel | P | Propane | C | Coque | D | Douche |
| Liv. | Livraison | | | | | | |

Ports de plaisance

| | | | Place totales | Place visiteurs | Bouées d'amarrage | Capacité de levage | Treuil de démantage | Combustible | Rampe | Réparations | Provisions | Restauration | Eau potable | Électricité | Toilette / Douche | Buanderie | Vidange de fosse septique | Voie VHF | Assistance maritime |
|--|--------------|-----|---------------|-----------------|-------------------|--------------------|---------------------|-------------|-------|-------------|------------|--------------|-------------|-------------|-------------------|-----------|---------------------------|----------|---------------------|
| CHAPITRE 3 : Déroit de Northumberland | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Marina Bouctouche (Sawmill Point Boat Basin), Bouctouche (N.-B.) | 506 743-1100 | 52 | 20 | | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T/D | | | | |
| Cocagne Cape Marina Cap-de-Cocagne (N.-B.) | 506 576-8002 | 72 | 2 | • | • | | | E/D | • | M | | | • | • | T/D | • | • | | 68 |
| Charlottetown Yacht Club Charlottetown (Î.-P.-É.) | 902 892-9065 | 114 | 15 | | • | • | | E/D | • | M/C | • | • | • | • | T/D | • | • | | 68 |
| Cocagne Marina Cocagne (N.-B.) | 506 576-9256 | 78 | 6 | | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T/D | | | | |
| Hector Quay Visitors Marina Pictou (N.-É.) | 902 485-6057 | | 6 | | | | | | | M | • | • | • | • | T/D | • | | | |
| Pictou Marina Pictou (N.-É.) | 902 485-9155 | 110 | *App. | | • | • | | E/D | • | M/C | • | | • | • | T/D | | | | 68 |
| Club nautique Pointe du Chêne Pointe-du-Chêne (Shediac) (N.-B.) | 506 532-6800 | 125 | 15 | | | • | | E/D | • | M | • | • | • | • | T/D | • | • | | |
| Pugwash Yacht Club Pugwash (N.-É.) | 902 243-3629 | 20 | *App. | | | | | | | | • | | | | T | | | | |
| Quartermaster Marina Charlottetown (Î.-P.-É.) | 902 566-4450 | 150 | 25 | | | | | E/D | | M | • | • | • | • | T/D | • | • | | |
| Richibucto Marina Richibucto (N.-B.) | 506 523-2690 | 60 | 8 | | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T/D | | | | |
| Riverfront Marina New Glasgow (N.-É.) | 902 755-3018 | 34 | *App. | | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T/D | | | | |
| Yacht Club de la Baie de Shediac Shediac (N.-B.) | 506 532-7007 | 170 | *App. | | • | • | | E/D | • | M/C | • | | • | • | T/D | • | • | | 68/16 |
| Summerside Yacht Club Summerside (Î.-P.-É.) | 902 436-2153 | 75 | *App. | | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T | • | • | | 68/16 |
| Sunrise Shore Marina Barrachois Harbour (N.-É.) | 902 657-1058 | 80 | 15 | | • | | | E | • | M | • | | • | • | T/D | • | | | |
| West Point Marina West Point (Î.-P.-É.) | 902 859-2733 | 15 | 3 | | | | | D | • | M | | | • | • | T/D | • | | | |
| CHAPITRE 4 : Rive Ouest du golfe du Saint-Laurent – De Point Escuminac au cap Gaspé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Marina de Bas-Caraquet Bas-Caraquet (N.-B.) | 506 726-8900 | 112 | 20 | | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T/S | • | • | | 68 |
| Bathurst Marina Bathurst (N.-B.) | 506 547-1166 | 80 | 10 | | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T/D | | | | |
| Marina de Bonaventure Bonaventure (QC) | 418 534-3339 | 99 | 18 | | | • | | E/D | • | | • | • | • | • | T/D | • | • | | 68 |
| Club nautique de Carleton-sur-Mer Carleton-sur-Mer (QC) | 418 364-7663 | 50 | 10 | • | | | | | • | • | • | • | • | • | T/D | | | | • |
| Club nautique de Chandler Chandler (QC) | 418 689-2444 | 20 | 8 | | | | | | • | | | • | • | • | T/D | • | | | |
| Station Wharf Marina Chatham (N.-B.) | 506 778-9198 | 46 | 8 | | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T | | | | • |
| Dalhousie Regional Marina Dalhousie (N.-B.) | 506 684-5298 | 78 | *App. | | | | | | • | M | • | | • | • | T/D | | | | |
| Marina de Gaspé Gaspé (QC) | 418 368-1822 | 90 | 10 | | • | • | | E/D | • | | | | • | • | T/D | • | • | | 68 |
| Administration portuaire L'Anse-à-Beaufils (QC) | 418 689-5055 | 30 | 30 | | | | | | • | | • | • | • | • | T | | | | 68 |
| Miramichi Boating and Yacht Club Miramichi (N.-B.) | 506 773-9949 | 53 | 4 | | | | | E/D | • | M | • | • | • | • | T/D | | | | • |
| Club nautique de New Richmond New Richmond (QC) | 418 392-7547 | 66 | 6 | | | | | | • | | | | • | • | T/D | • | | | 68 |
| Marina de Paspébiac Paspébiac (QC) | 418 752-4953 | 25 | 15 | | | | | | • | | | | • | • | T/D | • | | | 68 |

Les renseignements ont été fournis par la direction du port de plaisance.

| | | | | | | | |
|------|-----------|---|---------|---|-----------|---|----------|
| E | Essence | N | Naphte | M | Mécanique | T | Toilette |
| D | Diesel | P | Propane | C | Coque | D | Douche |
| Liv. | Livraison | | | | | | |

A

Abegweit Passage, 3-1
 Abells Cape, 1-20
 Abercrombie Point, 3-8
 Aboiteau, L', 3-29
 Aboujagane River, 3-30
 Aggermore Rock, 3-16
 Alberton Harbour, 1-34
 Alberton South, 1-35
 Alberton (village), 1-35
 Alexandra Bay, 3-19
 Alexandra Point, 3-19
 Alexandra Shoal, 3-21
 Alright, récif, 2-6
 Américains, banc des, 4-37
 Amet Island, 3-11
 Amet Island Shoals, 3-11
 Amet Sound, 3-11
 Amherst Cove, 3-17
 Amherst, havre, 2-10
 Amherst Point, 3-24
 Annandale (village), 1-22
 Anse à la Barbe, rivière de l', 4-26
 Anse aux Canards, rivière de l', 4-24
 Anse-Bleue, 4-18
 Antigonish, 1-16
 Antigonish Harbour, 1-16
 Arisaig Point, 3-3
 Arisaig (village), 3-3
 Astyanax Rock, 3-19
 Aubert, havre, 2-10
 Aulds Cove, 1-10
 Aylesbury, Cape, 1-33

B

Bacon Cove, 3-20
 Bacon Point, 3-20
 Baie-Sainte-Anne (village), 4-3
 Ballantynes Cove, 1-18
 Ballast Ground, 3-14
 Banc-des-Américains (zone de protection marine), 4-37
 Barachois, 4-36
 Barrachois Harbour, 3-12
 Barré, cap, 4-36
 Barrios Beach, 1-15
 Barrios Head, 1-14
 Bas-Cap-Pelé (village), 3-29
 Bas-Caraquet (village), 4-17
 Basin Head, 1-19
 Basin Head Harbour, 1-19
 Bassin, 2-10
 Bassin, Le, 2-11
 Bathurst Harbour, 4-19
 Bathurst (ville), 4-19
 Battery Point (Charlottetown Harbour), 3-21
 Battery Point (Pictou Harbour), 3-6
 Baxters Cove, 1-11
 Bay du Vin, 4-3
 Bay du Vin Harbour, 4-3
 Bay du Vin Island, 4-3
 Bay du Vin River, 4-4
 Bayfield, 1-16
 Bay Fortune, 1-20
 Bayshore, 4-8
 Bay St. Lawrence, 1-1
 Bay St. Lawrence (village), 1-2
 Beach Point, 1-25
 Bear, Cape, 1-26
 Bear Reef, 1-26
 Beaubassin, havre de, 4-30
 Beaubassin, pointe de, 4-30

Beaubears Island, 4-7
 Bedeque Bay, 3-24
 Belledune, 4-20
 Belledune Point, 4-21
 Belledune, port de, 4-20
 Belle River, 3-18
 Belloni Point, 4-19
 Bell Point, 3-18
 Bell Point Reef, 3-18
 Bells Point, 3-23
 Benjamin River, 4-22
 Bentick Cove, 1-33
 Bentinck Cove, 1-33
 Beresford, 4-19
 Bergeman Point, 3-15
 Bergmans Point, 3-15
 Bernache, pointe à, 4-14
 Betts Point, 3-14
 Bideford River, 1-34
 Bideford (village), 1-34
 Big Hill, 2-11
 Biglow Point, 3-15
 Big Merigomish Island, 3-4
 Big Point, 3-18
 Big Rorys Point, 1-11
 Big Tracadie River, 4-8
 Billhook Island, 1-33
 Billhook Point, 1-23
 Birch Point (Miscou Island), 4-11
 Birch Point (Victoria Harbour), 3-23
 Black Cape, 4-31
 Black Head, La, 2-11
 Black Point (Baie des Chaleurs), 4-22
 Black Point (île Lamèque), 4-12
 Black Point (Little Harbour), 3-4
 Black Point (Malpeque Bay), 1-34
 Black Point (St. Georges Bay), 1-8
 Black Point (Victoria Harbour), 3-22
 Black River, 4-4
 Blanc, cap, 2-11, 4-35
 Blockhouse Point, 3-21
 Blue, Cape, 1-14
 Blue Sea Corner, 3-13
 Bonamy Rocks, 4-33
 Bonaventure, île, 4-35
 Bonaventure, pointe, 4-30
 Bonaventure, rivière, 4-30
 Borden-Carleton (municipalité), 3-23
 Borden Point, 3-23
 Botsford, 3-29
 Boucher, havre, 1-13
 Bouctouche, 3-34
 Boughton Bay, 1-21
 Boughton Island, 1-22
 Boughton Ledge, 1-22
 Boughton Point, 1-22
 Boughton River, 1-21
 Bouleaux, pointe aux, 3-30
 Bowman Bank, 1-15
 Bowman Head, 1-15
 Brae River, 3-27
 Breens Pond, 1-13
 Brideau, pointe à, 4-17
 Brighton Shore, 3-21
 Brillant, anse à, 4-37
 Brion, île, 2-15
 Brocklesby Head, 3-22
 Brooks River, 1-34
 Browns Mountain, 3-3
 Brudenell Island, 1-24
 Brudenell Islet, 1-24
 Brudenell Point, 1-24
 Brudenell River, 1-22
 Brule Harbour, 3-12

Brule Point (village), 3-12
 Brule Shoals, 3-12
 Brule (village), 3-12
 Buctouche, baie de, 3-34
 Buctouche, Dune de, 3-33
 Buctouche Harbour, 3-34
 Buctouche Outer Bar, 3-33
 Buctouche River, 3-34
 Buctouche Road, 3-33
 Burial Point, 1-33
 Burnt Church (collectivité), 4-8
 Burnt Church Point, 4-8
 Burnt Point, 1-22
 Bury Head, 1-35

C

Cabane, anse à la, 2-12
 Caissie, cap de, 3-32
 Cameron Island, 3-19
 Cameron Point, 3-23
 Campbell Point (Pictou Harbour), 3-7
 Campbell Point (St. Georges Bay), 1-11
 Campbellton, 4-34
 Canceaux Point, 3-21
 Cannes de Roches, pointe des, 4-36
 Canoe Cove, 3-22
 Canoe Gully, 3-26
 Canso, canal de, 1-8
 Canso, chaussée surélevée de, 1-8
 Canso, Strait of, 1-8
 Cap-aux-Meules, 2-7
 Cap aux Meules, île du, 2-7
 Cap-aux-Meules, port de, 2-8
 Cap-de-Cocagne, 3-32
 Cap-de-Saint-Louis, 3-38
 Cap Egmont, 3-26
 Cape John, 3-11
 Cape Jourimain, 3-29
 Cape Tormentine (village), 3-16
 Caplan, 4-30
 Caplan, rivière, 4-31
 Cap-Pelé (village), 3-29
 Captain Island, 1-16
 Cap-Vert, quai du, 2-7
 Caraquet, baie de, 4-17
 Caraquet Channel, 4-17
 Caraquet Harbour, 4-17
 Caraquet Island, 4-17
 Caraquet Shoal, 4-17
 Caraquet (ville), 4-17
 Cardigan Bay, 1-22
 Cardigan Point, 1-22
 Cardigan River, 1-22
 Cardigan Shoal, 1-23
 Cardigan (village), 1-23
 Caribou Channel, 3-10
 Caribou Harbour, 3-10
 Caribou Island, 3-10
 Caribou (village), 3-10
 Caribou West Gully, 3-11
 Carleton-sur-Mer, 4-32
 Carron Point, 4-19
 Cascapédia, baie de, 4-31
 Cascapédia, petite rivière, 4-32
 Cascapédia, rivière, 4-31
 Cascumpec (Cascumpeque) Bay, 1-34
 Cascumpeque Point, 1-35
 Castilloux, ruisseau, 4-27
 Caveau Point, 1-4
 Caveau Shoals, 1-4
 Chaleurs, baie des, 4-11
 Chambers Point, 3-12
 Chance Harbour, 3-5

Chandler, 4-24
 Chapados, ruisseau, 4-25
 Chapel Point (Boughton River), 1-22
 Chapel Point (Pugwash Harbour), 3-15
 Charlo River, 4-32
 Charlottetown, 3-20
 Chatham, 4-5
 Chedabucto Bay, 1-9
 Chenal, île du, 2-5
 Chêne Bank, 3-30
 Chêne, pointe au, 4-34
 Chéticamp Harbour, 1-4
 Chéticamp Island, 1-4
 Cheval Blanc, récifs du, 2-13
 Chockpish, Rivière, 3-34
 Christie Point, 3-7
 Clark, haut-fond, 2-3
 Clarks Bay, 1-22
 Coal Point, 3-4
 Cocagne Harbour, 3-32
 Cocagne Island, 3-32
 Cocagne River, 3-32
 Cody Point, 1-25
 Coldspring Head, 3-16
 Cole Point, 3-5
 Cole Reef, 3-5
 Colombines, Les, 2-3
 Colville Bay, 1-19
 Confédération, pont de la, 3-2
 Conway Narrows, 1-34
 Cormierville (village), 3-33
 Cormorandière, La, 2-11
 Corps-Mort, Le, 2-12
 Côte-d'Or, 3-33
 Covehead Bay, 1-31
 Creignish (village), 1-11
 Cribbean Head, 1-16
 Cribbons Point, 1-16
 Crossman Point, 3-33

D

Dalhousie, 4-33
 Dalhousie Harbour, 4-33
 Daniel, colline, 4-27
 Darnley Basin, 1-33
 Darnley Point, 1-33
 Dauphin, cap du, 2-14
 Deadmans Pond, 1-2
 Dean Shoal, 1-12
 Delory Island, 1-14
 Demoiselles, Les, 2-9
 Digue, La, 2-11
 Dixon Point, 3-34
 Domhnull Ruadhs Head, 1-12
 Douglashown (Gaspé), 4-38
 Douglashown (Miramichi), 4-6
 Doyle, récif, 2-3
 Dulse Rocks, 3-4
 Dune-du-Sud, 2-5
 Dunk River, 3-26
 Dunn Point, 3-3
 Dunns Beach, 1-16
 Dupuis, île, 4-24
 Durell Point, 1-21

E

East Branch Westmoreland River, 3-22
 East End, 3-9
 Eastern Peak, 3-11
 East Point, 1-18
 East River of Pictou, 3-5

Échouerie, chaîne, 2-6
 Échouerie, pointe de l', 2-9
 Eel Bay, 4-33
 Eel River (Miramichi Bay), 4-3
 Eel River (rivière Rištigouche), 4-32
 Église, pointe de l', 3-37
 Egmont Bank, 3-26
 Egmont Bay, 3-26
 Ellis River, 1-33
 Emersion Point, 1-11
 Enmore River, 3-27
 Enragée Point, 1-4
 Enragée, pointe, 1-4
 Entrée, île d', 2-11
 Escuminac, Point, 4-2
 Escuminac Reef, 4-2
 Escuminac (village), 4-3
 Espoir, cap d', 4-22
 Est, île de l', 2-3
 Est, pointe de l', 2-3
 Étang du Nord, anse de l', 2-13

F

Fatima, 2-7
 Ferry Point, 1-23
 Fidèle, cap à, 2-13
 Fifteen Point, 3-26
 Finlay Point, 1-8
 Fisherman Channel, 4-17
 Fisherman Ledge, 4-17
 Fishermans Bank, 1-28
 Fishery Point, 1-11
 Fishing Cove, 3-26
 Fishing Point, 3-14
 Fish Island, 1-33
 Fitzroy Rock, 3-19
 Flat River, 3-18
 Fond Georges, 2-12
 Forillon, presqu'île de, 4-38
 Fort Monckton Point, 3-16
 Fortune Bay, 1-20
 Fortune Bridge, 1-20
 Fortune River, 1-20
 Fox Dens Beach, 4-11
 Fox Dens Gully, 4-10
 Fox Harbour, 3-14
 Fox Island, 4-3
 Foxley River, 1-35
 Fox Point, 3-15
 Fox, pointe à, 2-10
 French Fort Cove, 4-7
 Frenchmans Barn, 3-3
 French River (Merigomish Harbour), 3-4
 French River (Miramichi Bay), 4-3
 French River (New London Bay), 1-33

G

Gardiner, Point, 4-4
 Gardiner Spit, 4-3
 Gascons, 4-25
 Gascons-Ouest, 4-26
 Gaspé, 4-41
 Gaspé, baie de, 4-37
 Gaspé, cap, 4-38
 Gaspé, havre de, 4-39
 Gaspé, port de, 4-39
 Gaspereau River, 3-16
 Gaudin Point, 1-24
 George, Cape, 1-8
 Georgetown, 1-24
 Georgetown Harbour, 1-22

Glawson, récif, 2-14
 Goélands, île aux, 2-12
 Goodwin, banc, 2-3
 Goodwood River, 1-34
 Goose Harbour, 1-34
 Gordons (Gordon) Point, 1-35
 Governors Island, 3-19
 Governors Shoals, 3-19
 Graham Ledge, 1-25
 Graham Pond, 1-25
 Grand Dune Flats, 4-3
 Grand Dune Island, 4-3
 Grande-Anse, 4-18
 Grande Digue Bank, 3-32
 Grande Digue Point, 3-27
 Grande-Entrée, 2-3
 Grande Entrée, chenal de la, 2-5
 Grande Entrée, havre de la, 2-3
 Grande Entrée, île de la, 2-3
 Grande Entrée, pointe de la, 2-5
 Grande-Grave, 4-38
 Grande-Rivière, 4-22
 Grande Rivière, La, 4-23
 Grand Étang Harbour, 1-5
 Grand Étang (village), 1-5
 Grand Pabos, pointe du, 4-24
 Grand River, 1-33
 Grant Beach, 4-4
 Grave Point, 1-25
 Gravois Point, 3-13
 Greek River, 1-28
 Green Point, 1-8
 Gridley, cap, 2-10
 Grindstone Point, 4-18
 Gros Cap, Le (île du Cap aux Meules), 2-9
 Gros Cap, Le (île du Havre Aubert), 2-12
 Gros Cap, pierre du, 2-13
 Grosse Île, La, 2-14
 Grosse-Île (municipalité), 2-1
 Grosse-Île-Nord, 2-14
 Gull Point, 3-10
 Gunning Point, 3-29

H

Haldimand, cap, 4-38
 Haldimand River, 3-27
 Hardwicke, 4-3
 Hardwood Point, 3-4
 Hardys Channel, 1-34
 Harper Point, 4-12
 Haszard Point, 3-20
 Havre-Aubert, 2-10
 Havre Aubert, île du, 2-9
 Havre aux Maisons, île du, 2-5
 Havre aux Maisons, lagune du, 2-7
 Havre Boucher (village), 1-13
 Heart Shoal, 3-16
 Heffernan Point, 1-10
 Henry Island, 1-11
 Herbe, pointe d', 4-17
 Hermanville, 1-29
 Heron Channel, 4-22
 Heron Island, 4-22
 Heron Rock, 4-22
 Hillsborough Bay, 3-19
 Hillsborough River, 3-22
 Holman Island, 3-26
 Hope River, 1-33
 Hôpital, anse de l', 2-13
 Hôpital, cap de l', 2-13
 Horse Shoe Bar, 4-3
 Horseshoe Shoals, 1-33
 Hortons Bank, 3-14

Howards Cove, 3-28
 Howatson, pointe, 4-31
 Howe Bay, 1-21
 Howe Point, 1-21
 Huckleberry Gully, 4-3
 Huckleberry Island, 4-3
 Hunter River, 1-32

I

Îles-de-la-Madeleine, Communauté maritime des, 2-1
 Îlot, anse à l', 4-24
 Îlots-de-Newport, Les, 4-25
 Inch Arran Point, 4-32
 Indian Island, 3-35
 Indian Point, 3-16
 Indian Rocks, 3-17
 Indian Spit, 3-24
 Inkerman, 4-9
 Inman Reef, 3-22
 Inman Rock, 3-22
 Inverness Harbour, 1-7
 Inverness (village), 1-7
 Irvings Cape, 1-25
 Ives Point, 3-24

J

Jack, Cape, 1-13
 Jack Shoal, 1-13
 Jacques-Cartier, pointe, 4-40
 Jacquet River, 4-22
 Jenyns Point, 3-18
 Jerome Ledge, 1-4
 Jérôme, pointe à, 3-34
 John Bay, 3-11
 John, Cape, 3-11
 John, River, 3-11
 Jollimore Reef, 3-12
 Jourimain Island, 3-29
 Jourimain Rocks, 3-29
 Jourimain Shoal, 3-29
 Judes Point, 1-36
 Judique Bank, 1-11
 Judique Shoals, 1-11
 Judique South, 1-11

K

Kate Point, 1-11
 Katies Point, 1-11
 Kildare, Cape, 1-35
 Kings Head, 3-4
 Knight Point, 1-19
 Knoll Shoal, 1-24
 Kouchibouguac Bay, 3-38
 Kouchibouguacis River, 3-38
 Kouchibouguac River (Kouchibouguac Bay), 3-38
 Kouchibouguac River (Robichaud), 3-30

L

Lamèque, baie de, 4-16
 Lamèque, Île, 4-10
 Lamèque (ville), 4-17
 L'Anse-à-Beaufils, 4-34
 L'Anse-à-la-Cabane, 2-12
 La Roche, pointe, 4-22
 Launching Pond, 1-22
 Laurent Shoal, 3-16
 Lazy Bay, 3-13

Leander, haut-fond, 4-22
 Leggett Shoal, 4-5
 Lennox Channel, 1-34
 Lennox Island, 1-34
 Les Îles-de-la-Madeleine, 2-1
 L'Étang-des-Caps, 2-12
 L'Étang-du-Nord, 2-13
 Lewis Head, 3-14
 Lewis Reef, 3-14
 Lighthouse Beach, 3-5
 Light, pointe de la, 2-11
 L'Île-d'Entrée, 2-11
 Linwood Harbour, 1-13
 Lismore (village), 3-3
 Little Channel, 1-34
 Little Gully, 3-38
 Little Harbour, 3-4
 Little Judique Harbour, 1-12
 Little Shemogue Harbour, 3-29
 Little Shippegan, 4-12
 Little Tracadie Harbour, 1-13
 Livingstone Bay, 1-22
 Livingstone Cove, 3-2
 Livingstone Cove (village), 3-2
 Logans Point, 3-5
 Loggiecroft (village), 3-38
 Long Point, 1-10
 Long Point (John Bay), 3-12
 Loups, île aux, 2-13
 Lourdes, banc de, 4-40
 Lourdes, pointe de, 4-40
 Loutre, anse à la, 4-26
 Lowdens Beach, 3-5
 Lower Montague (village), 1-24
 Lower Neguac, 4-8
 Lower Newcastle, 4-5
 Lump, The, 4-3

M

Mabou, Cape, 1-8
 Mabou Harbour Mouth (village), 1-8
 Mabou Harbour (village), 1-8
 Mabou Highlands, 1-8
 Mabou River, 1-8
 Mabou (village), 1-8
 MacCallums Point, 3-24
 Macdonald Reef, 3-5
 MacDonalds Cove, 3-11
 Macfarlane Point, 3-13
 Machons Point, 1-27
 MacIsaacs Rock, 1-16
 MacIvors Point, 3-22
 Mackenzie Head, 3-5
 Mackenzie Point, 3-14
 Mackenzie Shoal, 3-5
 MacPhee Shoal, 1-22
 Madeleine, îles de la, 2-1
 Mahoneys Beach, 1-16
 Maisonnnette, dune de, 4-18
 Maisonnnette, pointe de, 4-17
 Maisons, havre aux, 2-7
 Maitland Flat, 1-22
 Malagash, 3-13
 Malagash Point, 3-11
 Malbaie, La, 4-35
 Mal-Bay, 4-36
 Malignant Cove, 3-3
 Malpeque Bay, 1-33
 Malpeque Harbour, 1-33
 Malpeque (village), 1-33
 Maquereau, pointe au, 4-25
 Marcelle, pointe à, 4-14
 Margaree Harbour, 1-7
 Margaree Harbour (village), 1-7
 Margaree Island, 1-7
 Margaree River, 1-5
 Margaulx, rocher aux, 2-15
 Maria, 4-32
 Maria, caps de, 4-31
 Marsh Point, 1-7
 McAuley Wharf, 3-19
 McDonald Point, 3-26
 McEacherns Point, 4-8
 McNabs Bay, 3-13
 Medea Rock, 3-30
 Merigomish Harbour, 3-4
 Merigomish Point, 3-4
 Merigomish (village), 3-4
 Meules, cap aux, 2-7
 Middle Caraquet (collectivité), 4-18
 Middle Ground (Miramichi Bay), 4-4
 Middle Ground (rivière Ristigouche), 4-34
 Middleground Shoal, 3-12
 Middle Grounds (Pictou Banks), 3-10
 Middle Head, 1-15
 Middle Island, 4-5
 Middle River, 4-19
 Miguasha, banc de, 4-33
 Miguasha-Ouest, 4-34
 Miguasha, pointe de, 4-33
 Millbank, 4-5
 Millerand, 2-12
 Miller Brook, 4-19
 Milne Bank, 1-18
 Mimingash Harbour, 3-28
 Mimingash Pond, 3-28
 Mimingash Reef, 3-28
 Mink River, 1-28
 Miramichi Bar, 4-1
 Miramichi Bay, 4-1
 Miramichi Inner Bay, 4-1
 Miramichi River, 4-4
 Miramichi (ville), 4-6
 Miscou Banks, 4-11
 Miscou Channel, 4-12
 Miscouche Bank, 3-24
 Miscou Flat, 4-12
 Miscou Gully, 4-11
 Miscou Harbour, 4-12
 Miscou Harbour (village), 4-12
 Miscou Island, 4-10
 Moine-Qui-Prie, cap Le, 2-6
 Monks Head, 1-16
 Montague, 1-24
 Montague River, 1-22
 Mont-Carmel, 3-26
 Moodie Point (Pictou Harbour), 3-7
 Moody Point, 4-4
 Moores Point, 3-27
 Mounette, pointe à, 2-7
 Mount Carmel (village), 3-26
 Munroes Island, 3-10
 Murphy Pond, 1-12
 Murphys Pond, 1-12
 Murray Corner, 3-29
 Murray Harbour, 1-25
 Murray Harbour North (village), 1-25
 Murray Harbour (village), 1-27
 Murray Head, 1-25
 Murray River, 1-28
 Murray River (village), 1-28

N

Napan Bay, 4-4
 Narrows, The, 1-34
 Naufrage Harbour, 1-29

Neguac Bay, 4-8
 Neguac Beach, 4-8
 Neguac (village), 4-8
 Nepisiguit Bay, 4-19
 Nepisiguit River, 4-19
 New Carlisle, pointe de, 4-30
 Newcastle (ville), 4-7
 New Glasgow, 3-8
 New London, 1-33
 New London Bay, 1-32
 Newport Point, 4-24
 Newport, pointe de, 4-24
 New Richmond, 4-31
 Noddy, cap, 2-15
 Noir, cap (île d'Entrée), 2-11
 Noire, pointe, 4-25
 Noirs, caps, 4-31
 Nord-Est, cap, 2-3
 Nord-Ouest, bassin du, 4-39
 North, Cape, 1-2
 North Cape (IPE), 1-36
 North Cape Reef, 1-36
 North Lake Harbour, 1-29
 North Patch, 3-33
 Northport, 1-35
 Northport (Shinimicas River), 3-16
 North Richibucto Dune, 3-35
 North River, 3-22
 North Rustico Harbour, 1-31
 North Rustico (village), 1-31
 Northumberland, détroit de, 3-1
 Northwest Branch, 3-37
 Northwest Miramichi River, 4-7
 Northwest Miscou Point, 4-11
 Norway Point, 3-8

O

Oak Channel, 4-3
 Oak Island Bar, 3-13
 Oak Point, 4-4
 Ogdens Pond, 1-16
 Oiseaux, rocher aux, 2-15
 Oiseaux, rochers aux, 2-15
 Old-Harry, 2-3
 Old-Harry, pointe, 2-3
 Orby Head, 1-31
 Orwell Bay, 3-19
 Orwell River, 3-19
 Os, Gros cap aux, 4-38
 Oultons Island, 1-35
 Outer Bar, 4-3
 Oxley Point, 3-15
 Oyster Point, 1-34

P

Pabos, 4-24
 Paddy, batture, 4-40
 Page Point, 3-15
 Palmer Inlet, 1-34
 Palmer Point, 3-13
 Panmure Head, 1-22
 Panmure Island, 1-22
 Panmure Ledge, 1-22
 Panmure Spit, 1-23
 Parks Point, 1-12
 Paspébiac, 4-28
 Paspébiac, baie de, 4-28
 Paspébiac, pointe de, 4-28
 Passe, La, 2-11
 Pauls Bluff, 3-23
 Peinture, pointe à, 4-14

Pelé, Cap, 3-29
 Pelées, buttes, 2-5
 Peninsula Point, 3-12
 Penny Point, 1-26
 Penouille, pointe de, 4-39
 Penouille, presqu'île de, 4-39
 Percé, 4-35
 Percé, baie de, 4-35
 Percé, récif de, 4-35
 Percé, rocher, 4-35
 Percival Bay, 3-27
 Perle, La, 2-6
 Petit-Cap, 3-29
 Petite-Lamèque, baie de, 4-16
 Petite-Lamèque, pointe de, 4-14
 Petite-Rivière-de-l'Île, 4-13
 Petit-Pokemouche Gully, 4-9
 Petit-Rocher, 4-20
 Phare, cap du, 2-13
 Philip Bar, 3-15
 Philip, River, 3-14
 Pictou, 3-6
 Pictou Banks, 3-9
 Pictou Harbour, 3-5
 Pictou Island, 3-9
 Pictou Landing, 3-7
 Pictou Road, 3-5
 Pinette Point, 3-18
 Pinette River, 3-18
 Pinette Shoals, 3-18
 Pinette (village), 3-19
 Plaisance, baie de, 2-9
 Plate, île, 4-37
 Pleasant Bay, 1-2
 Pleasant Bay (village), 1-4
 Pointe-aux-Loups, 2-14
 Pointe-Basse, 2-6
 Pointe-du-Chêne, 3-30
 Pointe-du-Chêne (village), 3-31
 pointe Enragée, 1-4
 Pointe, La, 1-5
 Pointe-Sapin (village), 3-38
 Pointe-Verte (village), 4-20
 Point Prim, 3-19
 Pokemouche, baie de, 4-9
 Pokemouche Gully, 4-9
 Pokemouche River, 4-9
 Pokesudie Island, 4-14
 Pokesudie Shoal, 4-17
 Pomquet Harbour, 1-16
 Pomquet Island, 1-15
 Pomquet Point, 1-15
 Pomquet Road, 1-15
 Pond Point, 3-19
 Poplar Point, 1-22
 Portage Gully, 4-8
 Portage Island, 4-3
 Portage Island Channel, 4-3
 Portage, Rivière au, 3-38
 Port Borden, 3-23
 Port-Daniel, baie de, 4-26
 Port-Daniel, colline de, 4-27
 Port-Daniel-Est, 4-27
 Port-Daniel-Gascons, 4-26
 Port-Daniel, rivière, 4-27
 Port Elgin (village), 3-16
 Port Hood, 1-12
 Port Hood Island, 1-12
 Port Hood (village), 1-12
 Port Philip, 3-15
 Poverty Beach, 1-25
 Pownal Bay, 3-19
 Preston Beach, 4-3
 Priest Point, 3-34

Prim Point, 3-19
 Prim Reefs, 3-19
 Profitts Point, 1-33
 Pruche, pointe de, 3-37
 Pugwash, 3-15
 Pugwash Bar, 3-15
 Pugwash Harbour, 3-15
 Pugwash Point, 3-14
 Pugwash Reef, 3-14
 Pugwash River, 3-14
 Pugwash Road, 3-14

R

Recherche et Sauvetage, 2-9
 Reddish, pointe, 4-25
 Red Head, 3-26
 Red Head (St. Peters Bay), 1-30
 Red Point, 1-19
 Reef Point, 3-12
 Renards, pointe aux, 3-32
 Rice Point, 3-20
 Richard, pointe à, 2-7
 Richibucto, 3-35
 Richibucto Bar, 3-35
 Richibucto Cape, 3-35
 Richibucto Gully, 3-35
 Richibucto Harbour, 3-35
 Richibucto River, 3-35
 Rifleman Reef, 3-18
 Rišigouche, rivière, 4-33
 River John (village), 3-11
 Roaring Bull Point, 3-5
 Robichaud (village), 3-30
 Robinsons Island, 1-31
 Rochette, pointe, 4-19
 Rock Reef, 3-16
 Rocky Ledge, 3-15
 Roger Point, 3-9
 Rollo Bay, 1-20
 Ronde, butte, 2-6
 Royalty Point, 1-33
 Roy Island, 3-4
 Roy Ledge, 3-4
 Ruisseau-Leblanc, 4-30
 Rustico Bay, 1-31
 Rustico Island, 1-31

S

Saddle Island, 3-11
 Sainte-Anne, baie, 4-3
 Sainte-Anne-de-Kent, 3-34
 Sainte-Anne, mont, 4-35
 Saint-Édouard-de-Kent, 3-34
 Sainte-Marie-sur-Mer, 4-10
 Sainte-Thérèse-de-Gaspé, 4-22
 Saint-Godefroi, 4-27
 Saint-Jean, rivière, 4-38
 Saint-Joseph, mont, 4-32
 Saint-Louis, baie de, 3-38
 Saint-Pierre, pointe, 4-37
 Saint-Simon Inlet, 4-17
 Saint-Simon-Nord, baie, 4-17
 Saint-Thomas-de-Kent, 3-33
 Salmon Beach, 4-19
 Salutation Cove, 3-24
 Sand Reef, 3-29
 Sandy Beach, batture de, 4-39
 Sandy Beach, pointe de, 4-39
 Sandy Hook, dune, 2-11
 Sapin Ledge, 3-38
 Savage, cap à, 2-13

Savage Harbour, 1-30
 Savage Island, 1-35
 Savage Point, 3-4
 Savoy Landing, 4-16
 Scoudouc River, 3-30
 Seacow Head, 3-24
 Seacow Pond, 1-36
 Seal Point (Cape Wolfe), 3-28
 Seal River, 3-19
 Seal, rocher, 4-38
 Seatrout Point, 3-21
 Seaview Point, 3-7
 Sea Wolf Island, 1-7
 Seleine, île, 2-5
 Selkirk Point, 3-19
 Sevenmile Bay, 3-24
 Shag, île, 2-5
 Shallop Rock, 1-19
 Sharp, Cape, 1-25
 Sharps (Sharp) Point, 1-34
 Shea, pointe, 2-10
 Shediac, 3-31
 Shediac Bay, 3-30
 Shediac Bridge, 3-30
 Shediac Harbour, 3-30
 Shediac Island, 3-30
 Shediac River, 3-30
 Sheldrake Channel, 4-3
 Shemogue Harbour, 3-29
 Shigawake, 4-27
 Shinimicas River, 3-16
 Ship Bar, 3-13
 Ship Channel, 4-3
 Ship Channel (Malpeque Bay), 1-33
 Ship Channel (Wallace Harbour), 3-13
 Shippagan (ville), 4-15
 Shippegan, baie de, 4-9
 Shippegan Beach, 4-10
 Shippegan Channel, 4-13
 Shippegan Flat, 4-12
 Shippegan Gully, 4-9
 Shippegan Harbour, 4-9
 Shipping Point, 1-12
 Shipwreck Point, 1-29
 Skinners Cove, 3-11
 Skinners Pond, 3-28
 Smith Point, 1-12
 Smith, pointe, 4-27
 Snake Point, 3-30
 Souris, 1-19
 Souris Harbour, 1-19
 Souris Head, 1-20
 Souris River, 1-19
 South Lake, 1-19
 South Landing, 1-33
 South Richibucto Beach, 3-35
 South River, 1-27
 Southwest Miramichi River, 4-7
 Southwest River, 1-33
 Spear Shoal, 3-16
 Spithead, 1-12
 Spithead (Charlottetown Harbour), 3-21
 Spit Shoal, 4-3
 Spry, Cape, 1-21
 Spry Point, 1-21
 Squaw Bay, 3-19
 Squaw Point, 3-19
 Squaw Shoal, 3-21
 St. Andrew Point, 1-24
 St. Andrews Bank, 4-5
 St. Andrews Point, 4-5
 Stanhope, Cape, 1-31
 Stanley Bridge (village), 1-33
 Stanley River, 1-33

Stevens Point, 3-15
 Stewart Point, 3-18
 St. Georges Bay, 1-8
 St. Lawrence Bay, 1-1
 St. Lawrence, Cape, 1-1
 St. Marys Bay, 1-22
 Stoke Point, 4-17
 Stonehaven, 4-18
 Stonehouse Point, 3-8
 St. Peters Bay, 1-29
 St. Peters Bay (village), 1-30
 St. Peters Island, 3-19
 St. Peters Island Bar, 3-20
 St. Peters Road, 3-20
 St. Peters Shoals, 3-20
 St. Peters Spit, 3-20
 St. Peters (village), 1-30
 Strawberry Point, 4-7
 Stuart Point, 3-18
 Sturgeon Bay, 1-22
 Sturgeon River, 1-25
 Sud, cap du, 2-12
 Sud-Ouest, bassin du, 4-39
 Sud-Ouest, pointe du, 4-26
 Sugarloaf Hill, 3-3
 Summerside, 3-25
 Summerside Harbour, 3-24
 Sunbury Cove, 3-26
 Susan, Cape, 1-12
 Swanton Point, 1-20

T

Tabusintac, 4-8
 Tabusintac Bay, 4-8
 Tabusintac River, 4-8
 Tatamagouche, 3-13
 Tatamagouche Bay, 3-12
 Taylor, pointe, 4-32
 Terras Point, 1-25
 Terre-Noire, goulet de, 3-38
 Thrumcap Spit, 1-24
 Tidnish River, 3-16
 Tignish Harbour, 1-35
 Tignish River, 1-35
 Tignish Run, 1-35
 Toney River (village), 3-11
 Tormentine, Cape, 3-16
 Tormentine Reef, 3-16
 Town Point, 3-7
 Tracadie, baie de, 4-9
 Tracadie (baie de Tracadie), 4-9
 Tracadie Bay, 1-30
 Tracadie Big Island, 1-14
 Tracadie Gully, 4-9
 Tracadie Harbour, 1-14
 Tracadie-Sheila, 4-9
 Tracadie (village), 1-15
 Tracadigache, baie, 4-32
 Tracadigache, pointe, 4-32
 Trachy, pointe, 4-27
 Treen Bluff, 3-13
 Treen Reef, 3-13
 Trenton, 3-8
 Tryon, Cape, 1-33
 Tryon Head, 3-23
 Tryon Shoals, 3-22

V

Val-Comeau, 4-9
 Vent, butte du, 2-7
 Vernon Bridge, 3-19

Vernon River, 3-19
 Verte, baie, 3-16
 Verte, pointe, 4-22
 Verte, pointe (Nepisiguit Bay), 4-19
 Victoria Harbour, 3-22
 Victoria (village), 3-23
 Vieille, La, 4-26
 Village, baie du, 3-35

W

Waldegrave, 3-12
 Wallace Harbour, 3-13
 Wallace River, 3-13
 Wallace (village), 3-13
 Warren Cove, 3-21
 Washball Reef, 3-11
 Washball Rock, 3-11
 Waugh Shoal, 3-11
 Waugh River, 3-13
 Weatherbies Point, 3-12
 Weatherbies Spit, 3-12
 West End, 3-10
 Westmorland River, 3-22
 West Point, 3-27
 West Point Island, 4-22
 West Reef, 3-27
 West River, 3-22
 West Spit, 3-27
 Whale Cove, 1-7
 White Point, 1-25
 Widow Point, 3-9
 Wightmans Point, 1-24
 Wight Point, 1-25
 Wilmot River, 3-26
 Wilson Bank
 Winter River, 1-31
 Wolfe, Cape, 3-28
 Wolfe Inlet, 3-27
 Wood Islands, 3-17
 Wood Islands (village), 3-17
 Wright Bank, 4-6

Y

Youghall Point, 4-19

Z

Zephyr Rock, 3-30